

**APR TEES : CAPITALISATION  
DES PROJETS DE LA 1<sup>RE</sup> EDITION**



**EXPERTISES**

## **Quel apport des sciences humaines et sociales à l'action publique ?**

Un exemple à partir de l'appel à projets de recherche Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales de l'ADEME

# REMERCIEMENTS

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la formalisation de ces connaissances: les chercheurs qui ont contribué à ces projets, pour la qualité de leurs travaux; les intervenants, membres du conseil scientifique, représentants de l'État et acteurs territoriaux qui ont participé aux séminaires d'échanges; Anaïs Rocci, Sarah Thiriote et Eric Plottu pour la réalisation de ce travail de synthèse; Anne Varet et Patrick Jolivet pour leur relecture attentive.

## CITATION DE CE RAPPORT

ADEME 2022, Quel apport des sciences humaines et sociales à l'action publique ? Un exemple à partir de l'appel à projets de recherche Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales de l'ADEME  
Rapport de 157 pages

Cet ouvrage est disponible en ligne [www.ademe.librairie.fr](http://www.ademe.librairie.fr)

**Ce document est édité par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

**Direction Exécutive Prospective et Recherche :** Anaïs Rocci

**Création graphique :**

 **DESJEUX**  
Créations  
Audrey JULES - Desjeux Créations

**Crédits photo :**

Shutterstock

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, Mai 2022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

# SOMMAIRE



INTRODUCTION	4
1. PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS DE RECHERCHE TEES	5
2. COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?	7
AXE 1 : Sensibiliser et accompagner le passage à l'action	7
AXE 2 : Soutenir, pérenniser, essaimer les initiatives	15
AXE : 3 Gouverner en transversalité, coopérer et concerter	21
3. PERSPECTIVES	27
CONCLUSION	33
ANNEXES: RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE DES PROJETS	34



# INTRODUCTION

La transition vers la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle, et plus largement la transition écologique, se traduira par des évolutions majeures de nos sociétés. Il est généralement admis que les conditions de réussite de la transition écologique dépendront non seulement du progrès technique, mais également de nos modes de vie, entendus tout à la fois comme nos pratiques quotidiennes, notre conception du « vivre ensemble » et nos formes d'organisation sociale.

La transition écologique est un processus qui touche toutes les composantes de la société, et suppose des transformations profondes de celles-ci. Les dynamiques qui l'accompagnent reposent sur des mécanismes interdépendants, complexes à comprendre, à analyser et à anticiper. La richesse des sciences humaines et sociales (SHS), qui comprennent une très large diversité de disciplines (psychologie, sociologie, économie, science politique, géographie, philosophie, histoire, etc.), peut aider à la compréhension du monde et des dynamiques de changement social. Les recherches en SHS contribuent à mieux appréhender à quelles conditions les pratiques sociales peuvent évoluer, les dispositifs techniques et actions de politiques publiques se déployer. Elles nous aident à mieux cerner les freins et les leviers à l'évolution des pratiques individuelles, mais aussi à l'émergence d'initiatives collectives, ainsi que les évolutions institutionnelles nécessaires pour aller vers de nouveaux modèles économiques et de gouvernance. Les leviers d'action se trouvent aussi bien à l'échelle individuelle (habitudes, représentations, croyances) que méso-sociale (groupes sociaux, organisations) et macro-sociale (systèmes de production et de consommation, systèmes organisationnels, normes sociales, etc.).

L'analyse des fondements des fonctionnements organisationnels, institutionnels, économiques, politiques, techniques et sociaux contribue à éclairer les situations concrètes et à en donner une lecture analytique. Les SHS peuvent en outre apporter ce regard réflexif, restituer les contingences propres à chaque cas concret, avec un regard qui reste informé des connaissances génériques déjà accumulées.

Depuis quelques années, on observe, à tous les échelons territoriaux, une multiplication des initiatives visant à changer les comportements. Mais ces initiatives, plus ou moins couronnées de succès, se heurtent à la volonté et/ou à la capacité de faire des individus et des collectifs. L'enjeu pour l'action publique est d'arriver à capitaliser sur ces différentes expériences pour organiser des transferts, changer d'échelle et massifier les actions, ce qui implique des allers-retours entre le général et le particulier. Une **collaboration est nécessaire entre chercheurs, praticiens et décideurs**, non seulement pour la conduite des projets en eux-mêmes, mais aussi parce que les questions des chercheurs et des praticiens peuvent s'éclairer mutuellement.

De ce besoin de nourrir l'action publique des résultats de la recherche, et parce que la transition écologique est aussi et surtout une transition sociale, l'ADEME a lancé en 2017 l'appel à projets de recherche « Transitions économiques, écologiques et sociales » (APR TEES). Après en avoir rappelé les enjeux et finalités, ce document présente les principaux enseignements et recommandations des premiers projets soutenus, avant d'analyser les perspectives soulevées par ces travaux.

# 1 PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS DE RECHERCHE TEES

---

L'APR TEES se veut transversal aux différentes thématiques d'intervention de l'ADEME (énergie, économie circulaire, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, etc.) et dédié aux sciences humaines et sociales (SHS).

## Objectifs et finalités

L'objectif est double : d'une part développer et capitaliser les connaissances sur l'évolution des pratiques sociales dans le cadre de la transition écologique en vue d'éclairer la décision ; et d'autre part, développer, expérimenter et améliorer des solutions (outils, méthodes, modes d'organisation, démarches, etc.) afin de faire évoluer les pratiques. Il s'agit notamment de mieux comprendre non seulement les déterminants des logiques individuelles, mais aussi les mécanismes institutionnels, organisationnels et sociaux qui permettent d'orienter les pratiques individuelles et collectives vers une transition écologique.

La première édition de l'APR, lancée en 2017, s'intéressait principalement aux déterminants des motivations individuelles pour faire évoluer les comportements. La deuxième édition (2019) était consacrée aux problématiques liées à la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique du point de vue des collectifs, acteurs économiques, institutions, associations. La troisième édition (2021) renforce ce volet en s'attachant plus spécifiquement à explorer les modes de gouvernance, les instruments, outils qui participent à la mise en œuvre de la transition écologique, ainsi que les processus de mobilisation, d'inclusion et de pérennisation des transformations.

L'enjeu de ces trois éditions<sup>1</sup> est bien de rendre compte des interdépendances entre les acteurs, ainsi que des formes de structurations sociales, organisationnelles, collaboratives et instrumentales qui permettent d'orienter les pratiques individuelles et collectives vers une transition énergétique et écologique.

A travers ces questionnements, l'APR a pour ambition de mobiliser les communautés scientifiques en SHS sur les problématiques liées à la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique.

En lançant cet APR, l'ADEME a souhaité non seulement soutenir des recherches de qualité en SHS sur la transition écologique - l'ensemble des projets étant évalués par un Comité scientifique composé de chercheurs académiques, mais aussi favoriser la diffusion des résultats de ces recherches et leur appropriation par les acteurs publics et privés. Ainsi, outre les rapports et articles scientifiques produits par les chercheurs, sont également attendues, de la part des équipes, des recommandations pouvant être directement utiles aux acteurs, publics ou privés, pour accompagner l'évolution des comportements, faire évoluer leur réflexion stratégique ou leurs propres pratiques opérationnelles et organisationnelles.

En effet, de nombreuses collaborations sont possibles entre le monde de la recherche et les acteurs territoriaux. Ce partenariat permet notamment aux décideurs et praticiens d'être accompagnés et outillés dans leurs démarches territoriales, et aux chercheurs d'avoir un « laboratoire », un terrain de recherche. Or ces deux « mondes » sont finalement assez peu en interaction. Une acculturation réciproque des acteurs opérationnels et des chercheurs sur leurs besoins respectifs, sur le vocabulaire mais aussi sur les enseignements est nécessaire. Toute recherche amène une production de connaissances qui doit être diffusée dans le milieu de la recherche pour y être validée et permettre aux futurs projets de s'appuyer sur ces résultats. Mais une valorisation plus opérationnelle, notamment au travers de recommandations, est également nécessaire pour créer ce lien entre recherche et décision publique ou privée.

En fine, le but de l'APR TEES est d'apporter des connaissances théoriques mais aussi stratégiques et pratiques aux acteurs et de faire dialoguer chercheurs et praticiens.

<sup>1</sup> Ces trois éditions ont permis de soutenir une cinquantaine de projets sur 24 à 36 mois, échelonnés entre 2017 et 2023. La présentation synthétique des projets soutenus lors des deux premières éditions est disponible [ici](#).

## Des séminaires pour construire un dialogue entre chercheurs et acteurs publics et privés

De cette volonté « d'opérationnaliser » les résultats des recherches et de créer les conditions d'un dialogue entre chercheurs et praticiens, des séminaires d'échanges ont été organisés en vue de faciliter ces interactions et d'articuler la recherche et la décision publique. Ainsi, deux rencontres ont eu lieu, à distance du fait du contexte sanitaire, dans le but de partager les enseignements des projets financés dans le cadre de l'APR TEES et ainsi de co-construire des recommandations pour l'action publique.

Une première journée d'échanges a été organisée le 4 juin 2020<sup>2</sup> dans le but de faire dialoguer les chercheurs entre eux et avec des acteurs territoriaux autour des résultats des projets de recherche les plus avancés. L'objectif était de faciliter l'appropriation des résultats par les équipes de l'ADEME, les décideurs publics et les acteurs de terrain concernés, et d'aider les équipes de recherche à formaliser des recommandations. **Des enseignements transversaux aux différents projets ont émergé de ces échanges, permettant d'identifier des premiers enseignements et pistes de recommandations.**

Une seconde journée d'échange a été organisée le 4 février 2021 dans le but de poursuivre ces réflexions et d'aller plus loin dans la capitalisation des enseignements transversaux et dans les recommandations en croisant les regards. Le premier temps de cette journée visait, à travers deux tables rondes, à **échanger sur les enjeux et les apports des SHS pour les politiques publiques et notamment sur le dialogue entre monde de la recherche et monde opérationnel**<sup>3</sup>. Le deuxième temps avait pour ambition d'expérimenter une démarche de dialogue pour **faire émerger des propositions de recommandations pour l'action publique à partir des enseignements des recherches financées dans le cadre de l'APR TEES et des retours d'expériences terrain**. 150 participants représentant de services de l'Etat, collectivités, entreprises, associations, chercheurs et ADEME, ont contribué aux échanges de la journée.

De ces deux séminaires et des notes de recommandations pour l'action publique rédigées par les chercheurs, nous proposons ici une capitalisation des principaux enseignements transversale aux projets issus pour l'essentiel de la première édition de l'APR (18 projets de recherche). Ce travail met également en exergue des perspectives qui seront en parties explorées dans les projets en cours des deuxième et troisième éditions.

Nous remercions tous les chercheurs, intervenants, participants et membres du conseil scientifique, les représentants de l'Etat ainsi que les acteurs territoriaux qui ont contribué à la formalisation de ces connaissances.



<sup>2</sup> Le séminaire était organisé autour de 5 ateliers thématiques, pour chacun d'eux, 3 projets de recherche étaient présentés et discutés par un chercheur et un représentant de collectivité territoriale. La synthèse des échanges est disponible [ici](#).

<sup>3</sup> Voir à ce sujet les [Actes du séminaire](#).

# 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ? \_

Principaux enseignements et recommandations  
issus des premiers projets soutenus

Trois grands axes d'enseignements se dégagent des 18 projets de recherche analysés ici. Un premier axe se situe à l'échelle individuelle et vise à mieux appréhender les déterminants des logiques d'action et des motivations personnelles pour faire évoluer les comportements, allant de la sensibilisation au passage à l'action. Un deuxième axe s'intéresse aux collectifs et à leur rôle pour soutenir et déployer plus largement les dynamiques de transitions. Enfin, le troisième axe se penche sur les enjeux de gouvernance et de coopération.

## AXE 1

### SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LE PASSAGE À L'ACTION

L'enjeu de ce premier axe est de mieux appréhender les déterminants des logiques d'action et des motivations personnelles pour faire évoluer les comportements. Les enseignements des projets de l'APR TEES donnent ainsi des clés pour embarquer les citoyens dans la transition écologique. Il s'agit ici de comprendre comment toucher et interpeller les cibles ? Comment tenir compte de la diversité des pratiques, des motivations, des contextes sociaux et territoriaux, et adapter les messages et les actions ? Comment donner du sens aux messages ? Et finalement, comment favoriser la prise de conscience et faciliter le passage à l'action ?

Les projets de recherche recommandent ainsi (1) d'identifier les cibles et d'adapter les actions aux profils, à leur niveau d'engagement dans le processus de changement, aux contextes de réception des messages, etc. ; (2) de prendre en compte la motivation interne et donner du sens aux messages en diversifiant les arguments, en diffusant des messages positifs, tangibles, en montrant les bénéfices individuels et collectifs ; (3) d'accompagner la démarche de transition pas à pas et le passage à l'action sur un temps long, en suscitant une réflexivité sur sa responsabilité, en réduisant la difficulté perçue et en développant l'apprentissage de savoir-faire.

#### 1. Adapter les actions et les messages aux différents publics et à leurs niveaux d'engagement

Un premier enjeu qui ressort des différents projets de recherche est d'adapter les actions et les messages aux différents publics, ce qui suppose en amont de bien identifier les cibles visées et de récolter des données pour mieux les comprendre et pouvoir s'adapter à leurs besoins. Pour connaître les cibles, il convient notamment de prendre en compte leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs pratiques actuelles, leurs contraintes, leurs valeurs, leurs motivations, leur niveau d'engagement, leurs intentions de changement et le stade auquel elles se trouvent dans le processus de changement (de la prise de conscience au passage de l'intention à l'action). En effet, les messages et actions devraient être différents selon les publics mais aussi selon qu'il s'agisse d'initier un changement ou de le maintenir dans la durée. Prendre en compte les différents profils des personnes, des plus sensibilisées au plus réfractaires est important car on ne pourra pas encourager tout le monde à changer ses pratiques au même rythme et par les mêmes leviers.

Portant sur les dispositifs Familles à Energie Positive et Défi Zéro déchet Zéro Gaspi, le projet PRAIRIE souligne notamment l'importance d'adapter l'accompagnement aux profils et à l'étape dans laquelle ils se trouvent.

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

Il est par exemple suggéré de proposer des ateliers d'initiation pour les comportements les plus difficiles à changer pour éviter un renoncement prématuré, et de maintenir un suivi et un accompagnement régulier en cherchant à identifier et à agir sur les freins situationnels. Il s'agit d'être en phase avec leur niveau d'engagement et la difficulté perçue du changement, en vue d'adopter des stratégies de communication adaptées. Le projet **APPEAL**, qui s'intéresse aux achats d'occasion, conclut à la nécessité d'adapter les messages et leurs médias de diffusion à différents publics et de différencier les axes de communication en fonction des cibles, des leviers et des modes d'information. Un ciblage plus fin des actions et des messages pourrait permettre de gagner en efficacité tout en évitant la culpabilisation de publics entravés par des obstacles structurels (**DECISIF**, qui porte sur les freins et les leviers de la transition à l'échelle locale). Par ailleurs, le projet **MECEE**, qui s'intéresse au tri des déchets dans les universités, révèle que pour un même individu, le comportement de tri varie souvent selon le lieu dans lequel il se trouve, et qu'il ne serait donc pas pertinent de mobiliser les mêmes leviers concernant le tri des déchets au domicile et dans d'autres lieux, notamment publics. Des projets attirent également l'attention sur la nécessité d'adapter l'information aux contextes de réception des cibles : le projet **DULCE**, qui s'intéresse au changement des pratiques énergétiques domestiques, montre ainsi que la mise à disposition de données de consommation d'énergie doit être accompagnée à la fois d'une réflexion approfondie sur le contexte de réception (degré de sensibilisation des foyers, moment de la trajectoire résidentielle, contexte familial, etc.), ainsi que sur la mise en forme des données. De même, les projets **ALIMDURABLE** (portant sur le développement des pratiques alimentaires durables) ou encore **DECISIF** préconisent de viser les moments clés, particulièrement propices aux changements, pour transmettre certains messages, notamment les événements de la vie tels que la parentalité, la retraite, la décohabitation parentale, etc.<sup>4</sup> Il convient donc d'adapter le message et le moment où celui-ci va être communiqué pour s'inscrire dans les préoccupations de la cible. Certaines situations ou périodes de vie ne seront pas favorables pour entendre ou porter attention à certaines informations. Il a ainsi été suggéré dans l'atelier de co-construction de mettre en place des programmes spécifiques à ces moments clés là en s'appuyant sur les associations et les structures qui interviennent déjà lors de ces événements de vie.

A une autre échelle, le projet **TI AMO**, qui s'intéresse à la tarification incitative, préconise également de prendre en compte le contexte territorial spécifique (acteurs en présence, environnement politique, économique...) et l'histoire de chaque collectivité pour élaborer la stratégie de communication.

C'est l'adéquation entre la cible (et son contexte personnel, social, territorial), l'action recherchée et les moyens mis en œuvre pour encourager cette action qui est ainsi à rechercher. Cela renvoie, dans le champ de la communication, aux enjeux de l'émetteur, du récepteur et des vecteurs de diffusion du message pour toucher la cible au plus près.



### 2. Prendre en compte les motivations internes pour donner du sens aux messages

Il est extrêmement difficile de motiver des personnes à changer si les raisons de ce changement ne leur apparaissent pas pertinentes ou ne les concernent pas. Les recherches en psychologie sociale soulignent le rôle des motivations internes dans la pérennisation des comportements : plus la motivation sera intrinsèque et profonde, plus l'engagement sera fort. A contrario, si l'action est attribuée à un facteur extérieur (obligation ou récompense), sa durée ou son champ seront limités à la situation en question. Ainsi, si les leviers externes ont des effets immédiats, les motivations intrinsèques produisent des effets plus complets, profonds et pérennes.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet également l'étude ADEME sur « [Les événements de vie comme opportunités pour encourager des pratiques écoresponsables](#) ».

## Dépasser l'argument environnemental

Plusieurs recherches soulignent que l'environnement est rarement la motivation première à une modification de comportement : des arguments liés à l'amélioration de la santé, aux économies budgétaires, à la reconnaissance sociale, au plaisir ou à un gain de temps pourront trouver plus d'écho chez certains et permettre une meilleure mobilisation. Le projet **CONDUIRE** montre ainsi que l'usage de l'automobile, notamment en zone peu dense, est relativement délié de la sensibilité environnementale et que, dès lors, les rhétoriques politiques reposant sur des arguments écologiques n'auraient que peu d'effets sur l'usage de la voiture. Dans le cas de la voiture électrique par exemple, il s'agirait davantage de montrer son adéquation aux usages et aux budgets que de mettre en avant l'argument environnemental. Le projet **DIET4TRANS** explique que pour sensibiliser à la saisonnalité des aliments il convient de jouer sur les arguments hédoniques (le goût) et économiques (économie domestique, défense des producteurs locaux / français). Dans le projet **APEAL**, les motivations concernant l'achat d'occasion sont essentiellement économiques (51,3%), puis dans une moindre mesure hédoniques (13,6%), symboliques (13%) et, en dernier, écologiques (6%).

De même, le projet **DECISIF** suggère notamment de montrer les opportunités économiques et financières pour toucher davantage les publics peu sensibles à la question environnementale.

### « Si les leviers externes ont des effets immédiats, les motivations intrinsèques produisent des changements plus pérennes. »

Toutefois, l'argument environnemental est aussi à privilégier pour mobiliser les publics particulièrement sensibilisés. Ainsi, les projets **ESADICAS** (qui porte sur des dispositifs d'acculturation des consommateurs à la sobriété) et **PRAIRIE** recommandent de s'appuyer sur la diversité des motivations des consommateurs à s'engager pour la transition écologique. Le projet **PRAIRIE** explique qu'il faut favoriser les arguments liés à l'environnement et non uniquement liés aux économies financières ou à la santé. De même dans le projet **SENSI-GASPI**, les trois principales motivations exprimées par les familles pour réduire le gaspillage alimentaire sont d'abord les motivations environnementales (réduction des déchets, consommation durable, protection de l'environnement), puis les motivations de santé (alimentation saine) et enfin les motivations financières. Le projet **COMPOST** identifie également trois types de motivations pour faire

du compost : écologique (éco-citoyenneté, connexion avec le vivant), politique (volonté de refaire du collectif et reprendre l'espace commun), économique (création d'emplois locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire, alimenter les jardins locaux...).

A cela s'ajoute le caractère pluriel du terme même « environnement », qui doit être précisé dans les arguments mobilisés. En effet, on ne parle pas de la même chose si on aborde les questions de qualité de l'air ou de changement climatique, et comme nous allons le voir, la distance temporelle, spatiale, sociale ou psychologique avec la problématique joue sur l'effet du message.

## Diffuser des messages positifs

Les projets de recherche de l'APR TEES soulignent l'importance de mettre en valeur les bénéfices individuels et collectifs pour donner du sens à l'action. Plutôt que de convaincre par un discours écologique, il s'agit de mettre en lumière les effets collatéraux des pratiques environnementales, nous dit le projet **TRANSPHERES** (portant sur le transfert de pratiques écologiques entre les sphères de vie personnelles et professionnelles). Montrer la diversité des bénéfices des pratiques alternatives à l'accumulation pour le projet **APEAL**, tel que communiquer sur ce que les individus pourraient faire de l'argent économisé et du temps gagné : baisse du temps de travail, contribution à des projets collaboratifs, activités de loisir récréatives... Pour le projet **SENSI-GASPI** : informer sur les bénéfices liés à la réduction du gaspillage alimentaire en termes de baisse de l'impact environnemental, d'économies financières, de meilleure santé, de qualité de cuisine, de lien social, ou encore de transmission de valeurs aux générations futures.

Ou encore pour le projet **PRAIRIE** : souligner le potentiel de valorisation personnelle et sociale des comportements de réduction de sa consommation d'énergie ou de déchets.

Le projet **TRANSPHERES** montre l'importance de communiquer sur les bénéfices multiples, pour les individus comme pour les organisations (cohérence entre pratiques professionnelles, pratiques domestiques et convictions personnelles, bien-être au travail, enrichissement des liens professionnels, sentiment d'appartenance à l'organisation, fidélisation, d'un transfert de pratiques écologiques sur le lieu de travail... En effet outre les bénéfices individuels, il s'agit également de montrer les bénéfices collectifs, de manière, nous dit le projet **TI AMO**, à compenser la perception d'une responsabilisation purement individuelle via une dimension collective.

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

Il s'agirait par exemple d'informer sur l'évolution de la production de déchets et les améliorations apportées au quartier suite à la mise en place d'une politique de tarification incitative. Dans le domaine de la consommation, la valorisation des filières locales est un argument mobilisateur pour le public ainsi que pour certains élus, particulièrement sensibles aux opportunités économiques que peut receler la transition pour leur territoire (**DECISIF**). Montrer les opportunités économiques permettrait de toucher davantage les publics peu sensibles à la question environnementale (habitants, élus et acteurs économiques).

Les projets TEES nous montrent ainsi que **proposer des messages qui touchent directement et positivement les personnes, et qui font sens pour elles, permet une meilleure appropriation des enjeux environnementaux et de la nécessité de changer**. Si les informations sont comprises comme une injonction morale difficile à atteindre, les informations peuvent induire un sentiment de honte et de disqualification sociale (**DULCE**). De même, le projet **TRANSPHERES** recommande de soutenir les salariés par une **communication plus concrète sur les pratiques quotidiennes** et moins culpabilisantes sur les enjeux.

Il s'agit notamment de promouvoir des messages déculpabilisants et positifs plus que restrictifs : jouer sur les émotions positives comme la joie, satisfaction, plaisir, fierté, sentiment de maîtrise et d'autonomie (**SENSI-GASPI**, **DECISIF**), ou encore adopter une « **stratégie additive** » dans la formulation (utilisez le vélo, le covoiturage, les transports en commun) plutôt que « **soustractive** » (renoncez à la voiture individuelle), nous explique le projet **PUNCH** (qui s'intéresse aux messages de sensibilisation pour améliorer la qualité de l'air en milieu urbain).

### **Rendre concrets les messages**

Les projets de recherche TEES s'accordent également sur l'importance d'avoir des **messages concrets pour favoriser la prise de conscience, aider l'individu à se projeter et susciter ainsi l'adhésion**. Les messages tangibles, réalistes, participent à donner du sens. Il s'agit globalement de **réduire la distance spatiale, temporelle et sociale** entre le message et l'individu. Parler du proche, du local, de ce qui touche directement les individus, est plus efficace que de parler de quelque chose de lointain et collectif. Réduire la distance rend les choses plus concrètes et augmente la motivation à agir.

Le projet **SENSI-GASPI** recommande ainsi de revaloriser la production et le produit en renforçant la proximité entre le consommateur et le producteur, en recréant du lien. Le lien « physique » avec l'objet (ici les légumes) à travers des jardins potagers ou des producteurs à proximité, permettrait une plus grande cohérence de ses actions. L'expérience concrète du local permet de dépasser le stade de la sensibilisation.

A contrario, les messages alarmants, les représentations sensationnelles, dramatiques et choquantes du changement climatique peuvent provoquer de la distance avec les enjeux, voire du déni et le sentiment de ne pas se sentir concerné, comme le montre le projet **APPEAL**. Un message mettant en exergue les conséquences immédiates sur la santé de la pollution de l'air (allergies, maladies respiratoires ...) est plus efficace qu'un message mettant en relief le changement climatique (la planète dans le futur) nous dit le projet **PUNCH**. En effet, les problématiques de santé liées à la qualité de l'air auront probablement un impact plus directement perceptible pour les individus que les impacts du changement climatique qui sont, encore pour l'heure, plus dilués dans le temps et dans l'espace. Le projet **PUNCH** préconise ainsi de mobiliser des **messages touchant l'individu et jouant sur l'immédiateté** : concrétiser les conséquences immédiates et locales, et les illustrer narrativement à l'aide d'exemples ; montrer l'impact des comportements individuels et collectifs afin de permettre à chacun d'identifier sa part de responsabilité. Fournir des exemples concrets et incarnés permet aux individus de s'identifier et de se **projeter dans une situation réaliste (ALIMDURABLE)**. Il est recommandé de trouver un équilibre entre des messages réalistes dont la gravité ne soit pas dissimulée, et des messages positifs (orienté vers des solutions).

## 3. Accompagner le passage à l'action

Les recherches montrent l'importance, au-delà de la sensibilisation, d'accompagner le passage à l'action. L'attribution de responsabilités, autrement dit, la compréhension de son propre rôle dans un événement, permet de nourrir l'intention de changement, mais face à cette responsabilisation, il convient de donner la possibilité d'agir et de valoriser la capacité d'action.

### Susciter la réflexivité et la co-responsabilité

Outre les messages de sensibilisation tels que nous venons de les voir, afin de mobiliser les citoyens, pour favoriser l'intention d'agir, il convient de les amener à prendre conscience de leur propre impact environnemental et de leur pouvoir d'action. Plusieurs projets de recherche (ESADICAS, SENSI-GASPI, DULCE, PRAIRIE) montrent que, pour être sensibilisé, l'individu doit pouvoir s'attribuer une part de responsabilité à la fois dans les conséquences climatiques mais aussi dans les solutions pouvant être mises en place. Le projet MECEE montre par exemple que la prise de conscience des problèmes environnementaux, en conjonction avec l'attribution interne d'une responsabilité, contribue à la formation d'une norme personnelle intériorisée qui produit une émotion négative (culpabilité), si l'individu n'est pas en mesure de s'y conformer.

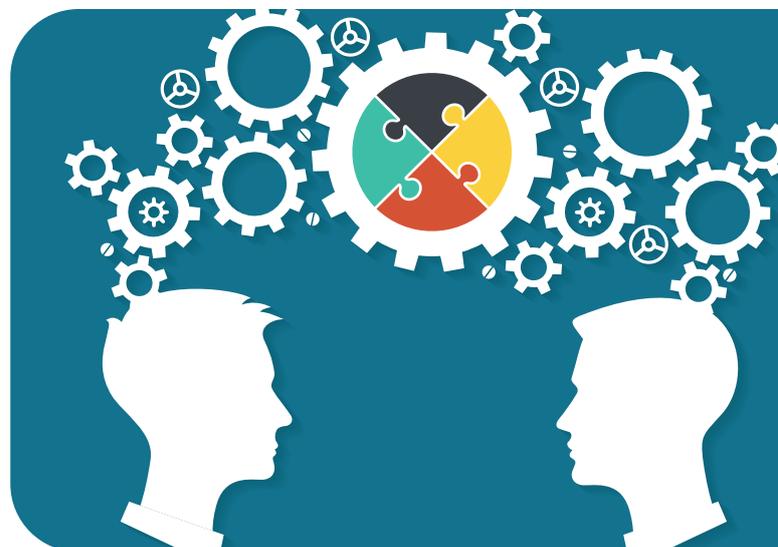
**« Promouvoir des messages positifs, concrets et qui font sens pour les gens et les amener à prendre conscience de leur pouvoir d'action. »**

Il s'agirait de favoriser une posture réflexive de manière à amener les citoyens à cheminer par eux-mêmes vers un changement de comportement. Pour cela les **feedbacks**, comme les bilans d'émissions de gaz à effet de serre par exemple qui donnent des informations sur sa consommation et ses impacts personnels, mais aussi la **comparaison sociale**, dans un esprit ludique, compétitif comme les challenges, défis et coopératif, à travers la constitution d'équipes, de communautés, sont autant d'outils pouvant favoriser cette réflexivité. Il s'agit de jouer à la fois sur la « norme morale », définie dans le projet SENSI-GASPI comme un sentiment d'obligation morale d'agir pour être en accord avec ses valeurs personnelles, et sur la norme sociale, afin de pouvoir s'identifier à des profils similaires.

Le projet **APPEAL** montre notamment que les médias ont un rôle important pour faire évoluer la norme sociale en valorisant certaines pratiques, comme l'achat d'occasion, au détriment de l'achat neuf. Passer par le jeu, la ludification, peut aussi être une manière détournée, comme le montrent ces projets, d'attirer des publics moins sensibilisés au préalable.

### Réduire la difficulté perçue et valoriser le pouvoir d'action individuel

Selon les enseignements des projets TEES, il apparaît souhaitable d'agir sur le sentiment de contrôle et les capacités des individus, générés à la fois par le contexte matériel et organisationnel qui conditionne la pratique, mais aussi par l'accompagnement au changement. Car comme le souligne le projet PRAIRIE, plus les individus jugent qu'un comportement est difficile, moins ils sont susceptibles de l'adopter. Le sentiment de contrôle personnel et d'auto-efficacité, nous expliquent les porteurs du projet SENSI-GASPI, consiste à se sentir capable de réaliser une action, savoir comment la mettre en œuvre concrètement et pouvoir en mesurer l'impact positif, ce qui est un réel vecteur de motivation. Il s'agit donc d'une part, d'offrir une infrastructure ou des services rendant la pratique alternative possible, comme développer des dispositifs de tri des déchets faciles d'accès et une norme de tri claire et harmonisée entre les différents lieux et territoires (MECEE), ou encore favoriser l'émergence d'une offre cohérente de points de vente proposant des aliments de saison, locaux, bio ou issue de l'agriculture raisonnée et disponible en vrac ou avec un emballage limité et recyclable (ALIMDURABLE). Mais il s'agit aussi, de réduire la difficulté perçue, en valorisant le pouvoir d'action individuel, en montrant les possibilités, les marges de manœuvre et en favorisant l'apprentissage et le développement des savoir-faire (autrement dit, favoriser l'empowerment, donner la capacité et l'autonomie de faire la transition). Le projet DULCE montre notamment que pour garantir la pérennité des changements, il est important de s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage et de montée en compétence pour rendre les individus autonomes, capables de s'emparer des informations qui leur sont fournies et de les traduire en actions.



### *Favoriser l'appropriation des informations et leur fiabilité*

La mise à disposition de données doit pouvoir favoriser une posture réflexive si elles sont appropriées. Le projet **DULCE** montre bien l'enjeu qu'il y a à **faciliter l'appropriation des informations**. Les données techniques objectives peuvent se heurter à des représentations sociales qui donnent sens ou au contraire font obstacle à ces informations. Or l'efficacité des dispositifs d'économie d'énergie est dépendante de la capacité des foyers à s'approprier les informations délivrées et à les relier à des actions concrètes. Le projet montre ici la nécessité de **rendre accessible l'information à tous les profils**. Pour conserver la richesse de l'information, tout en étant compréhensible par le plus grand nombre, il est préconisé de **multiplier les supports et les modalités de présentation des données**, et de proposer une **progressivité dans la complexité des informations**. En outre, les termes abstraits, techniques ou encore les données statistiques seraient à réserver aux experts ou aux plus sensibilisés comme le souligne aussi le projet **PUNCH** à propos de la communication visant à inciter les automobilistes à changer de mode de transport. Le projet **PRAIRIE** recommande a minima d'accompagner les informations statistiques d'arguments ou de messages susceptibles de soutenir l'engagement des individus. Il s'agit donc de simplifier l'information, sans perdre sa richesse, mais aussi de la fiabiliser. En effet, des projets montrent la difficulté que les individus peuvent avoir à accéder à une information fiable. En ce sens, les projets **SENSI-GASPI** et **DULCE** par exemple, recommandent **d'informer sur les idées fausses ou de renforcer la crédibilité de la source** pour rendre le message plus persuasif en s'appuyant sur des experts extérieurs ou sur le politique. De son côté, le projet **ALIMDURABLE** préconise, au sujet des labels, de rendre plus visibles et compréhensibles les garanties qui y sont associées. Le projet **MECEE** montre par exemple qu'il est nécessaire de démontrer aux usagers qu'il y a bien un traitement différencié des déchets après le ramassage. D'autres projets montrent par ailleurs que rendre les usagers acteurs de la prise de la mesure, comme l'usage des micro-capteurs de la qualité de l'air par exemple, favorise l'appropriation des données et des informations transmises.

### *Informers sur les pratiques alternatives et accompagner l'apprentissage de savoir-faire*

Les projets de recherche TEES préconisent ainsi d'informer sur les pratiques à adopter et de montrer la cohérence d'ensemble. Il peut s'agir : **(1) de communiquer sur l'ensemble des activités qui participent par exemple à réduire l'empreinte carbone de l'alimentation pour donner du sens et de la cohérence** et développer ainsi la compréhension de la chaîne qui mène des champs à l'assiette et aux poubelles de tri (**ALIMDURABLE**) ; **(2) de montrer la cohérence ou au contraire l'incohérence de certaines pratiques**, en expliquant par exemple qu'acheter deux fois plus de biens d'occasion que de biens neufs n'aura in fine pas d'impact positif (**APPEAL**) ; **(3) de communiquer sur les impacts environnementaux des pratiques alimentaires et de hiérarchiser ces impacts (DIET4TRANS) afin de donner des repères** aux usagers qui se retrouvent parfois confrontés à des dilemmes entre deux types de comportements ou deux façons de faire, qui peuvent être contradictoires d'un point de vue environnemental.

Des projets suggèrent de mêler information générale et astuces pratiques en intégrant des petits gestes dans tous les champs de la vie quotidienne. Il s'agit notamment de **permettre aux individus d'identifier les alternatives existantes**, de faire connaître les solutions et les lieux de l'action. Les porteurs du projet **ACTEES** souligne ainsi que pour susciter l'engagement écologique des habitants d'un territoire, il faut qu'ils se rendent compte de la diversité des initiatives existantes, des associations, des entreprises écologiques, etc. et pour cela, la cartographie est un outil intéressant. Le projet **ALIMDURABLE** par exemple montre que savoir où se procurer des produits alimentaires compatibles avec une alimentation durable est une compétence à développer. Le référencement des initiatives permet notamment de rendre l'engagement écologique accessible et concret. Le projet **APPEAL** propose ainsi de mettre à disposition des annuaires de lieux permettant la mise en œuvre des pratiques (lieux de réparation, de don, de troc), et plusieurs projets ont élaboré des cartes interactive et participative (**DECISIF**), ou encore un site web (**ALIMDURABLE**) dans le but de valoriser les initiatives existantes et proposer des solutions concrètes.

L'enjeu est également de donner à voir la facilité de mise en place de la nouvelle pratique et de soutenir l'apprentissage des nouvelles pratiques en partageant des informations utiles, des connaissances pratiques et des recommandations simples, réalisables et concrètes pour rassurer sur la faisabilité des pratiques. Ceci peut se concrétiser par la proposition de contenus ou d'activités concrètes sur les pratiques écologiques : le développement de tutoriels sur internet, des témoignages de personnes illustrant des exemples concrets et incarnés, des ateliers de pratiques, groupes de conversation, des formations (ALIMDURABLE, TRANSPHERES, COMPOST, SENSI-GASPI). Le projet APPEAL parle globalement de solutions « clé-en-main » ou de services d'aide à la mise en œuvre des pratiques écologiques, comme par exemple des services d'accompagnement à domicile (sorte de *home organizer* ou bénévoles formés à ces pratiques). L'apprentissage progressif, qui peut être accompagné dans le cadre de défis ou via ces divers supports et lieux d'apprentissage, mais aussi à travers l'accompagnement par des experts, favorise l'appropriation pas à pas du changement.

Les lieux physiques comme les tiers-lieux, mais également tout espace de proximité au sein des quartiers (mairies, bibliothèques, lieux publics), peuvent être mobilisés pour organiser des ateliers et faciliter ces apprentissages (faire sa lessive, du jardinage, de la couture, etc.). Il a ainsi été suggéré dans les ateliers de co-construction de multiplier les espaces de discussion dans les lieux les plus variés, de renforcer les dispositifs socio-éducatifs où les questions écologiques ont toute leur place (autour des thématiques d'alimentation, parentalité, précarité énergétique, budget, etc.), finalement, d'entrer par d'autres portes que celles dédiées à l'environnement et de faire le lien avec les préoccupations quotidiennes des individus. L'enjeu de cette démultiplication des moyens d'accès, des espaces de discussions et des thématiques est d'aller au plus près des populations, qui ne sont pas forcément sensibilisées aux enjeux environnementaux. Cela passe par des lieux physiques, publics, mais d'autres démarches, comme des espaces itinérants, pourrait permettre encore plus de proximité avec les différents publics comme suggéré lors des ateliers. L'idée serait de transmettre par exemple par le sport, l'art, etc., et de passer par « le faire » sans forcément passer par la case « prise de conscience ». Il s'agit in fine de mettre en valeur des pratiques vertueuses non identifiées à première vue comme étant bénéfiques pour l'environnement et de mobiliser d'autres valeurs pour donner envie de continuer ou d'élargir à d'autres pratiques.

### **Concrétiser l'engagement et accompagner la démarche de transition pas à pas sur le temps long**

Enfin, pour engager dans l'action, des projets recommandent de concrétiser son intention d'agir : mettre en place une procédure d'engagement pour déployer des nouveaux gestes quotidiens concrets, réalistes, pas trop ambitieux et faciles, se fixer un objectif atteignable et planifier le changement (quoi, où, quand, comment), et rendre cet engagement public, explicite et irréversible (SENSI-GASPI).

**« Donner à voir la faciliter de mise en place de la nouvelle pratique, soutenir l'apprentissage et engager dans l'action. »**



## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

Par ailleurs, plutôt que chercher un idéal de bonnes pratiques, certains projets de recherche préconisent de valoriser la progression (**TRANSPHERES**), de prendre en compte le cheminement des individus et d'accompagner la démarche de transition pas à pas, plutôt que d'attendre un basculement brusque, fixant une marche trop haute à atteindre dans l'imaginaire des individus (**APPEAL**). Dans ce contexte, les individus pourraient être amenés à choisir un comportement à faire évoluer dans un domaine en particulier puis petit à petit disséminer leurs comportements pro-environnementaux dans d'autres domaines. Des projets abordent cette question de la diffusion des changements de pratique, à la fois dans l'espace, entre les sphères de vie privée et professionnelle (**TRANSPHERES**), et entre les types de pratiques écologiques, dans le cadre du « *spillover effect* » (effet de débordement). Le projet **SENSI GASPI** note que les familles ont le désir de penser et d'agir de façon cohérente et montre que celles qui gaspillent le moins font le plus d'éco-gestes dans d'autres domaines. Des liens peuvent facilement se faire entre le zéro gaspillage, le zéro déchets et l'autonomie alimentaire par exemple. Le projet **PRAIRIE** montre qu'il peut y avoir une corrélation positive entre l'adoption de comportements dans un domaine (par exemple la réduction des déchets) et l'adoption de comportements dans un autre domaine non visé par l'accompagnement (comme la réduction des dépenses énergétiques) et que des passerelles sont donc possibles entre les différents domaines que sont l'énergie, les déchets ou encore la mobilité. Les dispositifs tels que les défis Familles à Energie Positive, Familles à Alimentation Positive, Zéro Déchets ou encore les challenges de mobilité restent très cloisonnés or les recherches laissent penser que des ponts pourraient s'opérer.

Tout l'enjeu est in fine d'accompagner l'engagement sur un temps long pour pérenniser les changements. Le maintien dans la durée peut passer par des feedback personnalisés et réguliers, à destination de l'utilisateur, ou encore par des bilans réguliers de l'effet des changements de pratiques à l'échelle du territoire, comme par exemple sur l'évolution de la production de déchets (**TIAMO**). La nouvelle pratique peut également être confortée par la valorisation et la reconnaissance des pairs partagée par exemple dans le cadre d'une communauté d'utilisateurs, le maintien d'une dynamique collective. Cela sera développé dans l'axe deux.

Les projets de recherche proposent ainsi des clés pour rendre les acteurs du changement, en favorisant la prise de conscience et l'adoption d'une posture réflexive par l'information sur les enjeux, les bénéfices et les impacts, et en accompagnant le passage à l'action par de l'information sur les pratiques alternatives, la mise en avant des marges de manœuvre individuelles, la présentation d'actions concrètes réalisables, la concrétisation de l'intention d'agir, le développement des apprentissages et un suivi dans le temps.

Toutefois, on observe souvent une sur-responsabilisation de la capacité d'action individuelle, alors même que nos faits et gestes dépendent grandement du contexte organisationnel, technique, matériel, réglementaire, économique et social qui conditionnent les marges de manœuvre individuelles.

Le deuxième axe présenté ci-après s'attache à explorer les leviers pour accompagner les collectifs dans la transition écologique et permettre un changement d'échelle.



## AXE 2

### SOUTENIR, PÉRENNISER, ESSAIMER LES INITIATIVES

Le deuxième grand champ d'enseignements apporté par les projets de recherche se décentre des cibles individuelles. Il recouvre différents résultats qui mettent en lumière la place centrale des collectifs et leur rôle pour soutenir et déployer plus largement les dynamiques de transitions, que ce soit auprès des consommateurs, des citoyens, salariés, décideurs publics ou privés. Comment les mobiliser durablement, dans les diverses activités qui structurent leur quotidien ? Comment dépasser les écueils des dynamiques d'information et de sensibilisation qui sont souvent éphémères, et peinent à s'inscrire sur le long terme ? Pourquoi les dynamiques de groupes sont-elles au cœur de la mobilisation et comment peuvent-elles favoriser des transformations collectives ?

Deux éléments méritent d'être rappelés pour resituer le rôle des collectifs : **d'une part, les actions individuelles trouvent rapidement leurs limites du point de vue de l'ensemble des transformations nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques. Il convient donc d'engager des transformations qui renvoient aux collectifs, entendus aussi bien comme des collectifs citoyens, porteurs de nouvelles pratiques en matière d'adaptation de leurs modes de vie, que comme des collectifs d'acteurs au sein des entreprises, ou d'organisations publiques. D'autre part, le rôle des collectifs est particulièrement important pour impulser et soutenir les formes de transitions dans une logique de diffusion mais aussi de mise en réseaux des initiatives de transitions écologiques. L'idée n'est pas de procéder par réplique exacte d'initiatives et de méthodes uniques dans l'ensemble de la société. En effet, les acteurs sociaux à mobiliser (consommateurs, citoyens, salariés, décideurs, acteurs associatifs, etc.) ne sont pas homogènes. Différentes configurations existent sur les territoires, mettant en lien ici des entreprises et des associations, là des collectifs citoyens et des actions publiques portées par les collectivités locales... Il s'agit donc de penser des dynamiques d'essaimage, de dissémination, dont il importe de considérer que les formes vont varier en fonction des groupes sociaux qui s'en emparent, et des contextes territoriaux.**

Dans ce deuxième axe d'enseignements, nous revenons sur les conditions et les mécanismes qui font des collectifs un enjeu majeur dans la mise en œuvre de la transition écologique, tant pour accompagner les individus que les entreprises et les collectivités. Sur ce front de l'accompagnement et du soutien au déploiement

et à l'essaimage des initiatives écologiques, trois éléments ressortent particulièrement des projets de recherche. Le premier concerne la place et le rôle que peuvent jouer les individus pionniers et les plus convaincus. Le deuxième enseignement revient sur la force des dynamiques de groupe et détaille les différents mécanismes qui font du collectif un levier d'action important. La troisième recommandation à l'égard de ces collectifs et organisations souligne leur besoin de soutiens divers, condition indispensable pour faire jouer pleinement ce levier.

#### 1. S'appuyer sur les individus les plus convaincus pour essayer les dynamiques

Ce sont très souvent les publics déjà sensibilisés qui participent aux dispositifs de changement et aux expérimentations. Ces pionniers ont besoin d'être accompagnés, soutenus et reconnus dans leurs pratiques. La question se pose souvent de savoir comment aller chercher les publics moins sensibilisés, les non aguerris ? Comment diversifier les publics ?

#### *Faire des pionniers des « ambassadeurs », qui essaieront leurs pratiques progressivement, de proche en proche*

En accompagnant les convaincus qui n'ont pas encore passé le pas, c'est le processus de diffusion qui s'engage. Ces « ambassadeurs » ou « pionniers » essaieront ensuite leurs pratiques autour d'eux et, petit à petit, ces pratiques se généraliseront dans la société. Que ce soit dans les entreprises, pour promouvoir les éco-gestes sur le lieu de travail (**TRANSPHERES**), ou parmi des voisins pour promouvoir de nouvelles pratiques alimentaires (**DIET4TRANS**), s'appuyer sur les pionniers, c'est faire d'eux, en quelque sorte, des relais de diffusion de leurs pratiques vertueuses, et montrer des exemples concrets de démarches de transition. Le projet **DIET4TRANS** préconise en ce sens de s'appuyer sur les dynamiques favorables, ceux qui ont déjà adopté des éco-gestes, les jeunes désireux de s'engager pour l'environnement, etc. Les témoignages qu'ils apportent peuvent ainsi jouer un rôle moteur, car ils offrent la possibilité de s'identifier à leur démarche, là où les injonctions des politiques publiques peuvent achopper lorsqu'il s'agit d'entrer en résonance avec la réalité des individus.

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

Vecteur d'inspiration, de « vocation », ces ambassadeurs peuvent faire office de modèles, à partir desquels émergeront des comportements mimétiques auprès de certains de leurs pairs. Communiquer autour des « ambassadeurs » vise donc à mobiliser. Le projet **TRANSPHERES** montre qu'une telle communication permet de mettre en avant les bénéfices multiples des pratiques environnementales pour les individus (diversifier l'activité, susciter la convivialité, enrichir les liens professionnels, se sentir en accord avec ses valeurs...) comme pour les organisations (transversalité, fidélisation, bien-être au travail, valoriser l'initiative...).

### ***Soutenir et accompagner ces pionniers dans la diffusion de pratiques écologiques***

Mais il ne s'agit pas uniquement de s'appuyer sur ces pionniers : **l'accompagnement des pionniers est nécessaire pour passer des intentions et convictions à l'action**. Par conséquent, ce rôle « d'ambassadeur » doit être pris au sérieux et être soutenu, notamment en mettant à la disposition des individus qui souhaitent entrer dans une telle démarche des **ressources et des outils nécessaires**. Le projet **TRANSPHERES** recommande par exemple de reconnaître et donner à voir les actions formelles ou informelles d'individus ou de petits collectifs à l'intérieur de l'entreprise, qui vont mettre en place des actions pour recycler, pour économiser de l'énergie. Cela passe par une politique de l'entreprise qui reconnaît et valorise ces initiatives, par exemple par le biais de l'inscription de ces actions dans leur fiche de poste. Cette valorisation, aussi bien matérielle que symbolique, permet de mettre en lumière et de diffuser l'action des plus engagés. Elle vise, symboliquement, à dépasser la crainte de la stigmatisation que les individus peuvent percevoir lorsqu'ils se sentent relativement seuls et peu nombreux à porter des pratiques écologiques.

Il est également recommandé d'élaborer des **parcours de formation, d'accompagnement spécifique** pour celles et ceux qui, au-delà de participer individuellement, souhaitent animer une équipe, transmettre, former, sensibiliser. Dans le cadre des défis Familles à Energie Positive ou des défis Zéro Déchet par exemple, le projet **PRAIRIE** montre qu'au-delà d'une participation individuelle, les pionniers souhaitent animer une équipe, transmettre, former, sensibiliser... Pour soutenir et pérenniser les dynamiques de transition écologique, il est donc possible de repérer ces volontaires, de s'appuyer sur ces profils, mais il est également nécessaire de prendre en compte les besoins de ces pionniers, de les former, de les accompagner durablement, en mettant à leur disposition des ressources et des outils pour agir et communiquer.

De telles logiques d'accompagnement des pionniers peuvent ainsi passer par leur intégration dans des **réseaux d'acteurs** aux prises avec les mêmes enjeux, avec les mêmes besoins ; ainsi que par la **co-construction** avec ceux-ci de supports, de kits de communication, ou d'initiatives à même de conforter leurs actions et de les diffuser.

### ***Un besoin d'aller au-delà pour soutenir la mobilisation des « ambassadeurs » de la dynamique de transition***

Néanmoins, il reste à ce stade un certain nombre de zones d'ombre sur les modalités de mises en œuvre concrètes, qui montrent que ces enseignements n'épuisent pas les perspectives en matière de mobilisation. Les échanges lors des ateliers de co-construction entre acteurs et chercheurs mettent en exergue le besoin de réfléchir aux moyens et modalités pour identifier ces profils d'ambassadeurs ; les soutenir durablement afin de favoriser des actions et réflexions coordonnées auprès de ces profils dans différents contextes géographiques et sociaux ainsi que dans différents secteurs d'activités. Ces retours montrent la **nécessité de se doter de méthodes tant pour identifier les besoins de ces « ambassadeurs » et collectifs que pour les accompagner dans leur difficultés concrètes** : quels espaces privilégier (environnement habituel ou espace particulier, valorisation d'activité, de la convivialité ou d'une approche ludique par exemple) ? Ce dialogue montre aussi l'importance de réfléchir aux besoins de formation en prenant acte des niveaux de sensibilisation et des formes d'expertises variés : les acteurs des territoires insistent ainsi sur la nécessité d'éviter d'être surplombant alors même que les cibles ont parfois des points de vues très détaillés, des expériences riches et des compétences diverses. Ils insistent également sur le besoin d'apporter des ressources qui concernent autant les contenus que les formes de communication et les postures à adopter pour aborder les questions de transition écologique. Enfin, en ce qui concerne le soutien des profils convaincus dans leurs organisations, les échanges lors des séminaires soulèvent les risques que ceux-ci rencontrent des difficultés et blocages dans leur environnement organisationnel (auprès d'un élu, de collègues ou de services...) : il apparaît ainsi nécessaire d'investir le champ des organisations du travail, des entreprises comme des collectivités au encore du secteur associatif, afin de mieux comprendre les barrières que rencontrent les individus moteurs de nouvelles pratiques et de pouvoir agir sur cet environnement lui-même.

## 2. S'appuyer et soutenir les dynamiques de groupe

Au travers des différents projets de recherche, les dynamiques de groupe apparaissent centrales. C'est en créant des petits groupes, des collectifs, que les pratiques se diffuseront plus massivement. Il ressort ainsi des différents projets que **la création de petits groupes favorise l'apprentissage et l'essaimage de pratiques écologiques, celles-ci progressant par un effet boule de neige**. Les paragraphes qui suivent retracent les mécanismes majeurs qui se jouent au niveau des collectifs.

### *Le rôle du sentiment d'appartenance*

D'abord, les recherches insistent sur le rôle majeur du groupe pour renforcer le sentiment d'appartenance. Il permet aux individus de se sentir moins isolés face aux défis des transformations de pratiques, portés par une dynamique collective. Par exemple les projets de recherche **TRANSPHERES** et **PRAIRIE** ont montré l'importance de « clubs de transféreurs », de « communautés » pour engager, consolider et pérenniser les pratiques. S'appuyer sur ces « ambassadeurs », « ces transféreurs » et en faire des communautés permet d'embarquer un collectif dans une dynamique de changement et de maintenir l'engagement dans le temps. **Le groupe permet de favoriser l'identification des participants entre eux, de les souder, de mettre en lien leurs expériences, partager leurs savoir-faire**. Il vient ainsi « cimenter » les pratiques. Dans la même perspective, le collectif apparaît comme un moyen de maintenir les participants dans les dynamiques engagées dans le cadre de défis, expérimentations, sensibilisations ou formations plus ponctuelles. Ainsi, à la fin d'une intervention temporaire, la dynamique de groupe permet de faire perdurer et renforcer les changements de pratiques. Elle maintient, nourrit et réactive les engagements, soutenus par les échanges et le soutien offert par le groupe.

### *L'influence des pairs*

Ensuite, les recherches mettent en lumière l'influence majeure des pairs dans la circulation des messages sur la diffusion et l'adoption de pratiques sociales. De ce fait, **une des recommandations est de soutenir des dispositifs qui favorisent les échanges horizontaux, entre pairs**. Ce type d'enseignement est transversal et vaut pour des publics très variés : que cela concerne la formation des élus, les échanges dans le contexte professionnel, ou encore dans le contexte de l'habitat, les recherches concluent à un effet plus important des échanges entre pairs qu'un message qui serait diffusé « d'en haut ». Le projet **TIAMO** par exemple, montre, à l'échelle des

collectivités, l'influence déterminante des pairs pour forger et faire évoluer la position des élus. Le projet **PRAIRIE**, lui, recommande pour pérenniser les dynamiques d'entraînement collectives d'identifier des animateurs et « ambassadeurs », de soutenir la structuration d'équipes et de renforcer les échanges horizontaux. Il en va de même pour le projet **TRANSPHERES** qui montre que le transfert de pratiques sur le lieu de travail sera plus fort s'il provient d'un collègue plutôt que de la direction RSE. Que cela concerne les entreprises ou le tissu associatif, une telle dynamique d'échanges horizontaux peut prendre différentes formes : elle peut s'organiser aussi bien auprès de profils similaires (par exemple d'élus, de professionnels exerçant une activité similaire) ; entre équipes et collectifs similaires (par exemple diverses assemblées de copropriétaires réunies, structures associatives ou encore entre collectifs complémentaires (par exemple en réunissant des structures de nature différentes travaillant dans des domaines et objectifs proches).

### *Favoriser le partage d'expérience et pérenniser ces espaces collectifs*

Les projets recommandent d'encourager le partage d'expérience entre pairs, que ce soit à l'échelle locale, régionale voire nationale selon les cas, mais également de pérenniser ces espaces et modalités d'échanges. Des réunions de copropriété aux réseaux nationaux, de telles instances de partage permettent à la fois un **essaimage des compétences et des savoirs liés à une transformation des pratiques** ; mais aussi un renforcement et une poursuite dans le temps de ce partage de connaissances. Il peut s'agir de constituer et accompagner des formes de **parrainages, de tutorat entre les membres d'une organisation ou encore entre les nouveaux et les anciens participants** à différentes expérimentations. A l'échelle des ménages, le projet **PRAIRIE** recommande ainsi de mettre en place des tutorats entre anciens et nouveaux participants aux défis Famille à Energie Positive ou Zéro Déchet afin de soutenir et consolider le processus de changement de pratiques. Concrètement, le partage de « bonnes pratiques », de réussites, mais également les retours d'expérience concernant les échecs permettent aux participants de ces collectifs d'échanger sur leurs difficultés, sur les démarches de progression et d'enclencher des apprentissages croisés. **Il importe de mettre en valeur la dynamique dans laquelle évolue les membres du collectif, les trajectoires, plutôt que les aboutissements**.

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

S'appuyer sur ces dynamiques de groupe, les soutenir et les alimenter vise donc un double but. D'abord, ces collectifs sont vus comme des moyens de mobiliser des individus dans la durée ; le sentiment d'appartenance, d'identification, ainsi que l'entraide et le soutien entre pairs étant des voies pour pérenniser les pratiques et les engagements de chacun et accompagner les dynamiques de changement, afin de les maintenir dans le temps. Ensuite, les collectifs (de participants aux expérimentations, de voisinage, de collègues dans les organisations privées comme publiques...) sont envisagés comme des rouages intermédiaires dans la dynamique de diffusion des messages et des pratiques en faveur de la transition écologique : la dynamique de groupe est envisagée comme un vecteur pour essaimer et multiplier les initiatives, de pairs en pairs, de réseaux en réseaux.

### 3. Soutenir matériellement et socialement les collectifs et structures intermédiaires

Deux éléments doivent être combinés pour essaimer et multiplier les pratiques écologiques : l'identification d'initiatives pionnières et un soutien concret à leur diffusion et à leur pérennisation. Concrètement, il convient de prendre connaissance de ces initiatives collectives, de les cartographier afin de déployer ensuite une action ajustée à leurs besoins. Ces collectifs sont aussi bien des relais, des prescripteurs que des moteurs : ils sont en mesure de s'approprier et d'adapter des initiatives et messages, de les reformuler mais également d'innover localement. Le troisième enseignement majeur concerne la nécessité de soutenir ces collectifs qui sont autant de relais pour essaimer et mobiliser dans le temps. En effet, pour accompagner les dynamiques de groupes, et inscrire les individus motivés dans des collectifs, les projets de recherches sont nombreux à préconiser de leur donner les moyens de se révéler, d'exister et de se maintenir dans le temps.

#### *Mobiliser et soutenir les organisations et collectifs historiques qui structurent déjà le territoire*

D'abord, les recherches soulignent la nécessité d'articuler ces enseignements sur les dynamiques collectives avec les réseaux, structures et initiatives qui existent d'ores et déjà, et non de créer de toutes pièces ces collectifs et ces réseaux. Par exemple, pour développer les circuits et les pratiques de réparation, réemploi et recyclage, le projet **RECYCLUSE** préconise de s'appuyer sur les réseaux et structures de la réutilisation ou de la réparation ayant « réussi » pour diffuser les

bonnes pratiques et favoriser des apprentissages horizontaux. Il importe donc, pour déployer les enjeux de transition écologique, de resituer les dynamiques de transition écologique dans un environnement social préexistant : ceci passe notamment par un travail important de cartographie, de mise en lien des réseaux existants – y compris ceux dont la vocation première n'est pas énergétique ou écologique. Autrement dit, il convient de s'appuyer sur un tissu opérationnel existant, plutôt que de vouloir faire naître une dynamique en partant d'une lecture hors-sol de la transition. Les échanges en séminaire mettent en valeur une autre vertu majeure de cette démarche : cette attention à l'existence d'initiatives locales renvoie à une lecture démocratique de la transition, mais aussi à un enjeu de pérennisation des dynamiques : s'inscrire dans le terreau d'une dynamique pré-existante permet d'éviter qu'une initiative ne repose sur la volonté que d'une personne ou d'un groupe de personnes, en cherchant à l'inscrire plus durablement dans l'écosystème local.



Les initiatives et structures collectives dépendent fortement de choix plus larges, organisationnels et institutionnels, à l'échelle d'un immeuble, d'une entreprise, d'une collectivité et plus globalement de la société... Le projet **COMPOST** par exemple montre cette articulation très forte qui existe entre une initiative et son environnement socio-technique : il conclut que pour faire fonctionner un site de compostage dans le temps, trois leviers sont nécessaires : le soutien institutionnel pour l'installation de l'infrastructure ; la formation et la qualité des référents ; la dynamique collective et le cadre socio-spatial qui garantit la pérennité, c'est-à-dire les individus et collectifs qui vont porter le projet de compostage, et maintenir dans le temps la possibilité de cette solution écologique.

On voit dans ce cas que ces trois leviers requièrent un soutien des collectivités et structures environnantes, y compris des organisations gestionnaires du bâtiment et des espaces verts (propriétaire, bailleur social, syndicat de copropriété). Dans le cas des filières de compostage, qui sont des filières nouvelles, le projet recommande de soutenir tant les initiatives des habitants et associations locales, que l'émergence et la constitution de filières professionnelles expérimentales associant économie sociale et solidaire et écologie. Le soutien à ces collectifs passe alors par un travail de **structuration d'un environnement facilitant, qui engage non seulement les collectivités, mais aussi le tissu associatif et les entreprises locales.**

### **Soutien matériel, économique, financier...**

Dès lors, les formes de soutien à ces collectifs peuvent être diverses : cela passe d'abord par un **soutien matériel, économique et financier**, direct ou indirect : on observe que la mise à disposition de lieux, via des appels à projets, ou la mise en place de facilités locatives, via des baux emphytéotiques par exemple, la création de « livings labs », de maisons de l'alimentation durable, le soutien aux fablabs, sont autant de moyens de soutenir les organisations et collectifs. La mise à disposition de locaux partagés par diverses structures, et leur accompagnement, peut permettre de faire émerger des réseaux, des collaborations et de nouvelles modalités d'organisation à des échelles territoriales diverses. Une collectivité peut ainsi se faire facilitatrice, en mettant à disposition des espaces qui permettent le partage entre pairs et favorisent la rencontre entre structures, par exemple entre des structures associatives et des entreprises qui agissent dans le domaine du recyclage ou de la gestion des déchets. Construire et soutenir de tels espaces, mêlant initiatives à vocation diverses, dont des vocations sociales et des vocations environnementales, contribue à écologiser les actions de ces collectifs. Faire de ces espaces des lieux attenants et liés avec les services publics (bibliothèque, collèges...) par exemple, afin qu'ils puissent être connus et accessibles pour différents publics, sont autant de recommandations issues des projets (**CORELAB**, **RECYCLUSE**...). Au-delà d'être des espaces de rencontres et de partages entre structures qui partagent des ambitions communes, de telles formes de soutien sont indispensables pour que ces initiatives collectives se pérennisent, et renforcent leur articulation avec les enjeux écologiques : le projet **CORELAB** (qui s'intéresse aux tiers-lieux de fabrication numérique) montre ainsi que la survie comme l'activité de ces structures sont fortement dépendantes des enjeux fonciers. Ainsi, un soutien matériel permettrait de dégager du temps et des ressources à allouer à des démarches écologiques. L'aide peut également passer par le soutien

financier d'achat de matériel mutualisé pour ces collectifs que ce soit dans le domaine des réseaux de réparation et de réemploi (**RECYCLUSE**) ou du compostage (**COMPOST**).

Les formes de soutien visent aussi à **créer un environnement favorable à l'existence de ces dynamiques de groupe** : le transfert de pratiques environnementales ne peut pas être le fait d'un individu isolé mais repose sur un groupe support. Que ce soit dans une organisation de travail, privée ou publique, ou dans un immeuble d'habitation (**COMPOST**), il importe donc de fournir les ressources pour la vie de ce groupe qui porte des dynamiques écologiques. Dans les entreprises comme dans les organisations publiques, les recherches recommandent **d'octroyer du temps, des budgets de fonctionnement et des moyens d'action** aux individus (ambassadeurs et transféreurs identifiés dans le point 1 /) et aux collectifs moteurs en matière de transition. Par exemple, le projet **TRANSPHERES** note que de nombreuses initiatives ne requièrent pas d'importants budgets pour être mises sur pieds : les actions sur la mobilité domicile-travail peuvent être soutenues par la mise en place de plateformes digitales dans les organisations. Le temps octroyé par les organisations, ensuite, leur permettra de mener des initiatives qui ne sont pas directement en lien avec le cœur de leurs fonctions professionnelles. Identifier et dédier un tel temps pour les pratiques environnementales à deux vertus complémentaires : ce temps alloué fait reposer ces initiatives non plus seulement sur le bon-vouloir des individus motivés, mais sur un temps soutenu par l'organisation. Symboliquement, un tel soutien permet aussi de légitimer les réflexions et actions menées au regard de l'organisation, et de les ancrer dans le temps, en les institutionnalisant.

### **Les formes de soutien immatériel : du soutien symbolique à la montée en compétences**

Ensuite, les collectifs et initiatives ont besoin d'un soutien symbolique qui facilite leur légitimation. Celui-ci consiste tout autant à reconnaître ainsi qu'à faire la promotion et à valoriser le travail opéré par les collectifs. Dans le cas des collectivités locales, par exemple, un tel soutien peut passer par des temps et des espaces dédiés à valoriser l'action des structures, via les médias locaux, la communication municipale et aux différents échelons territoriaux (journaux, affichage public, sites internet locaux...), mais aussi par une valorisation symbolique lors d'événements de communication (inauguration par exemple).

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

Enfin, les projets de recherche montrent que les formes de soutien peuvent être extrêmement différentes, selon les initiatives, et ne sont pas seulement financières. Il est aussi indispensable de **soutenir juridiquement et administrativement** ces initiatives et ces structures qui sont souvent précaires et manquent de certaines compétences techniques, nécessaires à leur pérennisation (**CORELAB, RECYCLUSE**). Un soutien à la pérennisation de ces fonctions par exemple peut largement aider les structures associatives : il peut s'agir de faciliter l'accès et la lisibilité des règles des appels à projet auxquels de telles structures répondent. Il est également possible de **soutenir l'accès aux compétences nécessaires** : ceci peut passer par l'octroi de budgets dédiés à la formation, afin d'accompagner ces collectifs dans la pérennisation de leurs initiatives et des personnes qui s'y investissent à tour de rôle. On peut également penser à la mise à disposition, dans les territoires, de personnes ressources, dont l'activité permet de mutualiser les besoins des structures associatives (par exemple un appui juridique mutualisé). On note que les besoins des collectifs sont souvent multiples, et peuvent évoluer dans le temps : il importe donc de ne pas avoir qu'un seul mode de soutien, mais au contraire de pouvoir offrir un panachage de soutiens, en fonction des besoins des collectifs, de leurs niveaux de maturité et de leurs conditions d'existence.

A ce titre, il faut noter que de nombreux collectifs liés à la transition écologique reposent très fortement sur l'investissement de quelques individus. On pense par exemple aux engagements bénévoles, associatifs, ou à la fragilité économique du secteur de l'économie sociale et solidaire. Or, pour pérenniser les mobilisations, il convient de réfléchir aux moyens de solidification des initiatives. Si les différentes formes de soutiens abordés ici en sont des outils indispensables, une autre voie passe par l'inscription des enjeux écologiques au sein des structures, en les institutionnalisant (dans les règles des organisations, dans les outils, les standards et autres chartes...). En pratique, ancrer et sédimer les initiatives dans leur environnement institutionnel et organisationnel suppose de jouer sur différents leviers, qui dépendent des normes organisationnelles, des législations, de l'adaptation de dispositifs d'action publiques, afin de lever les difficultés et barrières que rencontrent les structures et initiatives collectives : dans les outils des entreprises comme des organisations publiques, il s'agit par exemple de lier les pratiques environnementales aux démarches de « qualité de vie au travail » pour les articuler aux problématiques et aux acteurs et services concernés par les problématiques des conditions de travail des salariés et de leur bien-être (**TRANSPHERES**). Dans les circuits et outils de financement liés aux politiques publiques, il peut s'agir de flécher des subventions et autres

dispositifs d'aides à destination des collectifs et structures, de réfléchir à l'accessibilité de ces dispositifs au regard des compétences et des besoins de ces collectifs afin de soutenir la pérennité de leur action. Dans le déploiement des initiatives de ces collectifs, il peut aussi s'agir de travailler à l'adaptation des modalités d'action des autres acteurs avec lesquels ils ont à interagir (régulation des entreprises en faveur de l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux, de partenariat avec les acteurs locaux).

**« Soutenir des dispositifs qui favorisent les échanges entre pairs. La dynamique de groupe est un vecteur pour essaimer et multiplier les initiatives. »**

Au-delà de ces enseignements, les échanges chercheurs-acteurs autour des recherches de l'APR TEES témoignent du fait que ces formes de soutien précitées (économique, institutionnel, symbolique,...) n'épuisent pas la problématique des formes possibles de soutiens, ni encore la question de l'articulation d'une politique publique qui se fonde sur l'hypothèse de la mobilisation de ces réseaux d'initiatives disséminés sur le territoire comme levier de transition écologique : d'abord, il convient de rappeler que **soutenir ces collectifs et réseaux suppose également de travailler l'environnement institutionnel et réglementaire** afin que ceux-ci puissent déployer plus facilement leur action sans épuiser leurs ressources. Ensuite, le soutien aux dynamiques collectives suppose un important **travail de recensement, de cartographie et de qualification de ces collectifs sur le territoire, en considérant leurs spécificités, leurs besoins et leurs liens**. Il est également indispensable de penser les formes d'animation, de construction et de co-construction au sein des collectifs. En effet, la mise en réseau et la construction de dynamiques de groupes ne peuvent en aucun cas se réduire à réunir des individus ou des organisations. Des dynamiques collectives comme celles autour des clubs bilan carbone ou des clubs de copropriétaires par exemple, ne peuvent en effet tenir et s'institutionnaliser sans un **apport substantiel de contenus et de formes d'animation à même d'alimenter et d'institutionnaliser ces collectifs**. Enfin, de nombreuses structures et initiatives existantes (comme naissantes et à venir) s'inscrivent dans des formes d'action bénévoles, du champ de l'économie sociale et solidaire. Il importe donc de s'interroger sur la forme et l'organisation d'une politique publique, du soutien à apporter à de telles structures, afin de les pérenniser.

## AXE 3

### GOUVERNER EN TRANSVERSALITÉ, COOPÉRER ET CONCERTER

Ce troisième axe se situe à une autre échelle en s'intéressant aux enjeux de gouvernance mis en exergue par les projets de recherches issus de l'APR TEES. Ces derniers pointent ainsi le besoin de concerter largement le plus en amont de l'élaboration des projets, de mettre en lien les acteurs pour co-construire des écosystèmes d'acteurs locaux et favoriser des approches transversales. Elles mettent en avant le rôle clé que doivent jouer les collectivités dans l'animation et le soutien à apporter à ces initiatives et dynamiques sur leur territoire en faveur de la transition écologique.

#### 1. Impliquer les citoyens ou usagers le plus en amont possible du projet, dans une logique de co-construction

L'élaboration et la mise en œuvre de projets visant la transition écologique doivent être pensées en concertation, en particulier avec les citoyens-usagers. S'il apparaît quelquefois plus simple a priori de dimensionner et d'optimiser le projet sur des aspects purement techniques, les projets de l'APR TEES notent de nombreux bénéfices à retirer de l'implication le plus en amont possible du processus des parties prenantes et au premier rang de ceux-ci des citoyens et/ou usagers.

#### *Informer pour limiter les représentations négatives et éviter des craintes non fondées*

Un premier enjeu de cette implication est d'éviter des perceptions et des craintes non fondées vis-à-vis du projet, qui peuvent amener à son rejet par le citoyen-usager. Le projet **RESCOMPTE**, qui s'intéresse au rejet des compteurs Linky par la population au moment de son déploiement, montre que ces craintes naissent d'un défaut d'écoute et d'implication des usagers dans la conception du projet. Ce projet de recherche montre que les valeurs ou craintes de la population n'ont pas été suffisamment prises en compte, et les bénéfices du compteur probablement pas assez documentés et partagés. Les chercheurs mettent ainsi en garde : « *S'aventurer dans une innovation technologique sans implémenter la participation des publics en amont du développement – directement, via l'expérimentation centrée usager, et indirectement via l'identification et la convocation de porte-parole pertinents – rendrait*

*sans doute le processus plus rapide, mais au prix de sa légitimation voire d'une perte de crédit de confiance pour ses promoteurs. »*

Le projet **CIT'ENR**, qui interroge les modes de coopération des projets d'énergie renouvelable, note que le partage d'informations, d'expériences sur les projets menés reste souvent insuffisant et les acteurs sont parfois isolés et les populations mal informées. Ce **déficit d'information laisse alors libre cours à la circulation d'idées erronées** sur les enjeux mêmes et les impacts des projets et peut amener à des oppositions farouches au projet. Idées erronées qu'il sera difficile de battre en brèche par une information/communication tardive. Le projet **RESCOMPTE** montre que faire accepter « après coup » le dispositif aux habitants suscite des blocages. Mettre à disposition l'information en amont n'est cependant pas suffisant (**DULCE**), il ne s'agit pas simplement d'informer mais bien d'impliquer en privilégiant les interactions (rencontres, ateliers) dès la phase d'élaboration du projet (**SENSI GASPI**).

#### *Prendre en compte les besoins et les attentes des usagers et le contexte local pour mieux adapter les projets*

Impliquer les citoyens le plus en amont permet de fluidifier et de faciliter les échanges d'informations entre les différents acteurs du projet. La perception faussée du projet n'est pas l'apanage du citoyen-usager : les porteurs de projet peuvent eux-mêmes, à défaut de dialoguer suffisamment en amont de l'élaboration du projet avec les citoyens-usagers, avoir une représentation erronée de leurs besoins.

Un décalage peut ainsi exister entre les besoins des usagers et la représentation que s'en font les porteurs de projets conduisant à des solutions sous optimales. Le défaut d'écoute des usagers en amont peut *in fine* amener à des projets techniquement irréprochables mais non adaptés aux besoins et à la pratique des futurs usagers. Le projet **CONDUIRE** par exemple a dévoilé des décalages importants en matière de représentation (et de traitement) des mobilités entre les citoyens, les acteurs médiatiques et politiques, ainsi qu'un décalage entre les solutions de mobilité apportées par les acteurs publics et la manière dont les ménages se figurent leurs problèmes. Le partage d'expériences dans le cadre des ateliers de co-construction montre en effet que les décideurs et les usagers n'ont pas la même « focale » pour examiner les sujets.

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

A titre d'exemple, si la voiture constitue une partie du problème pour l'acteur public, elle représente souvent une partie de la solution pour l'utilisateur. **L'implication amont des citoyens devrait permettre de limiter les décalages** qui s'opèrent parfois entre les services existants ou les actions envisagées et les besoins des habitants et de mieux dimensionner les projets.

Le projet **TI AMO** montre également que la tarification incitative, sujet complexe et très controversé, mériterait d'être partagé entre élus, techniciens, experts et citoyens. Les chercheurs préconisent la mise en œuvre d'une concertation avec les usagers lors des études sur la tarification incitative, le plus en amont possible, pour leur permettre d'exprimer leurs attentes et questionnements et les prendre en compte concrètement dans l'élaboration des grilles tarifaires et le choix des mesures complémentaires à mettre en œuvre.

Les recherches insistent par ailleurs sur **l'importance de comprendre et de s'adapter au contexte territorial, social et économique** pour assurer le déploiement de la transition énergétique écologique. Le projet **CONDUIRE** souligne que le problème de la mobilité est rarement contextualisé dans la singularité des pratiques des territoires. Le projet **TI AMO** préconise également de prendre en compte le contexte territorial spécifique (acteurs en présence, environnement politique, économique...). Dans cette logique, le projet **CORELAB** favorise les démarches dites « bottom up », qui prennent en compte l'expérience des acteurs locaux.

Il est ainsi important d'être à l'écoute des analyses produites par les acteurs eux-mêmes et de **s'appuyer sur les récits pour mieux ancrer les projets dans la réalité des territoires**<sup>5</sup>. La mise en récit du territoire avec les habitants, dans une narration commune où les gens se retrouvent, s'identifient où on part des valeurs ou de l'histoire locale pour ensuite se projeter dans une vision partagée constitue une dimension importante de l'implication des citoyens.

L'implication des habitants/usagers en amont, gage de meilleure compréhension de leurs attentes, doit permettre de créer une dynamique et d'entraîner un engagement fort et durable des habitants dans le projet. Il s'agit de susciter **l'adhésion, plutôt que de viser l'acceptation « après coup »**.

### **L'enjeu de la coopération : bien définir les règles du jeu et les rôles de chacun**

L'ensemble de ces recherches montre ainsi que la participation citoyenne et plus largement des parties prenantes dans la préfiguration et la **gouvernance des projets doit s'inscrire dans une logique de coopération et de co-construction**. A ce niveau, le projet **CIT'ENR** met en exergue les conditions de réussite d'une telle coopération : la co-construction et la gouvernance des projets doivent reposer sur la confiance mutuelle des acteurs et leur capacité à **faire émerger un intérêt collectif à partir d'intérêts individuels et organisationnels divergents**. Les retours d'expériences partagés lors des ateliers de co-construction vont dans ce sens en insistant sur cet enjeu de la coopération. Le temps de réflexion et de partage sur les blocages, les controverses ne doivent pas être perçus comme des temps improductifs mais comme un investissement qui fera gagner du temps par la suite. En mettant les différentes parties prenantes autour de la table, il s'agit de vérifier qu'existe une même compréhension du problème que l'on cherche à régler avant de trouver des solutions collectives. Pour cela, les projets recommandent de s'appuyer sur des acteurs compétents ou de développer les compétences de coopération. Les chercheurs du projet **CIT'ENR** préconisent l'appui d'un médiateur pour favoriser ces processus participatifs au sein d'espaces de concertation. Le projet **ESADICAS** invite à développer « la **formation à la culture de la coopération** » comme levier de transformation et de mise en place de projets de transition sur les territoires.

Il est essentiel pour créer une dynamique partagée autour de projets de transition écologique de mobiliser et de **concerter avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes du territoire**. On pourrait ainsi parler de coopération multi-échelles et multi-acteurs. A ce titre, le constat a été fait lors des ateliers que **les entreprises sont souvent trop peu impliquées** voire oubliées dans ce dialogue territorial. En outre, le projet **DECISIF** montre que dans le cadre de leurs plans climat, les collectivités peinent souvent à mobiliser les acteurs économiques de leur territoire. Il s'agit pourtant d'acteurs incontournables dont il faut mieux comprendre les besoins et les logiques d'action pour mieux les impliquer dans un projet commun territorial de transition. L'apport de réponses en lien direct avec leur activité et leur cœur de métier (par exemple informer sur l'évolution des normes, faire découvrir l'opportunité de nouveaux marchés ou des changements de pratiques mis en œuvre par

<sup>5</sup> Voir à ce sujet les travaux sur les **démonstrateurs de la conduite du changement** qui mettent notamment au cœur de la démarche l'implication habitante et la co-construction de récits. Quatre territoires dans les Hauts-de-France (Loos-en-Gohelle, Grande-Synthe, Roubaix et Fourmies) ont expérimenté des pratiques nouvelles de conduite du changement en créant les conditions de l'engagement des habitants et autres acteurs du territoire dans la transition, en favorisant leur coopération et en les impliquant dans l'évaluation de leur démarche. Travail qui se poursuit autour de la **Fabrique des Transitions**.

des pairs) semblent essentiels pour mobiliser ces acteurs et maintenir un intérêt dans la durée. Comme pour les particuliers, il apparaît donc nécessaire de cibler les messages et montrer les co-bénéfices que chacune des parties prenantes peut retirer de cette coopération.

Les échanges lors de l'atelier de co-construction ont également mis en exergue le temps long de la concertation, la complexité de l'implication citoyenne et des parties prenantes et l'enjeu qu'il y a à bien préciser les termes de cette implication. Les règles du jeu dans la gouvernance, en particulier le positionnement de chaque acteur et la répartition des rôles, doivent être clairement posées. En effet, il y a tout un gradient dans le dialogue territorial, de la consultation à la co-construction et le niveau d'implication doit être bien pensé. L'important est d'être clair sur ce qui est attendu en particulier des citoyens et sur la manière dont leur avis sera pris en compte. Ne pas suivre les recommandations issues d'une démarche d'implication citoyenne pourrait provoquer un effet contraire en créant plus de mécontentement que d'adhésion.

## 2. Mettre en lien les acteurs pour travailler en transversalité et favoriser les actions systémiques

Le deuxième enseignement fort sur lequel s'accordent les projets issus de l'APR TEES relève des modes de gouvernance en transversalité. Il s'agit de saisir l'opportunité de valeurs partagées autour de l'environnement par les acteurs impliqués dans les projets pour travailler davantage en transversalité, en créant des passerelles entre différents domaines (déchets, énergie, mobilités, etc.) pour *in fine* penser et co-concevoir des actions plus intégrées et moins thématiques (ESADICAS). Comme le souligne le projet DECISIF, il s'agit de communiquer sur les enjeux locaux de la transition et leur caractère systémique.

Ce partage de valeurs autour de l'environnement se rencontre chez les porteurs de projets comme chez les citoyens-usagers engagés dans tel ou tel projet. Les initiateurs de projet ont ainsi en commun un certain nombre de valeurs et préoccupations (l'environnement, la justice sociale) et un ancrage fort au territoire avec la volonté de créer de la valeur locale. Ces valeurs sont souvent à l'origine même et au cœur de leurs projets respectifs qui se développent dans des champs divers (énergie, déchets, social, etc.) de la transition écologique et sans véritable lien entre ces différentes initiatives. Le projet TRANSPHERES préconise donc de favoriser les échanges de bonnes pratiques et les retours d'expériences entre les acteurs sur ces différents domaines.

Il en est de même du partage de valeurs du côté des citoyens-usagers impliqués dans les différents projets qui ont en commun le souci de préserver l'environnement et qui sont en capacité de faire le lien entre les différents champs dans le cadre d'une démarche globale de réduction de leur impact environnemental comme nous l'avons vu avec les projets SENSI-GASPI et PRAIRIE précédemment. Il convient dès lors pour le projet CORELAB de saisir cette opportunité de valeurs communes, globales et transversales aux différents champs d'action, pour encourager les multi-engagements associatifs dans des « labs » ou tiers-lieux, des associations de défense de l'environnement ou d'insertion sociale, et ainsi créer des passerelles entre différents domaines de réduction des impacts sur l'environnement.

Il s'agit dès lors de s'appuyer sur l'écosystème d'acteurs locaux pour insuffler une véritable dynamique de projets transversaux et favoriser le changement d'échelle (RECYCLUSE, CORELAB, ESADICAS). Encore faut-il que cet écosystème d'acteurs locaux puisse exister : cela suppose de créer les conditions pour que les acteurs puissent s'identifier, échanger, croiser leurs problématiques et mutualiser leurs ressources pour co-construire des actions transversales. A ce titre, les collectivités ont un rôle important à jouer dans la structuration et l'animation de ces écosystèmes d'acteurs locaux, creusets de projets de transition écologique.

Le projet BIOLOREC, qui s'intéresse aux freins et leviers à l'introduction de produits bios et/ou locaux dans les menus servis en restauration collective scolaire montre ainsi que des actions peuvent et doivent être menées pour mettre en lien les différents acteurs : les producteurs locaux et les acheteurs, les acheteurs dans le cadre de groupements d'achats, ou encore les cuisiniers entre eux, mais aussi les élus, parents d'élèves, cuisiniers, agents des cuisines et du périscolaire dans le cadre des commissions menus des cuisines. Les institutions publiques (Parcs Naturels Régionaux, collectivités, intercommunalités) ont ainsi un rôle à jouer pour impulser ces rencontres et faciliter les collaborations. Le projet TI AMO, sur le sujet de la tarification incitative, suggère par exemple de s'appuyer sur des cadres d'échanges à l'échelle régionale et à l'initiative de la Région, au titre de son statut d'animatrice du plan régional de prévention et de gestion. Le projet ESADICAS recommande de créer des espaces de mise en lien des acteurs du territoire (publics, privés, associatifs) afin de mutualiser les ressources (techniques, financières, sociales) et favoriser le développement d'écosystèmes. Les living labs, en constituant des espaces d'échanges et d'innovation collective, permettent de prendre en compte l'ensemble des acteurs et ressources disponibles sur un territoire (RECYCLUSE).

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

Ces livings labs peuvent dès lors être un support pertinent pour accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre de la politique de gestion de déchets ou d'économie circulaire. Ils peuvent être déployés dans le cadre de réunions publiques (type Agenda 21, Territoires à Energie Positive pour la Croissante Verte) afin de sensibiliser les différentes parties prenantes du territoire sur les actions à mettre en œuvre.

### 3. Rôle des collectivités dans l'émergence d'écosystèmes d'acteurs locaux et de projets plus transversaux et systémiques

Les actions restent, dans leur grande majorité, très cloisonnées alors que des ponts peuvent s'opérer entre les différents domaines de l'action publique comme les projets de l'APR TEES l'ont montré, ouvrant des perspectives sur des cadres d'action transversaux en s'appuyant sur un écosystème d'acteurs locaux. Mais avoir une telle approche systémique suppose de sortir du cadre de compétences administratives, géographiques ou par filière.

#### *Animer des éco-systèmes d'acteurs et d'initiatives sur un territoire*

Les recherches soulignent à ce niveau le rôle prépondérant à jouer par les collectivités dans le développement de cet écosystème tout en regrettant leur trop timide positionnement actuel par rapport aux initiatives et projets qui se développent sur leurs territoires. Les collectivités doivent davantage s'inscrire dans une **posture d'animatrice et d'accompagnatrice des initiatives et des porteurs de projet**. Leur rôle peut être multiple par rapport au développement de cet écosystème d'acteurs locaux engagés dans des projets de transition énergétique et écologique.

En amont du soutien aux écosystèmes, les collectivités sont invitées à **mener des diagnostics territoriaux** afin de partir des ressources existantes et d'identifier les maillons de la chaîne pour constituer un système intégrant de multiples acteurs et créer les connexions entre les uns et les autres. Elles peuvent par exemple s'appuyer sur des cartographies d'acteurs, des ressources et compétences présentes ou défaillantes sur le territoire. La collectivité pourrait alors travailler tout spécialement sur ces chaînons manquants. Le projet **DECISIF** recommande également de promouvoir et valoriser les initiatives existantes sur le territoire.

Mobiliser les outils numériques et cartographiques libres<sup>6</sup> peut permettre de recueillir, regrouper et actualiser les informations disponibles sur les divers enjeux locaux de la transition afin d'identifier les dynamiques propres au territoire et les leviers d'action potentiels. Utiliser ces outils permettrait de valoriser les initiatives locales en faveur de la transition en leur donnant de la visibilité et en soutenant leurs porteurs. Cela permettrait également de contribuer à proposer des solutions concrètes par l'exemplarité. Le projet **ESADICAS** note que cette identification des besoins, ressources et des réseaux locaux pourrait alors permettre par exemple de rédiger des appels à projets de sorte à financer et à accompagner de manière adaptée et plus ciblée les projets de transition.

Le projet **CORELAB** suggère de développer des « prototypes » d'organisations multi-acteurs ancrés dans les territoires. Dans la même veine, il s'agit pour le projet **ESADICAS** de penser en « écosystème alternatif » (reposant sur des initiatives citoyennes ou de collectifs et non sur des acteurs institutionnels) pour porter la transition de manière systémique.

En soutien aux écosystèmes, les collectivités sont invitées à **favoriser la co-construction en visant la mise en synergie des acteurs** par exemple en promouvant des lieux d'échange. Les collectivités doivent assumer un rôle d'animateur territorial et d'accompagnement des porteurs de projets. Le projet **RECYCLUSE** constate qu'il existe en effet peu de "tête de pont" dans les réseaux, ni d'organisateur ou de grand intégrateur avec des politiques locales trop peu en appui en ce qui concerne l'aide aux associations et à l'économie sociale et solidaire. La collectivité doit être plus pro-active, en étant dans une **posture d'animatrice** plutôt que d'attendre d'être sollicitée pour appuyer les initiatives. Un objectif devrait être de développer, de pérenniser et d'institutionnaliser les connexions entre réseaux associatifs (**CORELAB**). C'est en se positionnant et en s'affirmant avec une vision systémique en animatrice des initiatives se développant sur son territoire, que la collectivité peut favoriser le changement d'échelle et l'émergence de projets co-construits transversalement.

**« Le défaut d'écoute des usagers en amont peut in fine amener à des projets techniquement irréprochables mais non adaptés aux besoins et à la pratique des futurs usagers. »**

<sup>6</sup> Voir à ce sujet des projets issus de l'[Appel à Communs Résilience des territoires](#) de l'ADEME qui proposent des outils de ce type.

### **Accompagner les structures qui en ont besoin**

Les collectivités doivent ensuite être plus présentes dans le soutien apporté aux porteurs de projets. Il est ici question d'un **soutien non simplement financier mais également d'un soutien humain et technique**. La majorité des recherches mettent en effet en exergue et alerte sur la fragilité de ces initiatives qui reposent quelquefois sur les épaules de quelques porteurs de projets et qui se caractérisent par une précarité économique et salariale. Précarité qui empêche, en pratique, la participation à des projets collectifs transversaux et le changement d'échelle (**CORELAB**). Il convient aux collectivités de **développer les partenariats avec les collectifs** au lieu de leur demander d'être complètement autonomes (**COMPOST**). Les acteurs attendent un soutien financier et aussi humain, par exemple par la mobilisation de main d'œuvre dédiée, agents territoriaux ou personnes chargées d'une délégation de service public ou collectifs. Sur la thématique de l'alimentation durable, le projet **ALIMDURABLE** met l'accent sur le rôle à jouer par les collectivités territoriales dans l'émergence et l'animation de maisons de l'alimentation durable physiques ou virtuelles (via des plateformes numériques).

Ainsi, il ne s'agit pas pour les métropoles, départements, régions, d'avoir la main sur les initiatives territoriales mais a minima de les connaître pour mieux les relayer, les partager et créer des synergies entre les acteurs et les réseaux et soutenir celles qui ont besoin de l'être.

### **Développer une approche systémique et transversale au sein même de la collectivité**

Si la collectivité a ainsi un rôle majeur à jouer dans l'émergence et le développement de projets transversaux sur son territoire, encore faut-il qu'elle développe une vision systémique et transversale de la transition écologique (**ESADICAS**). Or le cloisonnement des directions/services observé au sein des collectivités ne favorise pas cette logique d'action systémique et transversale. Les recherches notent ainsi **le besoin d'organiser la transversalité au sein même de la collectivité**. Le projet **DECISIF** note par exemple que le déploiement de la transition à l'échelle locale suppose un portage politique fort et nécessite de dépasser les politiques sectorielles et l'action en silo.

Cette « transversalisation » de la transition, doit se faire d'abord en interne au niveau des différents services de la collectivité, pour permettre ensuite l'enrôlement des autres acteurs du territoire.

Le projet **RECYCLUSE** préconise ainsi de déssegmenter les politiques publiques et de ne pas traiter par exemple la question de la réparation par le seul biais des déchets. Le projet **TI AMO** invite à développer des synergies entre les services des collectivités comme par exemple entre les services déchets, urbanisme et eau. Le projet **COMPOST** préconise une **restructuration des services** et un rapprochement par exemple entre les directions des espaces verts, de la voirie et des déchets. Il peut être ainsi nécessaire comme le suggère le projet **CONDUIRE** de **construire de nouvelles expertises au sein des collectivités** combinant problématiques économiques et sociales, d'aménagement, d'urbanisme et d'écologie.

### **« Concerter avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes du territoire et gouverner en transversalité pour renforcer la cohérence et le poids des actions. »**

La relation de proximité est un élément favorable à la co-construction de projets de transition écologique avec les acteurs du territoire (citoyens, société civile, acteurs économiques). Sur la base des enseignements et recommandations issus des projets, les échanges lors du séminaire du 4 février 2021 ont pointé une difficulté liée au fait que ce sont avant tout les intercommunalités qui ont les compétences et les capacités d'action et non l'échelon communal. Or, la relation de proximité en particulier du citoyen avec sa commune (et les élus de sa commune) existe plus rarement avec l'intercommunalité dont l'inscription territoriale est par ailleurs plus délicate à délimiter. Il est dès lors plus difficile d'engager des actions concertées en confiance avec les acteurs du territoire et en premier lieu les citoyens. Les projets de recherche issus de l'APR TEES ont permis de mettre en évidence certains pré requis pour l'élaboration de projets transversaux de transition écologique.

Ainsi, si **gouverner en transversalité semble nécessaire pour renforcer la cohérence et le poids des actions**, les acteurs ont souligné, dans le cadre des ateliers de co-construction autour des projets de recherche TEES, la complexité qu'il y a à coordonner un grand nombre d'acteurs, difficulté qui peut apparaître comme un frein à l'action. Il en va de même pour l'implication citoyenne, qui certes nécessaire, peut être un exercice difficile et ralentir l'action.

## 2 COMMENT LES RECHERCHES DE L'APR TEES PEUVENT-ELLES ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE ?

---



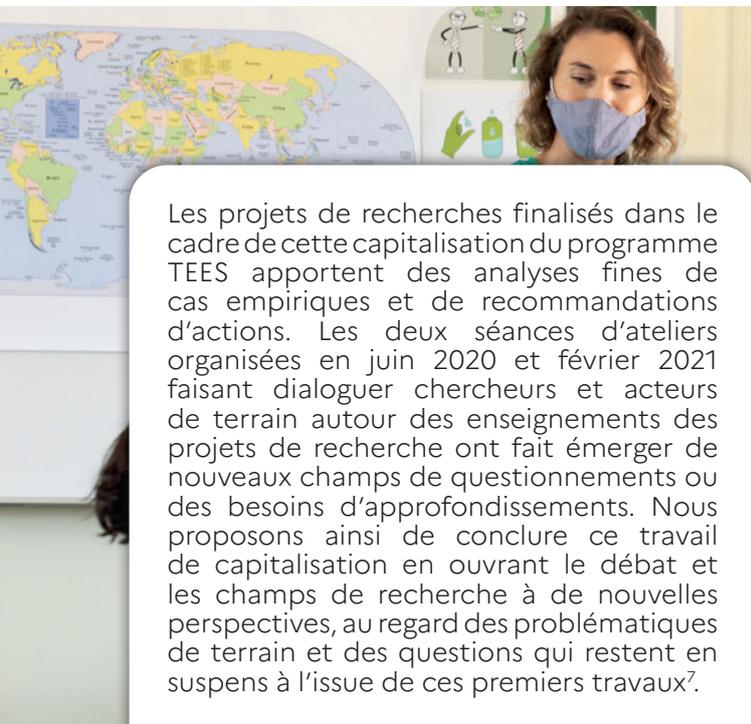
Par ailleurs, les réseaux d'acteurs seront très différents selon les problématiques, ce qui suppose de multiplier les réseaux.

Face à ces difficultés, la formation apparaît comme un levier à développer davantage pour réapprendre à faire société, à **concerter**, à **coopérer**, à **gouverner en transversalité** et donner les clés aux différents acteurs concernés. Lors de la table ronde du séminaire du 4 février 2021, certains ont soulevé le besoin de recruter des personnes formées aux SHS au sein des collectivités territoriales, des organismes publics et des entreprises pour mettre l'humain au cœur des démarches de transition. Il s'agit de former les élèves des écoles, mais aussi des professionnels, des élus et des techniciens des collectivités territoriales. Pour faciliter et renforcer le dialogue entre porteurs de politiques publiques et usagers, il s'agirait non seulement de faire monter en compétences les acteurs publics **pour mieux prendre en compte les usagers** mais également **les usagers eux-mêmes pour mieux appréhender et discuter les enjeux des actions projetées**.

Un autre enjeu soulevé dans le cadre des ateliers de co-construction, est le besoin d'avoir un pilote dans l'avion, d'avoir le **soutien hiérarchique et politique pour avancer**. En effet, quand on parle de collectivités, d'entreprises, etc. ce sont bien des individualités qui se cachent derrière. **Au sein des collectivités, parle-t-on des élus ou des techniciens ?** Les stratégies et les positionnements seront très différents si, au sein des collectivités, l'on parle des élus ou des techniciens par exemple.. Et les démarches de transition au sein des territoires dépendront des capacités et motivations des élus à s'emparer de la question. Derrière la personne morale, il est question de personnes physiques aux intérêts et logiques d'action propres.

Les résultats de recherche des projets des éditions suivantes de l'APR TEES permettront d'apporter d'autres éclairages sur les freins, les opportunités et les leviers d'actions pour la transition écologique liées à la gouvernance et l'organisation des territoires.

# 3 PERSPECTIVES



Les projets de recherches finalisés dans le cadre de cette capitalisation du programme TEES apportent des analyses fines de cas empiriques et de recommandations d'actions. Les deux séances d'ateliers organisées en juin 2020 et février 2021 faisant dialoguer chercheurs et acteurs de terrain autour des enseignements des projets de recherche ont fait émerger de nouveaux champs de questionnements ou des besoins d'approfondissements. Nous proposons ainsi de conclure ce travail de capitalisation en ouvrant le débat et les champs de recherche à de nouvelles perspectives, au regard des problématiques de terrain et des questions qui restent en suspens à l'issue de ces premiers travaux<sup>7</sup>.

Les perspectives soulevées, rassemblées ci-après sous formes de questions parfois opérationnelles, parfois problématisées, sont au nombre de huit : elles interrogent d'abord les modalités de mobilisation des acteurs dans toute la société, en invitant à élargir les recherches sur la transition écologique à des acteurs plus variés ainsi qu'aux outils et aux dynamiques collectives qui les portent (1). Dans cette perspective, la justice sociale et la nécessité d'atteindre des publics variés apparaît une piste incontournable (2). C'est aussi le cas du champ des entreprises et des organisations, sur lesquels de nouvelles connaissances sont cruciales (3). Dans la dynamique de transition des territoires, ensuite, les perspectives sont diverses : les enjeux des multiples facettes de la participation sont posés (4), la mise en œuvre concrète de la « transversalité » et des approches « systémiques » (5) ainsi que les modalités d'action entre les multiples niveaux territoriaux (6) sont questionnées, puis la problématique de l'action publique face au temps long du changement social (7) et enfin de la réplique des initiatives, d'un territoire à un autre (8).

<sup>7</sup> Certaines questions présentées ici sont abordées par les projets de recherche soutenus dans les deuxième et troisième éditions de l'APR TEES, en cours de réalisation au moment de la rédaction de ce rapport.



## 1. Comment mobiliser les acteurs intermédiaires du changement social ?

Du point de vue analytique, les recherches ont mis en lumière le rôle crucial des « ambassadeurs » et celui des dynamiques collectives comme leviers de la mobilisation écologique des individus et des collectifs. Mais au-delà, il reste un grand nombre de problématiques à éclairer comme celles des **dynamiques de coopération** et de la construction de la **confiance** dans les **formes d'apprentissages** individuels et collectifs ; les outils de formation mis à disposition, leur rôle et effets ; ainsi que les rapports à construire et à entretenir avec les profils « d'ambassadeurs » et avec les cibles plus largement.

Des « fresques » sur les dimensions écologiques aux conversations carbone, des dispositifs de formation en présentiel aux MOOC, de la formation destinée aux professionnels à la formation d'« ambassadeurs », comment agissent les outils de formation, tant sur le contenu que sur les postures adoptées dans ce type de format d'apprentissage ? Quels publics visent-ils ? Quels sont leurs effets à court et à long termes ? Des agences du climat aux syndicats, qui sont les interlocuteurs en charge d'accompagner, de structurer et de former les profils « d'ambassadeurs » ? On pense d'emblée

à des fonctions « animateurs », « conseillers », éducateurs... Mais quelles sont les structures en charge du travail de mise en réseau, de soutien et d'appui aux collectifs ? Comment se met en place un secteur d'activités dédié à l'accompagnement de ces initiatives et structures sur les questions de transition écologique, et comment ces activités s'organisent, montent en compétences et se pérennisent ?

Si les travaux soutenus dans la première édition de l'APR TEES se sont largement concentrés sur les consommateurs en bout de chaîne, sur les initiatives citoyennes, il existe aujourd'hui le **besoin d'investiguer plus largement les acteurs intermédiaires qui participent à la mise en œuvre de la TE et qui sont des relais de la mobilisation et de la diffusion de pratiques écologiques** : à ce titre, ce sont les acteurs dans les organisations, du secteur public comme du secteur privé, les associations professionnelles, les syndicats, leurs modalités d'action et d'interaction qu'il convient d'analyser, afin de comprendre comment ils peuvent contribuer de façon pérenne à des transformations favorables à la transition écologique.

## 2. Comment embarquer des cibles peu sensibilisées ?

Les projets de recherche ont montré que les dispositifs d'accompagnement au changement tels que les défis Familles à Energie Positive, Déclics, Zéro déchets, etc. et autres actions visant l'accélération de la transition écologique touchent généralement des personnes diplômées, CSP+ et sensibilisées aux enjeux écologiques. Se pose alors la question d'impulser des dynamiques de transition auprès de tous les publics. Face à ce constat, deux approches ont émergé des échanges entre chercheurs et acteurs territoriaux.

- D'un côté, l'idée de **se concentrer sur les publics sensibilisés, pour les amener à passer des intentions à l'action et miser sur ces « pionniers » pour diffuser les nouvelles pratiques dans la majorité de la population**. L'argument serait de ne pas s'épuiser à chercher à convaincre/embarquer des personnes non sensibilisées voire réfractaires alors qu'il y a déjà un potentiel de changement à susciter auprès des personnes sensibilisées. La logique ici repose sur l'idée que chacun réagira dans des temporalités différentes. L'enjeu est donc d'accélérer les dynamiques et les changements de pratiques qui peuvent l'être et de s'appuyer sur cette « locomotive », pour entraîner les autres, essayer dans leurs différents groupes et

petit à petit dans la société. Une fois qu'une majorité de personnes aura changé, les nouvelles normes sociales et le phénomène de conformisme permettront d'embarquer les personnes les plus réfractaires ou les plus éloignées de ces sujets et dispositifs.

- De l'autre côté, se trouve la volonté de **mettre en place une transition qui soit juste socialement et intégrative, autrement dit, d'embarquer tout le monde dans ce processus, sans être exclu**ant. Certains mettent en avant un effet plafond de ces actions qui consolideraient des comportements mais n'en initieraient pas vraiment de nouveaux. Accompagner ceux qui sont déjà sensibilisés aurait un impact limité. Se pose également la question d'un risque de créer des communautés qui se referment sur elles-mêmes, voire d'accentuer le phénomène d'une société à deux vitesses. Comment s'appuyer sur les personnes disposées à faire évoluer leurs pratiques sans créer ou répliquer des clivages sociaux ?

Dès lors, faut-il, et si oui comment, toucher un public diversifié ? Comment engager une dynamique capable de mobiliser tous les citoyens, tous les professionnels, les décideurs ? Comment embarquer les plus éloignés des questions environnementales ? Aujourd'hui, les clés de compréhension des logiques de ces cibles restent à creuser, tout comme les moyens de les toucher. Certains suggèrent d'aller au plus proche des gens, de multiplier les espaces de discussion dans les lieux les plus variés, de renforcer les dispositifs socio-éducatifs autour des thématiques d'alimentation durable, de tri des déchets, de gestion de l'énergie, des espaces de bricolage, etc., d'entrer par d'autres portes que celles de lieux dédiés à l'environnement et de se raccrocher aux préoccupations quotidiennes des individus. Il pourrait être possible de sensibiliser, d'interpeller mais également d'embarquer dans l'action ces publics par le sport, la culture, ou encore la gestion de son budget par exemple. L'idée étant de passer par « le faire », de s'appuyer sur le bon sens des citoyens pour développer des actions, sans forcément avoir pour objectif clairement affirmé de réduire son impact environnemental. Cela passe par des lieux physiques, publics, mais d'autres démarches, comme des espaces itinérants, pourrait permettre encore plus de proximité avec les différents publics. Il s'agit là d'acculturer par différents leviers à de nouvelles manières de réfléchir, de faire, de concerter. Pour d'autres, seules des incitations extrinsèques, notamment financières et fiscales, apparaissent efficaces pour amener les citoyens et les entreprises les moins pro-actifs dans la transition écologique à faire évoluer leurs pratiques.

Ces questions touchent évidemment aussi les décideurs qui ont un rôle majeur dans le déploiement de la transition écologique. Comment mobiliser les élus et acteurs politiques mais aussi les décideurs économiques qui peuvent déployer des moyens insuffisants en matière de transition écologique voire être opposés à certains projets ? Par ailleurs, les entreprises et leurs techniques de marketing ont très bien su faire de la consommation une aspiration forte de la société et une nécessité de la vie quotidienne. Dans quelles mesures ces techniques pourraient-elles favoriser la transition écologique « de masse » ?

Ces questionnements impliquent de réfléchir à la construction des outils d'action publique, au sens et aux valeurs qu'ils véhiculent : quelles sont les stratégies à adopter pour atteindre l'enjeu de la **justice sociale**, et comment y adapter les outils de politiques publiques ? Les mécanismes de diffusion au cœur de l'action publique sont-ils justes, permettent-ils vraiment d'aller toucher une part croissante de la population ?

### 3. Approfondir les connaissances sur les entreprises et les organisations

Du fait du cadrage du premier appel à projets TEES, les entreprises et les secteurs de production restent peu investigués dans les travaux financés jusque-là par l'ADEME, tant dans leur capacité à agir en faveur de la transition que dans les modalités qui les transforment.

Ce besoin de **comprendre davantage l'action organisée, via les entreprises, les organisations publiques, privés, associatives, est particulièrement nécessaire pour éclairer les stratégies de déploiement des pratiques écologiques**. En effet, deux types d'approches se dessinent dans les échanges lors des séminaires de dialogue entre les acteurs des territoires et les chercheurs, qui reflètent deux hypothèses et stratégies de généralisation des pratiques écologiques. La première repose sur la mobilisation des individus prioritairement, considérant que la motivation et l'action individuelle sont les moteurs principaux des dynamiques de transformation des pratiques. La seconde invite à penser que les efforts individuels peuvent s'essouffler dans le temps, qu'ils peuvent se heurter à des fonctionnements organisationnels qui les dépassent, ceci risquant de les démobiliser. Cette seconde approche insiste donc sur le besoin d'intégrer la transition écologique dans les instances de dialogue, dans les règles et les chartes, les normes et bonnes pratiques, autrement

dit au cœur des organisations de toutes tailles ainsi que des pratiques des professionnels. Ces deux représentations insistent chacune sur des mécanismes de diffusion et d'institutionnalisation différents. Mais la seconde suppose de **nouvelles connaissances sur les organisations et leurs dynamiques de transformation**, afin de pouvoir articuler la mobilisation individuelle et une transformation plus large des cadres d'actions et cadres institutionnels qui régissent la vie économique et sociale dans les politiques publiques écologiques. Des connaissances sur les acteurs économiques et les organisations sont nécessaires, tant pour s'adresser aux entreprises et aux organisations elles-mêmes que pour pouvoir soutenir les individus et les collectifs dans leurs organisations.

En interne des entreprises, il s'agit de **comprendre davantage les jeux d'acteurs, les rapports de force, les processus de décisions et tout autre mécanisme qui les conduisent, ou les freinent, à transformer leurs modes de production de biens et de services, à faire évoluer leur rôle dans la société**. Il s'agit également de mieux comprendre les besoins et stratégies des organisations, comment les aborder et comment les mobiliser en leur montrant les co-bénéfices (économiques, sociaux, stratégiques) de la transition écologique de leur production.

Il est également nécessaire de documenter les **mécanismes inter-organisationnels, permettant de conduire des secteurs et des filières de production à innover et transformer leurs modes de production et de création de valeur** afin de réduire leurs émissions et leur impact environnemental : de quelques entreprises pionnières, adoptant des stratégies de « niches », quels sont les mécanismes qui permettent de faire « boule de neige » au sein des filières, ou au contraire ceux qui freinent la diffusion de nouvelles pratiques vertueuses ? Comment se construisent de nouveaux modèles de production, qui reposent sur la mise en mouvement de filières complètes, impliquant diverses entreprises et professionnels (distribution, logistique, fournisseur,...) aux enjeux potentiellement contradictoires ? Quelles sont les régulations qui émergent pour avancer dans la transition écologique ? Comment les entreprises interagissent-elles avec leur environnement proche à l'échelle des territoires ? Il semble également nécessaire de mieux connaître comment les entreprises articulent leurs actions avec leurs organisations représentantes (associations, fédérations professionnelles, chambres consulaires), ainsi qu'avec les collectivités, afin d'identifier les relais les plus pertinents en matière de transition écologique.

## 4. Démocratie et action publique. Faire participer : qui ? Quand ? Comment ?

Une plus forte implication des citoyens et une plus forte concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire sont des éléments de réussite de projets de TE unanimement mis en avant par les projets de l'APR TEES. Cependant, une fois le principe de la participation acté, encore faut-il s'entendre concrètement sur la place à donner à la participation dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets, ainsi que sur la finalité même de la participation. Les réflexions sur la participation du citoyen et des parties prenantes, et la place de la démocratie participative dans la gouvernance amènent ainsi à s'interroger sur la finalité même de la démarche et au « qui ? quand ? comment ? » faire participer.

Quels sont les risques liés à la participation ou à son absence ? Quels sont les bénéfices à en attendre et les coûts ? Sur quel accompagnement s'appuyer pour structurer, mettre en œuvre et animer cette participation ? Quels enjeux à ancrer une participation dans un projet de société sur le long terme ?

Quelles sont les finalités de la participation ? S'agit-il d'obtenir une décision plus éclairée ? Une meilleure adhésion de l'ensemble des acteurs ? De favoriser l'empowerment des acteurs ? Ou véritablement de partir de leurs besoins et attentes pour co-construire des propositions adaptées ? Les propositions seront-elles appliquées « sans filtre » ? Les échanges entre chercheurs et acteurs territoriaux autour des enseignements des projets de recherche ont soulevé un enjeu d'importance : **être clair sur la finalité de la participation pour ne pas créer d'incompréhension, voire de tensions si un décalage s'opère entre les objectifs énoncés au départ de la démarche participative et ce qui sera pris en compte au final.**

En fonction de la finalité envisagée, quelle forme doit prendre cette participation : information, consultation, concertation, co-décision... ? Dans quel contexte privilégier telle ou telle forme de participation ?

Quel(s) acteur(s) faire participer à quelle(s) étape(s) ? Quels sont les profils d'acteurs à mobiliser et à quels moments ? Dès la conception et l'élaboration du projet ? Dans la mise en œuvre du projet ? Comment identifier les acteurs pertinents (rôle de cartographie d'acteurs, etc...) ? Dans quelle situation et comment associer le citoyen, l'utilisateur, l'ensemble ou une partie des parties prenantes ? Comment mobiliser les groupes les plus fragiles et éloignés des scènes classiques de la participation (étrangers, jeunes,

personnes précaires, ...) ? Comment mobiliser les acteurs économiques dans de telles démarches ? Comment mettre tous ses acteurs autour d'une même table et les faire dialoguer entre eux autour d'enjeux partagés ?

Il y a donc un besoin de mener des recherches pour **comprendre comment adapter la forme et le niveau de participation dans les projets de transition écologique, en fonction des contextes décisionnels, des thématiques abordées et de la finalité des projets.**

## 5. Approche transversale et systémique : de l'incantation à l'action...

Les projets de recherche ont également permis de montrer que les problématiques de transition écologique sont interconnectées, invitant à adopter une approche transversale et systémique. Un constat partagé est également que les acteurs, porteurs de projets parfois sectoriels (énergie, alimentation, etc...), partagent des valeurs communes (environnementale, locale, etc...), tout comme les citoyens, ce qui constitue une opportunité pour envisager des projets collectifs transversaux. Ce constat une fois posé vient alors la question, soulevée lors des ateliers, du « comment faire » concrètement sur les territoires : **qu'est-ce qu'une approche transversale et systémique ? Comment cela se concrétise dans l'action publique ?**

Les travaux et les questionnements conduits dans le cadre de l'APR TEES conduisent à relativiser la représentation selon laquelle un outil, seul, aurait la capacité de transformer l'action : en effet, adopter une approche transversale et systémique nécessite une modification profonde, voire une rupture avec nos modes de pensée, d'action et d'organisation. Des travaux restent donc à conduire pour mieux comprendre et caractériser ce qu'est un « système » et ses implications, afin d'outiller une approche systémique et transversale à appliquer sur les territoires. Les questionnements suivants restent ainsi à approfondir pour une mise en œuvre effective d'une telle approche : qu'est-ce que l'approche transversale et systémique implique dans les pratiques actuelles et les modèles organisationnels ? Comment, au-delà du constat, passer à l'action ? Comment, dans cette volonté d'approche systémique, mobiliser et impliquer l'ensemble des parties prenantes, notamment les acteurs économiques ? Comment créer de la confiance entre des acteurs qui ont leurs propres logiques d'actions, pour instaurer une dynamique collective sur le long terme ?

Comme nous l'avons vu, plusieurs projets de recherche TEES ont montré que des passerelles étaient possibles entre les différents domaines et sphères de vie. Mais faut-il aller vers une homogénéisation des cadres d'action entre les différentes sphères de vie ? Entre les différents types de pratiques pro-environnementales ? Faut-il et si oui, comment, décloisonner les politiques environnementales ? Jusqu'où aller dans ce décloisonnement ? Quels apports aurait ce décloisonnement au sein des collectivités et sur l'efficacité des actions ? Quelles difficultés rencontrées et comment les lever ? Quelles sont les conditions de réussite en termes de gouvernance, d'organisation des services, de jeux d'acteurs ?

La transversalité fonctionne-t-elle pour tous les domaines de la TE ? Peut-on par exemple mettre en œuvre des démarches de transition globales mêlant gestion des déchets, pratiques alimentaires et de mobilité ?

## 6. La transition dans les territoires, ou le besoin d'approches multi-échelles

Le déploiement de projets de transition écologique implique de travailler à différentes échelles de territoires. Ceci questionne les rôles des divers acteurs (notamment en fonction de leur champ de compétences) et la mise en cohérence de leurs logiques d'action. Il est ainsi nécessaire d'investiguer de nouvelles questions pour mieux **comprendre l'organisation et la coordination des acteurs et des échelons sur un territoire.**

Lorsque les compétences sont partagées entre les différents échelons, comment assurer de la cohérence dans les logiques d'actions entre les différentes échelles territoriales ? Comment ne pas créer de décalage entre les initiatives portées par les acteurs locaux avec des échelles de compétences qui sont plus éloignées ? **Comment faire le lien entre compétences administratives et échelles géographiques des projets et/ou des bassins de vie ?** Comment créer de la proximité entre les citoyens et les acteurs du territoire lorsque les compétences et l'action se trouvent à des échelles intercommunales alors que l'échelon territorial de référence pour le citoyen, celui avec lequel il est en interaction, semble être la commune ? Comment adapter l'action pour être au plus près des réalités de chaque contexte territorial ? En quoi les cadres de compétences administratives compliquent ou au contraire favorisent certains projets ? Y a-t-il un échelon plus adapté pour porter des démarches transversales ?

Comment coordonner ces logiques ? Comment dépasser les logiques d'actions et les intérêts propres à chaque échelle de gouvernance pour amener à la coopération des acteurs autour de projets transversaux ? Comment créer de la proximité entre les acteurs de divers échelons territoriaux ? Comment créer une démarche ou une vision commune au-delà des compétences administratives ? Comment fixer un cap partagé autour d'ambitions communes ? Comment doit s'incarner le rôle de chef de file ? Les ateliers ont par exemple soulevé l'enjeu de clarifier le rôle et les compétences des collectivités au regard des enjeux de TE.

**Comment créer de la constance dans les discours et de la continuité dans les actions ?** Comment créer de la pérennité dans ces démarches engagées, malgré les échéances électorales et l'alternance démocratique ? Sur quel(s) type(s) d'acteurs et sur quel(s) cadre(s) d'action s'appuyer pour assurer cette continuité et pérennité des démarches ?

## 7. L'action publique face au temps long du changement social : quels moyens, quels outils ?

La question de la pérennité des projets et des effets des actions menées est rarement explorée. Les projets ont souvent une durée limitée à la période de financement : **un décalage s'opère alors entre le temps du projet et le temps des transformations sociales**, ce qui engage à une réflexion sur les dispositifs d'action publique et leurs effets. Comment faire perdurer l'action dans le temps et comment pérenniser les changements mis en œuvre ? Comment continuer après la fin « officielle » du projet ? Comment maintenir l'action (ETP, modèle économique, etc.) après la phase expérimentale ? Quels cadres d'action peuvent-ils être pensés pour prendre en compte la phase d'expérimentation et de maintien dans le temps ? Cela pose aussi la question du financement de la transition. Comment faire cohérence et adopter une approche système avec des financements en silo ? Les financements de projet précis sont-ils adaptés ou faudrait-il plutôt subventionner une politique d'ensemble cohérente ?

Par ailleurs, les projets ou l'animation d'un réseau, d'une action sont bien souvent portés par une personne. Comment arriver à pérenniser des initiatives qui dépendent d'une personne et qui périssent dès lors que celle-ci se désinvestit du projet ? La création d'un collectif et d'un cadre d'action stabilisé pourrait-il permettre de dépasser la logique projet et le portage d'un individu ?

Les conditions de structuration d'une action publique plus transversale, systémique, solide et cohérente reste à explorer davantage.

Ensuite, la question de l'évaluation apparait **centrale**. En quoi l'évaluation peut-elle être un moyen d'adapter et d'améliorer en continue les dispositifs de politiques publiques ? Peut-elle permettre d'embarquer les différentes parties prenantes et de convaincre, notamment les élus ? Comment se dote-t-on d'une capacité évaluative des effets produits, qu'ils soient négatifs ou positifs et comment les objectiver ? Finalement, comment développer une ingénierie de l'évaluation spécifique aux dispositifs visant des changements sociaux ? Comment favoriser la sensibilisation à ces démarches et la montée en compétence au sein des collectivités pour *in fine* systématiser les démarches et postures évaluatives ?

Enfin, ces questionnements soulèvent de manière transversale la question de la formation : la formation des institutions, des accompagnateurs de la transition, des « ambassadeurs », et des citoyens eux-mêmes, pourrait-elle permettre de faire perdurer l'action en s'appuyant sur les compétences ainsi développées ? Pourrait-elle permettre d'adapter l'action publique et d'optimiser les financements en prenant mieux en compte les effets des actions mise en œuvre dans la durée ?



## 8. Quelle répliquabilité des démarches possibles ?

Dans l'objectif de massifier, essaimer, généraliser les initiatives, la question de la répliquabilité d'un territoire à l'autre se pose. Comment transférer et adapter les enseignements issus de l'expérience d'un territoire vers un autre ?

Les projets sont généralement très ancrés localement, ils mobilisent une diversité d'acteurs, et les contextes de mise en œuvre, les dynamiques d'acteurs, les configurations et les compétences sont très différents selon les territoires. Peut-on véritablement parler de répliquabilité des initiatives ? Certains préfèrent parler de capitalisation. L'idée étant de repérer ce qui marche, ne marche pas, les facteurs de réussite et d'échec et de voir dans quelle mesure cela peut être appliqué dans différents territoires, contexte, voire secteurs. **Plus que de répliquer les initiatives exemplaires ou transposer des solutions, l'enjeu est sans doute de s'en inspirer en tenant compte du contexte social, géographique, matériel, économique de son territoire.** Comment ces démarches circulent entre les territoires, du national au local ou du local au national ? Comment faire connaître les initiatives et en faire des sources d'inspiration ? Comment développer les espaces de partage d'expériences ? Comment capitaliser les expériences et diffuser les savoirs ? Comment faire dialoguer les expertises existantes sur le terrain, les entités en charge des politiques publiques de transition écologique et les savoirs issus de la recherche ?

L'enjeu est sans doute aussi de réfléchir à l'action concrète des acteurs de la transition écologique dans les territoires pour essaimer les initiatives : **comment outiller** les porteurs de ces démarches ? Quelles capacités et quels moyens ont-ils pour développer des principes directeurs, des outils génériques ? Quels sont les leviers dont ils disposent pour valider la généralisation de ces outils et savoir-faire ? Comment les accompagner ? Comment ces outils génériques, quand ils existent, sont-ils élaborés et diffusés ?



# CONCLUSION

---

Les projets de recherche de la première édition de l'APR TEES ainsi que les séminaires d'échanges entre chercheurs et acteurs territoriaux autour des enseignements des projets ont permis de nourrir les connaissances sur les leviers de la transition écologique et d'ouvrir de nouvelles perspectives ou préciser des axes d'approfondissement.

La mobilisation de toutes les parties prenantes, dans une approche systémique et coordonnée, représente un enjeu clé pour accompagner la transition écologique, économique et sociale et l'adaptation au changement climatique. Des connaissances sont donc à creuser sur les modalités de mobilisation des différents acteurs, notamment les organisations publiques et les entreprises, les formes de coopération et de gouvernance, et les dynamiques concrètes de transition des territoires.

Chaque type d'acteurs a des capacités d'actions différentes et complémentaires : les acteurs privés (entreprises, acteurs de l'ESS...) peuvent contribuer aux évolutions de l'offre de biens et de services disponibles ; les différents échelons territoriaux des pouvoirs publics disposent de compétences qui les autorisent à mettre en œuvre des instruments spécifiques ; les associations, collectifs ou réseaux multiplient les démarches pour embarquer les différents publics. L'enjeu pour l'action publique est donc de déployer des outils, projets, mesures, politiques qui puissent avoir un impact sur l'ensemble des acteurs en capacité d'agir sur les leviers d'évolution des comportements individuels et des collectifs, et qui puissent permettre aux territoires de s'engager dans des trajectoires de transition écologique.

# ANNEXES

<b>ALIMDURABLE</b> : Développement des pratiques alimentaires durables au sein d'un territoire	36
<b>APPEAL</b> : AdoPtion de PratiqEs Alternatives à l'accumuLation des objets (simplicité volontaire, ré-emploi, location, troc, don, emprunt, mutualisation, glanage sur les trottoirs)	44
<b>BIOLOREC</b> : Le bio et le local dans la restauration scolaire -déterminants, discours et mise en oeuvre	51
<b>CIT'ENR</b> : Codéveloppement de projets d'énergie renouvelable : étude de la coopération entre société civile, collectivités et entreprises (Codev3)	58
<b>COMPOST</b> : La main dans le sac mobilisations et freins au compostagepartagé dans l'ouest de l'Île-de-France	66
<b>CONDUIRE</b> : construire des mobilités durables, inclusives et responsables	72
<b>CoReLab</b> : collaborations, recyclages, réparations, labs	78
<b>DÉCiSiF</b> : Décideurs et citoyens dans un contexte urbain de signaux faibles	85
<b>Diet4Trans</b> : Saisonnalité et contre-saisonnalité pour une alimentation durable	90
<b>DULCE</b> : Durabilité, cohérence des actions visant le changement de comportement et pertinences des échelles d'action d'analyse	95
<b>ESADICAS</b> : Etude socio-anthropologique sur les dispositifs d'acculturation à la sobriété	100

# ANNEXES

<b>MECEE</b> : Mobiliser l'Economie Comportementale et l'Economie Expérimentale pour améliorer les pratiques des usagers de l'université en matière de gestion des déchets	105
<b>PRAIRIE</b> : Programme de recherche pour une approche intégrative de la réduction de l'impact environnemental	110
<b>PUNCH</b> : persuader les urbains de changer de mode de transport au quotidien pour améliorer la qualité de l'air	116
<b>RECYLUSE</b> : la recyclerie du futur - living labs de la réutilisation et de la reconception	122
<b>RESCOMPTE</b> : la réception sociale des compteurs électriques Etude des controverses et de la performativité écologique	129
<b>SENSI-GASPI</b> : Accompagner les familles dans la lutte contre le gaspillage alimentaire	137
<b>TI AMO</b> : tarification incitative : acteurs, modalités, obstacles	144
<b>TRANSPHÈRES</b> : Transferts de pratiques environnementales entre les sphères professionnelles et personnelles	152

## ALIMDURABLE : Développement des pratiques alimentaires durables au sein d'un territoire

Oct  
2021

APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales



### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

- **Communiquer sur le concept d'alimentation durable dans sa totalité pour donner du sens.** Le concept d'alimentation durable, tel qu'il est compris aujourd'hui par les consommateurs français, n'intègre pas de manière égale l'ensemble des activités qui participent à réduire l'empreinte carbone de notre alimentation. Il semble donc pertinent d'entreprendre des opérations de communication pour développer la compréhension de la chaîne qui mène des champs à l'assiette, et plus encore, des champs aux poubelles de tri. Deux pistes semblent pertinentes, le principe d'efficacité qui repose sur les gestes anti-gaspillage et la compréhension du cycle du vivant qui permet d'intégrer les liens entre alimentation, modes de culture, biodiversité, protéines animales ou végétales et émissions de GES ou encore la signification et l'intérêt du compostage.
- **Développer les compétences des mangeurs.** Deux formes de compétences liées à l'alimentation durable semblent avoir un fort effet de levier sur la pratique elle-même : d'une part la reconnaissance des labels et la compréhension des garanties qui leur sont associées, et d'autre part, savoir où se procurer des produits alimentaires compatibles avec une alimentation durable.
- **Mettre l'accent sur un environnement matériel facilitant.** L'environnement matériel joue un rôle important dans l'adoption et le maintien de pratiques d'alimentation durable. Pour les pouvoirs publics, les efforts relatifs à cet environnement facilitant devraient porter sur la création d'infrastructures de proximité facilitantes ainsi que sur une offre de services d'accompagnement à la transition alimentaire.
- **Favoriser l'émergence d'une offre de points de vente proposant un assortiment riche en aliments durables « idéaux ».** Cette offre, pour être la plus cohérente et la plus attirante possible, doit posséder quatre caractéristiques : être de saison, la plus locale possible, bio ou issue de l'agriculture raisonnée, et disponible en vrac ou avec un emballage limité et recyclable. Un travail avec tous les acteurs de la distribution sur les territoires est donc nécessaire. Cette réflexion doit aussi être portée auprès des acteurs de la production agro-alimentaire, notamment en ce qui concerne les « produits riches en protéines végétales ». L'un des écueils pourrait être de proposer des produits hautement transformés incompatibles avec la vision d'une cuisine plus naturelle et maison qui est associée à l'alimentation durable.

## Contexte et objectif du projet

Impliquant quatre partenaires, dont deux académiques, l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Bretagne Sud et deux acteurs territoriaux, Lorient Agglomération et l'agence Locale de l'énergie et du climat de Bretagne Sud (ALOEN), le projet a été bâti autour des problématiques des deux acteurs territoriaux. Pour Lorient Agglomération, « *De nombreuses initiatives citoyennes sur le territoire témoignent d'une volonté des consommateurs de devenir acteurs de leur alimentation. Au travers du Projet Alimentaire Territorial du Pays de Lorient, Lorient Agglomération entend répondre à ces besoins. Il s'agit de promouvoir et de développer une alimentation de qualité ainsi que de conforter l'économie agricole locale.* ». Le projet AlimDURable - Développement des pratiques ALIMENTAIRES DURABLES au sein d'un territoire - s'inscrit dans cette démarche, en offrant notamment la possibilité aux habitants de tester de nouveaux outils pour devenir acteurs de la transition alimentaire locale. Il vient aussi alimenter le projet de filière alimentaire locale, qui concerne et engage tous les acteurs de la filière. Pour ALOEN, « *Impliquer les habitants dans le processus de transitions écologique et sociétale n'est pas chose simple. Les 12 années d'expérience de l'agence en la matière (Espace Info Energie, Familles à Alimentation Positive, Projet SOLENN, « Aventure des Carbonautes », etc.) montrent que l'alimentation constitue un point d'entrée très efficace pour amener d'autres changements d'usage nécessaires à la lutte contre le changement climatique et à notre adaptation à ses effets négatifs* ».

Sur la base de ces constats et besoins, le projet AlimDURable vise à mieux comprendre la notion d'alimentation durable du point de vue du consommateur.

Le projet a pour objectif de construire des outils pour évaluer la diffusion des pratiques alimentaires vertueuses [d'un point de vue environnemental] chez les consommateurs, et des compétences qui sont associées à ces pratiques. Ces outils de mesure sont ensuite utilisés pour évaluer comment le numérique peut supporter la diffusion de ces pratiques et compétences sur un territoire.

Pour ce faire, une web appli expérimentale a été conçue, en impliquant, dans une démarche de co-conception, les habitants du Pays de Lorient. L'outil fait l'objet d'une évaluation [en cours] dans le cadre du projet avant son transfert à Lorient Agglomération.

## Principaux enseignements

### La pratique de l'alimentation durable pour le consommateur/citoyen

Les études réalisées au cours du projet permettent de préciser la conception qu'ont les consommateurs/citoyens de l'alimentation durable (figure 1). Elle se caractérise par plusieurs ensembles de pratiques quotidiennes allant de pair. Le premier ensemble concerne des pratiques présentant des degrés de difficulté croissant sur le choix et l'achat de produits locaux, de saison, en vrac ou à la coupe, labellisés (bio, équitable, pêche durable), et sur certaines pratiques quotidiennes comme la cuisine maison. En complément, l'alimentation durable est associée à différentes mesures anti-gaspillage dans les modes de rangement et de conservation, ainsi que dans les manières de cuisiner. L'alimentation durable entretient aussi un lien avec l'autoproduction alimentaire et la consommation de protéines végétales, que cela soit sous forme de substituts (soja, « laits » végétaux ...) ou de légumineuses.



Au sein de l'ensemble qui apparait comme étant le cœur de pratique de l'alimentation durable, il est possible de déterminer quels actes sont plus ou moins compliqués pour le consommateur. Ainsi, nous constatons que « cuisiner maison » constitue l'échelon le plus aisé. Assez proche de ce premier niveau, se trouve l'achat de fruits et légumes bio, qui sont de plus en plus disponibles en grande surface. A l'opposé, faire ses courses de produits d'épicerie ou de viande chez des producteurs locaux est encore peu répandu. L'achat à la coupe et la limitation des emballages se situent au centre en matière de difficulté, alors que l'achat en vrac, hors fruits et légumes, est encore plus compliqué. Ces résultats peuvent être mis en parallèle avec la progression de l'offre en bio/local/vrac. Le bio est aujourd'hui assez facilement accessible, alors que le vrac va probablement constituer un enjeu de poids pour la distribution alimentaire dans les années à venir.

Deuxièmement, nous observons que certains aspects de l'alimentation durable sont envisagés en dehors de ce premier ensemble. Il s'agit notamment des mesures anti-gaspillage. On peut émettre l'hypothèse que ces dernières ne sont toujours pas reliées à une alimentation plus durable dans l'esprit des consommateurs/citoyens car elles font aussi partie d'une gestion du foyer « en bon père/mère de famille ». L'approvisionnement par autoproduction (réalisation d'un potager notamment) pourrait aussi rentrer dans cette catégorie. Il ne concerne évidemment pas tout le monde, car en dépit de la multiplication des jardins collectifs et partagés, l'autoproduction alimentaire reste souvent le privilège des propriétaires de jardins en zones rurales ou péri-urbaines. Enfin, l'alimentation à base de protéines végétales constitue une dimension plus isolée au sein de l'alimentation durable pour les consommateurs. Elle semble toutefois être directement stimulée par les pratiques au cœur de l'alimentation durable.

### Quatre profils de mangeurs ... plus ou moins durables

Une approche plus qualitative permet de faire apparaître 4 groupes de consommateurs/citoyens :

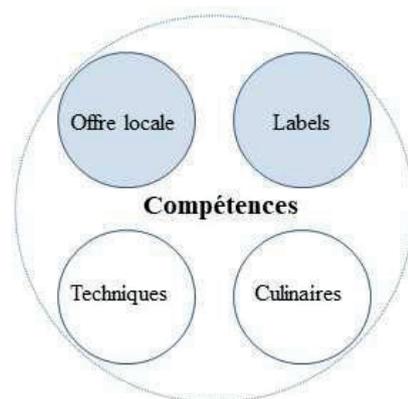


Les 2 groupes intermédiaires sont particulièrement intéressants en vue de développer l'alimentation durable. Dans le cas des mangeurs durables contextuels, il s'agit d'étendre une pratique vertueuse concentrée sur un seul champ d'activité (par exemple approvisionnement ou cuisine astucieuse) à l'ensemble des champs de l'alimentation durable. Pour les mangeurs en transition, l'enjeu est de résoudre les dilemmes quotidiens qui freinent la pratique. Deux formes de dilemmes peuvent être observées. Le premier type de dilemmes regroupe les situations où l'alternative satisfaisante d'une action d'un point de vue environnemental s'oppose à une contrainte d'une nature différente (financière, de temps ou d'organisation, hédonique, éthique ou de santé). Le second type de dilemmes concerne les situations dans lesquelles, les répondants sont confrontés à des situations où deux alternatives potentiellement satisfaisantes d'un point de vue environnemental s'affrontent, les laissant dans le doute quant à la conduite à tenir. Chez certains, ces interrogations et les choix qu'ils doivent faire sans avoir le sentiment de maîtriser la situation, sont à l'origine d'une véritable angoisse qui peut être assimilée à de l'éco-anxiété.

## Compétences et alimentation durable

Pour étudier les compétences associées à l'alimentation durable et leur degré de diffusion, nous avons utilisé deux approches, l'une portant sur les compétences auto-évaluées et l'autre sur les compétences objectivées, à l'aide de questions de type « quiz ».

4 familles de compétences auto-évaluées se révèlent importantes : (1) la connaissance de l'offre locale, (2) la connaissance des labels, (3) les compétences culinaires et (4) des compétences « techniques » sur les emballages, le tri et la saisonnalité des produits. Les compétences culinaires sont liées aux habitudes domestiques, alors que la connaissance de l'offre locale relève du champ de l'approvisionnement et que la connaissance des labels intervient dans le choix des produits. Les compétences techniques sont, elles, davantage transversales.



Concernant les compétences objectivées, les connaissances théoriques sur l'impact de l'alimentation en matière d'émissions de GES restent limitées à une très faible portion de la population (autour de 10 %), alors que 80% des répondants savent que la tomate n'est pas un légume d'hiver. Enfin, plus de la moitié des interrogés (sur un échantillon représentatif de la population française métropolitaine) sélectionnent les mauvaises réponses au sujet des aliments ultra-transformés, de la notion de circuit court, du tri de compostage ou des pictogrammes de tri. Il existe donc encore de réelles marges de progression.

Les compétences étudiées s'acquièrent au travers de multiples sources d'informations. Mais, il est difficile d'identifier une relation entre la mobilisation des sources d'information et le degré de pratique. Une source d'acquisition de compétences se distingue toutefois, ce sont les relations interpersonnelles. Elles constituent une source importante et nous avons clairement pu identifier qu'elles sont un des éléments déclencheurs du changement.

Enfin, autre constat intéressant, les individus qui font le plus mention de « non-savoirs » en matière d'alimentation durable sont ceux qui se situent dans une pratique intermédiaire. Effectivement, les personnes qui ont une pratique développée évoquent peu le manque de savoirs : ils possèdent déjà tous les savoir-faire et connaissances qu'ils estiment nécessaires à leur pratique. Cela converge avec notre observation du phénomène des dilemmes, qui ne se produit, lui aussi, que dans le cas d'une pratique alimentaire « en transition ».

## Sens, compétences et environnement matériel de l'alimentation durable : ne négliger aucun aspect

Nous avons aussi pu évaluer les relations entre les actes eux-mêmes, leur signification pour l'individu (par exemple un objectif santé/bien-être ou de protection de l'environnement), les compétences mobilisées et l'environnement matériel disponible.

Le cœur de pratique de l'alimentation durable se situe bien au centre du système qui relie ces différents éléments entre eux. Les actions quotidiennes sont influencées par tous ces facteurs, **et les leviers principaux de ce cœur de pratique sont la connaissance de l'offre locale et des labels, ainsi que les bénéfices de bien-être individuel, psychologique et de santé**, retirés par les individus. En revanche, les bénéfices environnementaux, citoyens et solidaires ne sont pas déterminants pour la pratique : ce sont principalement des bénéfices intervenants *a posteriori*. Les coûts perçus (en temps, organisation, etc.) ont peu d'influence, et plus les individus s'engagent dans l'alimentation durable, plus ces coûts diminuent. Enfin, le cœur de pratique de l'alimentation durable agit positivement sur la consommation de protéines d'origine végétales.

Les études montrent que toutes les compétences liées à l'alimentation durable n'ont pas le même poids, ni le même mode d'action, dans la mise en pratique. Seul le cœur de pratique de l'alimentation durable implique toutes les formes de compétences mais les connaissances de l'offre locale et des labels ont un rôle dominant. Cette relation d'influence semble fonctionner comme un cercle vertueux : ces connaissances augmentent la pratique qui elle-même alimente les connaissances. Le système, dans le cas des compétences culinaires, est différent. Ainsi, savoir cuisiner les restes ne conduit que peu à s'orienter vers des approvisionnements ou des produits plus durables, mais

en revanche, s'approvisionner auprès de producteurs locaux influence la capacité à limiter le gaspillage lié aux préparations culinaires. On peut faire l'hypothèse que plus le produit alimentaire a de valeur aux yeux du consommateur, plus il cherchera à ne pas le gaspiller. Pour les compétences « techniques », le principe est un peu le même, cette forme de compétence augmentant avec la pratique elle-même. Dit autrement, les compétences culinaires et techniques relèvent d'un apprentissage « dans l'action ». Toutefois, ces deux formes de compétences ont une action ciblée respective sur la préparation culinaire et l'usage de produits protéiques végétaux, et sur le stockage et la conservation des produits alimentaires. Développer ces compétences permettrait donc de stimuler spécifiquement ces volets de l'alimentation durable.

Les compétences et la pratique elle-même sont aussi influencées par l'environnement matériel. Le fait d'avoir un environnement propice, avec un jardin, a un impact fort et direct sur les pratiques d'autoproduction. Les connaissances de l'offre locale et des labels sont clairement dépendantes d'un accès facile et de moyens d'informations disponibles. De manière plus surprenante, l'équipement domestique (et de proximité pour ce qui est de la gestion des déchets) entretient une corrélation avec la connaissance de l'offre locale et les compétences techniques. On peut expliquer cela par le fait qu'avoir une collecte des biodéchets à la porte peut inciter les individus à se renseigner sur le compostage, augmentant ainsi leurs compétences techniques. Mais il pourrait aussi avoir un effet plus large, en stimulant l'intérêt, la réflexion et la recherche d'informations autour de ces problématiques. En revanche, l'environnement matériel culinaire domestique est peu déterminant : même avec un équipement minimal, il est possible de cuisiner astucieusement et de peu gaspiller.

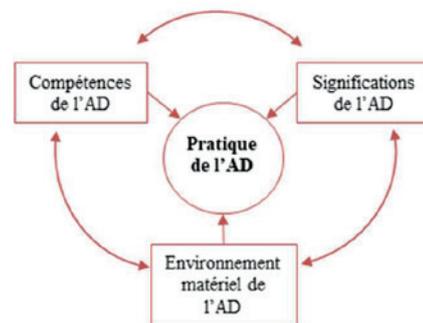
### **L'influence d'un outil numérique territorialisé sur l'augmentation du niveau de pratique et de compétences des mangeurs**

Dans le cadre du programme de recherche, un outil numérique prenant la forme d'une application Web dédiée à l'alimentation durable et locale sur le territoire du Pays de Lorient a été créée. Cette application Web permet la géolocalisation des producteurs (Terre et Mer), des lieux de ventes (magasins Bio, épiceries vracs, magasins de producteurs, etc.), des marchés et des jardins collectifs et familiaux sur le territoire. La recherche peut se faire par type de lieux ou par produit. L'application Web offre aussi un calendrier des fruits et légumes de saison localisé (à l'échelle du département du Morbihan). Elle propose une rubrique actualités/informations, ainsi qu'une rubrique astuces/recettes. Enfin, elle permet de s'inscrire et de participer à la communauté Ti Miam sous la forme d'un groupe Facebook (Manger durable et Local en Pays de Lorient).

### **Éléments méthodologiques :**

#### **Première partie du projet : mieux comprendre l'alimentation du point de vue du consommateur**

Trois études ont été réalisées, deux par questionnaire auprès de 1072 répondants, et une par entretien avec 30 personnes. Ces différentes études ont permis d'étudier en détail les différentes dimensions de la pratique de l'alimentation durable et les relations qu'elles entretiennent.



#### **Seconde partie du projet : évaluer l'influence d'un outil numérique territorial d'information (Ti Miam, créé aux fins de la recherche) sur l'évolution des pratiques et des compétences des utilisateurs**

438 personnes se sont engagées dans l'expérimentation de la web appli Ti Miam entre juin 2020 et mars 2021

([www.timiam.bzh](http://www.timiam.bzh) puis [www.timady.fr](http://www.timady.fr) après transfert en fin de projet). 397 personnes ont, avant leur première connexion à Ti Miam, rempli un premier questionnaire. A l'issue de 9 mois d'utilisation, un second questionnaire a été envoyé aux 438 participants, auquel 109 personnes ont répondu. Sur ces 109 réponses, 89 questionnaires étaient complets et 79 pouvaient être mis en regard du premier questionnaire. Parmi les 79 personnes, 44 avaient utilisé plus ou moins régulièrement Ti Miam et 35 ne l'avaient pas utilisé.

L'évaluation de l'influence de l'outil numérique Ti Miam a été réalisée en comparant les pratiques, compétences et éléments de significations et d'environnement matériel de ces deux groupes, expérimentateurs (n=44) et témoins (n=35).

La comparaison de l'évolution de la pratique des utilisateurs de l'application avec celle des non-utilisateurs montre que l'usage de l'application a un effet sur tous les aspects de la pratique de l'alimentation durable : actes, compétences, significations des actes et environnement matériel. Toutefois cette influence ne concerne pas toutes les dimensions de la pratique, ou des autres aspects. Par ailleurs, l'influence la plus forte se situe au niveau de l'acquisition des compétences nécessaires à l'installation d'une pratique d'alimentation durable.

Ainsi, le fait d'utiliser l'application Web conduit à une augmentation significative des actions en lien avec le cœur de pratique de l'AD. En revanche, les pratiques anti-gaspillage n'évolue pas de manière différente chez les non-utilisateurs et les utilisateurs au cours de la période de test : elles augmentent légèrement dans les deux cas en ce qui concerne les pratiques de conservation et stagnent en ce qui concerne les pratiques de cuisine astucieuse. La consommation de protéines d'origine végétales augmente chez les utilisateurs de l'application Web, alors qu'elle baisse chez les non-utilisateurs mais la faible taille de l'échantillon ne permet pas d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un effet de hasard.

L'effet de l'application est en revanche notable sur toutes les formes de compétences à l'exception des compétences en cuisine astucieuses. L'utilisation de l'application Web a permis de renforcer les connaissances de l'offre locale et celle des labels, mais aussi celle des connaissances techniques (et très probablement tout particulièrement la connaissance des fruits et légumes de saison).

Par ailleurs, l'utilisation de l'application Web conduit à une augmentation des bénéfices de type collectif, ressentis *a posteriori*, lorsqu'on augmente sa pratique de l'AD. Elle permet aussi de faire baisser les coûts perçus de la pratique (en temps, organisation, etc.).

Enfin, l'accès à l'application dédiée et aux informations qu'elle contient permet de mieux connaître toutes les opportunités offertes sur le territoire en la matière.

D'un point de vue général, ces résultats sont plutôt encourageants puisque l'application web semble avoir une action sur une grande partie du « système de pratiques de l'alimentation durable ». Il faut toutefois prendre en compte les limites méthodologiques de cette évaluation, qui du fait d'un nombre restreint de répondants en fin d'étude, ne permet pas de trancher quant aux effets de l'outil sur les bénéfices individuels et la consommation de protéines d'origine végétale. L'évaluation montre aussi les limites structurelles de ce type d'outils d'accompagnement à la transition alimentaire, qui ne permettent pas d'augmenter les compétences en matière de cuisine astucieuse ou l'autoproduction alimentaire, ou encore sur l'environnement matériel domestique. Ces activités ou domaines relèvent effectivement plus de l'apprentissage dans le « faire » et nécessite probablement une forme d'accompagnement plus pratique, sous la forme d'atelier et de démonstration. Là encore, l'association des outils numériques avec un accompagnement humain est probablement nécessaire pour engager complètement et durablement les consommateurs/citoyens.

## Recommandations

---

### L'alimentation durable : communiquer auprès du grand public sur le concept dans sa totalité pour donner du sens

Le concept d'alimentation durable, tel qu'il est compris aujourd'hui par les consommateurs français, n'intègre pas de manière égale l'ensemble des activités qui participent à réduire l'empreinte carbone de notre alimentation. Il semble donc pertinent d'entreprendre des opérations de communication afin de développer la compréhension de la chaîne qui mène des champs à l'assiette, et, plus encore, des champs aux poubelles de tri. Deux axes de communication se dégagent :

Le premier s'appuie sur le principe « d'efficacité ». Il repose sur la pratique de gestes anti-gaspillage en matière de stockage/conservation et de préparation culinaire, et sur une diminution du recours aux emballages plastiques allant dans le sens du zéro déchet.

Le second s'appuie sur la compréhension du cycle du vivant d'où provient notre alimentation et permet d'intégrer au concept d'alimentation durable le transfert, d'une part, de la consommation protéique animale vers plus de protéines d'origine végétale, et, d'autre part, la signification et l'intérêt du compostage, le lien entre alimentation, modes de culture et biodiversité. Comprendre ce cycle passe par le fait de renouveler concrètement avec la nature, et notamment de jardiner.

L'influence des bénéfices environnementaux de l'alimentation durable ne peut constituer le moteur d'entrée dans la pratique, mais donner du sens est important : cela conditionne le sentiment de bénéfice *a posteriori* de l'action. **S'appuyer sur les bénéfices individuels**, de santé, de bien-être psychologique ou « d'économie familiale » est important pour enclencher l'engagement.

### L'alimentation durable : développer les compétences des mangeurs

Deux formes de compétences liées à l'alimentation durable ont un effet de levier sur la pratique elle-même : la reconnaissance des labels et la compréhension des garanties qui leur sont associés, et savoir où se procurer des produits alimentaires compatibles avec une alimentation durable. **Poursuivre les programmes d'éducation alimentaire** reste nécessaire, tout comme la **généralisation d'outils de localisation** des lieux de vente. Toutefois des questions se posent encore sur les conditions du succès de ces outils.

Au-delà des labels et des lieux, les mangeurs ont besoin de **repères simples pour savoir « comment faire »** et régler « au mieux » les éventuels dilemmes auxquels ils sont confrontés. Au risque de ne pas être parfaitement exact, les consommateurs ont besoin de repères simples concernant des notions telles que le local, une agriculture « propre », une production de déchets ménagers « responsable » ...

Enfin, et de manière complémentaire, la **diffusion de savoir-faire domestiques** adaptés constitue aussi une voie d'action. Elle pourrait notamment se construire autour de deux piliers : premièrement, capitaliser sur la nouveauté (par exemple dans le domaine des protéines végétales) plutôt que sur la « modification des habitudes » ; deuxièmement, viser les individus **à des moments clés propices aux changements** (grandes étapes de la vie, déménagement...). Par exemple, les ateliers de cuisine (télévisuels, sur les réseaux sociaux ou en présence physique), s'adressant aux jeunes parents, peuvent être l'occasion de développer des compétences dans l'emploi de produits riches en protéines végétales, tout en soulignant les réflexes de conservation des produits et plus largement en proposant des solutions pour la chasse au gaspillage alimentaire dans son ensemble.

### L'alimentation durable : mettre l'accent sur un environnement matériel facilitant

Nous avons pu montrer que l'environnement matériel joue un rôle important dans l'adoption et le maintien de pratiques d'alimentation durable. Pour les pouvoirs publics, les efforts relatifs à cet environnement facilitant devraient porter sur la création **d'infrastructures de proximité facilitantes** ainsi que sur **une offre de services d'accompagnement**.

Pour les infrastructures, il s'agit du développement de la collecte de l'ensemble des plastiques, ou encore des biodéchets, mais aussi de faciliter les opérations de tri pour les particuliers, en densifiant par exemple les réseaux de points de collecte. Les procédures « punitives » qui facturent au dépôt ne sont pas apparues, dans nos études, comme étant les plus efficaces pour entraîner l'adhésion des citoyens. En complément, il paraît important **d'intensifier les efforts pour permettre l'accès aux lieux de cultures potagères individuels/familiaux ou collectifs**, afin de renforcer la compréhension des mécanismes du cycle du vivant et développer, au passage, les bénéfices individuels. Enfin, une réflexion spécifique sur la décarbonation des courses alimentaires (vélo, circuit, concentration de l'offre ...) mériterait selon nous d'être conduite.

Concernant l'accompagnement, il peut être envisagé à plusieurs échelles territoriales et peut s'appuyer sur des services physiques et dématérialisés. Des initiatives telles que les maisons de « l'alimentation durable » ou des plateformes numériques locales peuvent permettre d'augmenter la connaissance de l'offre locale, tout en travaillant sur les autres pans de l'éducation alimentaire. **Les lieux physiques peuvent orienter leurs initiatives sur l'apprentissage dans l'action** (au travers d'ateliers, de groupes de conversation, ou de programmes spécifiques liés aux grands événements de vie ou à destination de publics défavorisés). **Les plateformes numériques, sorte de « maisons de l'alimentation durable virtuelles »,** peuvent permettre de diffuser de l'information et de renforcer la compréhension des différentes facettes de l'alimentation durable. Ces plateformes peuvent aussi jouer le rôle de catalyseur afin de créer des communautés locales autour de la transition alimentaire. **La question de la définition du territoire faisant sens pour les habitants constitue, selon nous, un point important pour assurer le succès de telles démarches.** La mise en place de telles plateformes soulève aussi plusieurs questions, notamment celles de la fédération des données de cartographie des lieux d'intérêt, et celle de l'animation de ces plateformes par les

collectivités territoriales. **Les moyens à allouer à l'animation de ces outils doivent être considérés avec beaucoup d'attention**, car sans animation, ces outils seront très rapidement délaissés par les utilisateurs.

## Travailler avec la sphère économique

Pour les acteurs privés qui jouent un rôle dans l'offre d'une alimentation plus durable, une recommandation serait de développer un assortiment riche en « aliments durables idéaux ». Ces produits, pour être cohérents et attirants, doivent posséder 4 caractéristiques : être de saison, être le plus local possible, être bio ou issu de l'agriculture raisonnée, être disponible en vrac ou avec un emballage limité et recyclable. Des réflexions sur le rôle de l'assortiment et de la variété doivent être conduites avec les acteurs de la distribution. Ce travail est de plus en plus mené au sein des AMAPs ou des magasins de producteurs, mais il doit aussi concerner les acteurs de la grande distribution qui sont incontournables pour toucher une large part de la population. Cette réflexion doit aussi être portée auprès des acteurs de l'agro-alimentaire, notamment en ce qui concerne les « produits riches en protéines végétales ». Un écueil pourrait être de proposer des produits hautement transformés incompatibles avec la vision d'une cuisine plus naturelle et maison qui est associée à l'alimentation durable.

### Ce document est diffusé par l'ADEME

#### ADEME

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Appel à projet de recherche : **Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales**

Nom du projet : **AlimDURable**

Projet de recherche coordonné par : **Marine Le Gall-Ely, Université de Bretagne Occidentale,**  
[marine.legallely@univ-brest.fr](mailto:marine.legallely@univ-brest.fr)

Equipe de recherche : **Laboratoire LEGO**

Coordination technique - ADEME : **MARTIN Sarah**  
Direction/Service : **Service Forêt, Alimentation et bioéconomie**

Date de démarrage (Durée) : **07/2018 (40 mois)**

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : **Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Lorient Agglomération, Agence Locale de l'énergie et du climat de Bretagne Sud (ALOEN)**

Territoire(s) concerné(s) : **Pays de Lorient**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

## **APPEAL : AdoPtion de PratiqUes**

**Alternatives à l'accumulation des objets  
(simplicité volontaire, ré-emploi, location, troc,  
don, emprunt, mutualisation, glanage sur les  
trottoirs)**

Janv.  
2020



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

### **RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE**

#### **SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :**

- Enjeu de parler de l'achat de l'occasion sous d'autres angles que l'achat malin qui reste dans le paradigme de l'accumulation.
- Proposer des documentaires / sujets clés en main pour les rédactions montrant la diversité de bénéfiques (pas uniquement liés aux motivations économiques et/ou écologiques) des pratiques alternatives à l'accumulation, et aux activités qui consistent à faire soi-même, parmi lesquelles on pourra évoquer la différenciation, la convivialité, la santé.
- Donner à voir la facilité de mise en place avec des exemples concrets et positifs (plutôt que des discours généraux) par des personnes en cheminement.
- Différencier les axes de communication grands publics (cible, leviers, modes d'information) suivant la typologie mise à jour.

#### **Contexte et objectif du projet**

L'évolution du rapport aux objets et l'abandon d'un modèle dominé par la possession individuelle exclusive et l'accumulation des objets constitue un des leviers pour diminuer l'empreinte environnementale des ménages.

Le projet vise à comparer les représentations et discours entourant les pratiques alternatives à l'accumulation d'objets (simplicité volontaire, ré-emploi, location, troc, don, emprunt, mutualisation, glanage sur les trottoirs) :

- **présents dans le média télévisuel à partir d'une analyse qualitative d'extraits télévisuels issus des collections de l'INA**
- **avec les représentations et pratiques des ménages via différentes enquêtes (CREDOC, ADEME, etc.) pour la plupart déjà disponibles, complétées d'entretiens qualitatifs**

Quelles pratiques alternatives à l'accumulation sont présentées à la télévision ? Quelles catégories de population sont mises en avant (s'agit-il de publics stéréotypés ou non) ? Quelles motivations et freins à ces pratiques sont présentés ? Quelles valeurs sociétales sont présentes dans les discours de manière explicites ou implicites ?

La comparaison des deux types de matériaux pourrait permettre de dégager des leviers de diffusion des pratiques alternatives à l'accumulation dans la population (mécanismes d'identification, valeurs de société) qui seront ensuite testés auprès d'un échantillon représentatif de la population pour être hiérarchisés et ainsi favoriser l'adoption de ces pratiques à une plus large échelle.

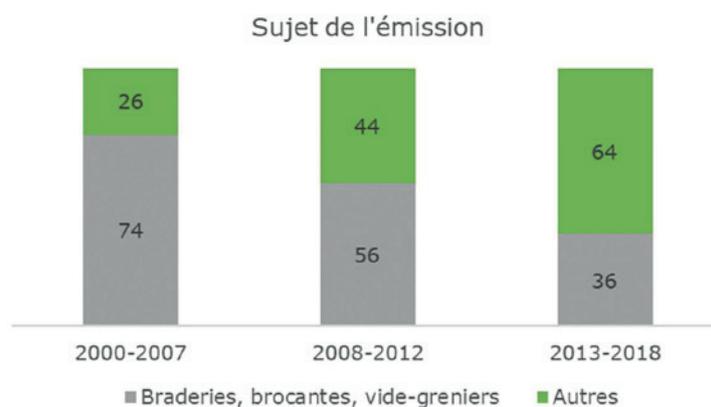
## Principaux enseignements

Le programme met en évidence plusieurs enseignements :

Le codage de 331 journaux télévisés issus de quatre chaînes (TF1, France 2, M6 et BFMTV) a permis de dégager plusieurs éléments. Les motivations mises en exergue dans le média télévisuel sont essentiellement économiques (51,3%), hédoniques (13,6%), symboliques (13%) et, dans une moindre mesure, écologiques (6%) ce qui fait écho aux recherches sur la consommation d'objets d'occasion. Ces motivations sont « classiques » selon les pratiques : sociales pour le don (33,8%) ; pratiques pour la location (6,1%) ; environnementales pour la réparation (60,4%) et hédoniques pour l'achat (67,2%). C'est donc l'achat plaisir qui ressort des analyses télévisuelles s'agissant des objets d'occasion. On retrouve les aspects hédoniques et « astucieux/malin » dans la voie off des présentateurs (respectivement 26,6% et 43,3% des commentaires journalistiques).

Une analyse longitudinale des émissions télévisuelles montre toutefois un traitement différent des objets d'occasion au fil du temps. Les émissions de la période 2000-2007 montrent les brocantes, vide-greniers et braderies, et en particulier la braderie de Lille qui représente le sujet d'un tiers des émissions analysées. Le profil des consommateurs sont des personnes de plus de 35 ans et appartenant à des classes moyennes. Les motivations symboliques/culturelles (23%) et hédonistes (22%) de cette période sont surreprésentées. Elles rendent compte d'un rapport personnel, nostalgique et de loisirs aux objets d'occasion. C'est plutôt un rapport malin aux objets d'occasion qui se dégage de la période 2008-2012, période marquée par la crise économique, les préoccupations à l'égard de l'environnement étant inversement proportionnelles à la situation économique. Marquée par la crise économique de 2008, la période 2008-2012 montre une augmentation importante de la part des intervenants qui expriment des motivations économiques donc sont à la recherche d'une « consommation maline ». C'est également au cours de cette même période que la part des 35-49 ans augmente de façon importante (+8 points par rapport à la période d'avant). Cette catégorie d'âge, qui est majoritairement constituée d'adultes actifs et de familles avec enfants, semble particulièrement attentive aux effets de la crise économique sur sa consommation. Les pratiques alternatives à l'achat neuf sont davantage présentées comme une nécessité pour les individus soucieux du budget de leur famille et sont bien plus souvent montrées sur les écrans que durant la période précédente. La part des pratiques gratuites c'est-à-dire sans coût d'entrée initial dans la pratique (ex : paiement pour un stand dans une brocante...) augmente de façon importante (+12 points en comparaison avec la période d'avant) ; une tendance probablement due à l'essor d'Internet. Enfin, la période 2013-2018 marque une nouvelle évolution du rapport aux objets d'occasion via la promotion de pratiques alternatives plus nombreuses, et l'apparition de nouvelles catégories d'objets. Tout d'abord, la part des objets électroniques augmente pour atteindre 16% en 2013-2018 (en comparaison avec 3% en 2000-2007), sans doute encouragée par la croissance de l'équipement numérique des ménages. On constate également une augmentation légère (non significative en raison d'effectifs faibles) pour les vêtements/textiles et appareils électroménagers. Sur cette période, la pratique de réparation gagne en importance (+11 points entre 2008-2012 et 2013-2018). L'influence de la braderie de Lille, des brocantes et des vide-greniers s'estompe entre 2013 et 2018 et laisse de la place au développement d'autres sujets ; émergent d'abord des sujets sur le marché de l'occasion à partir de 2008, puis plus spécifiquement des reportages sur la seconde vie des objets entre 2013 et 2018. On assiste également à un rajeunissement du profil des intervenants. On observe la même tendance concernant la présentation de publics plus aisés, peu montrés dans la période de crise économique. Les pratiques se font en outre plus individuelles, plus numériques et sont de moins en moins souvent montrées à l'écran.

Graphique - Une diversification dans le temps des pratiques abordées dans le JT



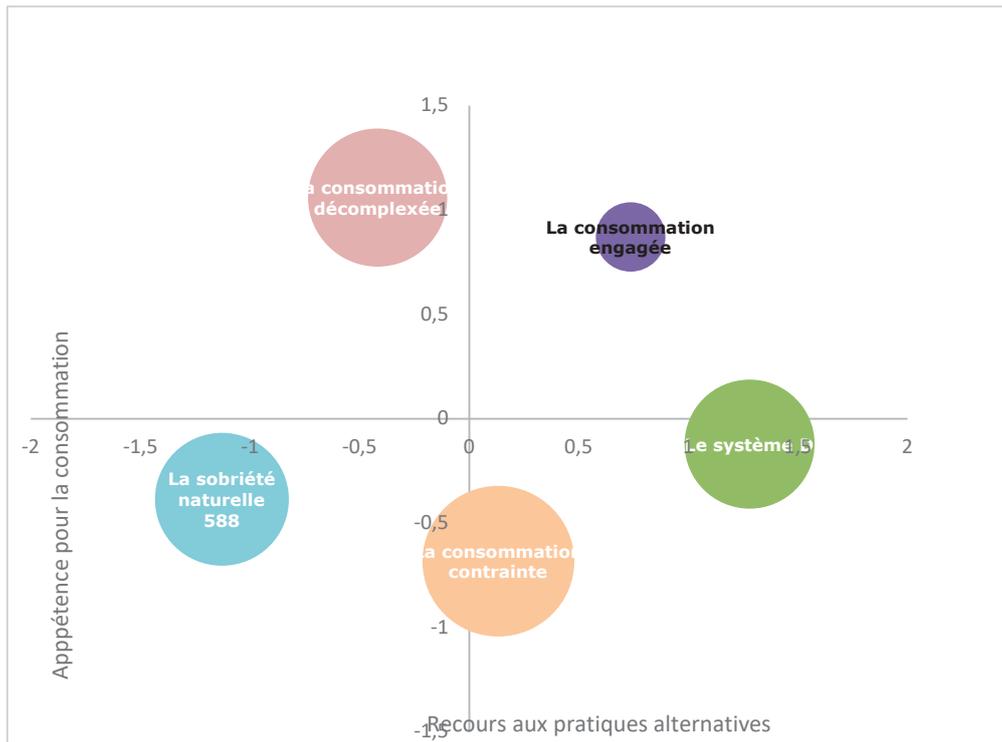
Source : analyse télévisuelle, APPEAL, 331 extraits de journaux télévisés entre 2000 et 2018 analysés

En résumé, il y a une évolution dans la façon de montrer et de parler des objets d'occasion dans le média télévisuel : la vente et l'achat via la braderie de Lille et les brocantes ne sont plus exclusivement les pratiques montrées, la réparation prend sa place.

L'analyse de différentes études quantitatives montre que les Français ont de plus en plus conscience des enjeux entourant la durée de vie des objets mais leur consommation reste majoritairement associée au plaisir.

L'étude quantitative auprès d'un échantillon national représentatif dévoile un attrait pour les informations montrant des exemples positifs et concrets par rapport à la diffusion de mauvaises nouvelles dans les journaux télévisés. En moyenne, 65% des Français répondent positivement à des bons exemples alors que seulement 58% indiquent que voir des mauvaises nouvelles à la télévision leur donne envie de changer leurs pratiques. Les représentations dramatiques, sensationnelles et choquantes des problèmes environnementaux, comme du changement climatique, sont généralement susceptibles de provoquer une prise de distance des individus avec les enjeux décrits. Pour « mieux » parler d'écologie, on peut envisager d'adapter les messages et leurs médias de diffusion à différents publics. La typologie réalisée à partir de l'enquête Conditions de vie et Aspirations permet de regrouper des individus au profil proche quant à l'appétence pour la consommation et au recours aux pratiques alternatives, définissant 5 profils de consommateurs : la sobriété naturelle (23%), la consommation décomplexée (22%), la consommation contrainte, le système D (20%) la consommation verte (6%).

Graphique - Représentation graphique de la typologie des stratégies et pratiques de consommation



Source : CREDOC, enquête Condition de vie et aspirations

L'analyse des entretiens confirme les résultats des études quantitatives, à savoir une appétence qui reste vive pour la consommation et le recours à la vente essentiellement pour désencombrer de façon « maline ». S'agissant du rapport au média télévisuel et plus précisément de celui des journaux télévisés, les dimensions cognitives et affectives de l'attitude à l'égard des reportages sur les pratiques alternatives à l'accumulation sont plutôt positives : leur visualisation permet une meilleure connaissance des pratiques et le vécu d'un moment agréable. En revanche, la dimension conative est négative dans le sens où l'information sur les pratiques, le savoir acquis n'est pas souvent transformé en pratique.

## Recommandations

Les analyses conduisent à trois grands ensembles de leviers portant : sur les représentations des objets d'occasion, représentations qui nourrissent l'évolution des normes ; sur la communication des pratiques alternatives à l'accumulation et enfin sur les aspects sociaux des pratiques et notamment la possibilité/ « normalité » de se faire accompagner dans la mise en place des pratiques.

Changer les représentations portant sur les objets d'occasion passe par la diffusion de messages visant à faire évoluer la norme de l'achat neuf. Ces messages pourront être relayés sur les médias traditionnels (télévision, radio) ou Internet et émaner, par exemple, d'acteurs publics ou associatifs engagés sur ces thématiques, en particulier lors d'événements festifs encore peu associés à l'occasion. Il pourra également s'agir de communiquer sur ce que les individus pourraient faire de l'argent économisé via l'achat d'occasion et du temps gagné en s'adonnant moins à la consommation « plaisir » : baisse du temps de travail, contribution à des projets collaboratifs, activités de loisirs créatifs comme la réparation, le jardinage, l'apprentissage d'un autre rapport à la nature, etc. Des partenariats pourraient être noués avec des associations de type Zero Waste France ou toutes celles qui promeuvent la simplicité volontaire, la réduction de la consommation, le slow... Les politiques publiques pourraient également s'emparer de ce thème, en offrant des services d'accompagnement à domicile (un home organiser ou un bénévole formé à ces pratiques). Les personnes âgées ou non véhiculées, par exemple, aimeraient parfois se débarrasser d'objets mais ne peuvent pas le faire toutes seules.

Au-delà du changement de représentation, il s'agit plus globalement de faire évoluer la communication (des acteurs publics relayée par les médias ou des médias directement) sur les pratiques alternatives à l'accumulation, par exemple en proposant des contenus ou activités concrètes sur les pratiques écologiques, plus engageante pour les individus que des nouvelles alarmantes sur le climat. Cette communication peut aussi proposer davantage d'annuaires de lieux permettant la mise en œuvre des pratiques (lieux de réparation, de don, de troc). Ces structures pourraient également être mises en avant dans les médias ou par des relais de type « influenceurs ». Les pratiques, les profils des pratiquants montrés et leurs motivations doivent être diversifiés pour s'extraire de l'image-type véhiculée par les journaux télévisés étudiés, celui d'un homme d'âge moyen réalisant des pratiques marchandes, et éclairer les actions d'autres populations, comme les jeunes. Les dispositifs de communication auprès du grand public pourraient aussi mettre en avant l'idée d'un cheminement vers la sobriété plutôt qu'un basculement brusque, fixant une « marche trop haute » à atteindre dans l'imaginaire des individus.

Enfin, il est nécessaire de promouvoir l'entraide et l'accompagnement en proposant des services d'aide à la mise en œuvre des pratiques écologiques, comme des solutions « clé-en-main » et de communiquer sur le don d'objets, pratique encore peu valorisée.

En résumé, il est possible de développer :

- **Des outils à destination des médias :**
  - Un guide pour nourrir les rédactions des JT, présentant un éventail de sujets alternatifs peu traités : le troc, le don, la location, la simplicité volontaire, la mutualisation, le glanage, les accorderies/repair cafés, téléphones reconditionnés et envisagés avec des angles différents de l'économie ou de l'écologie (entraide, solidarité, communauté, plaisir de faire soi-même, de prendre le temps). La recommandation d'illustrer davantage avec une plus grande diversité de personnages : plus de femmes, de jeunes. Le guide pourrait contenir des coordonnées d'associations, lieux, pour faciliter le repérage de témoins ; des coordonnées d'experts : sociologues, militants, acteurs publics et des chiffres pour objectiver la diffusion des pratiques dans la population. Et des renvois vers des tutos sur le site internet des chaînes, pouvant possiblement générer du trafic pour les chaînes, favoriser leur image de proximité et aider à la diffusion des pratiques
  - Une réunion avec des professionnels des médias avec des « bons exemples » et des « mauvais exemples » de sujets.
- **Des formes d'actions publiques :**
  - Proposer des offres d'accompagnement pour limiter l'accumulation/ vider la maison, le grenier, la cave - (pourquoi pas un home organiser ou un bénévole formé à ces pratiques). Les ménages (séniors notamment) aimeraient parfois vider mais ne peuvent pas le faire toute seuls.
  - Mettre en place des ateliers pour l'apprentissage des pratiques (que ce soit la lessive, le jardinage, la couture, etc.) par quartier, au plus proche des gens (mairies, bibliothèques, lieux publics)
  - Favoriser le développement de tiers lieux : repair-café, accorderie

- Favoriser le développement d'activités – de lieux de loisirs (pour concurrencer l'activité shopping)
- **Des messages à destination du grand public :**
  - Valoriser l'occasion comme un achat positif et pas par défaut : avec une histoire, plus d'originalité, qui permet des économies et donc soit du temps libre en plus (moins de travail) / Dévaloriser le neuf
  - Mettre en lumière les effets négatifs de la consommation démultipliée par l'occasion, aborder davantage l'accumulation des objets chez soi et ses effets négatifs sur le bien-être, espace disponible, argent dépensé inutilement
  - Parler positif et concret en donnant à voir les pratiques, multiplier les tutoriels sur internet pour décomplexer, rassurer sur la faisabilité des pratiques
  - Valoriser les activités de temps libre actives (culture, sport, solidarité) /dévaloriser l'activité shopping/achat
  - Valoriser la solidarité, le don et les bienfaits pour l'individu bénéficiaire mais aussi pour l'individu impliqué
  - Ne pas culpabiliser, prendre en compte le cheminement des personnes, valoriser les petits pas, et les impacts de ceux-ci, par exemple : impact carbone d'un objet neuf vs occasion (équivalent en km parcourus en voiture...)
  - Evoquer la cohérence des pratiques : si on achète deux fois plus sur Vinted ça n'a pas d'impact, (concept de congruence de Rogers)
  - Diversifier les médias de communications/ messages selon les cibles de la typologie

Le projet APPEAL a été valorisé dans un ouvrage collectif dirigé par Valérie Guillard (Du Gaspillage à la Sobriété, éditions De Boeck) dont une présentation est publiée dans The Conversation <http://theconversation.com/bonnes-feuilles-pas-facile-de-realiser-tout-ce-quon-gaspille-125576>, un colloque (TEES) le 9 janvier 2021, un interview vidéo donnée par Sandra Hoibian le 26 janvier 2021 ainsi qu'une communication dans un colloque :

Ben Kemoun N., Brice L., Caitucoli P.M., **Guillard V.**, Hoibian S. et Rezoug N. (2019), Comment les pratiques de circulation des objets sont-elles cadrées par le média télévisuel ? Une analyse statique et dynamique des JT (2010-2018), *4ème Journée de Recherche en Marketing du Grand Est*.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : APPEAL

Projet de recherche coordonné par : Sandra HOIBIAN (Crédoc)

Equipe de recherche : CREDOC / Université Paris-Dauphine

Coordination technique - ADEME : Marianne Bloquel

Direction/Service : SCP



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## **BIOLOREC : Le bio et le local dans la restauration scolaire - déterminants, discours et mise en œuvre**

**Août.  
2021**



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

### **RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE**

#### **SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :**

- Les marchés économiques et le déficit d'offre de produits bio et locaux : améliorer les contacts entre acteurs de la restauration collective et les producteurs locaux
- La gestion des marchés publics et la question des produits locaux : améliorer le sourcing, renforcer les allotissements
- Mettre fortement l'accent sur la formation initiale et continue des cuisiniers et des cuisinières
- Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des moyens adaptés
- Lutter contre le sentiment d'« agri-bashing » des producteurs en rapprochant les consommateurs et les utilisateurs

#### **Contexte et objectif du projet**

Le projet de recherche BIOLOREC vise à identifier les conditions qui facilitent ou, au contraire, ralentissent l'introduction de produits bios et/ou locaux dans les menus servis en restauration collective scolaire, ainsi que d'autres changements des aliments ou des menus utilisés dans la restauration collective. Pour cela, le projet BIOLOREC mobilise une multiplicité de méthodes – qualitatives, quantitatives, participatives – afin d'évaluer le rôle des différents acteurs dans leurs territoires dans la mise en œuvre de la loi EGALIM.

Différents indicateurs de changement sont pris en compte : la part de l'alimentation issue de l'agriculture biologique et locale, des indicateurs sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'introduction de menus végétariens, la recherche de produits alimentaires de qualité et/ou labélisés. Du côté des facteurs explicatifs de ce changement, le projet s'intéresse à la nature des débats publics et des arguments mobilisés dans les discussions sur le sujet, au rôle des différents acteurs – agriculteurs, cuisiniers, responsables politiques, parents d'élèves – de ces politiques territorialisées, mais aussi, aux opinions et aux valeurs des citoyens.

Ce projet de recherche vise à mesurer les effets des politiques publiques locales et nationales sur les comportements alimentaires des usagers, mais aussi sur les actions des politiques publiques locales, de la décision à la mise en œuvre.

Le projet est positionné au croisement de l'analyse des politiques publiques territoriales, de l'évaluation de l'action publique, et de la recherche-action. Cette dernière dimension est permise par les partenariats développés dans le cadre du projet, entre des Mairies de deux Départements dans le Lot et en Isère, des enseignants-chercheurs et une association d'aide au développement des produits issus de l'agriculture biologique locale. Dans ce cadre, le projet combine une étude systématique quali-quantitative comparée et l'accompagnement des changements politiques dans ces deux communes, mais aussi deux autres communes de chaque département (Lot, Isère) non spécifiquement partenaires du projet de recherche.

L'identification de l'influence de la nature des contextes économiques, politiques et sociaux des territoires de la mise en œuvre permet au projet BIOLOREC de contribuer à mieux comprendre les conditions de la mise en œuvre, les défis et les enjeux pour les acteurs locaux, et d'identifier des situations qui peuvent faciliter ou rendre plus difficiles les changements de la restauration collective scolaire.

## Principaux enseignements

Grâce à cette exploration au cœur des projets, nous pouvons dégager quelques éléments structurant le développement des projets ainsi que des points de vigilance.

### **Des éléments structurants**

- La cohésion entre les partenaires
- La mobilisation d'une diversité d'acteurs aux compétences et domaines complémentaires
- La mise en place d'un comité de pilotage technique dédié au projet
- L'imbrication du projet, et notamment des Projets Alimentaires Territoriaux, au sein d'autres programmes et engagements territoriaux (SCOT, Charte PNR...), qui contribue à la cohésion des programmes déjà mis en place
- La participation de structures d'expertises ou de recherche
- Le choix d'une échelle d'intervention pertinente (départementale, au niveau de communauté de communes, communale...)
- Des actions auprès de la restauration collective qui apparaît comme un levier essentiel permettant de structurer les filières locales et de redonner de la valeur à l'alimentation en sensibilisant les convives aux différents enjeux d'une alimentation durable

### **Des points de vigilance**

- L'alimentation durable : un sujet jugé parfois trop vaste, notamment lorsqu'un territoire est initialement peu engagé et doit décider la mise en place d'initiatives
- La construction d'un discours et d'un positionnement qui doit répondre aux attentes de chaque acteur et les mobiliser
- La logistique : les outils existants ou à créer (plateformes...) doivent permettre de lever les freins à l'évolution de l'approvisionnement local en grand volume, notamment pour la restauration collective
- La problématique du foncier agricole, qui peut restreindre le cadre d'action sur un territoire
- Des modalités financières à pérenniser
- L'hétérogénéité de l'investissement et de la mobilisation des acteurs

## Recommandations

### **Les marchés économiques et le déficit d'offre de produits bio et locaux : améliorer les contacts entre acteurs de la restauration collective et les producteurs locaux**

Dans tous les territoires, l'offre de produits bio et locaux constitue un enjeu de taille. Du côté de l'offre, les producteurs font face à de nombreuses contraintes dès lors qu'il s'agit de la restauration collective : volumes importants sur lesquels ils doivent s'engager, procédure des marchés publics quand beaucoup de producteurs bio de petites exploitations disposent d'un matériel informatique peu performants qui ne permet parfois pas d'accéder aux plateformes, manques de compétences et/ou de temps pour répondre aux appels d'offres. Les producteurs sont souvent également découragés par le coût que représente la logistique, si la livraison est trop lointaine ou pour une trop faible quantité. Le temps nécessaire, comme l'attente au déchargement, ou encore les contraintes horaires des acheteurs (les responsables des cuisines ont souvent besoin d'être livrés avant 10h) dissuade souvent les producteurs.

Du côté de la demande, les cuisiniers des cuisines qui fournissent la restauration scolaire font part de leur besoin de discuter avec les producteurs : la question des grammages notamment mérite ici d'être discutée. Plusieurs cuisiniers nous ont par exemple fait part de leur volonté de réduire le grammage des laitages, afin de mieux respecter les consignes nutritionnelles et de mieux contrôler le gaspillage et les coûts, mais n'ont pas toujours trouvé de producteurs volontaires pour livrer des pots de yaourt de 5 kg qui peuvent ensuite être servis à la cantine dans des ramequins, afin de limiter les déchets et le gaspillage. Les contraintes des cuisiniers se posent également pour la viande, quand ils ont besoin de certains morceaux de viande en grande quantité, une question qui pourrait être abordée davantage avec les autres cuisines du territoire, à partir des groupements d'achat, par exemple, à condition que les acheteurs puissent coordonner entre eux leurs menus et leurs commandes.

Souvent, les producteurs locaux identifiés par les acteurs politiques, administratifs ou les agents des cuisines centrales des communes, mais aussi par les associations qui peuvent les accompagner, ont assez de débouchés avec la vente directe, en circuit-court, ou sur les marchés de plein vent. Des actions peuvent et doivent néanmoins être menées pour mettre en contact producteurs et acheteurs : liste ou site des producteurs locaux, souvent proposées par les Parcs Naturels Régionaux des territoires que nous avons étudiés, speed-dating entre producteurs et cuisiniers des cuisines centrales, catalogue de producteurs, rencontres autour des volumes et des conditionnements.

Un autre enjeu important concerne le calendrier annuel de la restauration collective, et du nombre important de semaines de vacances scolaires dans l'année. A ce titre, les cuisines qui fonctionnent pendant les vacances scolaires pour les accueils de loisirs, par exemple, ont les moyens de compenser un affaiblissement de l'activité et du nombre de repas à produire et pour lesquels elles continuent de s'approvisionner, y compris pendant l'été, saison clé pour les producteurs de légumes, par exemple. Le fonctionnement des cuisines centrales, avec le soutien par exemple de légumeries, peuvent également permettre de cuisiner pendant l'été (production de conserve de légumes d'été, sauces tomates, etc.) qui pourront être utilisés plus tard dans l'année.

Selon les territoires, la mise en place d'une plateforme agro-alimentaire peut-être intéressante, mais cela dépend des conditions et des relations établies entre les acteurs locaux de la restauration collective et les producteurs locaux. Une plateforme agro-alimentaire peut être intéressante pour des communes qui souhaiteraient par exemple repasser en gestion directe et qui ont peu de contacts avec les producteurs locaux, ou font face à une offre insuffisante. Dans d'autres cas, et notamment quand les acteurs engagés dans les politiques alimentaires et/ ou la restauration collective ont déjà noué des relations avec les producteurs du territoire, il peut être préférable de renforcer ces liens et l'adéquation entre les besoins de la restauration collective (en termes de besoin et/ou de conditionnement, par exemple), plutôt que de créer une plateforme agro-alimentaire qui pourrait déstabiliser les liens existants.

Les groupements d'achat ont eux-aussi leur intérêt, parce qu'ils permettent de mutualiser les commandes entre plusieurs cuisines centrales, de limiter le nombre de marchés passés et donc les procédures et de réaliser des économies d'échelles. Chaque marché peut s'exécuter, selon les besoins réels de chaque adhérent au groupement et chaque producteur qui peut alors candidater à une seule procédure, au lieu de plusieurs. Dans certains cas, et quand il existe une compréhension mutuelle des acheteurs et des candidats, les groupements d'achat peuvent permettre à l'offre de se structurer en fonction des besoins des acheteurs, qui doivent coordonner leurs menus, pour maximiser leurs commandes.

Les groupements d'achats peuvent néanmoins également constituer une contrainte pour l'achat de produits locaux comme la viande, par exemple. En effet, pour pouvoir mettre en contact producteurs et acheteurs, il est nécessaire que ces derniers puissent coordonner leurs besoins, leurs menus et leurs commandes. Dans les territoires que nous avons étudiés, les différents acheteurs d'un même groupement d'achat n'ont pas l'occasion d'échanger sur leurs besoins respectifs afin de coordonner leurs menus et de maximiser leurs commandes.

Pour être efficace, les groupements d'achats doivent reposer sur une réelle collaboration entre les acheteurs qui doivent déterminer ensemble, et en amont, leurs besoins précis, leurs attentes, leurs exigences. Les bases de cette collaboration peuvent être complexes à mettre en place, mais peuvent être accompagnés par des associations qui connaissent bien les producteurs locaux, ou par des institutions publiques, comme les Parcs Naturels Régionaux, ou par des collectivités, souvent des intercommunalités. La mise en place d'un groupement de commandes repose sur un formalisme important et qui peut être lourd à mettre en œuvre, puisqu'elle suppose la constitution d'une convention validée et signée par tous les acheteurs.

Un enjeu essentiel pour l'approvisionnement bio et local de la restauration collective et la création de liens avec les producteurs est celui de la tendance à la massification des volumes des commandes publiques, qui peuvent défavoriser les petits producteurs locaux qui doivent être structurés pour répondre à ce type de commande, au risque d'être défavorisés par les grossistes.

## La gestion des marchés publics et la question des produits locaux : améliorer le sourcing, renforcer les allotissements

Si les contraintes et les rigidités des marchés publics ont été bien étudiées, ils n'en restent pas moins des contraintes pour les producteurs qui ne disposent souvent ni du temps ni des compétences, ni parfois du matériel informatique adéquat pour répondre efficacement aux marchés publics.

Le Code des marchés publics constitue également une contrainte pour les acheteurs qui voudraient augmenter les produits locaux de la restauration collective locale, puisque les acheteurs publics doivent respecter les règles de la concurrence, souvent au détriment des producteurs locaux, ou mettre en œuvre des stratégies qui leur permettent de contourner cette contrainte et de ne pas favoriser la « préférence géographique » qui est prohibée.

Le sourcing est encadré par le code de la commande publique et permet à ces derniers de préparer leurs marchés. Il permet de mieux connaître les produits et les contraintes des fournisseurs et les conditions auxquelles ils peuvent répondre à la demande de la collectivité. Le travail de sourcing est également un outil important qui doit être mobilisé par les collectivités afin de mieux connaître les filières de production sur leurs territoires et de les accompagner après avoir bien ciblé leurs difficultés, et ainsi mieux accompagner les producteurs locaux. Le sourcing permet de mieux connaître la capacité des producteurs locaux de répondre aux demandes spécifiques de la restauration collective.

A ce titre, comme nous l'avons noté précédemment à propos de l'offre locale d'approvisionnement pour la restauration collective, il est particulièrement important de favoriser l'échange entre fournisseurs et producteurs et acheteurs publics du territoire, des initiatives qui sont souvent menées par les Parcs Naturels Régionaux des territoires étudiés, mais qui doivent également être suivies et actualisées. Les PNR sont souvent des interlocuteurs pertinents pour fournir aux acheteurs différents formats de boîte à outils pour les aider dans cette connaissance (plate-forme d'échanges, guides, livrets, etc.).

Afin de ne pas favoriser la préférence géographique et d'éviter de défavoriser le local, les acheteurs doivent proposer une bonne définition technique et juridique de leurs besoins. Cette définition doit être anticipée, et les acheteurs doivent s'interroger en amont sur les moyens et les contraintes des producteurs, et elle doit être globalisée, en tenant compte des besoins en termes de prescription, d'indicateurs et des critères d'exécution posés par le Code des marchés publics.

Des critères de fraîcheur de produits ou de saisonnalité peuvent être mis en avant. En prévoyant un approvisionnement très régulier ou de produits de saison uniquement, les acheteurs peuvent induire de ne pas défavoriser les producteurs locaux.

L'étape de la publicité des marchés publics peut également être mobilisée en allant au-delà des exigences règlementaires pour rendre visibles les appels d'offres aux producteurs ou aux groupements de producteurs. A ce titre, plusieurs de nos interlocuteurs nous ont fait part de la possibilité de prévoir des animations par les producteurs. Si cette condition peut être présentée dans un marché public, elle rend néanmoins plus difficile la capacité des producteurs locaux d'y répondre, quand ils ne sont pas ou ne souhaitent pas s'engager dans des activités d'animation en même temps qu'ils vendent leurs produits.

Pour dépasser la contrainte des marchés publics, d'autres solutions existent : développer les allotissements avec un appel d'offre qui permettrait de couvrir plusieurs besoins ou le « hors marché ». Dans le premier cas, l'acheteur public peut allotir en fonction des caractéristiques des produits ou de leurs modes de production. Par exemple, il peut créer des lots qui renvoient à une ou des caractéristiques spécifiques du produit, qui seront définies dans l'objet des consultations, afin d'être davantage pertinent par rapport à l'offre locale. Dans le second cas, le Code des marchés publics permet de passer des marchés sans publicité ni mise en concurrence jusqu'à 39 999 euros hors taxes, et permet une flexibilité qui peut être mobilisés par les responsables des achats des denrées alimentaires, pour une famille homogène de produits. Plusieurs modalités sont possibles, telles que la passation de marchés de gré à gré et le paiement sur factures, des outils règlementaires qui permettent de favoriser le « local » et permettent de dépasser un certain nombre de contraintes juridiques.

## **Mettre fortement l'accent sur la formation initiale et continue des cuisiniers et des cuisinières**

Les représentations sociales autour de la formation des cuisiniers doivent constituer l'objet d'une plus grande attention.

Dans ce domaine, l'exemple le plus parlant et sans doute prioritaire, est celui des menus végétariens qui font encore face à beaucoup de réticences de la part des chefs cuisiniers et des agents de cuisine, mais aussi souvent des parents d'élèves, des élus ou des producteurs qui fournissent les cuisines centrales ou les cuisines des gestions concédées, alors même qu'ils sont reconnus comme un élément essentiel du contrôle de l'augmentation des coûts que représentent un approvisionnement de meilleure qualité. Les menus végétariens pourtant rendus obligatoires une fois par semaine par la Loi Egalim souffrent d'un manque de connaissance. Les formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale se développent. Pour que les agents des cuisines y participent, elles doivent être favorisées et valorisées par les élus. De nombreux guides existent aussi, spécialement destinés aux agents des cuisines de la restauration collective, et doivent être partagés à tous les personnels, dans un cadre où ils peuvent tester des recettes et échanger leurs bonnes pratiques. Par exemple, les rencontres entre les cuisiniers du territoire, qui ne se connaissent pas toujours, sont souvent plébiscitées par les cuisiniers, mais souvent perçues comme une perte de temps par les élus.

La valorisation du travail des cuisiniers de la restauration collective constitue un levier essentiel. Elle doit être prise en charge par les élus qui doivent se donner les moyens de développer les compétences des équipes dans ces domaines.

L'implication des parents d'élèves dans les commissions menus des cuisines peut permettre une meilleure valorisation du travail des cuisiniers, en favorisant les échanges sur les attentes et les besoins de chacun. Elles permettent également aux différents acteurs (élus, parents d'élèves, cuisiniers, agents des cuisines et du périscolaire) de mieux se connaître et de faire valoir les attentes des parents. En ce sens, elles constituent souvent également une pression supplémentaire sur les agents de la cuisine, mais elles permettent également souvent aux parents de mieux identifier les changements mis en place pour répondre à leurs attentes.

Les enjeux de la sensibilisation des publics et des usagers et ici essentielle, mais se heurtent néanmoins à une certaine déconnexion entre les activités éducatives menées par les enseignants et les activités d'animation et de sensibilisation qui peuvent être menées par les agents responsables du temps de repas, notamment les agentes du périscolaires.

Au-delà des menus végétariens, ce sont aussi les labels bio et équitables qui souffrent souvent d'un manque de confiance, du côté des acheteurs (chefs cuisiniers, élus), comme du côté des usagers. Les représentations autour des labels illustrent également la controverse entre le bio et le local, que l'on trouve souvent entre les élus, ou entre les élus et les acteurs portés sur les questions de santé, comme les nutritionnistes, ou les parents d'élèves mobilisés pour l'amélioration de l'approvisionnement de la restauration scolaire. La controverse entre le bio et le local est accompagnée par une définition du local à géométrie variable, en fonction des acteurs, de leurs représentations du territoire, ou de leurs intérêts électoraux ou de représentations.

## **Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des moyens adaptés**

La lutte contre le gaspillage alimentaire, autre élément essentiel du contrôle de l'augmentation des coûts induits par l'amélioration de la qualité de l'approvisionnement de la restauration collective, est un sujet beaucoup plus consensuel que les repas végétariens. Les chefs cuisiniers, ainsi que les agents des cuisines, et du périscolaire ont tous mis en œuvre des mesures destinées à limiter le gaspillage alimentaire. Ces mesures peuvent partout être développées. Leur efficacité passe par la prise en compte du gaspillage à toutes les étapes de la production des repas : de l'achat, à la confection des menus, jusqu'à leur consommation. L'observation et la mesure des quantités gaspillées est à cet égard utile à la fois aux cuisiniers qui adaptent leurs menus ou la coordination des différents plats à l'intérieur d'un même menu, comme aux agents qui font également remonter ces informations aux cuisiniers, même si cela est reconnu comme beaucoup plus difficile dans les cuisines satellites, aux usagers, ici les enfants, qui se rendent davantage compte du gaspillage alimentaire.

Des efforts importants sont également faits dans la plupart des cantines sur le pain et les fruits, et sur la taille des tranches de pain ou des morceaux de fruits distribués aux élèves. Dans certaines cantines, mais pas dans toutes, les élèves sont invités à se servir directement selon leur faim, ou à choisir entre plusieurs types de portions (« grande faim » ou « petite faim »).

### **Lutter contre le sentiment d'« agri-bashing » des producteurs en rapprochant les consommateurs et les utilisateurs**

Un dernier point lié aux représentations sociales concerne le sentiment d'« agri-bashing » des producteurs, alors que nous n'avons pu constater de critiques de la part des acteurs du territoire, qu'il s'agisse des élus, des agents des cuisines ou des parents d'élèves, même quand ils sont mobilisés pour l'amélioration des approvisionnements de la restauration scolaire sur leur territoire.

Le rapprochement entre les producteurs et les acheteurs, mais aussi les mangeurs, doit constituer l'objet d'attention mais se heurtent néanmoins au temps disponible des producteurs, occupés à produire.

L'implication des parents d'élèves dans les commissions menus des cuisines constitue à cet égard une étape importante, en ce qu'elles permettent une meilleure connaissance des produits et des contraintes qui se posent aux différents acteurs.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : Biolorec

Projet de recherche coordonné par : Hélène Caune, Sciences Po Grenoble - Pacte

Equipe de recherche : CAUNE Hélène, BRAND Caroline, DANSAC Christophe, FRASQUE Florent, GONTIER Patricia, GOUGOU Florent, PERSICO Simon, ROQUES Delphine, RUEL Sophie, VACHEE Cécile, VIOLLET Lauriane, WALTER Fanelli.

Coordination technique - ADEME : Sarah Martin

Direction/Service : Alimentation Durable, Service Forêt, Alimentation et Bioéconomie

Durée : 2018-2021

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : Mairie de Figeac, Mairie d'Autrans-Méaudre, Bio46, Laboratoire Pacte, Université Toulouse Jean Jaurès.

Territoire(s) concerné(s) : Lot (46), Isère (38)



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



Jun. 2021



EXPERTISES

## CIT'ENR : Codéveloppement de projets d'énergie renouvelable : étude de la coopération entre société civile, collectivités et entreprises (Codev3)

APR Transitions Ecologiques Economiques et sociales (TEES)

### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Contexte et objectif du projet

Le projet CIT'EnR interroge les modes de coopération caractéristiques des projets d'énergie renouvelable multi-acteurs impliquant trois types d'acteurs dans le développement du projet, à savoir société civile, collectivités et entreprises (noté **codev<sup>3</sup>**). En s'appuyant sur une démarche de Recherche Action Participative (notée RAP), CIT'EnR étudie les conditions d'émergence et de déploiement des projets d'EnR **codev<sup>3</sup>** en lien avec leur territoire. Nous avons élaboré une méthodologie de co-construction d'outils d'autoévaluation du processus et des résultats de ce type de projet.

En croisant et en associant plusieurs dispositifs empiriques -quantitatifs, qualitatifs et participatifs, en présentiel et en distanciel, en individuel et en collectif, le projet CIT'EnR propose une démarche originale permettant d'éclairer la complexité des projets d'EnR **codev<sup>3</sup>**. Les freins, les leviers et les actions à mener en soutien au déploiement ont été identifiés ensemble au sein du consortium. Divers outils sont coproduits et les spécificités régionales sont mises en lumière à travers une série d'ateliers participatifs innovants, tant dans leur contenu que de par les outils collaboratifs numériques mobilisés (figure 1).

Bien que ces projets soient encore peu nombreux, ils contribuent à la croissance et au déploiement des ENR en France grâce à la coopération entre les acteurs historiques du secteur, les acteurs publics locaux (collectivités, syndicats d'énergie, etc.) et la société civile regroupant des habitants et/ou des citoyens. Cependant, ils sont potentiellement plus risqués et plus complexes, d'où l'intérêt du projet de recherche CIT'EnR focalisé sur ce type de projet.

Figure 1 Méthodologie globale et calendrier du projet CITENR

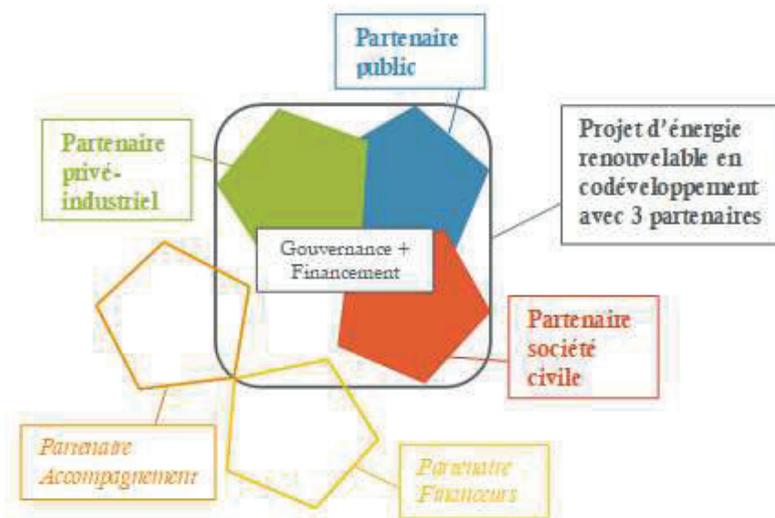


## Principaux enseignements

Nous observons aujourd'hui une dynamique citoyenne et une évolution du cadre législatif réglementaire (en Europe comme en France) pour les projets d'EnR dont la nature et les modalités d'organisation ont changé ces dernières années. Le caractère récent et non stabilisé des projets d'EnR se décline par l'existence de plusieurs approches définitionnelles dans la littérature. Ainsi, Rüdinger (2016) envisage ces projets à travers leur dimension « participative ». Pour leur part, Sebi et Vernay proposent une typologie des « communautés d'énergies citoyennes » selon les modèles de revenus et la structure de gouvernance (Sebi et Vernay, 2020). Nous pouvons donc souligner une dynamique autour des projets avec un seul acteur et une autre dynamique pour les projets multi-acteurs dans les EnR. Dans le premier, il s'agit principalement des **projets d'EnR citoyens** regroupent essentiellement une catégorie d'acteurs, à savoir les citoyens, qui ont en charge la gouvernance et le financement des différentes étapes du projet d'EnR (Rüdinger, 2016). Concrètement, ces projets sont principalement accompagnés et labellisés par l'association Energie Partagée. Dans le second cas, il s'agit, de **projets d'EnR multiacteurs** se caractérisent par l'association, soit dans la gouvernance et/ou soit dans le financement du développement, d'au moins deux catégories d'acteurs: citoyens/associations, collectivités territoriales, et entreprises (dont l'activité est le développement de projets de production d'énergie) pendant une ou plusieurs phases du projet, à savoir de l'émergence jusqu'à l'exploitation en passant par le développement du projet.

Dans le projet CIT'EnR, nous avons mis en exergue une nouvelle configuration, celle des projets d'EnR **codév<sup>3</sup>** qui constituent une sous-catégorie des projets multi acteurs. Ils se caractérisent par l'association, dans la gouvernance ainsi que dans la gestion du projet en phase de développement, de 3 catégories d'acteurs : société civile, collectivités territoriales et/ou sociétés d'économie mixte ayant la compétence énergie et entreprises dont l'activité est le développement de projets de production d'énergie (figure 2).

Figure 2 Schématisation des acteurs impliqués dans un projet ENR codév<sup>3</sup>



## Principaux enseignements

### **Enseignement 1 : Comprendre les changements du champ des EnR**

Dans un premier temps, nous avons réalisé un état des lieux des projets d'EnR codév<sup>3</sup> en mettant en exergue certaines spécificités de ces projets pour aboutir à une première typologie. L'analyse statistique descriptive des projets d'EnR codév<sup>3</sup>, par rapport aux autres types de projets, notamment citoyens, nous permet d'observer des différences marquantes en termes de taille du projet, de technologie, de puissance produite et d'implantation.

L'émergence des projets d'EnR citoyens puis des projets d'EnR codév<sup>3</sup> sont révélateurs des évolutions du secteur. Depuis les années 2010, de nouvelles pratiques s'observent. Les stratégies des acteurs évoluent et attestent des transformations du secteur de l'énergie de façon plus générale avec le développement des EnR. Les résultats de

notre enquête nous permettent de montrer que les projets d'EnR codév3 répondent d'une certaine façon aux limites des projets portés par les développeurs seuls d'une part, et de ceux portés par les citoyens d'autre part. Mais, il reste un certain nombre d'angles morts et de tensions qui réduisent la capacité des acteurs à faire aboutir des processus de codéveloppement fortement contraints, en particulier par des éléments d'ordre juridique et réglementaire.

## **Enseignement 2 : La coopération comme levier du développement des EnR en codév3**

Dans un deuxième temps, nous avons étudié les modalités de coopération dans les projets d'EnR **codév3**, en précisant en quoi cette notion de coopération est au cœur du fonctionnement de ce type de projets. Selon notre idéal type, les projets d'EnR **codév3** se caractérisent par un processus de coopération :

- Depuis la phase risquée avec l'engagement de dépenses conjointes pendant la phase de développement, jusqu'à l'exploitation qui génère le retour sur investissement ;
- Pour choisir les modes de production, définir les processus de décision et la répartition des richesses.

La recherche CIT'EnR permet de mieux apprécier les modalités et les processus de cette coopération. Nous montrons d'abord que les acteurs engagés dans ces projets peuvent avoir des désaccords qu'ils surmontent en élaborant de nouveaux compromis et en expérimentant des formes inédites de coopération, celle-ci devenant une caractéristique du fonctionnement des projets en **codév3** et une pratique partagée entre les partenaires. Toutefois, la coopération comporte des épreuves, des freins et des leviers. C'est ce qui explique la création par les acteurs d'espaces de médiation pour faciliter les échanges et construire un projet commun, mais ce n'est pas la garantie de l'aboutissement du projet d'EnR **codév3**. Ces espaces sont complémentaires aux espaces de discussions réglementaires imposés par la loi (ex. : réunion publique). La coopération devient un levier si le collectif d'acteurs parvient à construire une gouvernance multi-acteurs, qui soit collectivement discutée, autant sur le plan du partage des risques, des choix techniques, du partage de la prise de décision, que de celui des richesses quand le projet est en phase d'exploitation. Toutefois, elle reste encore fragile et expérimentale.

Les différents documents produits pendant le projet CIT'EnR, ont pour objectif de rendre visible la diversité des configurations organisationnelles possibles, ses forces et ses fragilités, pour aider les projets en émergence à se situer. Dans cet esprit, il est possible de consulter sur le site internet de CIT'EnR les fiches projets consacrées à deux cas de projets d'EnR **codév3** qui pourront éclairer ces mécanismes et processus de coopération.

## **Enseignement 3 : Spécificités et dynamiques régionales - influence sur les projets en codév3**

Nous faisons également émerger les spécificités et dynamiques interrégionales en lien avec les projets d'EnR **codév3**, en relevant les freins, les leviers et les conditions d'émergence, pour finalement identifier les actions à engager en vue de stimuler le déploiement des projets d'EnR **codév3** dans une vision transrégionale. Ceci est réalisé à partir de notre base de données et des ateliers menés en Occitanie dans un premier temps, puis sur 6 autres régions, dans un dispositif participatif itératif.

Tout d'abord, nous avons mis en évidence les matrices régionales qui s'appuient sur des facteurs non directement économiques du développement territorial, notamment les réseaux d'acteurs, les normes institutionnelles, les facteurs culturels, historiques et politiques. Nous observons une certaine homogénéité dans les problématiques et éléments forts d'un projet d'EnR **codév3** en France.

Cependant, les conditions favorables et défavorables semblent plus contrastées entre région, tant dans l'émergence des projets que dans le type de projet déployé. Environ 62 freins ou leviers ont été identifiés, regroupés en 16 grandes thématiques. Parmi les freins évoqués figurent le manque de chargé de mission énergie dans les collectivités, le défaut de compétence d'un des partenaires (ou élus), la défiance ou opacité dans le partage des rôles entre partenaires, ou encore le degré de militantisme citoyen selon le cas. Parmi les leviers figurent la formation des partenaires, la facilitation du processus de coopération (intelligence collective), les expériences passées de coopération sur le territoire, permettant une claire répartition des rôles et la dynamique partenariale, ou encore l'estimation des impacts socioéconomiques des projets afin de les valoriser.

Plusieurs préconisations en lien avec l'ancrage territorial des projets d'EnR **codév3** ont émergé de notre étude :

- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation aux partenaires et autres acteurs (élus, etc.).
- La création de sous-sections dédiées au codev dans les fédérations professionnelles.
- L'intégration d'objectifs de codéveloppement dans les documents cadre, ainsi que l'organisation d'un système de retour d'expérience et de témoignage à l'origine de représentations et de pratiques à partager.
- Le suivi de la coopération (bilan initial des compétences et aspirations entre partenaires, bilans réguliers sur la satisfaction et les besoins, etc.) et l'existence d'écosystèmes territoriaux en faveur des EnR (artisans experts, associations d'habitants, etc.).

## **Enseignement 4 : Les bénéfices de la RAP pour les projets d'Enr en codév3**

Dans un quatrième temps, nous montrons comment la démarche de Recherche-Action Participative Intégrale (RAP) peut venir soutenir le développement des projets d'EnR **codév**<sup>3</sup>, en mettant à disposition de tous les outils d'autoévaluation coconstruits en atelier, les processus et les résultats générés au fil des 7 ateliers participatifs réalisés.

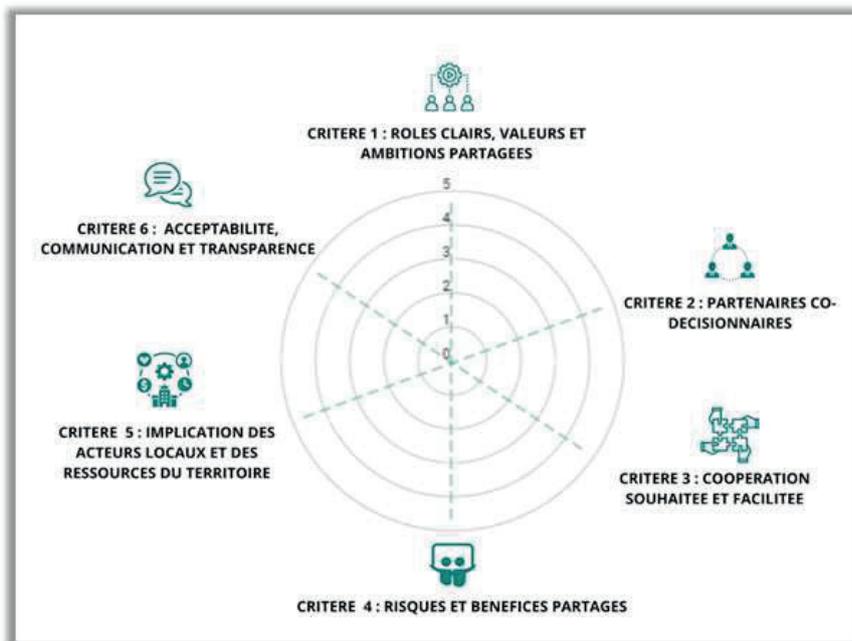
Le projet Cit'EnR a expérimenté une recherche conçue et pratiquée avec les différentes parties prenantes du projet lors de phases d'enquête qualitative et d'entretiens semi-directifs. Nous avons pu observer un engagement et un intérêt forts des acteurs dans cette démarche. Cette approche de Recherche Participative est désormais davantage reconnue par la plupart des bailleurs privés et publics français qui se sont même regroupés depuis 2018 dans un programme de co-financement de projets participatifs : CO3 (Co Construction des Connaissances) qui rentre dans sa 3e année et dont les enseignements nous seront précieux.

Parmi les nombreux bénéfices nous pouvons noter :

- La production d'outils co-produits en groupe utiles à la construction de projets d'EnR multiacteurs;
- Le développement d'outils pour les projets d'EnR **codév**<sup>3</sup> mobilisable dans d'autres régions et sur d'autres problématiques ;
- La familiarisation de l'ensemble des parties prenantes à la RAP et au numérique ;
- La confrontation des résultats entre recherche participative et recherche conventionnelle et la mise en parallèle (entretien/ateliers).

Parmi les outils, la roue socratique des projets d'EnR **codév**<sup>3</sup> nous semble la plus pertinente. La roue d'autoévaluation permet aux partenaires d'un même projet de mesurer sa progression personnelle au sein de son propre projet, de discuter des progrès à faire pour atteindre cet objectif et du chemin à parcourir. Elle peut être utilisée comme un compas pour maintenir le cap et faire régulièrement le point de là où on est dans les objectifs poursuivis et de là où on veut s'en aller, et ce au fil du projet (démarche réflexive itérative) (Figure 3).

Figure 3 La roue des projets d'EnR en **codév**<sup>3</sup>



## Enseignement 5 : Vers un changement de paradigme

Enfin dans un cinquième temps, nous montrons que les projets d'EnR **codév**<sup>3</sup> constituent un des phénomènes révélateurs des mutations en cours du secteur de l'énergie, au prisme du renouvelable, dans un contexte de transition écologique. En effet, la production d'EnR invite à un changement de paradigme, du fait de la nature, de la gestion spécifique et de la participation de nouveaux acteurs. Ces projets, et notamment ceux qui associent plusieurs acteurs, obligent à repenser la composition des ressources énergétiques et leur mode de valorisation à l'appui d'un système technique et de nouvelles infrastructures adaptées. Mais cette dynamique ne concerne pas

seulement les projets d'EnR **codév**<sup>3</sup> qui s'inscrivent en réalité dans un mouvement de mutations du secteur de l'énergie plus large.

En réponse aux enjeux climatiques, ces projets véhiculent un nouvel imaginaire social qui modifie le rapport des acteurs aux ressources naturelles de leur territoire, les modalités de leur valorisation, nécessitant une évolution des institutions et des systèmes sociotechniques. Ils se caractérisent par un processus de coopération qui vient modifier les règles historiquement instituées : les acteurs dominants sont amenés à respecter des espaces d'informations et de délibérations, garantir la transmission des avancées du projet, discuter de la répartition des votes et des bénéfices de la société de projet (cf. enseignement 2). L'émergence et la croissance encore limitée des projets d'EnR multi-acteurs indiquent une repolitisation des choix de production énergétique productifs réalisés par des acteurs jusqu'ici non professionnels de l'énergie ou des EnR.

Néanmoins, ce processus n'est pas sans générer de tensions entre les acteurs, avec les services de l'État alors que la législation reste inadaptée à leur singularité institutionnelle (Rüdinger, 2016). Les tensions dans les rapports entre les acteurs sont accentuées par le phénomène de concentration des développeurs industriels privés. Ainsi, le rapport social se révèle fragile du fait de légitimités, de marges financières, de ressources disponibles contrastées qui génèrent des tensions régulières fragilisant la formation de compromis viable au sein de cet espace. Leur capacité à transformer un secteur historiquement centralisé, toujours dominé par des acteurs privés-industriels, reste fortement contrainte et circonscrite à un espace productif limité. On relève des difficultés de développement du fait de leur décalage avec la réglementation, les procédures juridiques et les reconfigurations de l'environnement concurrentiel (concentration). Ces éléments pèsent sur leur capacité à croître plus amplement. Toutefois, on remarque la capacité des acteurs à faire évoluer les modes de régulation historiquement institués du secteur : ils sont de plus en plus nombreux et bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle croissante.

Les résultats de ces 5 enseignements ont été partagés en partie avec les parties prenantes du projet de recherche Cit'EnR et ils ont permis de construire quelques recommandations.

## Recommandations

L'ensemble des résultats obtenus à travers notre protocole empirique nous permet de formuler des recommandations de plusieurs types : pistes de recherche, diffusion d'outils conçus par CITEnR, politiques publiques, processus et espaces pour faciliter les discussions et les rencontres entre projets d'EnR **codév**<sup>3</sup>, etc. Ces recommandations sont issues d'un travail collectif qui, au-delà de l'équipe CITEnR autrice de ce rapport, a impliqué les participants aux ateliers RAP et les partenaires du projet et membres du copil lors de l'atelier du séminaire final organisé le 17 décembre 2020. Autrement dit, leur robustesse et leur légitimité vient d'une part, de notre travail d'enquête/observation, et d'autre part des avis et idées formulées par un plus large panel de personnes impliquées dans des projets d'EnR **codév**<sup>3</sup>. Pour ce rapport, nous avons sélectionné les propositions qui nous semblent les plus cohérentes et les plus pertinentes à l'issue de notre projet. En outre, l'équipe CIT'ENR a réalisé un travail collectif en février 2021 pour préciser et clarifier chaque recommandation.

Le résultat de ce travail prend la forme du tableau ci-dessous listant 8 recommandations. Certaines s'inscrivent dans un temps court, d'autres à plus long terme. La première colonne du tableau explicite la recommandation que nous formulons. La deuxième colonne correspond aux thématiques que nous avons identifiées qui permettent de situer la recommandation, à savoir : économique ou financier, méthodologique, connaissance, construction/renfort d'un réseau d'acteurs, montée en compétence/information, communication/valorisation, politique publique ou réglementation. Enfin, dans la dernière colonne nous formulons des remarques qui précisent le contexte, le besoin/objectif (pourquoi ?) et la mise en œuvre possible (comment ?) de cette recommandation. Ces recommandations incarnent celles que nous jugeons à mettre en place, en 1ère approche et dans la recherche d'un bon rapport effort/efficacité.

Tableau 1 Les 9 principales recommandations du projet CIT'ENR

Recommandations	Thématiques	Détails et suggestions
1. Construire et animer un <b>observatoire du codév3</b> , comprenant notamment un espace d'échanges entre acteurs impliqués dans les projets en codev3	Construction/ renfort d'un réseau d'acteurs Montée en compétence/ Information Communication/valorisation	<b>Pourquoi ?</b> Le <b>codév3</b> se développe mais reste encore expérimental, avec des acteurs parfois isolés et une information encore diffuse. Le partage des informations, expériences et pratiques interrégionales peut aider les projets à évoluer et à réussir. Une communication grand public et à destination des services instructeurs permettrait de mieux faire connaître ces projets et de les faciliter.  <b>Comment ?</b> Les acteurs co-construisent l'observatoire (structure, critères, contenu, méthode de recensement, etc.) de sorte à ce qu'il soit facile à renseigner et utile. Une enquête initiale basée sur notre rapport lance le référencement des projets, qui est ensuite exhaustif. L'observatoire comprend aussi d'autres espaces : partage d'expérience et témoignage interrégional, outils, informations, pratiques, etc. L'espace de partage se base sur un système dynamique et participatif dans le recueil, la mise à jour et le partage des expériences, des outils et des pratiques dans le codév3 (ex : suivi du respect des rôles des divers partenaires du projet).
2. Engager une <b>recherche sur l'évolution des connaissances et des compétences des acteurs participant au codév3</b> tant sur le fond (technique, financiers, etc.) que sur la forme ou l'organisation (ex. outils d'animation de la coopération).	Construction du savoir Méthodologique Montée en compétence/ Information Communication/valorisation	<b>Pourquoi ?</b> Dans l'objectif d'enrichir et de soutenir l'évolution du codev3, et de recueillir des données sur le codev en tant que secteur impacté et à la fois vecteur d'importants changements dans le secteur des ENR. Voir la recommandation n°5
3. Envisager la <b>création d'espaces de coopération</b> afin d'assurer la qualité du codéveloppement entre plusieurs types de partenaires, notamment en faisant appel à un médiateur (tiers garant extérieur)	Méthodologique Construction/renfort d'un réseau d'acteurs	<b>Pourquoi ?</b> La coopération est au cœur du codéveloppement – certains projets se font accompagner sur le volet de la concertation, mais un certain nombre évoluent sans. Un tel espace, avec un médiateur extérieur pourrait faciliter fortement le codéveloppement.  <b>Comment ?</b> "Former" des médiateurs existants au secteur codév grâce au dispositif de retour d'expériences (cf. recommandation n°1). Proposer une plateforme visant à stimuler la coopération (entre membres d'un projet ou entre projets), avec des antennes de concertation régionales. S'inspirer par exemple du dispositif tiers veilleurs du programme CO3 de l'ADEME et du centre d'appui du programme CO CREATE (Bruxelles).
4. Soutenir la <b>communication et la diffusion de projets codev3</b> emblématiques auprès du grand public, avec un appui institutionnel	Communication/valorisation Économique ou financier	<b>Pourquoi ?</b> Faire connaître au plus grand nombre l'historique, les spécificités et réussites/échecs de projets phares contribue à soutenir les projets émergents, sensibiliser les élus et autres acteurs du codev3, consolider les projets existants et enfin déployer de nouveaux projets.  <b>Comment ?</b> Processus à part ou adossé à des dispositifs existants et ceux émergent. Favoriser le format visuel : vidéo, podcast, plaquettes, etc.

<p>5. <b>Évaluer les impacts sociaux, la portée des innovations sociales et les retombées socioéconomiques</b> des projets en codév3.</p>	<p>Méthodologique Communication / valorisation Économique ou financier</p>	<p><b>Pourquoi ?</b> La valeur locale des projets codev notamment a été calculée par Energie Partagée (2019). Mais les impacts socioéconomiques des projets codev sont encore mal mesurés à ce jour. Il semble important de prolonger le travail existant en vue d'objectiver les gains/coûts sociaux des projets codév3 et de pouvoir valoriser ces projets auprès des services de l'Etat, des partenaires potentiels du codev3 et du grand public.</p> <p><b>Comment ?</b> Réaliser une étude d'impact social élargie, dans une approche mêlant démarche participative et recueil empirique (entretiens, questionnaire, etc.) / limiter la sollicitation aux porteurs</p>
<p>6. <b>Organiser et encourager l'utilisation des outils</b> déployés dans CIT'ENR pour accompagner l'émergence et la réussite de nouveaux projets en codév3</p>	<p>Construction du savoir Méthodologique Montée en compétence/ Information Construction/ renfort d'un réseau d'acteur</p>	<p><b>Pourquoi ?</b> Les outils construits par CIT'ENR, dans le cadre de la Recherche Action Participative viennent soutenir les porteurs dans leur projet et ceux qui soutiennent le codév. Ces outils ont été éprouvés et pourraient faire l'objet d'une utilisation plus large.</p> <p><b>Comment ?</b> (1) Amender les outils collaboratifs du dispositif RAP (2) Inciter les acteurs à renseigner ces outils (3) Approfondir la typologie des projets codév3 (4) Animer et accompagner l'utilisation de ces outils (5) Communiquer sur ces outils auprès des experts du secteur, de manière régulière (ce qui requiert un budget dédié)</p>
<p>7. <b>Construire un environnement institutionnel qui encourage</b> la montée en compétences et la valorisation des pratiques des collectivités territoriales dans le codév3</p>	<p>Montée en compétence/ Information Politique publique</p>	<p><b>Pourquoi ?</b> Il existe des dispositifs institutionnels qui ont des effets contradictoires sur les stratégies des collectivités territoriales en matière d'EnR (par exemple: éviter le cumul des aides, définition du contrôle du foncier, etc).</p> <p><b>Comment ?</b> Créer des groupes de travail entre les différents échelons de collectivités territoriales ; Créer un schéma directeur cadre qui articule les actions au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales. S'assurer de l'association des réseaux et des principaux concernés dans ces discussions (ex. : les développeurs, les réseaux d'accompagnement).</p>
<p>8. Engager une stratégie d'échange et de <b>sensibilisation avec les services de l'Etat aux niveaux national et local</b> pour valoriser les spécificités du codév3</p>	<p>Politique publique</p>	<p><b>Pourquoi ?</b> Les nuances dans l'application de la réglementation par les services instructeurs régionaux est exacerbée dans le cas du codev3, ce qui accroît les différences d'interprétation et de mise en œuvre par les services régionaux ; Il semble utile de (a) Favoriser une harmonisation des interprétations par les services régionaux / (b) valoriser les spécificités des projets codév3 / (c) réduire le temps d'instruction Lien avec la reco n°5 (évaluation)</p> <p><b>Comment ?</b> Organiser des ateliers de rencontres entre services de l'Etat, porteurs et collectivités territoriales / Rédaction de notes de synthèse</p>

Ces recommandations constituent des pistes en soutien au processus de codéveloppement des projets d'EnR codév<sup>3</sup>, et sans doute plus largement des projets multi-acteurs.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : CITENR

Projet de recherche coordonné par : Amélie Artis et Dorian Litvine

Equipe de recherche :

Amélie ARTIS - coordination scientifique

Université Grenoble Alpes, CNRS, Science Po Grenoble, Pacte, Grenoble

Dorian LITVINE - coordination projet

Cabinet ISEA - recherche-action, conseil et formation, Florensac

Sylvie BLANGY- coordination équipe RAP

Centre d'Ecologie Fonctionnelle & Evolutive (CEFE) , CNRS, Univ Montpellier, EPHE, IRD, Univ Paul Valéry Montpellier 3, France

Justine BALLON – analyse scientifique, enquête de terrain, valorisation scientifique

Université Grenoble Alpes, CNRS, Science Po Grenoble, Pacte, Grenoble

Marie- Julie BERNARD - analyse juridique

Université Grenoble Alpes, Science Po Grenoble, CERDAP<sup>2</sup>, Grenoble

Benjamin CARTRON - Design et animation des ateliers

Singuliers-Pluriel Consultant

Emilie DIAS - Design ateliers- conception Site Internet- supports RAP en numérique.

DIAS – Consultante

Coordination technique - ADEME :

Direction/Service :

Durée : oct 2019/Avril 2021

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :

AREC Occitanie - Alexandre STAUB, Manon DELBELLO, Emmanuelle VALY (bénéficiaire co-traitant)

ECLR Occitanie - Sandrine CLARISSE et Alenka DOULAIN

Energie Partagée - Arno FOULON & Erwan BOUMARD

Coopawatt - Anne-Marie BAILLY

Energie Eolienne en Pays de Vilaine (EPV) - Youena LUGUE et Michel LECLERCQ

SERGIES - Emmanuel JULIEN (bénéficiaire co-traitant)

Enercoop LR - Guillaume MARCENAC

Le CLER - Yannick REGNIER et Alexis MONTEIL

Territoire(s) concerné(s) : Occitanie, France

Membres du comité d'orientation :



## COMPOST : LA MAIN DANS LE SAC

Mobilisations et freins au compostage  
partagé dans l'ouest de l'Île-de-France

Nov.  
2020

APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)



### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

1. Développer massivement la formation au compostage partagé pour toutes les catégories de la population, habitants comme employés territoriaux, élus et élèves.
2. Unifier les catégories de sites de compostage afin de faciliter la mise en œuvre des politiques et la collecte d'information à l'échelle nationale
3. Intégrer les matières carbonées dans la politique de compostage
4. Revoir la division technique et financière entre traitement et prévention.
5. Développer les partenariats avec les collectifs au lieu de leur demander d'être complètement autonomes.
6. Soutenir les initiatives des associations, habitants et professionnels du compostage vers la constitution de filières professionnelles expérimentales associant économie sociale et solidaire et écologie.

## Contexte et objectif du projet

Depuis 2018, la loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire impose aux collectivités territoriales de mettre en place un tri à la source des matières organiques rejetées par les ménages en vue d'un traitement séparé d'ici le 31 décembre 2023.

Pourtant, malgré de nombreuses campagnes locales de sensibilisation soutenues par la mise à disposition de matériel gratuit ou très peu cher, le compostage partagé a du mal à décoller en milieu urbain et périurbain, où les gisements de déchets organiques ménagers sont les plus fournis (Philipot 2011; Canto 2017). Comment expliquer ce manque d'engouement ? Quels sont les leviers à disposition des collectivités pour dépasser le cercle des personnes déjà convaincues ?

Notre équipe de recherche mixte, composée de quatre chercheurs et de deux professionnels du compostage a cherché à répondre à ces deux questions en dressant un panorama du compostage partagé dans 6 communes de la proche périphérie ouest de Paris, suivi d'une analyse fine de 9 sites choisis.

## Principaux enseignements

Nous avons d'abord dressé un inventaire et établi une typologie des sites de compostage et de leur évolution en fonction de critères descriptifs et administratifs. Cela nous a permis de faire un état des lieux des compétences et des dispositifs de prévention dans la région étudiée.

### Une forte demande, une diffusion des savoirs

En bref, la demande est croissante et les savoirs faire se diffusent progressivement, avec des variations selon les municipalités.

### Un vocabulaire non homogène entre les collectivités et les administrations

Mais le vocabulaire n'est pas stabilisé et les études manquent. L'absence de méthode de comptage et de suivi uniformisés sur les territoires est une limite importante à l'évaluation des politiques publiques.

### Un rythme d'installation trop lent

Surtout, comme le montrent la carte inventaire et les graphiques d'évolution des ouvertures de sites ci-dessous, **le rythme d'installation et de fonctionnement des sites est largement insuffisant pour répondre aux exigences de la loi ou à l'urgence environnementale.**

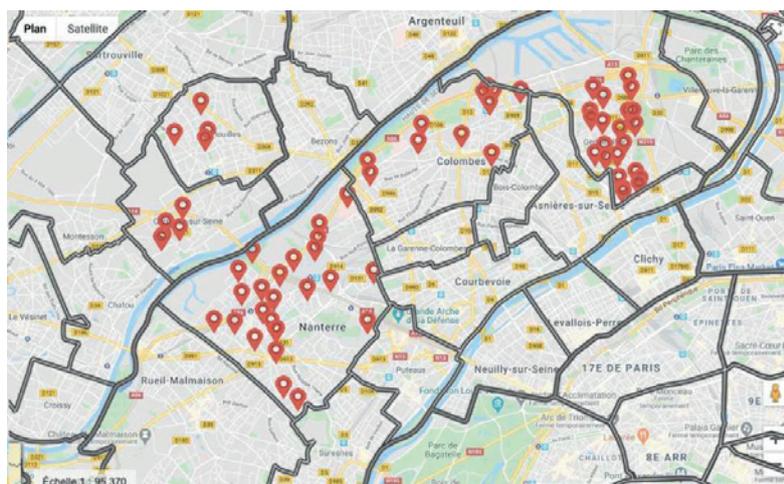
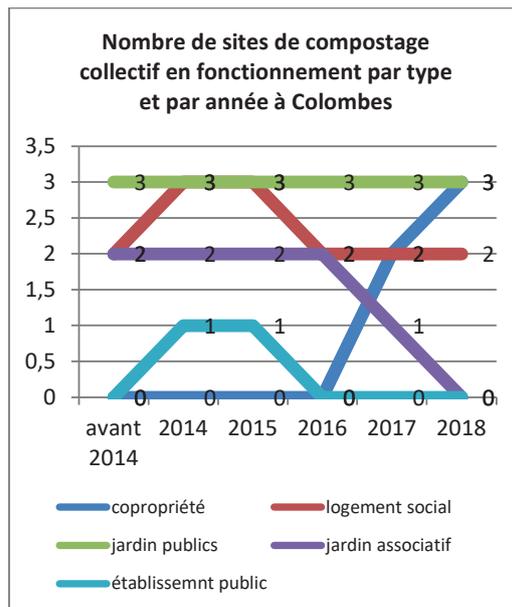
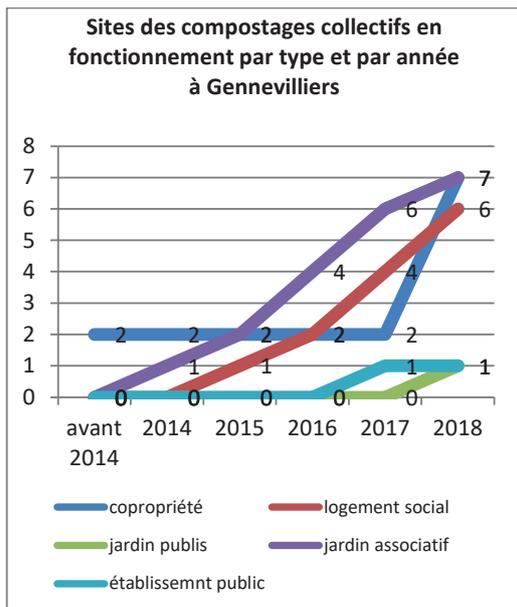


Figure 1: Carte des sites de compostage partagé à Carrières-sur-Seine, Colombes, Gennevilliers, Houilles et Nanterre



La comparaison des deux graphiques illustre à la fois une demande en progression et la capacité des administrations municipales à y répondre, comme à Gennevilliers, ou à la limiter, comme à Colombes. Ces tableaux, ainsi que les entretiens dans les services, montrent aussi combien les municipalités ont encore le contrôle des déchets malgré le transfert des compétences à la communauté de communes ou d'agglomération.

### Les motivations sont diverses et fortes

Nous avons ensuite analysé neuf sites par observation et par entretiens pour comprendre les mécanismes structurels, collectifs et individuels favorisant ou au contraire freinant la mobilisation.

Nous avons identifié **trois régimes de motivation complémentaires**

1. **Ecologique:** de l'éco-citoyenneté à la reconstitution des sols en passant par l'alimentation locale et la connexion avec le vivant.
2. **Politique :** refaire du collectif et reprendre l'espace commun. Apprendre en faisant **en partenariat avec la puissance publique locale et non pas en autonomie totale.**
3. **Economique:** développer des **emplois locaux, bons pour l'environnement** et pour l'économie : lutte contre le gaspillage alimentaire et la malnutrition, traitement local des déchets organiques en vue de nourrir les jardins locaux.



Figure 3: Retournement du compost à la cité Genêts Pharaon de Houilles. Les résidents sont motivés par la réduction des déchets mais fatigués par le travail d'entretien et d'animation car le site recueille non seulement les déchets de cette grande résidence, mais aussi ceux de passants extérieurs.



Figure 2: Dans ce jardin partagé à Gennevilliers, les membres sont plus intéressés par le jardinage que par le compostage qu'ils ressentent comme une obligation qui ne leur apporte rien. Ils sont mal formés et les référents changent souvent. Le bac à compost est peu alimenté et ne fonctionne pas.

## *Mais les obstacles sont nombreux*

Nous avons identifié de nombreux obstacles :

1. **Pratiques** : manque de temps, manque d'argent manque de matière sèche, manque de connaissance.
2. **Sociaux**: perte de motivation, conflits de voisinage, tension dans le collectif...
3. **Politiques**: manque de soutien institutionnel et/ou résistance à la communication officielle.

## *Trois conditions nécessaires au fonctionnement d'un site*

Au final, nous avons identifié 3 conditions nécessaires au fonctionnement d'un site

1. **La formation et la motivation des référents**
2. **Le soutien institutionnel**: installation et suivi
3. **Le contexte socio-spatial**: la configuration spatiale et la dynamique collective sont des gages de pérennité, seules garanties de l'efficacité de la politique publique.

## **Recommandations**

---

1. **Développer massivement la formation au compostage partagé pour toutes les catégories de la population**, depuis les habitants jusqu'aux ministères, en passant par les agents territoriaux et les employés des syndicats de traitement et des entreprises. C'est une révolution culturelle!  
→ ADEME et Gouvernement : plan massif de financement de la formation.
2. **Unifier les catégories afin de faciliter la mise en œuvre des politiques et la collecte d'information à l'échelle nationale**: « compostage partagé » pour tous les sites dans lesquels les habitants participent. Quatre Sous catégories: pied d'immeubles (copropriétés et bailleurs sociaux), jardins associatifs, établissements recevant du public, espaces publics (rue, place, jardin).  
→ ADEME et Réseau Compost Citoyen : uniformiser les appellations et organiser des moyens de collecte d'information.
3. **Intégrer les matières carbonées dans la politique de compostage**. Organiser des sources de matières sèches pour mettre en place une gestion de proximité de toute la matière organique.  
→ ADEME : intégrer la matière sèche comme bio-déchets à traiter au même titre que les déchets de cuisine et de table des ménages  
→ Collectivités : rapprocher les directions des espaces verts, de la voirie et des déchets pour assurer des sources de matière sèche.
4. **Revoir la division technique et financière entre traitement et prévention**.  
→ Gouvernement et ADEME : revoir la distinction entre prévention et traitement pour le compostage partagé. Débloquer des financements à la hauteur des quantités de matières concernées (30% de la poubelle des ménages).
5. **Développer les partenariats avec les collectifs au lieu de leur demander d'être complètement autonomes**. Faire confiance aux citoyens et à leur capacité et envie d'apprendre. C'est une conception participative de la démocratie locale qui contribue à faire revenir le traitement des ordures dans le domaine public.  
→ Collectivités et services de l'Etat : Soutenir les référents avec de la main d'œuvre dédiée, agents territoriaux ou personnes chargée d'une délégation de service public ou collectif comme les concierges ou les paysagistes. Pourquoi ne pas considérer des réseaux de guides-composteurs chargés d'une mission de service public ?
6. **Soutenir les initiatives** des associations, habitants et professionnels du compostage **vers la constitution de filières professionnelles expérimentales associant économie sociale et solidaire et écologie**.  
→ Collectivités, services de l'Etat : soutenir financièrement et par des moyens humains les initiatives proposées par les associations et dans les budgets participatifs.

## Point de vigilance: concurrence avec la méthanisation industrielle

---

Si le compostage partagé comme moyen de traitement circulaire des biodéchets n'est pas mis en place rapidement, les collectivités risquent de se tourner vers les acteurs industriels du traitement qui leur offrent des solutions clefs en main, notamment vers la méthanisation.

Plusieurs méthaniseurs de grande capacité sont en projet en IDF, dont un dans notre territoire d'étude, dans le port autonome de Gennevilliers. La ville de Nanterre semble avoir déjà fait le choix d'une filière industrielle aux dépens des initiatives de ses habitants. Il faut dire que le SYCTOM aide les municipalités en cofinçant la collecte pour une période de deux ans avant l'entrée en vigueur de la loi.

Le traitement en méthanisation présente un **triple risque** :

1. **La méthanisation industrielle des biodéchets urbains ne peut être qualifiée de solution écologique.** La production de méthane sur ce type d'intrant est instable, elle-même énergivore et consommatrice d'eau. Le digestat pauvre en carbone est mal adapté à l'amendement des terres agricoles. Il ne contribue pas non plus à la séquestration du carbone dans les sols. Bref c'est une impasse écologique et financière comme l'ont été les TMB (centres de tri mécano-biologiques).
2. La filière de la méthanisation risque de **monopoliser les moyens financiers des collectivités** qui sont déjà très sollicités. Il faut donc faire attention à préserver des moyens pour le compostage partagé.
3. Cette solution industrielle, plus rapide en apparence, et facile dans la mesure où elle permet une massification des flux sans changement drastique d'organisation de la gestion, risque fort d'engendrer une forte dépendance des collectivités au sentier technique qu'elles auront suivi. Cette dépendance rend difficile des adaptations futures du système. Elle nuit donc à une réelle mixité des solutions de traitement, pourtant appelée de leur vœux par les collectivités. Enfin, La collecte industrielle n'offre pas de porte vers une démocratie locale plus participative.

## Exemple d'un site de compostage partagé qui fait à la fois du traitement et de la prévention à Brooklyn, New York, USA.

---



*Figure 4 : Red Hook Compost à Brooklyn, New York: un exemple hybride public/privé efficace pour le traitement, la formation et la sensibilisation*

- 200 tonnes des déchets compostés par an
- Deux employés du *Brooklyn Botanical Garden* payés par le service des déchets de la ville
- plus de 2000 bénévoles par an (du quartier et des personnes en apprentissage)
- Un traitement entièrement manuel qui facilite l'implication des habitants
- du broyat en abondance (équilibre, protection contre les rongeurs et les odeurs) fourni par la direction des espaces verts
- distribution gratuite aux jardins partagés et aux maraichers

#### Ce document est diffusé par l'ADEME

##### ADEME

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

**Appel à projet de recherche :** Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

**Nom du projet :** COMPOST

**Projet de recherche coordonné par :** Stéphane Tonnelat, CNRS. [Stephane.tonnelat@cnr.fr](mailto:Stephane.tonnelat@cnr.fr)

**Equipe de recherche :** UMR CNRS LAVUE  
Elisabeth Lehec, David Lepoutre, Michèle Jolé

**Coordination technique - ADEME :** Fabienne Muller

**Direction/Service :** Serv. Valorisation Déchets (SVD)

**Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :** L'ECOLE DU COMPOST. Benoit Wulveryck et Yvon Pradier

**Territoire(s) concerné(s) :** T4 et T5 de la métropole du Grand Paris, Communauté de Commune Saint Germain Boucle de Seine

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## CONDUIRE : construire des mobilités durables, inclusives et responsables

Mars  
2020



APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)

### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

- Afin de pallier des formes de méconnaissance de la part de plusieurs acteurs, quant au niveau de la dépendance automobile sur leur territoire et réduire les décalages entre les représentations des décideurs et des usagers quant aux solutions à mettre en place :
  - Dresser une cartographie fine de la dépendance automobile et des usages de la voiture
  - Aider les ménages à appréhender le coût de leur mobilité : proposer des outils de calculs pour comparer les coûts des différents modes de déplacement
- Afin d'encourager la mobilité électrique, congruente à certains usages de l'automobile en zones peu denses :
  - Proposer un ensemble de solutions réduisant le coût d'investissement et d'utilisation des véhicules électriques pour l'utilisateur final : développer les essais de véhicule électrique, soutenir le développement d'une filière du véhicule électrique d'occasion sur ces territoires, soutenir, auprès des ménages vulnérables, un accès à des véhicules électriques (location, autopartage, achat)
  - Soutenir les professionnels dans l'usage de la mobilité électrique : faciliter la gestion des flottes professionnelles de véhicules électriques et la distinction des usages privés et professionnels
- Promouvoir le covoiturage de courte distance :
  - Créer des communautés d'utilisateurs pour encourager le covoiturage informel
  - Développer le covoiturage dynamique

## Contexte et objectif du projet

---

Le projet CONDUIRE propose une analyse ainsi que des solutions capables d'amorcer la transition écologique, économique et sociale dans le domaine de la mobilité. Attentif à l'inclusivité sociale de la conversion écologique des mobilités, le projet prend spécifiquement pour objet les ménages résidant dans les zones peu denses, dépendants de l'automobile, et disposant de ressources faibles. Prenant pour terrain d'enquête le département de Loire-Atlantique, particulièrement exemplaire des dynamiques spatiales - périurbanisation et métropolisation - de la France contemporaine, le projet a cherché à répondre à deux questions :

1. *Pourquoi* les politiques publiques proposées et mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui ont-elles des effets limités sur les comportements de mobilités des ménages, en particulier sur des ménages particulièrement dépendants de l'automobile et vulnérables ?
2. *Comment* favoriser l'adoption de nouvelles pratiques et comment limiter, symétriquement, la prégnance de l'automobile dans les usages quotidiens, notamment à l'égard des publics populaires habitant des zones peu denses ?

Le projet croise des analyses de données issues de la statistique publique (enquête nationale transport et déplacements, enquête déplacements grand territoire, enquête budget des familles), une analyse lexicographique (réalisée à partir de corpus de textes issus d'articles de presse, contributions en ligne de citoyens, littérature grise issue de rapports publics), et des enquêtes qualitatives auprès de ménages modestes résidant dans les zones périphériques et rurales, et auprès de différents acteurs publics (responsables départementaux et municipaux des services déplacements et/ou mobilité).

## Principaux enseignements

---

### **Pourquoi la transition écologique peine-t-elle à s'amorcer au sein des pratiques de mobilité dans les territoires peu denses?**

Trois ensembles de réponses sont formulés pour répondre à cette question : d'une part, nous avons identifié des **décalages importants en matière de représentation (et de traitement) des mobilités entre les citoyens, les acteurs médiatiques et politiques** ; d'autre part, nous montrons que **l'usage de l'automobile reste relativement délié de la sensibilité environnementale**, et qu'elle apparaît comme un objet indispensable dans ces territoires.

#### *La mobilité pensée par et pour les zones denses*

Pour mieux appréhender la manière dont les questions de mobilité sont évoquées aujourd'hui en France, nous avons utilisé une analyse lexicographique susceptible de nous donner un aperçu des discours et cadres de références mobilisés par la presse, les experts et des citoyens ayant participé aux Assises de la mobilité pour traiter de ces questions. L'analyse détaillée des différents corpus permet de montrer que **le problème de la mobilité est quasi exclusivement pensé à travers le prisme de la ville et de ses problématiques et très rarement contextualisé dans la singularité des pratiques des territoires**.

Il existe en partie un consensus entre ces trois acteurs sur la définition des problèmes de mobilité à au moins deux niveaux :

1. Au niveau spatial : les problèmes de mobilités sont avant tout « urbains ». Ils prennent place au sein des espaces denses, fortement pourvus en modes de transport alternatifs à la voiture.
2. Au niveau des solutions à apporter : les acteurs semblent converger vers des solutions orientées principalement vers le covoiturage et le vélo, et ce, indépendamment des territoires et des problématiques envisagées.

Cependant, mis en regard avec les résultats de l'enquête qualitative menée auprès d'acteurs publics et d'automobilistes, l'analyse lexicographique montre l'importance de **décalages qui existent entre les solutions de mobilité apportées par les acteurs publics, et la manière dont les ménages se figurent leurs problèmes, soulignant la dimension budgétaire de leur mobilité**.

Le corpus de presse met clairement l'accent sur les solutions marchandes et privées, avec une référence systématique au rail alors que les acteurs programmatiques et le citoyen plaident davantage pour les alternatives comme le covoiturage ou le vélo.

### *L'usage de l'automobile délié de la sensibilité écologique*

Paradoxalement, alors que l'automobile apparaît comme la principale source d'externalités environnementales produite par les ménages, sa possession et son usage échappent pour une grande part à la sensibilité environnementaliste des ménages. Comme le montrent les traitements de l'enquête Styles de vie et environnement (passée en novembre 2017 auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine composé d'environ 3 500 ménages), la possession de voiture, l'intensité de son usage ou le recours aux solutions de mobilités alternatives n'apparaissent pas corrélés avec la sensibilité environnementale. Cela peut amener à penser que les pratiques de mobilités ne sont pas systématiquement associées à l'engagement dans la conversion écologique des styles de vie. De nombreux enquêtés démontrent par ailleurs une forte conscience environnementale, investie dans des domaines de pratiques variées (alimentation, soin du corps, logement et consommation d'énergie). En conséquence, l'enquête tend à montrer que **les rhétoriques politiques reposant sur des arguments écologiques n'auraient que peu d'effets sur l'usage de la voiture individuelle**. Ce constat vient confirmer l'hypothèse que les discours mobilisés aujourd'hui sont en réalité peu adaptés aux objectifs qu'ils se fixent.

### *L'automobile: moins un objet de désir qu'un objet incontournable*

L'analyse de vingt entretiens réalisés auprès de ménages modestes des zones périphériques et rurales, ainsi que de *focus groups*, laissent transparaître un élément fondamental chez tous les enquêtés : quels que soient leur sensibilité environnementale, leur niveau de revenu ou leur statut marital, tous s'accordent pour affirmer qu'**en zone peu dense ou périphérique, la voiture est indispensable**. Loin d'être des pro-voitures, les individus enquêtés identifient l'automobile comme une contrainte relativement forte, prenant plusieurs formes : la voiture est un bien coûteux, dont l'entretien et l'usage pèsent dans le niveau et les variations du budget ; prendre le volant est souvent considéré comme stressant. Bien que prêt à en réduire l'usage et le coût au quotidien, aucun enquêté ne s'affirme prêt à renoncer à la possession d'une voiture, en raison notamment de la commodité, du confort ou de la sécurité qu'elle permet. Si l'on connaît – de façon plus ou moins impressionniste – le coût individuel et collectif de l'usage de l'automobile, **l'abandon de son usage ne peut s'envisager sans obérer la gestion spatio-temporelle de ses activités**. Plus précisément, selon les enquêtés, l'abandon d'une voiture ou la réduction drastique de son usage ne peut s'envisager que dans la conjonction de deux facteurs :

- La présence, à proximité, d'une solution de transport en commun dont le temps de trajet ne dépasse pas raisonnablement le temps passé en voiture pour faire la même distance.
- Le fait d'avoir des horaires fixes et réguliers dans son travail, à des horaires ouvrables pour pouvoir utiliser les solutions de transport en commun ou de covoiturage.

Les enquêtés ne s'imaginent pas sans voiture à tel point que, parmi les solutions les plus souvent citées pour faire face à un scénario d'augmentation forte du prix du carburant, les enquêtés évoquent la mobilité résidentielle (déménager) ou professionnelle (changer de travail), l'achat d'un véhicule électrique ou d'un véhicule plus récent, la diminution de leur mobilité quotidienne hors domicile-travail.

### **Comment favoriser les nouveaux usages et les nouvelles motorisations?**

L'automobile apparaît indispensable en zone peu dense tant qu'il n'y a pas d'offres alternatives pertinentes ou que la gestion spatio-temporelle des activités ne permet pas l'usage de ces solutions alternatives. Les opportunités du véhicule électrique mériteraient d'être mieux valorisées.

### *L'usage de solutions alternatives envisageables sous condition d'une offre concurrentielle à l'automobile*

L'enquête montre que le recours aux modes alternatifs à l'automobile individuelle par les ménages modestes habitant les zones périphériques, pourtant plus propices que les zones peu denses aux alternatives, connaît de multiples obstacles. Un ensemble d'obstacles fait écho à la **synchronisation des activités spatio-temporelles** des individus : la possibilité qu'offre l'automobile de se déplacer où et quand on veut permet de considérer cette forme de liberté et d'autonomie, deux termes fréquemment évoqués par les enquêtés. Loin d'être des pro-voitures, les enquêtés apprécient que leur voiture leur fasse gagner du temps, car elle permet de relier les lieux, sans temps mort. Mise en concurrence avec les autres modes, c'est toujours la voiture pour son confort et sa rapidité qui l'emporte, hormis pour rejoindre la ville-centre, dont la congestion et les difficultés de stationnements apparaissent rédhibitoires. De façon presque unanime, les enquêtés ont recours aux multiples solutions offertes pour rejoindre la capitale de région depuis leur domicile (train et tram ; parking-relais ; car...).

Selon notre corpus, les transports en commun pourraient être davantage utilisés par certains, notamment dans les zones périurbaines qui disposent d'une offre conséquente par rapport aux espaces ruraux si :

- les fréquences étaient plus élevées et les horaires élargis : le modèle du tram revient plusieurs fois très positivement, alors que le bus est parfois une figure repoussoir (son trajet n'est pas autant matérialisé dans l'espace et ceux qui n'en prennent pas n'ont qu'une idée très vague de trajets des lignes qui les entourent);

- la fiabilité était assurée : il faudrait un service infaillible, qui garantisse systématiquement de pouvoir se rendre en temps et en heure au lieu demandé. Dans le cas contraire, ils conserveraient la voiture « au cas où », et elle risquerait d'être utilisée fréquemment par facilité (les difficultés à s'auto-contraindre à n'utiliser la voiture qu'en cas d'urgence reviennent plusieurs fois).
- le prix était modique : il faudrait que le transport en commun soit beaucoup moins cher que la voiture, car il y aurait la perte de liberté associée à compenser (se lever un peu plus tôt, rentrer un peu plus tard, marcher plus...). Les enquêtés font également état du coût important consistant à doter chaque membre de leur ménage d'un abonnement de transports en commun.

Le rapport au vélo est assez paradoxal, parmi les enquêtés. Si la plupart possède un vélo, ce dernier n'est que rarement utilisé de façon quotidienne et demeure un engin de loisirs. Des contraintes physiques et météorologiques, mais aussi des types de trajets nécessitant le transport de charge (courses, accompagnement des enfants), ainsi que des voies inadaptées sont fréquemment évoquées pour écarter l'usage systématique du vélo.

Dans les entretiens, est souvent soulignée la possibilité du covoiturage entre collègues ou voisins – essentiellement parce que les freins sécuritaires et une partie des contraintes spatio-temporelles sont levés lorsqu'il s'agit de collègues ou de voisins connus. Le fait de covoiturer avec des personnes insérées dans les cercles de sociabilité quotidienne minimise énormément les risques de comportement dangereux dans l'esprit des femmes. D'autres enquêtés écartent de la même façon la possibilité du covoiturage domicile-travail : en réalité, les chaînes de déplacement des individus ne sont que rarement synchrones, même lorsqu'ils vivent dans un voisinage proche et travaillent au même lieu.

### *La voiture électrique : une solution pour les ménages dans les espaces ruraux et périurbains ?*

Avec un rapport de 16,5 véhicules électrifiés appartenant à des particuliers pour 10 000 habitants, la mobilité électrique en Loire-Atlantique dépasse la moyenne française (15,5 en 2018). Elle se développe actuellement plutôt par les professionnels et par le déploiement d'une infrastructure publique de charge à destination des particuliers. Quelques ménages utilisateurs ont été interrogés en Maine et Loire. Ils se caractérisent par le fait de résider à la périphérie de villes moyennes. De ce fait, leurs **trajets quotidiens couvrent des petites distances en périurbain peu congestionné**, adaptés au véhicule électrique (environ 15 kilomètres par trajet). Vivant en habitat dispersé, ils se rendent vers des pôles d'attractivité (administrations, activités économiques, sociales, de loisirs...) au maillage assez lâche, répartition compensée pour partie par des services déconcentrés. Autre point commun à ces acquéreurs, ils résident en maison individuelle et rechargent leur véhicule à domicile (principalement la nuit). Véritablement convertis au véhicule électrique, ils ne souhaitent pas revenir en arrière, et c'est avant tout le confort de conduite qu'ils mettent en avant, ainsi que la rationalité économique, combinée à une perception des enjeux environnementaux. Ils se distinguent particulièrement par leur taux important de motorisation (deux véhicules et davantage quand ils ont des enfants) et par le soin qu'ils apportent à la gestion de leurs finances. En somme, l'offre de véhicule électrique rencontre aujourd'hui une catégorie de ménages restreinte mais présentant finalement des caractéristiques assez peu distinctives de l'ensemble de la population locale. Son développement auprès des populations vulnérables est à ce jour presque inexistant, malgré la présence d'un réseau public de points de charge et malgré l'intérêt qu'il pourrait représenter, tant en termes de capacités de rayonnement que de maîtrise des dépenses de déplacement.

## Recommandations

### Connaître finement la dépendance automobile

Les travaux menés ont montré des formes de méconnaissance de la part de plusieurs acteurs, quant au niveau de la dépendance automobile.

Au niveau des territoires et de leurs acteurs institutionnels, il est nécessaire de dresser un panorama fin et régulier de la dépendance automobile à différentes échelles géographiques. Nos travaux montrent en effet qu'elle doit être caractérisée plus finement, d'un point de vue analytique (l'indicateur du taux de multi-équipement peut être utile) et diachronique (ce que les données du recensement permettent désormais) : cette analyse doit revêtir une échelle infra-communale, informée des particularités locales d'équipement et de caractéristiques socio-démographiques des populations. Les acteurs régionaux et nationaux de la statistique publique, en concertation avec les collectivités territoriales, pourraient jouer un rôle dans cette cartographie.

### Aider les ménages à appréhender le coût de leur mobilité

À l'échelle des ménages, les résultats du projet montrent une difficulté des ménages à appréhender finement le coût global de leurs dépenses de transport. Plus encore, le coût d'une localisation résidentielle périphérique ou rurale est souvent sous-estimé à cet égard. Afin d'aider les ménages à réaliser des choix ne contraignant pas

fortement leur budget, il est envisageable de proposer des outils de calcul, en ligne par exemple, permettant de comparer les coûts des différents modes de transports, en fonction de la commune de résidence et de la commune de lieu de travail.

### **Faire connaître le véhicule électrique et réduire ses coûts d'investissement**

Si les initiatives locales étudiées (covoiturage ou Transport à la demande) donnent à voir les potentialités du véhicule électrique, dont les capacités sont congruentes aux usages des populations résidentes, la portée de ces initiatives reste encore quantitativement faible.

Aussi, quelques recommandations pour aider à sa diffusion peuvent être directement tirées des enquêtes réalisées. Concernant les ménages, voici un ensemble de solutions qui ne font porter sur l'utilisateur final que le coût d'utilisation et réduisent le coût de l'investissement :

- Développer les essais de véhicule électrique en s'appuyant sur les prescripteurs de mobilité individuelle (concessionnaires, garages) et collectives comme les structures de covoiturage et de Transport à la Demande – et pas seulement sur les acteurs de la filière énergie (syndicats d'électrification).
- Appuyer les initiatives en vue de développer une filière d'occasion du véhicule électrique sur ces territoires
- Soutenir, auprès des ménages vulnérables, un accès à des véhicules électriques de location et d'autopartage permettant de lisser le coût d'investissement dans le véhicule électrique et de bénéficier de son faible coût d'usage.
- Faire en sorte que les financements à l'achat d'une voiture d'occasion de la part des comités locaux d'insertion auprès des allocataires de minima sociaux puissent concerner des véhicules électriques d'occasion (y compris deux-roues).

### **Faciliter la gestion des flottes professionnelles de véhicules électriques et la distinction des usages privés et professionnels**

- Faciliter la comptabilité des institutions et entreprises qui encouragent l'usage d'une flotte professionnelle de véhicule électrique en fixant des barèmes d'indemnité kilométrique pour l'utilisation d'un véhicule électrique. Notamment, les appuyer dans le calcul des consommations électriques domestiques afférentes à cet usage professionnel (établir un barème officiel quand on recharge le véhicule électrique au domicile) ;
- Soutenir les constructeurs automobiles dans leurs initiatives pour déployer des boîtiers permettant de déclarer si on réalise un déplacement professionnel versus privé sur tous les véhicules, et notamment les véhicules électriques, car il est souvent plus simple de ne pas repasser par l'entreprise (afin de ménager les capacités de rayonnement du véhicule électrique). Un tel boîtier permettrait d'utiliser les véhicules électriques à titre professionnel/personnel et donc mutualiserait le coût d'investissement d'une même personne pour deux usages différents.

### **Créer des communautés d'utilisateurs pour encourager le covoiturage de courte distance**

Alors que le covoiturage est souvent entendu par les enquêtés comme une pratique de longue distance, intermédiée par des acteurs marchands, le covoiturage de courte distance reste une pratique appréciée mais peu reconnue. De nombreux enquêtés font état de pratiques de covoiturage

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

**Appel à projet de recherche :** Transitions Ecologiques,  
Economiques et Sociales

**Nom du projet :** Construire des Mobilités durables,  
inclusives et responsables

**Projet de recherche coordonné par :** xxxxxxxx

**Equipe de recherche :** xxxxxxxx

**Coordination technique - ADEME :** xxxxxxxx

**Direction/Service :** xxxxxxxx

**Date de démarrage (Durée) :** xxxxxxxx

**Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :** xxxxxxxx

**Territoire(s) concerné(s) :** xxxxxxxx

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## CoReLab : collaborations, recyclages, réparations, labs

Déc.  
2020

APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)



### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

Le développement de pratiques écologiques dans les *labs* ainsi que la consolidation de leur rôle de dissémination de ces pratiques dans la société, et en particulier auprès de publics *a priori* éloignés de ces questions, suppose 4 types d'actions, auxquelles les pouvoirs publics doivent prendre leur part :

- Identifier et lever des freins structurels, notamment en termes de viabilité économique et de stabilité de l'emploi en interne.
- Actionner des leviers de massification en encourageant le développement de liens avec d'autres réseaux associatifs.
- Soutenir le développement de « prototypes » d'organisations hybrides impliquant les *labs* et les collectivités territoriales.
- Accompagner les *labs* dans leur « écologisation ».

## Contexte et objectif du projet

---

Le projet CoReLab propose un éclairage sur l'essor spectaculaire des tiers-lieux de fabrication numérique (fablabs, makerspaces et hackerspaces que nous regroupons sous l'appellation générique labs) depuis une dizaine d'années en France, et plus largement en Europe et dans le monde. En adoptant comme angle d'approche les pratiques écologiques, et non l'innovation ou la transition numérique, le projet cherche à montrer que les enjeux du recyclage, du réemploi ou de la lutte contre l'obsolescence programmée sont aussi au cœur du développement de la fabrication numérique.

Cet enjeu prend plusieurs formes qui seront détaillées dans la suite de ce rapport : la récupération d'outils et de matériaux au sein de réseaux de connaissances ou d'industriels dans le voisinage des fablabs ; la conception des ateliers proposés par les fablabs et la façon dont elle intègre les questions écologiques et les gestes et réflexes associés ; la place des Repair cafés et autres espaces dédiés à la réparation des outils et objets ; le degré de maturité des techniques et usages de recyclage du plastique. Nous montrons que si les fablabs sont effectivement des lieux où foisonnent les innovations vertes, des lieux où peut s'élaborer une culture technique à même de dépasser la crise du capitalisme industriel et de son rapport utilitariste à l'outil et prédateur à la ressource, cette élaboration est encore lente, voire empêchée, en raison notamment d'une précarité financière et institutionnelle presque généralisée.

Les recommandations qui concluent ce rapport supposent ainsi toujours que les fabmanagers jouissent d'un salaire suffisant et stable, et leur structure d'une trésorerie minimale, de façon à pouvoir faire place dans le quotidien du lieu à des préoccupations écologiques qui, autrement, continueront de passer après la rédaction de dossiers de subventions.

### Éléments méthodologiques

Nous avons privilégié, dans la mesure du possible et des limitations imposées par l'irruption de la pandémie, une méthode qualitative, de type ethnographique, exigeant de longues périodes d'immersion et des observations participantes. La fréquentation régulière de quelques lieux, ainsi que les échanges répétés, formels et informels, avec des acteurs clés du mouvement makers français, ont été complétés par la réalisation d'entretiens semi-directifs (N=81), aussi bien avec des responsables de lieux qu'avec de « simples » usagers.

Afin d'essayer de nous positionner au plus proche du terrain, et parce qu'il s'agit d'une condition nécessaire à l'accès prolongé à ce type de lieux et de pratiques, afin de saisir les modalités concrètes, effectives ou potentielles, d'une transformation sociale de grande ampleur à partir des labs (et ceci tout particulièrement en matière de conscience écologique et de pratiques environnementalement vertueuses), nous avons également complété ces méthodologies classiques des sciences sociales avec un engagement auprès des acteurs (recherche-action et observation participante).

## Principaux enseignements

---

### Une culture commune en voie d'écologisation

#### *Bricolage, "bidouille", et récup'*

Quelles que soient leur modèle économique, leur forme juridique, les traditions culturelles dans lesquelles ils s'insèrent, les *labs* partagent pour la plupart un attachement concret à des pratiques qualifiables d'écologiquement vertueuses (même si elles ne sont pas forcément pensées ainsi). La réappropriation des technologies, le peu de moyens financiers disponibles pour l'équipement et le fonctionnement des lieux, l'attention fréquente à des populations disposant de faibles revenus, tous ces éléments participent, dans la pratique, à établir une culture du *DIY*, du bricolage numérique luttant contre l'obsolescence programmée, participant à la récupération et la réparation de machines et de matériaux, etc.

Les pratiques de récupération et de réparation d'outils et de machines s'inscrivent dans une culture du bricolage valorisant la polyvalence, une culture de la « bidouille » permettant de créer des ponts entre les mondes du numérique et les mondes du bricolage et des loisirs créatifs.

### *Culture geek et écologie: une tension à dépasser*

Lorsqu'elle s'articule à des cultures et des pratiques de bricolage ou de « bidouille » d'une part et/ou d'engagements écologistes militants d'autre part, la culture maker intègre généralement une réflexion sur l'environnement, la production de déchets, et la transition écologique. Cette articulation ne va cependant pas toujours de soi dans tous les *labs* et peine parfois à être mise en pratique.

L'imprimante 3D par exemple, machine souvent mise en avant par les makers pour faire découvrir et valoriser leurs lieux, et souvent présentée comme susceptible de contribuer à faciliter la réparation d'objets par l'impression de pièces manquantes, est en pratique peu utilisée en ce sens dans les *labs*. La culture du bricolage, de la récupération et de la réparation entre parfois en tension avec une culture geek valorisant fortement la nouveauté technologique et l'innovation ; laquelle, par ailleurs, est très prégnante dans les *labs*.

La hausse des opportunités de conception offerte par l'impression 3D a toutes les chances de se traduire par une élévation des besoins de consommation (et, conséquemment, par une augmentation de destructions de matières premières). C'est en ce sens, justement, que la socialisation et la formation aux « bons usages » de cette technologie de fabrication additive sont décisives : les makers, d'ailleurs, sont de plus en plus vigilants à cette question.

### *Une conscience croissante de la question des déchets plastiques dans les labs*

Les représentants des makers identifient de plus en plus clairement un enjeu de transformation de leur communauté vers une plus grande acceptation des « contraintes écologiques » au détriment du plaisir ludique de la maîtrise technologique.

Cette prise de conscience d'une responsabilité collective est particulièrement prégnante en ce qui concerne les déchets plastiques (notamment les déchets de PLA résultant de l'impression 3D). Prise de conscience qui a été fortement accélérée par la crise sanitaire, au vu de la quantité de déchets produits par la fabrication de dispositifs de protection individuels (masques, visières).

### **Une large variété de pratiques écologiques dans les labs**

L'observation prolongée de l'activité des makers dans les *labs* a permis de faire émerger différentes pratiques écologiquement vertueuses qui pourraient participer à l'accélération des transitions écologiques et sociales si elles venaient à se généraliser dans la société.

Dans les *labs*, ces pratiques restent souvent marginales et, la plupart du temps, sont portées par des personnes, et non des collectifs. Toutefois certains lieux sont particulièrement avancés sur ces questions, et la variété des pratiques mises en œuvre ouvre de riches perspectives.

Plusieurs types de pratiques ont été identifiées :

- **L'auto-réparation** d'objets électriques, électroniques et/ou mécaniques, notamment le petit électroménager, parfois dans le cadre de Repair cafés organisés dans les *labs*
- **Lutte contre l'obsolescence** des dispositifs numériques. Des ateliers de formation et d'expérimentation se développent, l'objectif est alors d'abord d'amorcer (ou de consolider), chez les personnes y assistant, une transformation de leur rapport aux objets techniques et, par extension, de leur rapport à la consommation et à la production de déchets.
- **Des projets personnels de makers** dans lesquels des objets/outils sont fabriqués avec des finalités environnementales (les exemples sont très nombreux et variés, de la construction de prototypes dans une approche *up-cycling*, à la construction d'abris pour oiseaux, en passant par de la R&D pour développer des nouveaux textiles).
- La mise en place localement de **microcircuits de récupération de matériaux de fabrication** (plexiglas, PVC, mousse, etc.)

### **Subsister d'abord, recycler ensuite : des freins structurels**

L'enquête a pu montrer que dans de nombreux cas, la précarité économique et salariale des *labs*, déjà en partie connue, constitue un frein structurel majeur à la mise en œuvre d'actions écologiques en leur sein. Plus encore, cette précarité empêche, en pratique, la participation des *labs* à des projets collectifs susceptibles de propulser à des échelles plus grandes les bonnes idées et les bonnes pratiques de leurs membres.

L'irrégularité des revenus des *labs*, entraînant une forte incertitude quant aux moyens possiblement alloués à leur fonctionnement, conduit fréquemment à un sous-dimensionnement des moyens humains dédiés à la gestion des *labs* et à une surcharge de travail pour les fabmanagers et/ou les makers bénévoles les plus impliqués. Ce contexte structurel tendu laisse peu d'espace au développement de projets écologiques (ou sociaux).

## Des leviers de massification actuellement sous-exploités

De nombreux projets et expérimentations, conçus localement et ayant pour ambition d'amener la culture du *faire* et la maîtrise du rapport aux objets et à la technologie à des publics a priori éloignés du monde des makers, existent déjà partout sur le territoire français. Et les makers, qu'ils soient ou non responsables de fablabs, sont particulièrement sensibles à la question des publics et aux enjeux liés à leur ouverture vers l'extérieur de la société.

De nombreuses collaborations, de nombreux ponts sont ponctuellement (ou plus durablement) jetés entre le monde des *labs* et de nombreux autres mondes sociaux, composant des hybridations parfois inattendues, et souvent très constructives. Celles-ci ouvrent des perspectives d'ouverture vers la société, de massification, considérables.

Ainsi, nous avons ainsi pu suivre la mise en place d'un fablab dans un collège (projet Fablab à l'école), d'un fablab mobile dans les bibliothèques municipales de la ville de Paris (BiblioFab), la création d'un fablab d'entreprise dans une PME (ENO), des projets impliquant un fablab et une troupe de jeunes scouts, la présence de *lab* en milieu rural, ou encore les liens que ne cessent de développer les *labs* avec des recycleries.

Lever les freins identifiés dans la section 1.3 et actionner les leviers de massification de la section 1.4 constituent les objectifs présidant aux recommandations de ce rapport destinés à guider l'action publique.

## Accompagner un projet de structuration du recyclage du plastique (PLA) dans les fablabs

Le projet *Precious plastic* a donné une visibilité considérable aux enjeux et aux moyens d'une réappropriation citoyenne de la matière plastique et de son recyclage. Les tenants de ce projet considèrent que la revalorisation symbolique de ce matériau « précieux » est aussi importante que l'*empowerment* citoyen vis-à-vis de sa manipulation.

Nombreux sont les fablabs français à avoir lancé des initiatives ou organisé des ateliers *Precious plastic* pour la construction de ces machines, et certains d'entre eux y sont parvenus et disposent désormais le plus souvent d'un broyeur et d'une extrudeuse, et parfois également d'une presse à injection.

Mais entre la construction des machines et leur utilisation, il y a un pas. Et ce pas n'a malheureusement pas encore été franchi en ce qui concerne le recyclage du plastique

Résoudre cette difficulté est au cœur d'un projet de recherche-action que nous avons mis en place avec l'Atelier commun, un fablab rennais qui a développé une expertise dans la conception de machines à recycler du plastique et qui souhaite contribuer à changer les pratiques et les représentations au sujet de cette matière.

La crise sanitaire a révélé l'importance démographique des makers dits « indépendants », c'est-à-dire pratiquant l'impression 3D seul, comme un loisir. Ce projet vise à les rapprocher des fablabs de leur voisinage, par le biais d'un système de tri et de collecte des chutes de filaments qui pourrait être organisé par les fablabs et entrer à terme dans les compétences des fabmanagers.

## Recommandations

---

Nous proposons 4 axes de recommandations destinés à synthétiser la nature des freins à lever afin de faciliter et d'organiser le « passage à l'acte » environnemental dans les *labs*, et d'esquisser des leviers à actionner pour débloquer certaines situations.

### Identifier et lever des freins structurels

#### *Lutter contre la précarité salariale*

- Développer les liens entre les labs et les collectivités territoriales.

#### Recommandation 1

Jouer un rôle de médiation, de légitimation, et de sécurisation du lien entre les *labs* et les collectivités territoriales.

- Faciliter la communication auprès des artisans, des TPE/PME pour développer un usage professionnel des labs.

#### Recommandation 2

Encourager la mutualisation d'outils et de machines des *labs* à destination des artisans, TPE, et PME.

- Encourager la constitution des labs en SCIC, voire en CAE.

#### Recommandation 3

Inciter et accompagner la transition des *labs* vers des formes juridiques permettant de limiter la précarité salariale et économique de ces structures.

### *Participer à la diminution de la part du foncier dans le budget des labs*

#### Recommandation 4

Développer les dispositifs diminuant la part du foncier dans le budget des *labs* (convention d'occupation précaire, baux emphytéotiques, etc.).

### **Actionner les leviers de massification : promouvoir l'articulation entre les labs et le reste du tissu social**

Dans une perspective d'élargissement des valeurs et des pratiques des *labs* à des publics éloignés de ces lieux, notamment autour d'enjeux environnementaux, ces articulations, pour l'instant souvent embryonnaires, nous semblent pouvoir servir de levier de massification, si elles sont encouragées, accompagnées, et institutionnalisées. En s'appuyant sur des initiatives existantes, cela permettrait un passage accéléré de l'échelle d'actions individuelles, relativement isolées, à des échelles plus larges, impliquant des organisations/structurations collectives.

### *Développer et valoriser un multi-engagement associatif croisant pratiques de bricolage dans les labs et engagement environnemental et social*

#### Recommandation 5

Encourager les multi-engagement associatifs dans des labs, d'une part, et des associations de défense de l'environnement ou d'insertion sociale (prise en charge du montant de l'adhésion, création d'open badges).

### *Favoriser la pérennisation et l'institutionnalisation des connexions entre réseaux associatifs*

#### Recommandation 6

Encourager, et faire le lien, entre des réseaux de makers (RFFLabs, France tiers-lieux) et d'autres réseaux associatifs engagés dans des actions environnementales, mais aussi d'éducation populaire (Fondation Repair café, Petits Débrouillards, L'Outil en main, réseau des Écoles de la 2e chance, Apprentis d'Auteuil, Missions locales, etc.).

### *Favoriser la pérennisation et l'institutionnalisation projets insérant les labs dans des lieux de service public (bibliothèques, Éducation Nationale)*

#### Recommandation 7

Favoriser et soutenir l'institutionnalisation et la généralisation de projets insérant les *labs* dans des lieux de service public (bibliothèques municipales, collèges, lycées...).

## Développer des « prototypes » d'organisations multi-acteurs ancrés dans les territoires

### *Aider au développement conjoint de fablabs et de recycleries*

#### **Recommandation 8**

Proposer un soutien financier spécifique (au moyen par exemple d'un appel à projets dédié) pour la création de tiers-lieux rassemblant les deux fonctions de fablab et recyclerie.

#### **Recommandation 9**

Élaborer, en concertation avec France Tiers-Lieux et RFFLabs, un programme d'hybridation des recycleries existantes en recycleries/fablabs (et inversement).

### *Aider à l'achat de machines partagées*

#### **Recommandation 10**

Proposer un soutien financier aux fablabs qui souhaiteraient acquérir des machines ou des services leur permettant d'améliorer leur impact environnemental sous condition de mutualisation, de mise en commun de ces machines ou services.

## Accompagner les labs dans la transformation de leur organisation et des pratiques de leurs usagers

### *Aider les labs à « documenter » les pratiques de récupération de leurs membres et fabmanagers*

#### **Recommandation 11**

Donner les moyens (financier et/ou humains) aux labs pour que les fabmanagers puissent assurer un travail (chronophage) de documentation et de développement de partenariats de récupération de matériaux (auprès des entreprises locales en particulier).

### *Inciter les fablabs à transformer tous les ateliers d'initiation aux machines (imprimante 3D, découpeuse laser, etc.) de façon à les rendre compatibles avec un usage écologique*

#### **Recommandation 12**

Concevoir les ateliers d'initiation à l'impression 3D ou à la découpeuse laser dans les *labs* en les considérant d'emblée comme des outils de réparation, sous l'angle de la réduction des déchets et de la lutte contre l'obsolescence programmée.

### *Inciter les labs à communiquer auprès de leurs membres un guide des bonnes pratiques écologiques*

#### **Recommandation 13**

Accompagner le GT Écologie du RFFLabs dans la rédaction d'un guide de bonnes pratiques écologiques dans les labs.

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques,  
Economiques et Sociales

Nom du projet : CoReLab

Projet de recherche coordonné par : Volny Fages, ENS  
Paris-Saclay, [volny.fages@ens-paris-saclay.fr](mailto:volny.fages@ens-paris-saclay.fr)

Equipe de recherche : CoReLab

Coordination technique - ADEME : **HERVIER-COLLAS  
Marie, ingénieur**

Direction/Service : Direction Économie circulaire et  
Déchets, Service Produits et Efficacité Matière

Date de démarrage (Durée) : 09/2018 (24 mois)

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : ENS Paris-Saclay,  
CNRS, Université de Reims Champagne-Ardenne,  
RFFLabs

Territoire(s) concerné(s) : En premier lieu : Ile-de-France,  
Bretagne. Mais également France entière.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## DéCiSiF : Décideurs et citoyens dans un contexte urbain de signaux faibles

Févr.  
2021

APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

### SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :

- Mieux mettre en évidence les enjeux systémiques et locaux des changements globaux et de la transition pour favoriser leur appropriation. Jouer sur le lien affectif qui unit les individus à leurs lieux de vie. Accompagner les PME, plus ancrées dans le territoire local que les grandes entreprises, pour donner du sens aux enjeux locaux de la transition.
- Identifier les dynamiques propres au territoire. Mettre en valeur les avancées à l'échelle collective.
- Promouvoir et valoriser les initiatives existantes sur le territoire pour contribuer à proposer des solutions concrètes grâce à l'exemplarité.
- Renforcer la communication sur les co-bénéfices pour soi et pour son territoire. Montrer les opportunités économiques et financières pour toucher davantage des publics peu sensibles à la question environnementale.
- Cibler les messages, définir clairement les priorités des changements nécessaires à la transition en évitant la culpabilisation
- Transversaliser l'action des collectivités et intégrer la question de la transition écologique dans la planification territoriale et outiller les collectivités.

### Contexte et objectif du projet

L'objet du projet DéCiSiF était de travailler sur les freins et les leviers de la transition à l'échelle locale en prenant pour exemple un territoire « ordinaire » identifié par certains de ses acteurs comme ayant des difficultés à s'approprier les enjeux des changements globaux et de la transition parce qu'ils ne semblent pas, au moins en apparence, avoir d'impact à l'échelle des individus. Nous faisons l'hypothèse que certains des freins à la prise en compte de la question environnementale et à la mise en œuvre de la transition tenaient à un défaut de mise en visibilité des enjeux locaux spécifiques au territoire et de leur articulation aux enjeux globaux.

Nous avons donc exploré cette question en étudiant la mise en œuvre locale d'outils tels que les plans climat (PCAET), puis en analysant la manière dont certains habitants envisagent les questions environnementales globales et locales ainsi que leur action en matière de transition et en réfléchissant à leurs rapports aux lieux. Et enfin, en testant des dispositifs de médiation susceptibles de mieux articuler les messages en faveur de la transition avec les préoccupations des acteurs locaux.

Ces questions ont été abordées notamment à travers le prisme de trois thématiques :

- Représentations, valeurs et connaissance des enjeux locaux des changements environnementaux ;
- Amélioration de l'environnement urbain : lieux de nature et qualité de vie ;
- Alimentation et jardins collectifs vivriers comme laboratoire et levier du changement ?

A partir de l'étude du cas de l'agglomération paloise, il s'agissait d'élaborer une approche et de tirer des enseignements transposables à d'autres territoires :

- en analysant l'action menée dans des villes moyennes pionnières en matière de plans climats en vue d'un retour d'expérience,
- en recueillant des informations pour recenser, cartographier et rendre visibles les enjeux et les initiatives en faveur de la transition au niveau local,
- en analysant les freins et les leviers à l'action à partir d'une enquête par entretiens auprès d'habitants,
- et en conduisant des actions de médiation auprès du public et d'acteurs socio-économiques.

Le projet impliquait une équipe de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, la communauté d'agglomération et deux partenaires associatifs : Ecocène, association d'éducation à l'environnement et l'APESA, bureau d'étude à statut associatif.

## **Principaux enseignements**

### **Des freins nombreux**

L'enquête conduite auprès des habitants de l'agglomération paloise comme le retour d'expérience effectué dans le cadre des animations grand public, montrent la complexité des enjeux de la transition et le caractère segmenté des connaissances que le public a de ces enjeux. La difficulté à accéder à une information fiable, la multiplicité des actions individuelles à entreprendre comme le manque d'exemplarité des pouvoirs publics et de certaines entreprises sont pointés par les répondants comme des obstacles majeurs aux changements sociétaux nécessaires à la transition.

À l'échelle des individus, des barrières psychologiques et comportementales ou structurelles peuvent empêcher l'adoption d'un mode de vie écologique. Certains de ces obstacles sont propres aux individus, d'autres relèvent davantage du contexte social tandis que d'autres sont propres à certains contextes géographiques. Si ces freins de divers ordres sont souvent imbriqués, quatre thématiques, parmi ces freins comportementaux et structurels, sont particulièrement mises en avant par les personnes interrogées : les facteurs socio-démographiques (âge, santé) incompatibles avec certaines pratiques; les problèmes liés à la consommation : surcoût des produits dits écologiques, doutes sur la qualité et l'impact environnemental réel de certains et difficulté de résister aux tentations consuméristes; la question du logement : être locataire et habiter en appartement sont souvent cités comme des obstacles pour la réduction des factures énergétiques et la difficulté à engager certains travaux; enfin, la défiance vis à vis des institutions publiques et privées et des solutions technologiques qu'elles portent. Il est d'ailleurs à noter que dans le discours des habitants enquêtés, les entreprises sont principalement évoquées comme des obstacles à la transition (car soupçonnées de défendre un modèle économique non durable ou accusées de *green washing*) mais très rarement comme porteuses de solutions.

### **La transition à l'échelle locale : une appropriation à construire**

Le travail conduit auprès des habitants permet de constater que le changement climatique et l'origine anthropique de la crise environnementale sont désormais quasi unanimement admis. Les manifestations locales du changement climatique (ou du moins les signes interprétés comme tels) contribuent à sa conscientisation. Mais la diversité des impacts du changement climatique reste très mal connue : les répercussions systémiques à la fois globales et locales plus graduelles et difficilement perceptibles, sont mal appréhendées (comme les liens entre évolution du climat, disponibilité de la ressource en eau, conséquences sur l'agriculture et *in fine* sur l'alimentation). Il en va de même pour la notion de transition qui ne fait pas sens pour certains répondants et ce, même si certains comportements pro-environnementaux, comme des éco-gestes, sont intégrés.

Les motivations principales pour adopter des comportements considérés comme écologiques sont de cinq ordres : des valeurs héritées et des habitudes de vie prises très jeune, le rôle de passeur joué par des proches, des changements liés à des événements biographiques (naissance d'un enfant, retraite...), l'exposition à des données sur l'état de l'environnement et enfin la recherche de co-bénéfices (bien-être, économies) qui constitue un moteur puissant. Parmi ces facteurs favorisant le passage à l'action, certains sont situés, c'est à dire qu'ils relèvent spécifiquement du contexte géographique local dans lequel évoluent les personnes : par exemple la résidence à proximité des lieux de nature est un levier important pour favoriser des activités de plein air, elles-mêmes susceptibles de renforcer la sensibilité environnementale. L'action de la collectivité locale, par la mise à disposition de certains équipements (tri des déchets dans le cas de Pau), de certaines infrastructures ou par le développement d'actions de sensibilisation, est mentionnée comme un levier important.

### **La visibilité des enjeux locaux de la TEES**

L'hypothèse que nous faisons dans le cadre de l'enquête était que la présence et la fréquentation des espaces de nature en ville ainsi que les jardins collectifs pouvaient contribuer à la visibilité de la transition et favoriser une meilleure appropriation de ses enjeux. Incontestablement, ces lieux font l'objet d'une patrimonialisation : les publics qui les côtoient leur attribuent un certain nombre de valeurs et désapprouvent unanimement les évolutions qui pourraient amener leur altération ou leur disparition. Une sensibilisation sur les effets des changements environnementaux sur ces lieux du quotidien est donc susceptible de rendre ces enjeux plus visibles et plus personnels, notamment dans des territoires où les signaux ne sont pas faciles à percevoir.

C'est à cette mise en visibilité et à la conscientisation de la TEES que contribue la cartographie des initiatives de transition réalisée dans le cadre du projet. Cette carte interactive et participative, basée sur l'initiative libre mondiale OpenStreetMap, a permis de rassembler des informations dispersées et qui ne sont pas nécessairement en elles-mêmes envisagées spontanément par le public comme relevant de la transition. La carte, construite autour de verbes d'action (acheter, se déplacer, etc.) a donc servi d'outil de médiation pour une mise en évidence des enjeux locaux de la transition grâce à une entrée par les changements possibles de pratiques. Elle permet de dialoguer sur l'existence de lieux, de services ou de structures de proximité en lien avec la transition et susceptibles de favoriser ou d'accompagner le passage à l'action.

## Retour d'expérience à partir d'agglomération pionnières

Les PCAET des villes moyennes étudiées montrent que les contextes locaux participent fortement à l'appropriation de cette politique publique. Cette dernière trouve dans les territoires pionniers des apprentissages et des ressources déjà constitués dans des secteurs d'action publique (transport, déchet, énergie) qui vont faciliter son élaboration et sa mise en œuvre. Elle est néanmoins saisie de manière différente en fonction des dispositions de chaque territoire.

Le fonctionnement en mode projet par l'obtention de subventions dans les appels nationaux et régionaux est un puissant facteur de légitimation et d'entraînement, notamment vis-à-vis des élus. Mais cette capacité d'entraînement peut néanmoins être réduite si l'effet d'aubaine l'emporte et si le mode projet se limite à financer les expérimentations sans assurer la pérennisation de l'action dans la durée.

En matière de gouvernance, la transversalisation de la transition permet l'enrôlement des différents services de la collectivité puis des autres acteurs du territoire. Mais même les collectivités pionnières n'arrivent à se saisir que d'une partie des leviers dont elles disposent en théorie : agissant principalement sur le volet atténuation et peu sur l'adaptation, elles se saisissent moins efficacement de la production d'énergie, de l'action sur les infrastructures et de la planification territoriale.

## Recommandations

### Mieux mettre en évidence les enjeux systémiques locaux et renforcer la communication sur les co-bénéfices pour soi et pour le territoire

Dans les territoires où les problèmes environnementaux sont peu spectaculaires, il est particulièrement important de développer la communication sur les enjeux locaux de la transition et leur caractère systémique : la difficulté à saisir les impacts concrets des changements globaux empêche de se projeter dans le futur et d'envisager concrètement toutes les conséquences pour soi-même et son cadre de vie. Jouer sur le lien affectif qui unit les individus à leurs lieux de vie peut constituer un ressort mobilisateur en donnant à voir les scénarios et les évolutions attendues du cadre de vie et des paysages du quotidien. Le renforcement de la communication sur les co-bénéfices peut contribuer à toucher davantage des publics peu sensibles à la question environnementale. Dans le domaine de la consommation, la valorisation des filières locales est un argument mobilisateur pour le public ainsi que pour certains élus, particulièrement sensibles aux opportunités économiques et financières que peut receler la transition pour leur territoire.

### Documenter la transition à l'échelle locale pour identifier les freins et les leviers propres au territoire

Mobiliser les outils numériques et cartographiques libres peut permettre de recueillir, regrouper et actualiser les informations disponibles sur les divers enjeux locaux de la transition afin d'identifier les dynamiques propres au territoire et les leviers d'action potentiels. Utiliser ces outils permettrait de valoriser les initiatives locales en faveur de la transition en leur donnant de la visibilité et en soutenant leurs porteurs. Cela permettrait également de sensibiliser le public et les acteurs économiques et, à travers l'exemplarité, de contribuer à leur proposer des solutions concrètes. Face à l'ampleur des changements attendus, mettre en valeur les avancées à l'échelle collective et définir clairement des priorités dans les changements de comportements demandés à la population permettrait de lutter contre l'inaction. A défaut, les difficultés peuvent paraître insurmontables à la fois pour déclencher le passage à l'action et pour le maintenir dans la durée. Un ciblage plus fin des actions et des messages pourrait permettre de gagner en efficacité tout en évitant la culpabilisation inutile de publics entravés par des obstacles structurels.

### Transversaliser et articuler les actions des collectivités

En matière d'action publique, le déploiement de la transition à l'échelle locale suppose un portage politique fort et nécessite de dépasser les politiques sectorielles et l'action en silo. Parce que la forme de la ville actuelle constitue un des obstacles à ce déploiement (demande de transports conditionnée par la répartition des activités et des services, infrastructures, préservation des espaces naturels et agricoles, etc.), il paraît urgent de pleinement intégrer la question de la transition dans la planification territoriale notamment par un travail d'acculturation des élus et des techniciens et par une redéfinition des organigrammes et de l'organisation des services. Il est nécessaire de doter

les collectivités d'outils adéquats dans ce domaine en renforçant l'articulation des divers documents de planification et en renforçant la portée d'outils dédiés tels que les plans climat.

**Actions des collectivités en direction des acteurs économiques : privilégier les PME à travers l'apport de réponses sur mesure**

Dans le cadre de leurs plans climat, les collectivités peinent souvent à mobiliser les acteurs économiques de leur territoire. L'apport de réponses en lien direct avec l'activité de ces derniers et leur cœur de métier (par exemple informer sur l'évolution des normes, faire découvrir l'opportunité de nouveaux marchés ou des changements de pratiques mis en oeuvre par des pairs) semblent essentiels pour mobiliser et maintenir un intérêt dans la durée. Comme pour les particuliers, il apparaît donc nécessaire de cibler les messages. Pour les grandes entreprises la question de la transition peut relever surtout de stratégies nationales et internationales et le rapport aussi bien à la collectivité qu'à son territoire peut demeurer distant. C'est donc davantage vers les PME, plus dépendantes du territoire local et de son avenir, que la mise en visibilité des enjeux locaux de la transition et de leurs liens avec les activités économiques peut faire sens et que les collectivités peuvent se saisir de leur rôle de sensibilisation.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : DéCiSiF

Projet de recherche coordonné par : Christine Bouisset

Equipe de recherche : Christine Bouisset, Vincent Baggioni, Aurélie Bousquet, Delphine Montagne, Xavier Arnauld de Sartre, Evelyne Cousteau, Jacques Daléas, Isabelle Degremont, Gaëlle Deletraz, Hélène Douence, Rim Khamis, Danièle Laplace, Aude Pottier, Magali Silva, Marie Wast.

Coordination technique - ADEME : Anaïs Rocci et Solange Martin

Direction/Service : Direction Exécutive Prospective Recherche

Durée : 30 mois

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : Université de Pau et des Pays de l'Adour, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, Ecocène, APESA

Territoire(s) concerné(s) : Pau



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## Diet4Trans : Saisonnalité et contre- saisonnalité pour une alimentation durable

Juil.  
2019



APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)

### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :

- Accroître la connaissance des saisons, informer sur les conditions de productions en rapport avec la saisonnalité
- Mobiliser plusieurs arguments en fonction des cibles et selon les facteurs sociaux
- Jouer sur la saisonnalité inversée des légumineuses et de la viande ; informer sur les capacités de substitution des légumineuses à la viande.

#### Contexte et objectif du projet

L'adoption de pratiques alimentaires plus respectueuses de l'environnement constitue un défi écologique, économique et social. Le recours aux aliments de saison, qui limite les importations lointaines et la production locale hors-saison, toutes deux coûteuses en énergie, est un levier qui s'offre aux consommateurs pour limiter l'impact environnemental de leurs choix alimentaires.

Mais on connaît mal les variations saisonnières de nos consommations : observe-t-on un réel affranchissement des saisons, ou suivons-nous encore les rythmes alimentaires saisonniers ? De même, s'abstraire des contraintes saisonnières était autrefois le privilège des riches : alors, qu'en est-il aujourd'hui ? Qui veut « manger de saison » ?

Le projet Diet4Trans, combinant les approches quantitative et qualitative, a réuni les travaux d'économistes et de sociologues. Il a eu pour objectifs d'analyser les rythmes saisonniers des consommations alimentaires (en particulier les fruits et légumes, et les légumes secs), d'examiner les différences entre groupes sociaux, et de mettre au jour les facteurs socio-économiques d'adoption de pratiques favorables à l'environnement à travers des choix « de saison ».

La détermination de la saisonnalité des consommations alimentaires s'est fondée sur l'analyse des données d'achats Kantar WorldPanel 2015 (fréquences saisonnières d'achat, quantités consommées, caractérisation des consommateurs). L'analyse des perceptions des saisons et des légumes secs par les consommateurs, s'est appuyée sur une enquête de terrain dans un échantillon contrasté, par des entretiens approfondis auprès de 72 individus.

## **Principaux enseignements**

### **Données d'achats**

L'analyse des données d'achat montre que les achats de fruits et légumes frais varient fortement selon les saisons, et plus encore pour les fruits que pour les légumes.

Mais les pratiques d'achat selon les saisons varient selon le profil des ménages. Les ménages les plus jeunes, moins diplômés, de revenu moindre, ont les achats les moins saisonniers. Inversement, les ménages les plus diplômés, aux revenus plus élevés, ainsi que les plus âgés, qui consomment davantage de fruits et légumes frais, montrent des pratiques d'achats plus saisonnières.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux achats de fraises et de tomates (deux produits de grande consommation et marqués par une forte saisonnalité de production), il apparaît que les achats sont en adéquation avec la saison de production nationale. Par exemple, 68% des achats de tomates fraîches ont lieu entre mai et septembre. Mais là encore, les différences sociales sont importantes : les achats de fraises et de tomates en saison sont associés à un statut socio-économique plus élevé (niveaux d'éducation, catégories socioprofessionnelles). On note également un effet du cycle de vie : les ménages plus âgés et ceux sans enfants ont des achats plus respectueux de la saison. Enfin, l'effet positif de la possession d'un jardin potager, et l'effet négatif de la région Nord suggèrent qu'une plus grande proximité aux zones de production encourage une saisonnalité vertueuse des achats.

Les achats de légumineuses, enfin, faiblement consommées au regard des recommandations, sont peu dépendants des saisons. On observe cependant une relative saisonnalité avec un pic relatif en automne et hiver, qui est inversée par rapport à celle de la viande. Les ménages âgés sont ceux qui comptent la plus grande proportion d'acheteurs. L'effet du statut socio-économique, en revanche, est plus complexe : on note une plus grande proportion d'acheteurs chez les ménages les moins riches et les moins diplômés, mais les quantités consommées sont moindres.

### **Perceptions de la saison**

Les saisons sont à la mode, et les attentes sont fortes en matière de saisonnalité. Mais le savoir dont disposent les individus est incertain et la saison n'occupe qu'une position secondaire dans les critères pris en compte lors des achats. Les individus témoignent d'une forte variabilité dans la connaissance qu'ils ont des rythmes saisonniers, et l'on note des approximations (comme l'assimilation entre local et de saison, entre bio et de saison). Le respect des rythmes saisonniers fait se mêler bénéfices et inconvénients. « Manger de saison » est pour certains une contrainte, qui entraîne une limitation des choix possibles, et une forte lassitude, en particulier à la fin de l'hiver. Pour d'autres – dont les pratiques sont davantage « de saison » c'est une contrainte certes, mais qui leur permet de découvrir de nouveaux aliments et qui constitue une source importante de stimulation.

Les données montrent un important clivage social. « Manger de saison » est une caractéristique des ménages aisés et diplômés : suivre les saisons est pour eux une contrainte choisie qui vient modeler les choix alimentaires, au nom de l'environnement. A l'inverse, « manger sans les saisons » est une caractéristique des ménages modestes, pour qui la saison n'est pas un déterminant des choix alimentaires. Soit que les saisons sont mal connues : dès lors, elles ne font guère partie de l'horizon alimentaire. Soit que les individus éprouvent un très grand plaisir à s'en affranchir, appréciant la diversité « en toutes saisons », ou refusant de s'imposer une contrainte qui vient réduire la palette des choix disponibles.

On note également une forte diversité des motivations à « manger de saison » : l'environnement n'en est qu'une parmi d'autres. Ainsi, le désir de soutien à l'économie locale, chez les individus qui vivent à proximité des zones de production, est un argument fort. Chez d'autres individus, plutôt en milieu populaire, le souci de la gestion du budget conduit à des achats « de saison », qui leur garantissent un meilleur rapport qualité / prix. Dimensions hédoniques et bénéfiques pour la santé viennent enfin intervenir positivement en faveur des rythmes saisonniers.

Les facteurs d'attention aux saisons ont enfin été mis en évidence. Le statut social est déterminant. L'appartenance à un milieu modeste engage des contraintes financières, de moindres consommations de fruits et légumes frais (facteur d'attention aux saisons) et le plaisir d'une diversité dans la consommation qui s'accommode mal de la contrainte « de saison ». La familiarité au monde de la production agricole constitue également un facteur important : elle engage des savoirs plus précis en matière de saisonnalité, mais aussi un intérêt pour le local, qui vient s'entremêler au désir d'un respect des saisons. D'autres facteurs relèvent des trajectoires individuelles : c'est le cas des événements du parcours de vie qui conduisent à s'intéresser davantage aux impacts de l'alimentation sur la santé par exemple. De même, la mise en place de gestes en faveur de l'environnement en dehors de l'alimentation, entraîne un intérêt pour des pratiques vertueuses de consommation alimentaire. L'appartenance générationnelle est un élément fort de l'attention portée aux saisons : les « seniors » témoignent de pratiques « de saison », ainsi que les étudiants, fortement engagés pour l'environnement. L'offre constitue le dernier facteur d'attention aux saisons : les achats en circuits courts conduisent à une sensibilisation aux rythmes saisonniers.

## **Conclusion**

Les analyses montrent la prédominance d'achats saisonniers, notamment de fruits et légumes. Les approches économique et sociologique soulignent des différences sociales, tout à la fois dans les achats et les perceptions de la saison.

## **Recommandations**

### **Accroître la connaissance des saisons**

L'intérêt est marqué pour les saisons, et l'attente parfois forte en matière d'information, voire d'un label.

La saisonnalité est très diversement maîtrisée. En outre, les individus mettent sur le même plan « local » et « de saison », « français » et « de saison », ou « bio » et « de saison ».

Dès lors, il convient d'accroître la connaissance :

- des rythmes saisonniers des fruits et légumes, et plus spécifiquement sur la saisonnalité des légumes (moins perceptible dans l'offre) ;
- des débuts et les fins de saison, peu pris en compte ;
- des impacts sur l'environnement d'une consommation à contre-saison, mal connus et mal hiérarchisés.

Il conviendrait de communiquer clairement et simplement en comparant l'impact sur l'environnement d'un aliment avec transport lointain, d'une production locale sous serre chauffée, d'une production locale sans serre chauffée.

En l'absence de label officiel « de saison », il conviendrait également de fournir quelques repères que les individus peuvent mobiliser, et éclairer sur les idées reçues (local = de saison ; bio = de saison en particulier).

La saisonnalité des fruits est mieux repérée par les individus que celle des légumes, dont l'offre et le prix sont plus lissés tout au long de l'année. Dès lors, communiquer sur la saisonnalité des légumes pourrait être intéressant.

Les achats de fruits sont plus sensibles à la saison que les légumes (question de prix) et coïncident avec des niveaux de prix inférieurs en « saison ».

Par conséquent, les conseils sur la saisonnalité des achats semblent également pertinents pour l'action publique ciblant les fruits.

Plus spécifiquement, les achats de fruits sont particulièrement sensibles à l'effet des variables socio-démographiques, ce qui permettrait plus facilement de cibler quelques catégories d'individus (les jeunes, les individus de revenu modeste).

### **Quelles cibles ?**

Il paraît tout d'abord possible de cibler les dynamiques favorables : nombre d'individus sont engagés pour l'environnement hors du domaine de l'alimentation et se montrent particulièrement ouverts à la mise en pratique de choix alimentaires favorables à l'environnement, les saisons en particulier.

En outre, il conviendrait de cibler les populations moins sensibles à la saison : les jeunes ménages avec enfants, les jeunes générations des milieux populaires, et plus largement les individus en milieu modeste.

### **Les arguments à mobiliser**

Plusieurs arguments peuvent être mobilisés, d'autant que l'argument environnemental n'est pas légitime pour tous. Il convient de ne pas oublier l'importance des différences sociales dans la perception de la saison.

Chez les individus moins sensibles à la saisonnalité, chez les moins diplômés, le coût, le goût, la qualité, le rapport qualité / prix sont des arguments à mettre en avant.

### **Freins et points de vigilance**

Il convient tout d'abord de lever le frein d'une faible consommation de fruits et légumes frais en catégorie populaire. En outre, l'injonction à manger exclusivement « de saison » ne doit pas entraîner une baisse de la consommation de fruits et légumes dans ces catégories. Chez les catégories populaires, le coût, le temps de préparation, le risque de gâchis lié à la périssabilité, une perception plus souvent négative des légumes constituent des freins préalables et supplémentaires à la consommation de fruits et légumes de saison.

Le manque de variété, notamment en fin d'hiver / début de printemps, est un frein important. Dès lors, il convient de rappeler l'importance des produits de substitution (conserves, surgelés), de fournir des solutions pratiques pour varier l'apport en fruits et légumes pendant la période « de soudure » (fin de l'hiver, début du printemps), d'informer sur la diversité des aliments de saison et des façons de faire en proposant des conseils concrets et pragmatiques.

### **Mieux informer sur l'apport des légumes secs et suggérer des recettes**

Il convient de suggérer des recettes de printemps / d'été pour inciter à leur consommation à cette période. Il est possible de tirer parti des saisonnalités opposées des légumes secs et de la viande en proposant des recettes de légumes secs sans viande.

La capacité de substitution des légumineuses à la viande, comme source de protéines, est très largement méconnue : il conviendrait de proposer une autre classification des légumineuses et de la clarifier : les légumineuses sont à la fois des féculents ET des protéines. Il faut également faire connaître l'association légumineuses / féculents comme source de protéines.

Plusieurs leviers peuvent être mobilisés : disponibilité toute l'année, capacité de conservation, faible coût existence des conserves et surgelés pour lever le frein du temps de préparation, traditions de consommation, engouement pour le flexitarisme.

Le consommateur a été au centre du questionnement de nos analyses. Du côté de l'offre, un travail de transparence sur les conditions de productions en rapport avec la saisonnalité devrait être effectué.

Pour en savoir plus : <http://www1.montpellier.inra.fr/themacliv/publication/3830/2019-saisonnalit-et-contre-saisonnalit-pour-une>

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : Diet4Trans – Saisonnalité et contre-saisonnalité pour une alimentation durable

Projet de recherche coordonné par : Faustine Régnier

Equipe de recherche : INRAE Aliss UR 1303 – Université Paris Saclay

Coordination technique - ADEME : Sarah Martin

Direction/Service : SFAB

Durée : 21 mois

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : France Caillavet, Ikpidi Badji, INRAE Aliss ; Anne-Laure Dalstein, Clémence Rouballay, Eteicos

Territoire(s) concerné(s) : France



## DULCE

Durabilité, cohérence des actions visant le changement de comportement et pertinences des échelles d'action d'analyse

Août  
2020



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

- La mise à disposition de données contribue d'abord à alimenter une culture de l'énergie. Les économies d'énergie sont en principe une conséquence d'une montée en compétence et donc différées dans le temps. Il faut donc être attentif aux objectifs assignés à ce type de dispositif et veiller à introduire des critères qualitatifs d'évaluation à long terme.
- Les données doivent pouvoir initier un apprentissage progressif permettant de s'appropriier les données de consommation d'énergie, de les analyser et de les traduire au travers d'actions concrètes
- La mise à disposition de données de consommation d'énergie doit être accompagnée d'une réflexion approfondie sur le contexte de réception (degré de sensibilisation des foyers, moment de la trajectoire résidentielle, contexte familial, etc.) et sur la mise en forme des données, au risque de passer à côté de l'objectif poursuivi, voire même de créer un sentiment d'impuissance et de disqualification
- Une instrumentation minimale mais qualitative et rigoureuse est suffisante pour mettre à disposition des foyers des données pertinentes pour les informer sur la consommation d'énergie et le confort de leur logement
- Une collectivité a un rôle stratégique à jouer dans la sensibilisation des populations. Il faut rester vigilant à créer un contexte favorable à l'appropriation de ces actions par le plus grand nombre, ainsi qu'à s'inscrire dans un temps long et une continuité.

## Contexte et objectif du projet

Le projet DULCE s'intéresse à la mise à disposition de données de consommation et à son impact sur les changements des pratiques énergétiques domestiques. Il interroge les conditions d'appropriation de ses données de consommation sous un angle pluridisciplinaire (psychologie, sociologie et Sciences de l'ingénieur). Il prend appui sur deux expérimentations : l'une menée en 2013-2014 ; l'autre initiée dans le cadre de la recherche DULCE sur la période 2018/2020.

Le retour sur l'expérimentation 2013/2014, à quatre années de distance, analyse les effets à long terme de la mobilisation de plusieurs outils en faveur des économies d'énergie et les conditions de réactivation des acquis antérieurs lors d'une nouvelle sollicitation. La nouvelle expérimentation est construite autour de la mise à disposition de données de consommation dans un format innovant.

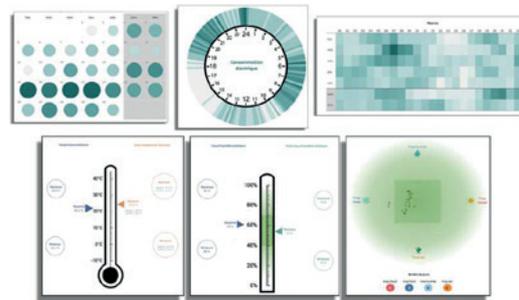
Le projet DULCE s'intéresse en particulier aux changements de pratiques énergétiques en interrogeant les conditions de pérennité afin 1) d'évaluer si des changements et ajustements observés quatre ans auparavant se maintenaient dans le temps et 2) d'observer et évaluer les effets de la mise à disposition de données chez ces foyers volontaires et sur un nouvel échantillon, en interrogeant les enjeux matériels du déploiement des dispositifs d'accompagnement aux changements et leur articulation.

### Éléments méthodologiques :

Enquête pluridisciplinaire avec analyse croisée de données qualitatives et quantitatives, issues d'une approche mêlant psychologie, sociologie et Sciences de l'ingénieur, avec des questionnaires psychologiques, des entretiens de type ethnographique, et des données de consommation et de confort.

Différents entretiens menés auprès de 77 foyers, 136 questionnaires (86 au début de l'étude et 50 en fin de recherche), 52 foyers suivis sur 18 mois.

Information sous forme de livrets avec des données de consommation et de confort consolidées.



## Principaux enseignements

### Les démarches engagées par les collectivités en faveur des économies d'énergie laissent une trace et peuvent jouer sur le niveau de sensibilité à long terme

Le retour à quatre ans de distance sur une expérimentation mise en œuvre par une communauté de communes et portant sur divers dispositifs d'accompagnement et d'information montre que les différents dispositifs jouent généralement un rôle dans la sensibilisation des participants. Les démarches ont la plupart du temps permis d'entrer ou de poursuivre un processus d'apprentissage. Elles laissent une trace plus ou moins prégnante. Mais les connaissances et les compétences acquises apparaissent diversement capitalisées et mutualisées et sont plus ou moins faciles à réactiver lors d'une nouvelle séquence de sensibilisation. Plus elles ont été traduites en actions concrètes, ou au moins en intentions tangibles, plus la capitalisation est solide et facilement remobilisable. Les résultats montrent qu'une collectivité, dès lors qu'elle est considérée par les habitants comme crédible et fiable sur le sujet, a un rôle stratégique à jouer dans la production des conditions favorables à l'émergence d'une culture de l'énergie dans un premier temps et à plus long terme sur la réforme des comportements énergétiques. Nous définissons la culture de l'énergie comme un ensemble de savoirs utiles et de compétences acquises, comme un ensemble de dispositions qui permettent d'agir de manière adaptée en fonction des situations y compris les plus complexes (choix d'un appareil électrodomestique ou d'un système de chauffage, par exemple). Elle suppose un bon niveau d'appropriation des enjeux propres à la consommation d'énergie ainsi qu'aux normes techniques et sociales (ex. confort) qui rend possible l'intégration d'objectifs à moyen et long terme aussi bien au niveau de la sphère domestique qu'à d'autres échelles.

### La mise à disposition de données de consommation participe plutôt à une culture de l'énergie

La mise à disposition de données de consommation constitue un levier favorable aux changements durables dans nos manières de consommer l'énergie mais le bénéfice des informations se situerait moins dans les économies liées

aux actions immédiates ou de court terme, même si elles peuvent être bien réelles, que dans la constitution d'une culture de l'énergie acquise par apprentissage sur un temps long. Autrement dit, on peut espérer beaucoup plus de bénéfices, même s'ils restent difficiles à quantifier, d'une montée collective et individuelle en compétences que de la mise en œuvre d'actions immédiates, certes mesurables mais souvent réversibles. Les enquêtes, et notamment une évaluation des stades du changement comportemental, ont permis d'observer une progression de l'ensemble des volontaires entre le début et la fin de l'expérimentation.

### **Des capacités d'appropriation de l'information très inégales**

L'efficacité des dispositifs quels qu'ils soient est très dépendante de la capacité des foyers à s'approprier concrètement les informations et/ou démarches de sensibilisation délivrées, c'est-à-dire à les relier à des décisions / actions concrètes qu'on les réalise immédiatement ou de manière différée. Autrement dit, on peut comprendre les informations mais s'il n'est pas possible de traduire les constats en pratiques positives (faire ou anticiper un meilleur choix, prendre une décision plus rationnelle, adapter certaines pratiques domestiques...), les savoirs ne sont pas ou peu capitalisés, mutualisés avec d'autres sources et sont plus difficiles à réactiver lors de nouvelles séquences de sensibilisation/information. Il est possible d'observer des effets de plafonnement chez les personnes qui s'investissent dans ces démarches provoquant ainsi un sentiment de frustration de ne pas pouvoir continuer à faire « mieux ». Il faut alors veiller à proposer des informations qui permettent d'encourager et de renforcer leurs habitudes. Il n'y a donc pas de trajectoire linéaire qui irait de l'ignorance et de l'inaction au savoir et aux actions en faveur des économies d'énergie. Mais plutôt une multitude de parcours plus ou moins directs, plus ou moins sinueux, avec des progrès plus ou moins rapides avec un risque de réversibilité. Certaines informations constituent des leviers et provoquent des prises de conscience. A titre d'exemple, le poids de l'eau chaude sanitaire dans la consommation du foyer ou encore les consommations d'énergie pendant les périodes d'absence fonctionnent parfois comme des révélations et induisent des changements significatifs d'habitudes.

### **La mise en forme des données est un enjeu central**

L'hypothèse généralement admise est que le dévoilement des données techniques (par exemple, la consommation globale de l'habitation) pourrait à lui seul provoquer une prise de conscience et une rationalisation des comportements énergétiques. Or, ces données techniques « objectives » se heurtent à des représentations sociales qui structurent les modes de vie et donnent sens ou au contraire font obstacle à ces informations. Proposer une information ne garantit donc pas son appropriation, encore moins la qualité de son interprétation et la pertinence des actions mises en œuvre. Il ne suffit pas de rendre les données de consommation simples, attractives, ludiques pour qu'elles soient accessibles. Il convient donc de réfléchir à des mises en forme alternatives pour lever les obstacles repérés. Nous avons par exemple testé l'absence d'unités de valeur sur les visuels concernant la consommation d'énergie en faisant l'hypothèse que ces dernières faisaient plus obstacle à la compréhension qu'elles ne facilitaient l'interprétation. Il apparaît que seule une minorité de personnes ont remarqué leur absence et que, parmi ces dernières, très peu se sont déclarées gênées ou déstabilisées. L'absence d'unité de valeur laisse chaque lecteur libre de projeter ses propres références sans qu'une unité de valeur non maîtrisée vienne faire obstacle à la compréhension.

### **Le contexte doit être favorable pour une bonne appropriation des informations**

En dehors de toute considération sur la mise en forme, la mise à disposition de données n'est pertinente que sous certaines conditions. Au-delà du support de diffusion et des formats retenus, la lecture des informations, l'intérêt qu'on leur porte, le temps que l'on est prêt à leur consacrer restent dépendants de l'intention et des motivations des lecteurs. La sensibilisation aux enjeux énergétiques, la curiosité motivent la consultation des données, un problème / une question identifiés empiriquement structurent l'intérêt, la réponse à une injonction normative de sobriété énergétique constitue également une motivation importante. Il est nécessaire que ces informations, rarement considérées comme prioritaires arrivent dans un contexte favorable, provenant d'une source identifiée comme fiable et crédible, compétente, impartiale et légitime. Ces constats militent pour des informations délivrées progressivement en fonction de leur niveau de complexité et la multiplication des supports et modalités de présentation en restant très attentifs au contexte dans lequel les données sont mises à disposition. Sans contexte favorable, peu importe la présentation des données, elles n'atteignent pas leur cible. Plus grave, elles risquent de détourner durablement de l'information en induisant un sentiment d'impuissance et/ou d'échec.

### **Des risques induits à ne pas négliger**

Les risques induits sont en effet tout aussi nombreux que les bénéfices que l'on peut en attendre car les données de consommation et les façons de les présenter ne sont pas neutres. Incompréhension, décision contre-productive, surconsommation, effet rebond, sentiment de perte de maîtrise de son environnement peuvent être observés. Lorsque l'injonction au changement (comparaison avec les autres par exemple) est comprise comme une injonction morale difficile à atteindre, les informations peuvent induire un sentiment de honte et de disqualification sociale. L'information mise à disposition est alors d'abord perçue comme un jugement et non comme une source de

connaissance. Les modalités de représentations des données testées dans le cadre de l'expérimentation DULCE semblent échapper à cet écueil mais peuvent produire en contrepartie un sentiment d'impuissance chez les personnes qui ne s'estiment pas compétentes.

### **Une instrumentation minimale mais qualitative et rigoureuse est suffisante pour mettre à disposition des foyers des informations pertinentes liées à l'énergie et au confort des logements**

On peut qualifier le niveau d'instrumentation par le nombre de paramètres mesurés et par la précision de la mesure de ces derniers. Une instrumentation détaillée, comme le sous-comptage électrique par poste, est généralement difficile à installer, gérer et maintenir sur le temps long. Ce type d'instrumentation requiert souvent un accès au tableau électrique des logements et le temps d'intervention du technicien peut être conséquent. Une instrumentation détaillée démultiplie les problèmes techniques (manque de place dans le tableau électrique, remplacement des batteries, portée insuffisante du signal...). En outre, certains paramètres comme le CO<sub>2</sub> ou la luminosité ambiante, qui sont des paramètres caractérisant le confort, sont mesurés par des capteurs qui nécessitent d'être positionnés à des endroits précis et calibrés rigoureusement et régulièrement.

En revanche, une instrumentation minimale ne signifie pas approximative ou grossière. Le peu de capteurs installés doit collecter et transmettre des données fiables et détaillées. Ainsi, un pas de temps d'acquisition fin, à minima horaire, et même 10 minutes ou moins, permet d'avoir des informations riches. Cette préconisation est d'autant plus valable lorsque l'on s'intéresse à la consommation énergétique qui se caractérise souvent dans une variabilité très forte. En effet, certains équipements électriques comme une plaque de cuisson, un radiateur ou la ventilation ont des changements d'état soudains (passage du mode réduit au mode « boost » par exemple) et voient donc leur puissance multipliée par 10, 100 ou plus en un court laps de temps. Ainsi, un pas de temps fin permet de mesurer la dynamique des appels de puissance forts mais brefs. Cette information riche peut ensuite, lors du post-traitement des données, être consolidée et agrégée sur des périodes plus longues (jour, mois ou la saison).

Une instrumentation minimale mais qualitative permet donc de minimiser le temps d'installation et de maintenance tout en maximisant la quantité d'information que l'on peut mettre à disposition des foyers.

## **Recommandations**

---

### **Une collectivité a un rôle stratégique à jouer dans la sensibilisation des populations. Il faut rester vigilant à créer un contexte favorable à l'appropriation de ces actions par le plus grand nombre**

La sensibilisation, les interventions, les dispositifs mis en place dans le cadre de politiques publiques ont une utilité et un impact sur les ménages. L'échelle de la collectivité est pertinente dès lors qu'elle est identifiée comme compétente sur le sujet de l'énergie. Cela implique de communiquer, d'être exemplaire et d'engager des démarches volontaires. Pour associer l'ensemble de la population, il faut veiller à adapter les outils aux différents niveaux de sensibilité et de compétences ainsi qu'aux marges de manœuvres réelles des ménages pour obtenir un bon niveau d'adhésion dans le temps. A chaque intervention de politique publique, on observe une capitalisation ou une sensibilisation, même minimale, qui permet de constituer progressivement une culture de l'énergie. C'est sur cette culture de l'énergie que pourront s'appuyer les futures politiques publiques.

### **La mise à disposition de données contribue d'abord à une culture de l'énergie plutôt qu'elle ne conduit à la réalisation d'économies d'énergie immédiates**

Les campagnes de sensibilisation, les interventions, les différents dispositifs déployés et en particulier les dispositifs de mise à disposition de données ne donnent en général pas lieu à des économies d'énergie observables immédiatement. Les bénéfices les plus importants sont à attendre dans la constitution d'une culture de l'énergie individuelle et collective, première étape indispensable à l'entrée dans la transition. Il faut donc être attentif aux objectifs assignés à ce type de dispositif et veiller à introduire des critères qualitatifs d'évaluation à plus long terme.

### **Les données doivent pouvoir initier un apprentissage progressif permettant de s'approprier sa consommation, de l'analyser et de la traduire au travers d'actions**

Faire le lien entre les données affichées, les consommations d'énergie, les comportements quotidiens domestiques et les ajustements à faire nécessite d'adopter une posture réflexive dans le temps. La lecture d'informations sur l'énergie implique rarement d'actions immédiates (pas d'effet « nudges »). En revanche, elle peut relever le niveau d'attention portée aux questions énergétiques et induire des interrogations sur ses propres pratiques, premier pas

vers une possible réforme des comportements. Les résultats attendus s'inscrivent donc dans le temps long de l'apprentissage. Il est recommandé de ne pas corréler étroitement cet apprentissage avec des objectifs immédiats d'économie d'énergie qui, en culpabilisant, viennent faire obstacle à la construction d'une culture de l'énergie.

### **La mise à disposition de données de consommation d'énergie doit être accompagnée d'une réflexion approfondie sur le contexte de réception et la mise en forme des données**

Il faut faire attention à la façon dont les données vont être présentées, afin de surmonter les obstacles à la lecture et l'appropriation des données qui peuvent être différents en fonction des profils, des attentes, des contextes. La langue de l'ingénieur s'est « naturellement » imposée. Or, cette « langue » utilise un ensemble de conventions d'écriture, de termes techniques, de symboles qui sont très inégalement partagés au sein de la population. L'effort de traduction se conclut souvent par un appauvrissement de l'information (utilisation de smiley, de couleurs, conversion dans des unités de valeur réputées plus accessibles...). Il faut donc construire une « langue » permettant de conserver la richesse de l'information tout en étant compréhensible par le plus grand nombre. Ce travail de réflexion sur la forme doit se poursuivre pour éviter de passer à côté de l'objectif poursuivi. Il existe également toujours un risque de créer un sentiment d'impuissance et de disqualification auquel il faut être très attentif.

### **Choisir une instrumentation minimale mais qualitative**

Nous préconisons de choisir un nombre réduit de paramètres mais de les mesurer de façon très précise. Bien entendu, c'est à chaque fois un compromis à trouver en fonction des objectifs de l'instrumentation, de son contexte de mise en œuvre, des technologies de capteurs, des coûts, etc.

#### **Ce document est diffusé par l'ADEME**

##### **ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

**Appel à projet de recherche :** Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

**Nom du projet :** DULCE - Durabilité, cohérence des actions visant le changement de comportement et pertinence des échelles d'action et d'analyse

**Projet de recherche coordonné par :** Lolita Rubens, LIRTES, UPEC, lolita.rubens@u-pec.fr

**Equipe de recherche :** LIRTES et ETICS

**Coordination technique - ADEME :** Cécile Gracy / Anaïs Rocci

**Direction/Service :** Direction Villes et territoires durables (Service Bâtiment) / Direction Exécutive Prospective et Recherche

**Date de démarrage (Durée) :** Novembre 2017 (30 mois)

**Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :** Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, ETICS, Université de Tours

**Territoire(s) concerné(s) :** Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

## ESADICAS : Etude socio-anthropologique sur les dispositifs d'acculturation à la sobriété

Déc.  
2020



APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

### SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :

#### POUR UNE APPROCHE PERMACULTURELLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- **S'appuyer sur la diversité des motivations des consommateurs** à s'engager pour la transition écologique pour produire des discours et des dispositifs adaptés (au-delà de discours perçus comme moralisateurs ou anxiogènes).
- **Mener des diagnostics territoriaux** afin d'identifier les besoins, ressources, compétences, et réseaux locaux pour rédiger les appels à projets de sorte à financer et accompagner de manière adaptée et plus ciblée les projets de transition écologique, économique et sociale par territoire.
- **Mettre en place des actions de soutien et d'accompagnement des projets de collectifs citoyens** favorisant leur développement en écosystèmes alternatifs (ex : soutenir les projets agissant à la fois sur la production et la consommation d'énergie renouvelables, les deux étant les deux pôles d'un même système).
- **Proposer des appels à projets institutionnels** orientés vers la co-création de nouvelles pratiques ou modes de vie/consommation (objectifs d'efficacité et/ou de sobriété) et pas uniquement vers la production (objectifs d'efficacité).
- **Soutenir la création d'espaces, de lieux permettant et favorisant les partages et interactions interorganisationnels** alternatifs pour favoriser les coopérations territoriales et la mise en œuvre de solutions adaptées aux ressources et compétences locales.
- **Accompagner et soutenir le développement organisationnel de ces collectifs citoyens par la mise en place de sessions de formations** (de type éducation populaire et/ou Mooc) concernant des compétences sur le fonctionnement participatif, sur la sobriété, sur la communication et le montage de projet, sur la connaissance du fonctionnement des filières concernées (avancées dans les énergies renouvelables, agriculture raisonnée, gestion de l'eau etc.).
- **Développer les mécénats de compétences écologiques ou environnementaux** amenant dans ces écosystèmes une ressource essentielle à leur développement à savoir le temps et le support technique ou en ingénierie.

#### Contexte et objectif du projet

Porté par trois laboratoires de sciences de gestion (CREM, IRG, NIMEC), le projet ESADICAS vise à analyser deux formes de dispositifs d'acculturation des consommateurs à une culture de sobriété. Il s'agit ainsi de mettre en correspondance deux leviers d'actions publiques. Le premier levier concerne les discours et dispositifs dits de gouvernementalisation de la consommation visant une responsabilisation individuelle (moralisation) de consommateurs afin qu'ils se comportent de façon attendue et rationnelle (ici sobre et vertueuse vis-à-vis de l'environnement). Il en ressort l'identification de plusieurs limites à sa réussite, notamment liées à des résistances interprétatives ainsi qu'à la perdurance d'une acrasie environnementale.

Le second levier concerne le développement de collectifs citoyens. Émergents et engagés pour la transition économique, écologique et sociale ces collectifs se structurent souvent en écosystèmes avec pour ambition de devenir des lieux de production et de diffusion d'une nouvelle culture de consommation alternative aux modèles dominants et plus « respectueuse de l'environnement » (par exemple, pour les énergies renouvelables ; pour une agriculture biologique et locale). L'objectif du projet est notamment d'identifier à quelles conditions l'adoption d'une stratégie plus forte et plus précise visant l'accompagnement de ces dispositifs collectifs pourrait avoir une incidence sur leur développement et donc sur la diffusion plus large d'une culture de la sobriété dans la société. Le développement d'écosystèmes territoriaux alternatifs (innovants dans leur démarche d'organisation du travail, de la production et des échanges) et de la participation des consommateurs à ces collectifs constituent les défis à relever pour favoriser l'impact de ces dispositifs et la diffusion d'une culture de la sobriété quand bien même cette notion demeure encore difficilement mobilisatrice.

## Principaux enseignements

Parmi les principaux leviers d'action publique mis en place depuis plusieurs années visant à accompagner le développement de pratiques de consommation plus sobres et alignées avec la TEES, s'inscrivent des discours et dispositifs de gouvernementalisation de la consommation. En suivant Rumpala (2009) et s'appuyant sur Foucault, on pourra définir cette gouvernementalisation comme « un processus d'action politique sur les comportements individuels s'exerçant en dehors de la coercition de sorte que l'obligation générée soit intériorisée, consentie, voulue même et donc aucunement vécue comme une obligation extérieurement imposée ». Autrement dit, par la mise en place de ces dispositifs (dont certains proposés par l'ADEME) on attend du consommateur, informé du bien et du mal quant aux effets de son comportement de consommation, qu'il s'auto-contrôle et face preuve de discernement, de responsabilité dans ses décisions. Avec cette gouvernementalisation, dans le cadre d'une logique d'action individualisante on va représenter et construire l'identité d'un bon consommateur en s'appuyant sur la responsabilisation et l'intériorisation de considérations morales. Cela passe par plusieurs éléments : une problématisation montrant à la fois les dimensions du problème écologique et sa solution par la consommation ; la construction de la figure d'un consommateur citoyen à qui on va donner une co-responsabilité dans cette création du problème et des solutions écologiques ; l'intéressement du consommateur à ces actions en considérant que ses efforts peuvent avoir des effets sur le changement climatique ; l'enrôlement du consommateur en le positionnant comme le chaînon essentiel pour faire changer les offreurs et in fine le système de production.

Les études menées sur cette catégorie de leviers ont permis d'identifier plusieurs limites qui viennent en diminuer grandement l'efficacité. Ces limites peuvent être lues comme autant de résistances aux modalités disciplinantes des dispositifs mis en places par les institutions publiques, à ce « gouvernement des conduites » :

- Les consommateurs ne reçoivent pas passivement les informations environnementales (par exemple l'étiquetage CO2) mais viennent les interpréter, leur donner un sens différent de celui voulu et finalement parfois les rejeter.
- Alors même que l'information peut être correctement reçue, certains consommateurs n'en retiennent pas forcément la perspective ou la logique morale (pourtant essentielle pour conduire à des changements de pratiques de consommation).
- Même s'il est informé, et même s'il perçoit l'importance morale de son changement de comportement, le consommateur peut encore faire preuve d'acrasie environnementale : sachant ce qu'il faut faire, voulant le faire, mais au final faisant consciemment l'inverse.
- Enfin, à un niveau plus macro, ce modèle de gouvernementalisation visant une « bonne consommation », s'appuie sur deux ressorts mythologiques socio-historiques : la figure du consommateur citoyen et la figure du consommateur minimaliste. Or ces deux figures viennent s'opposer à deux autres imaginaires nationaux : à la figure du consommateur citoyen s'oppose l'imaginaire républicain reléguant à l'Etat la lutte contre le changement climatique ; à la figure du consommateur minimaliste (sobre) s'oppose l'imaginaire rabelaisien faisant de l'individu libre et jouisseur le dernier résistant à la sobriété vue et vécue comme une invasion moraliste.

En parallèle de ces options de gouvernementalisation de la consommation, d'autres modalités de diffusion d'une culture orientée TEES se sont développées, plus émergentes, partant du bas, de collectifs de citoyens.

Le second objectif du projet a été donc de revenir sur ces pratiques « bottom-up » mises en place puis développées par des collectifs d'individus (de type sociétés coopératives d'intérêt collectif - SCIC). A leur façon, et par leur multiplication et diffusion, ces collectifs citoyens apparaissent également comme un levier encourageant la participation des individus à la TEES. Fondés pour la plupart sur la base de réseaux militants, ces collectifs touchent un nombre croissant de secteurs de la consommation (alimentaire, énergie, transport, habitat, habillement etc.). Ceux plus précisément étudiés ici, Enercoop Languedoc Roussillon (LR) et Alterconso notamment, nourrissent une dynamique et un écosystème territorial comprenant des partenaires de proximité culturelle partageant des objectifs mais aussi des valeurs similaires. Ainsi et comme nous l'envisagions, ces dispositifs collectifs jouent un rôle d'acculturation à la TEES désirée et initiée librement par des consommateurs. En effet, leurs écosystèmes en s'appuyant sur des actions portées par des consommateurs citoyens (contre ou à côté d'acteurs étatiques) et reposant sur des valeurs communes, sont aussi des supports à une responsabilisation voire une moralisation choisie de la consommation s'approchant d'une certaine forme d'action politique. La sobriété n'est cependant pas centrale dans les discours même si elle est implicitement présente dans les projets. Il semble qu'elle renvoie à une culture de la « réduction » peu engageante comme cela a été démontré dans les premières études.

Les collectifs étudiés comme Enercoop LR, se retrouvent bien souvent au centre d'un écosystème regroupant une pluralité d'acteurs, œuvrant sur une diversité de questions de changement de consommation. Cela montre, qu'au-delà des fonctionnements

et représentations en silos (et mono-sectoriel) des acteurs institutionnels et territoriaux, les individus militants ont bien une vision globale, reliée, holiste du fonctionnement de l'écosystème. Il y a quelque chose d'un air de famille et d'une culture commune façonnée autour d'un objectif de diffusion de valeurs partagées. Les fonctionnements en SCIC viennent également favoriser ces partages en permettant un mélange d'acteurs de taille et d'orientations différentes. Si l'on reste dans la métaphore biologique parlant d'écosystème, il conviendrait plus précisément pour ce que nous avons observé de parler d'une approche inspirée de la permaculture. On y retrouve quatre principes essentiels d'une **approche permaculturelle** pour organiser un **écosystème qui est local** (1) fondé sur des **échanges coopératifs** (2) entre des acteurs sociaux/vivants/non humains (en prenant en compte les limites des ressources, l'éco-système et ses différents éléments s'enrichissent des interactions) constituant l'**orgadiversité** (3) des acteurs de l'écosystème (intégration des acteurs de différentes tailles, statuts ou missions) mus par un intérêt collectif et agissant en **cohérence** (4).

Ce sont ces éléments qui permettent le développement des écosystèmes alternatifs et la diffusion durable d'une culture de consommation ajustée aux besoins et aux ressources territorialisés. Ainsi, plus que les autres acteurs de l'écosystème (collectivités, institutionnels, financeurs etc.) les collectifs de citoyens lui donnent son ancrage local et une échelle d'action au plus proche des territoires. Ils apparaissent alors comme un niveau d'analyse privilégié pour renforcer l'acculturation à la transition écologique à proximité des citoyens. Pour le dire autrement, en mettant en oeuvre des circuits courts, ces dispositifs nourrissent une dynamique territoriale s'appuyant sur les ressources disponibles localement et génèrent un maillage d'actions avec des partenaires/acteurs de proximité qui partagent des objectifs et des valeurs similaires.

Parmi les catégories d'acteurs identifiés dans ces écosystèmes alternatifs on pourra relever certains dont le rôle est plus particulièrement dédié à la diffusion et l'accompagnement de la mise en place d'actions et dispositifs favorisant la transition, on pense par exemple aux organisations de plaidoyer pour la transition (regroupant des activités comme l'énergie, les circuits courts alimentaires, eaux, la défense et protection de la biodiversité etc.).

Pour illustrer, l'écosystème Enercoop Languedoc-Roussillon s'extrait des seuls problématiques et questions énergétiques et favorise la construction de réseaux d'acteurs engagés et militants pour la transition dans une approche multisectorielle. Sont ainsi encouragées les pratiques de collaboration et de partage de compétences entre les différentes organisations de l'écosystème. Comme nous le relevions dans le rapport, l'intérêt collectif est le ciment du système, il porte le principe de coévolution de l'écosystème et lie ses acteurs en les faisant coopérer ce qui permet l'expression de valeurs et nouvelles potentialités sociales et économiques.

Afin de mieux saisir comment ces collectifs peuvent être des leviers pour la TEES, il convient de s'intéresser à la question de savoir comment ils se développent ? On peut identifier dans les parcours individuels rencontrés trois principales phases de développement. La première phase est celle d'une prise de conscience individuelle sur les enjeux du changement climatique amenant à la réflexion et à la conception d'un projet. La seconde concerne l'enrôlement collectif et la mise en oeuvre du projet. La troisième est celle de la transformation du projet (par exemple d'un statut d'association à celui d'une SCIC) mais aussi de l'essaimage et de la diffusion (amenant à se rapprocher de nouveaux acteurs potentiels). Pour chacune de ces phases on peut identifier des ressources et compétences nécessaires. Au niveau des ressources apportées par des acteurs extérieurs on pourra notamment noter au départ des ressources militantes puis techniques et financières auxquelles on peut ajouter des ressources sociales et en temps. Au niveau des compétences, au-delà de savoirs professionnels, politiques et militants, des savoirs juridiques et institutionnels mais également des savoirs en matière de gestion, d'organisation et surtout d'animation de la démocratie sont nécessaires ; ces collectifs étant la plupart du temps portés par des fonctionnements démocratiques et participatifs. C'est à ce niveau que se mettent en place dans ces collectifs l'idée de faire autrement et de passer d'une logique d'action à un niveau territorial à une logique de transformation plus sociétale.

On notera que dans le développement de ces structures, les difficultés ne sont pas uniquement financières. Reposant bien souvent sur quelques individus qui s'inscrivent au début dans une logique de bénévolat et sont souvent investis également ailleurs, certains projets s'essouffent par l'épuisement professionnel de ces fondateurs.

Si donc la participation à des dispositifs collectifs d'acculturation permet de dépasser certains freins liés à la gouvernementalisation de la consommation on a pu néanmoins relever quelques limites à son développement. La première limite concerne une sorte de phénomène d'exclusion implicite de consommateurs qui pourraient ne pas se sentir concernés ou légitimes pour participer à ces collectifs ; par exemple dans le cas d'Alterconso où l'on a noté des freins économiques et culturels à l'intégration d'une partie de population. La seconde limite concerne la notion de sobriété. Autant on peut relever une incidence de la participation sur les questions d'efficacité dans la TEES, autant la notion même de sobriété n'est pas appropriée par les participants. La sobriété apparaît comme une sorte de stade ultime de l'acculturation. Par exemple dans le cas d'Enercoop (à partir notamment d'un travail sur les

citoyens ambassadeurs de la TEES), cette notion n'est pas véritablement et clairement identifiée, et en plus lorsqu'elle est identifiée et connue, les acteurs peinent à la transmettre et à la traduire en pratiques acceptables et légitimes.

## **Recommandations**

Le travail de recherche mené au sein d'ESADICAS aboutit à des recommandations destinées :

- Aux collectivités territoriales,
- A l'ADEME,
- A l'ETAT – Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur.

### **1. Recommandations aux collectivités territoriales et directions départementales : adopter une vision systémique de la transition écologique, économique et sociale sur un territoire**

Les collectivités sont en première ligne dans la gestion des territoires. A cet égard, elles se situent au niveau le plus proche des citoyens pour impulser et soutenir une politique en faveur de la transition écologique. En tant qu'actrices coordinatrices des politiques du territoire, elles doivent se donner les moyens d'identifier les organisations du territoire (associations, entreprises, collectifs citoyens, etc.) œuvrant dans le domaine de la transition écologique. Sur la base de ce diagnostic des ressources et compétences locales mais aussi des besoins des acteurs, les collectivités territoriales ont les moyens d'orienter les priorités à mettre en œuvre pour soutenir le développement d'écosystèmes « sobres ». Ainsi, prenons le cas des énergies renouvelables, si le territoire est bien doté en collectifs de production d'énergie renouvelable, la priorité devra être donnée au financement d'actions visant la rénovation de bâtiment ou l'apprentissage des gestes économes en énergie. Il s'agit donc à chaque fois pour chaque territoire d'identifier les « maillons de la chaîne » qui ne sont pas mis en œuvre pour constituer un système intégrant de multiples acteurs constituant l'ensemble des ressources et compétences pour produire et consommer de manière plus sobre ou de manière plus ajustée aux besoins locaux.

### **2. Recommandations à l'ADEME**

L'analyse des discours des citoyens ayant créé des entreprises de production d'énergie renouvelable et convaincus par la transition écologique fait ressortir deux enseignements essentiels :

- Le terme de sobriété n'est pas partagé, il est mal compris et peut même être un « repoussoir ». De ce fait il est encore difficile à transmettre et diffuser y compris dans les écosystèmes militants.
- Les termes local et coopération sont très présents dans les discours et structurants de l'engagement des citoyens dans les collectifs.

La transition écologique prend sens quand elle se fonde sur ces deux termes.

L'ADEME pourrait ainsi renforcer l'engagement dans des projets orientés vers la culture de coopération et la mise en œuvre d'actions cohérentes avec les spécificités des territoires (leurs besoins, leurs ressources, leurs contraintes, leurs référents culturels). La formation à la culture de la coopération pourrait être un levier de transformation. Elle pourrait également proposer des actions d'accompagnement pour la création de lieux et espaces permettant de faire naître et vivre ces écosystèmes alternatifs.

Il est en outre nécessaire d'encourager l'appropriation de modes de vie « sobres » en les incarnant dans des pratiques sociales c'est-à-dire dans des infrastructures, des routines et des ressources temporelles adaptées aux habitants/citoyens/entrepreneurs de ces territoires.

### **3. Recommandations à l'Etat - Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur**

Les programmes éducatifs pourraient contribuer à renforcer la culture de coopération et l'appropriation de son espace de vie local en axant la compréhension du fonctionnement de la biodiversité et du rôle des humains pour la préserver. Cela permettrait une plus grande démocratisation de compétences socio-organisationnelles nécessaire ensuite dans ces dispositifs collectifs.

Les travaux et formations sur les approches permaculturelles pourraient renforcer la création d'écosystèmes écologiques, économiques et sociaux ayant une performance globale en phase avec le développement durable.

**Appel à projet de recherche** : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

**Nom du projet** : ESADICAS (Etude socio-anthropologique sur les dispositifs d'acculturation à la sobriété)

**Projet de recherche coordonné par** : Eric REMY (coordinateur Lot 1), Philippe ROBERT-DEMONTROND (coordinateur Lot 2) et Amina BEJI-BECHEUR (coordonnatrice Lot 3).

**Equipe de recherche** : Amina BEJI-BECHEUR, Vanessa BEAUDOIN, Audrey BONNEMAIZON, Pascale CHATEAU-TERRISSE, Hajar EL KARMOUNI, Renaud GARCIA-BARDIDIA, Anne JOYEAU, Marion MAIGNAN, Lorreine PETTERS, Alix POELS, Eric REMY, Philippe ROBERT-DEMONTROND

**Coordination technique - ADEME** : Mariane BLOQUEL, Véronique BOULAY

**Direction/Service** : Economie Circulaire et Déchets / Service Consommation Prévention

**Durée** : 27 mois

**Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s)** : Simon COSSUS (Enercoop Languedoc-Roussillon) Alain GOUSSAULT (ADDRESS), Sam HEVIN (Alterconso), Yves-Alain LIENARD (Enercoop Languedoc-Roussillon)

**Territoire(s) concerné(s)** : France - Languedoc-Roussillon



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



**MECEE** : Mobiliser l'Économie Comportementale et l'Économie Expérimentale pour améliorer les pratiques des usagers de l'université en matière de gestion des déchets

Nov.  
2021



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

**RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE**

**SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :**

- Le geste de tri n'est ni systématique, ni uniforme. Il est très dépendant du lieu dans lequel il va être, ou pas, réalisé. Il est peu pertinent de mobiliser des résultats établis au domicile pour inciter les gens à améliorer le tri des déchets dans d'autres lieux, notamment publics et semi-publics. La norme de tri ne doit pas être contextuelle ; elle doit être trans-lieux. Pour y contribuer, de manière générale, les équipements de tri doivent être **homogènes dans une organisation, voire dans l'ensemble de la société**. Au-delà, pour affirmer la norme de tri au sein de l'établissement, deux recommandations : 1/ l'institution universitaire doit affirmer l'importance de la gestion des déchets aux nouveaux étudiants et la réaffirmer par une **communication institutionnelle constante de façon à construire le geste de tri comme une norme sociale interne à l'établissement** ; 2/ la **multiplication et la visibilité des dispositifs de tri** doivent contribuer à l'affirmation de la norme sociale de tri en témoignant de l'importance donnée à ce geste au sein de l'organisation.
- Les dysfonctionnements passés, notamment le mélange de tous les déchets au moment de leur ramassage, pénalisent significativement le tri à l'université. Il est nécessaire de **démontrer qu'il y a bien un traitement différencié des déchets**.
- La prise de conscience des problèmes environnementaux, en conjonction avec la norme sociale, contribue à la formation d'une norme personnelle intériorisée qui produit un inconfort psychologique fait de dissonance cognitive et de culpabilité, si l'individu n'est pas en mesure de s'y conformer. Cette émotion négative anticipée est renforcée quand les équipements de tri sont disponibles et facilement accessibles ; à l'inverse, l'absence perçue, ou l'éloignement perçu des bacs de tri, peut réduire la culpabilité anticipée. **La multiplication et la visibilité des dispositifs de tri** doivent contribuer à l'acquisition d'une routine de tri hors domicile en jouant sur la culpabilité anticipée.
- Le geste de tri doit être facilité. Les usagers doivent pouvoir jeter leurs déchets **sans avoir à soulever le couvercle des poubelles de tri**. Au-delà, les individus doivent pouvoir trier sans rencontrer le moindre effort cognitif pour identifier la destination de tel ou tel déchet. **Des visuels doivent montrer ce qu'il faut mettre dans chaque poubelle**, par exemple avec des photos, notamment pour les déchets à l'origine de nombreuses erreurs. Il est par ailleurs urgent de **faire évoluer les déchets eux-mêmes** en évitant, au moment de la conception, les mélanges de matériaux. A nouveau, la mise en place d'**équipements de tri homogènes dans l'ensemble de la société** pourrait faciliter l'apprentissage du geste de tri hors domicile, réduire le doute et améliorer la qualité du tri.

## Contexte et objectif du projet

L'objectif du projet MECÉE est de mobiliser les avancées théoriques et méthodologiques en sciences de gestion et en sciences économiques afin de mieux identifier les dispositifs à mettre en œuvre en matière de gestion des déchets dans le cadre de la stratégie de responsabilité sociale et de développement durable (RS-DD) des établissements d'enseignement supérieur. Le projet est porté par trois universités d'Ile-de-France : Université Paris Dauphine, Université de Cergy Pontoise, Université Paris Nanterre. Ces institutions ont été incitées à s'engager dans une démarche RS-DD ambitieuse, mais leurs performances, en matière de gestion environnementale notamment, sont conditionnelles aux décisions prises quotidiennement par les milliers d'utilisateurs de leurs locaux. Sans de bonnes pratiques de la part des étudiants, du personnel et des visiteurs, les différents gisements, en particulier de matières recyclables, à l'université ne sont pas collectés. **L'objectif principal du projet a été de mener des actions de recherche permettant de mieux comprendre les pratiques des usagers d'une université en matière de gestion de déchets et d'identifier des dispositifs organisationnels et informationnels permettant de les améliorer.** Le projet réunit un ensemble de recherches permettant d'approcher la question du tri à l'université de différentes façons, et notamment avec des outils méthodologiques variés : observations, revue de la littérature, entretiens, enquête quantitative, expérimentations en ligne et expérimentation en laboratoire. L'ensemble des actions envisagées ont porté sur le tri des déchets et ont visé différents publics (étudiants et personnels) et différents lieux (salles de cours, amphithéâtres, couloirs, bureaux) des établissements.

## Principaux enseignements

Notre recherche, dans le prolongement de la littérature, met au jour les variables « individuelles » en jeu dans le comportement de tri. L'attitude (positive) sur le geste de tri est bien établie, fondée sur une connaissance des dégradations planétaires et de l'attribution de leur responsabilité aux activités humaines. La prise de conscience des problèmes environnementaux, en conjonction avec l'attribution interne, contribue ainsi à la **formation d'une norme personnelle** intériorisée qui produit une émotion négative, si l'individu n'est pas en mesure de s'y conformer. L'émotion négative ayant été repérée dans notre recherche est la culpabilité anticipée qui est « ressentie lorsque l'individu imagine ou anticipe une transgression allant à l'encontre de ses principes internes ». **La culpabilité anticipée est renforcée quand les équipements de tri sont connus** : lorsque les individus savent que des poubelles de tri sont disponibles et facilement accessibles, le levier émotionnel, c'est-à-dire l'émotion négative, est accentué ; à l'inverse, **l'absence, ou l'éloignement des bacs de tri, peut réduire la culpabilité anticipée**. Il est donc important que les poubelles de tri soient bien visibles dans les espaces publics et semi-publics. Cela étant dit, le fait de faciliter le tri apaise aussi le sentiment de culpabilité liée à la production d'un déchet ; l'exemple des capsules de café est assez éloquent : beaucoup de personnels expriment souvent une forte émotion positive quand ils sont informés que les capsules de café vont être collectées pour être recyclées.

Notre recherche, de manière plus originale par rapport à la littérature existante, montre que le geste de tri est très dépendant du déchet à jeter mais aussi **du lieu dans lequel il va être, ou pas, réalisé**. Le projet a en effet interrogé les étudiants dans différents lieux : le domicile, le parcours entre le domicile et l'université et enfin, l'université. Pour un même individu, **le comportement de tri varie souvent selon le lieu dans lequel il se trouve**. Dans chaque espace, une route psychologique et une route contextuelle jouent un rôle dans le geste de tri des déchets : les deux leviers sont nécessaires pour aboutir au comportement souhaité. Leur rôle respectif évolue néanmoins selon le lieu dans lequel les individus se projettent. Il est donc **peu pertinent de mobiliser des résultats établis au domicile pour inciter les gens à améliorer le tri des déchets dans d'autres lieux**, que cela soit dans la rue, les transports publics ou l'université. Or, ces autres espaces ont été négligés jusqu'ici par la littérature.

La réalisation du geste de tri est majoritairement **conditionnée à l'existence, à l'accessibilité et à la praticité de poubelles permettant de séparer les matières**. Seulement une petite minorité de personnes interrogées conservent leurs déchets pour pouvoir les trier s'ils ne trouvent pas de poubelles de tri à proximité.

Les conditions facilitantes permettent aux individus de percevoir du contrôle, ou de l'efficacité, dans leur geste de tri, et d'apaiser le sentiment de culpabilité qui semble constituer le levier fondateur du comportement. Les **conditions facilitantes jouent donc un rôle clef dans les différents espaces**, à la fois directement sur le geste de tri mais également de façon indirecte, par l'intermédiaire de la culpabilité anticipée et du contrôle perçu.

Les normes sociales ont une influence significative sur la culpabilité anticipée dans tous les espaces, **mais de façon plus marquée au domicile**. Cela suggère que les attentes du groupe social de référence sur le comportement de tri viennent plus de la famille ou des colocataires que des autres élèves ou personnes croisées dans la rue. Une autre interprétation serait que **l'attente sociale porte sur le tri uniquement à domicile, pas ailleurs**. Dans les autres espaces, une norme sociale très ancrée est de jeter dans une poubelle, pas par terre. A cet égard, augmenter la saillance d'une norme sociale de tri sur le lieu de l'université – notamment par l'ajout de pouces up / down sur les poubelles de classe ou l'ajout d'un « merci » sur les poubelles de tri – augmente la culpabilité anticipée à l'idée de ne pas trier et, partant, l'intention de trier ses déchets, quitte à les ramener à la maison.

Les équipements de tri doivent être **homogènes dans une organisation**, voire dans l'ensemble de la société. L'intégration cognitive du geste de tri a généralement été faite au domicile et a conduit à établir des routines. Si les équipements de tri proposés dans les autres espaces aboutissent à remettre en cause ces routines, le geste devient plus difficile et peut même aboutir à réduire le contrôle perçu, et donc le comportement de tri. Dans un nouvel espace avec des règles et contenants différents, les individus doivent de nouveau passer par une phase cognitive pour pouvoir réaliser l'acte de tri de façon efficace. A l'université, les étudiants le font car c'est un espace où ils demeurent des temps assez longs, ce qui leur permet d'identifier la localisation des bacs de tri et les nouvelles consignes.

La connaissance des consignes de tri fait partie des conditions facilitantes et conditionne le contrôle que les individus perçoivent sur leur comportement. Dans les lieux publics et semi-publics, la qualité du tri dépend aussi du comportement des autres. L'information reçue par les trieurs sur le résultat de leur comportement de tri conduit à modifier leurs croyances sur leur capacité à trier ainsi que leur comportement. Cela génère un processus d'apprentissage qui aboutit à **améliorer à la fois la qualité de leur tri mais aussi la quantité de matières qu'ils séparent**.

## **Recommandations**

Les recommandations formulées dans cette partie ont été établies à partir de l'ensemble des recherches réalisées dans le cadre du projet, à savoir des observations, une série d'entretiens, une enquête quantitative, deux expérimentations en ligne, une expérimentation en laboratoire et une revue de la littérature. Elles concernent principalement les universités, de manière spécifique et directe, mais d'autres espaces font également l'objet de recommandations. Elles peuvent également concerner d'autres parties prenantes que les universités quand elles ont une influence indirecte sur le geste de tri au sein des universités.

Les recommandations ont été organisées en trois groupes : lieux et aménagement, communication et dispositifs. Volontairement, nous avons limité le nombre de recommandations pour chaque groupe.

### **Lieux et aménagement du lieu de tri**

- Présence de lieux dédiés au tri : La présence de dispositifs de tri dans une université, identifiés comme tels, permet d'établir une norme sociale témoignant de l'importance donnée à ce geste au sein de l'organisation. La communication en direction des étudiants et des personnels sur le sujet doit être présente et cohérente pour conforter cette norme. L'absence de poubelles de tri dans les rues produit un message dissonant pour les individus : « dans la rue, le tri n'est pas important ». Or, **la norme de tri ne doit pas être contextuelle ; elle doit être trans-lieux**.
- Nombre des lieux dédiés au tri : La multiplication des points de collecte à l'université contribue à la construction de cette norme et facilite le tri de manière directe. Cela renforce aussi le geste de tri de manière indirecte, en augmentant la culpabilité anticipée des usagers. En effet, quand les individus perçoivent que les poubelles de tri sont nombreuses dans un lieu, ils se sentent plus coupables de ne pas trier, actionnant une injonction personnelle à trier. L'implantation de nombreux dispositifs de tri est importante pour augmenter leur visibilité et, de facto, la saillance de la norme de tri trans-lieux.
- Disposition des poubelles de tri : Les espaces de tri doivent être pensés au regard des flux. La disposition des poubelles de tri doit prendre en compte le sens de circulation, car les individus ne prennent souvent pas la peine de s'arrêter, lire, et vont au plus vite. Si une poubelle ne permettant pas de trier est plus accessible, elle sera davantage remplie de déchets qui n'y étaient pas destinés.
- Proximité des lieux dédiés au tri : A l'université, il n'est pas envisageable de déployer des poubelles de tri dans toutes les salles de cours et amphithéâtres. Or, quand une poubelle est proposée à proximité, elle est généralement utilisée pour la majorité des déchets, qu'ils soient recyclables ou non, ce qui n'incite pas le tri. Un objectif serait donc d'enlever ces poubelles de proximité ne permettant pas le tri des salles de cours et amphithéâtres et d'amener l'ensemble des étudiants et des personnes jusqu'aux points d'apport volontaire. Le projet n'a malheureusement pas pu mener l'expérimentation prévue initialement sur le retrait des poubelles des classes.

### **Communication sur le tri**

- Sensibilisation à la question de la génération des déchets et du geste de tri : Il est important que l'institution affirme l'importance de la problématique des déchets (comprenant la génération des déchets, et la gestion des déchets générés) dès l'intégration des étudiants et qu'elle informe clairement des consignes qui s'appliquent à l'université. La sensibilisation au geste de tri doit être poursuivie tout au long de la formation.

En raison de l'arrivée de nouveaux étudiants chaque année à l'université, la communication institutionnelle doit être répétée de façon à construire le geste de tri comme une norme sociale dans l'établissement. Cela n'est pas encore le cas puisqu'à l'université, le geste de tri est fondé sur les normes personnelles et pas sur les normes sociales : l'influence des pairs dans l'adoption du geste de tri hors domicile n'a pas été corroborée par nos résultats. Il convient de noter que le projet n'a pas porté sur les actions de réduction de la quantité de déchets (à la source). La question de l'éviction de cette question par l'acte de tri permettant le recyclage se pose, à l'image de la prépondérance actuelle du concept d'économie circulaire.

- Sensibilisation à la question du devenir du geste du tri : Les étudiants témoignent d'une défiance vis-à-vis du système de tri à l'université, et en particulier vis-à-vis de ce qui est fait du tri une fois réalisé. Les dysfonctionnements passés, notamment le mélange de tous les déchets au moment de leur ramassage, pénalisent significativement le tri à l'université. Il est nécessaire de **démontrer qu'il y a bien un traitement différencié des déchets**. Les informations données aux étudiants sur le geste de tri doivent donc porter notamment sur la suite du processus, et pas seulement sur le geste de tri des seuls usagers.
- Exemplarité : Les étudiants demandent l'exemplarité des enseignants en matière de tri. La sensibilisation passe donc par la direction des universités mais aussi par les enseignants auxquels ils sont confrontés, en cours dans les salles de classe, au quotidien.
- A l'extérieur, la majorité des répondants insistent sur le fait qu'ils ne jettent pas par terre témoignant d'une certaine confusion entre les comportements de « jeter dans une poubelle » et de « jeter dans une poubelle de tri » mais surtout en soulignant la norme morale de « ne pas jeter par terre ». Les campagnes de communication pourraient tenter d'empêcher la neutralisation de la culpabilité anticipée en rapprochant le fait de ne pas trier à celui de ne pas jeter par terre, par exemple avec un message comme « Ne pas jeter au sol, c'est bien. Trier, c'est mieux. »

### Dispositifs : poubelles de tri

- Ouverture des poubelles : Les usagers répugnent à lever les couvercles des poubelles. Il est important qu'ils puissent jeter et trier leurs déchets sans avoir à le faire. Cela permet d'éviter certains gestes et de rendre plus fluide le tri.
- Opacité des poubelles : Les poubelles ne permettant pas de voir les déchets sont à privilégier. La transparence de la poubelle ou du sac poubelle montre les erreurs de tri et n'encourage pas à faire des efforts pour trier correctement. La transparence s'avérerait intéressante si les erreurs n'existaient pas.
- Nombre de compartiments des poubelles : Proposer plus de granularité dans le tri peut conduire à une certaine confusion, du fait de la différence de consignes avec le domicile, mais permet de confirmer l'importance de la norme de tri dans l'institution. Il est possible que la norme « trier » soit plus forte, quand les poubelles permettent de trier plus finement. L'observation des déchets jetés dans deux universités proposant respectivement des dispositifs de tri en deux et trois bacs tend à le suggérer.
- Consignes visuelles sur les poubelles : Les visuels doivent montrer ce qu'il faut mettre dans chaque poubelle, par exemple avec des photos. Les erreurs les plus fréquemment commises doivent être signalées (cas des mouchoirs et des gobelets non recyclables, qui représentent les erreurs les plus nombreuses).
- Les poubelles peuvent, par leur design, rendre saillante la norme sociale du tri. Ainsi, l'ajout de pouces up / down sur une poubelle ne permettant pas le tri semble activer un sentiment de dissonance, voire de culpabilité, qui conduit à améliorer l'intention de trier. De la même façon, l'anticipation d'une culpabilité liée au fait de ne pas utiliser une poubelle de tri qui porte le message « merci » conduit à améliorer l'intention de trier.

### Recommandations en direction d'autres parties prenantes

- Informations sur les gestes de tri : Les poubelles et consignes peuvent certes être améliorées mais le plus urgent est de faire évoluer les déchets eux-mêmes, quel que soit le lieu où le geste de tri est attendu. Un travail important est à faire pour qu'il n'y ait plus de doute sur la destination de tel ou tel déchet. Les matières mélangées ou difficiles à identifier, qui caractérisent souvent les emballages alimentaires par exemple, conduisent à des erreurs et à des renoncements fréquents.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : Mobiliser l'Economie Comportementale et l'Economie Expérimentale pour améliorer les pratiques des usagers de l'université en matière de gestion des déchets

Projet de recherche coordonné par : Stéphanie Monjon

Equipe de recherche : Noémi Berlin, Johanna Etner, Meglena Jeleva, Mamadou Gueye, Stéphanie Monjon, Elisa Monnot, Béatrice Parguel, Fanny Reniou

Coordination technique - ADEME : Anaïs Rocci

Direction/Service : Direction Exécutive Prospective et Recherche

Durée : 3 ans

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : Cergy Paris Université, Université Paris Dauphine et Université Paris Nanterre

Territoire(s) concerné(s) : Ile-de-France



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## **PRAIRIE**

### **Programme de recherche pour une approche intégrative de la réduction de l'impact environnementale**

sept.  
2020



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

**RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE**

### **Synthèse des principales recommandations pour l'action publique**

- Proposer un auto-positionnement aux personnes accompagnées dans des démarches individuelles de Réduction de leur Impact Environnemental (RIE) : caractéristiques sociodémographiques, niveau d'engagement préalable, difficultés perçues des bonnes pratiques à adopter, etc.
- Adapter l'accompagnement selon les résultats de l'auto-positionnement : accompagnement renforcé des comportements jugés difficiles, stratégie de communication adaptée aux habitats et modes de vie, dynamique collective appuyée sur des citoyens experts, etc.
- Appuyer les bienfaits pour l'environnement des comportements adoptés volontairement par les personnes : pour favoriser un engagement pro-environnemental durable, favoriser les arguments liés à l'environnement et non uniquement liés aux économies financières ou à la santé.
- Favoriser les modes d'accompagnement qui 1/ favorisent le lien, créent des passerelles entre différents domaines de RIE (déchets, énergie, mobilités...) sans pour autant augmenter la difficulté perçue et 2/ privilégient des stratégies aux effets durables (renforcement des échanges horizontaux entre personnes accompagnées, structuration d'équipes, identification et formation parmi les personnes accompagnées d'animateurs et d'ambassadeurs, tutorat, possibilités de continuer à échanger et contribuer une fois l'accompagnement terminé, etc.

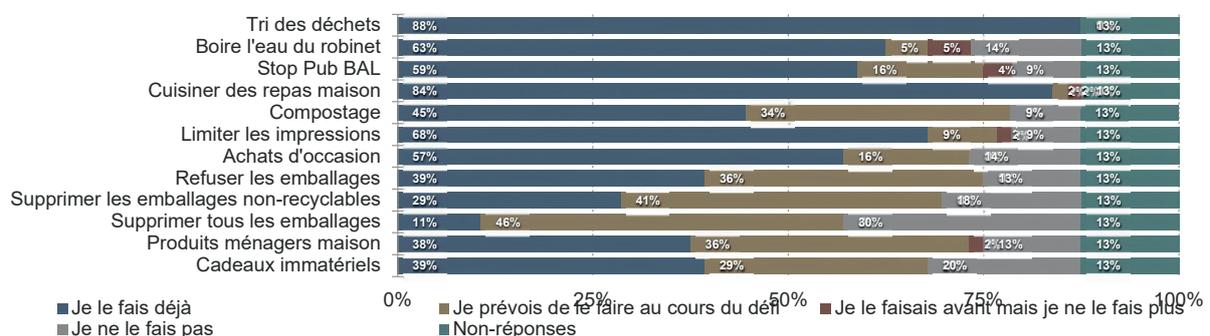
## Contexte et objectif du projet

L'objectif de PRAIRIE est triple. Premièrement, comprendre le fonctionnement des défis Zéro Déchets (ZDZG) et Familles à Energie Positive (FAEP), identifier les axes de réussite et de progrès et proposer des préconisations pour contribuer à leur amélioration. Deuxièmement, déterminer si les défis amènent à un phénomène de spillover comportemental (i.e. l'adoption d'un comportement initial amène à la réalisation d'un second comportement non visé initialement), et si ce dernier est positif (i.e., nouveaux comportements écologiques mis en place sur la base de ceux déjà adoptés par effet boule de neige) ou négatif (i.e., nouveaux comportements néfastes pour l'environnement suite à l'adoption de comportements pro-environnementaux par effet de dédouanement). Troisièmement, comprendre les ponts existants entre réduction des déchets et des consommations énergétiques en faveur d'une approche globale de la Réduction de l'Impact Environnemental (RIE) des foyers. Ainsi, il s'agit d'identifier, concrètement, sur quels leviers et à quel niveau agir pour réduire de concert consommation énergétique et production de déchets et maximiser la RIE des citoyens. Au-delà de ces deux dimensions (déchets, énergie) et des défis afférents, les résultats doivent in fine contribuer au développement d'une approche globale de la RIE qui pourrait à terme englober d'autres éléments (ex : pratiques de mobilité).

## Principaux enseignements

### Des participants mal connus et déjà engagés

Comme l'indiquent nos résultats, la participation à un défi se fait globalement dans la continuité d'un engagement pro-environnemental déjà fort. Autrement dit, les participants s'inscrivent dans un défi pour aller plus loin dans une démarche de RIE déjà bien engagée, et sont ainsi à la recherche de conseils pratiques et d'échanges avec d'autres personnes avec le même niveau d'implication. Occupant globalement des positions sociales plutôt favorisées (haut niveau de diplôme, propriétaires, cadres, etc.), ils adoptent déjà de nombreux comportements de RIE au moment de leur inscription dans un défi, comme ici par exemple chez les participants du défi ZDZG amiénois interrogés peu de temps après leur inscription :



Comme on le voit, certains comportements visés sur le défi ZDZG sont adoptés par une part majoritaire de participants en amont de leur participation (trier les déchets, cuisiner des repas maison, limiter les impressions papier, etc.). D'autres, en revanche, sont plutôt l'objet d'intentions comportementales et correspondent donc aux attentes en termes de conseils pratiques, comme la réduction des emballages et le compostage<sup>1</sup>.

Il en résulte pour les dispositifs d'accompagnement une nécessité d'être en phase avec le niveau d'engagement préalable des participants inscrits.

Sur le terrain lillois, nos analyses de l'organe de presse de la MEL semblent indiquer une stratégie de communication prioritaire en matière de sensibilisation et de responsabilisation des habitants aux questions de l'environnement. Les articles à ce propos s'adressent ainsi directement aux lecteurs sur la base d'arguments susceptibles de les convaincre, et fournissent de nombreux conseils pratiques. Les enjeux sont de taille pour la MEL, qui, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, a l'objectif de réduire de 10 % les déchets des foyers d'ici à 2021.

<sup>1</sup> L'ensemble des résultats obtenus concernant le niveau d'adoption des comportements sur chaque défi est présenté dans les rapports intermédiaire n°. 2 et 2bis.

Cette stratégie de communication semble porter ses fruits en ce qui concerne le taux d'inscription aux défis, même si, d'après nos résultats, elle semble capter, ici également, prioritairement des personnes préalablement engagées dans la RIE.

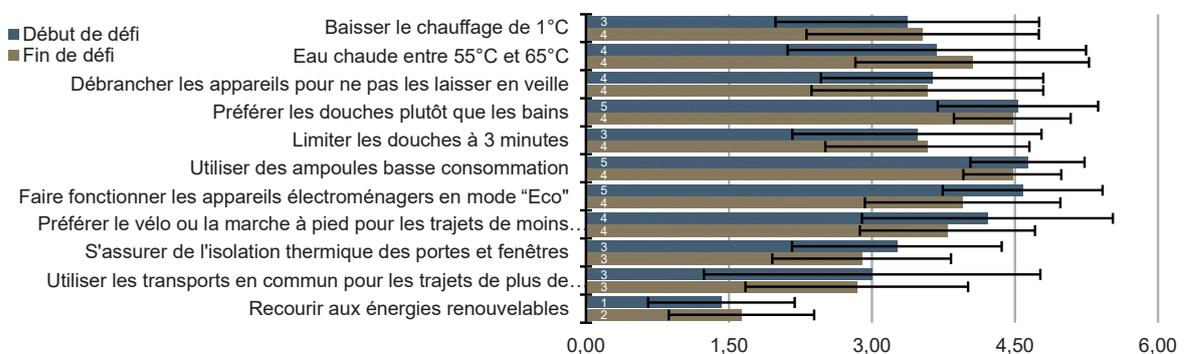
Il en résulte également un intérêt pour les dispositifs d'accompagnement de connaître au mieux les participants et définir les publics cibles en vue d'adopter des stratégies de communication adaptées.

## Déterminants des comportements adoptés

Pour rappel, nous avons cherché dans le cadre de nos travaux à examiner des déterminants de spillover comportemental en lien avec les comportements adoptés sur les défis, identifiés dans le modèle décrit par Truelove<sup>2</sup> (Truelove et al., 2014): l'attribution comportementale (interne ou externe), l'identité environnementale (forte ou faible), la difficulté perçue des comportements (forte ou faible, et le mode décisionnel (basé sur le calcul, l'affect ou l'intériorisation d'un rôle ou d'une norme).

En somme<sup>3</sup>, seule la difficulté perçue s'est avérée être un déterminant majeur des comportements adoptés sur les défis. Dans ce sens, plus les individus jugent qu'un comportement est difficile, et moins ils sont susceptibles de l'adopter. En revanche, cet effet est réduit chez des personnes qui présentent un fort niveau d'implication dans une démarche de RIE.

Par ailleurs, nous n'avons pas observé d'évolution de la difficulté perçue entre le début et la fin des défis sur les dispositifs étudiés, comme ici par exemple sur le défi FAEP lillois :



L'enseignement principal issu de ces résultats réside dans le besoin d'identifier dès le début de l'accompagnement la difficulté perçue associée aux différents comportements de RIE, principal déterminant des comportements adoptés parmi ceux étudiés ici, et de cibler l'accompagnement vers la réduction de cette difficulté perçue.

On notera également que l'identité environnementale (*i.e.*, le niveau d'engagement pro-écologique des individus) n'évolue pas non plus au cours des défis. Cela indique d'une part que les individus sont fortement engagés en faveur de l'environnement dès leur inscription, et d'autre part que les défis ne permettent pas de renforcer davantage cet engagement.

Ainsi, contrairement au modèle théorique exploré, le mode décisionnel et l'attribution comportementale n'ont pas été identifiés comme déterminant les comportements adoptés.

## Spillover comportemental : existe-t-il sur les défis ?

Nos résultats témoignent d'une corrélation positive entre l'adoption de comportements dans un domaine de RIE (ex : réduction des déchets) et l'adoption de comportements dans un autre domaine non visé par l'accompagnement (ex : réduction des dépenses énergétiques). Néanmoins, conclure à un effet de spillover comportemental, qui implique une relation causale entre deux comportements précis (*cf.* Rapport intermédiaire n°. 1 - revue de la question et perspectives de recherche) est délicat pour au moins deux raisons. D'une part, cela impliquerait de recueillir chez les participants aux défis ZDZG leurs relevés énergétiques, et chez les participants aux défis FAEP les pesées de leurs déchets, ce qui s'est avéré impossible tant la démarche a été jugée coûteuse par les partenaires institutionnels pour des participants déjà fortement sollicités. D'autre part, le niveau d'adoption élevé de comportements de RIE en amont de la participation à un défi fait que l'adoption effective de véritables *nouveaux* comportements au cours des défis est limitée et loin d'être évidente. Par conséquent, nos observations se basent sur des analyses avant tout corrélacionnelles et doivent être considérées en lien avec ces limites. Ainsi, même si nous

2 Ce modèle théorique du spillover comportemental est détaillé dans le rapport intermédiaire n°. 1 - revue de la question et perspectives de recherche, de même que les déterminants examinés.

3 L'évolution au cours des défis des déterminants étudiés est présentée dans le rapport intermédiaire n°. 2bis

avons été en mesure de faire des recommandations pour encourager un spillover comportemental positif et éviter un spillover comportemental négatif, nos travaux n'ont pas permis de mettre clairement en lumière un effet de spillover comportemental dans le cadre des défis.

## Spillover comportemental : existe-t-il en laboratoire ?

Précisons tout d'abord que nos travaux expérimentaux, à la différence des données recueillies dans le cadre des défis ZDZG et FAEP, ont été réalisés auprès de participants « tout-venant » qui n'avaient pas fait l'acte volontaire de s'inscrire dans des défis environnement.

Les résultats obtenus ne permettent pas d'établir de conséquences d'un comportement de tri des déchets sur un comportement ultérieur d'économie d'énergie, en particulier lorsque le comportement de tri n'est pas clairement identifié comme tel par les participants (*i.e.*, tâche de rangement / de nettoyage plutôt que tâche de tri). La baisse de la consommation énergétique était observée seulement lorsque l'enjeu environnemental était explicité et les participants valorisés pour ce tri.

De plus, les mesures effectuées ne permettent pas d'établir l'existence d'une proximité conceptuelle à un niveau cognitif entre tri des déchets et énergie.

Ainsi, au niveau des processus implicites de décision, ces travaux suggèrent une indépendance entre les différentes dimensions des comportements pro-environnementaux et donc une absence de spillover comportemental automatique. En définitive, la généralisation des comportements environnementaux semble plutôt relever de processus conscients et contrôlés et nous ne pouvons que recommander de renforcer la prise de conscience d'une proximité entre les différentes dimensions des RIE (en termes d'objectifs finaux, de valeurs associées, etc.). En effet, sans cela, l'absence mesurée d'intériorisation de cette proximité, le fait que les personnes ne semblent pas faire automatiquement le lien entre réduction des déchets et énergie et qu'elles ne placent pas spontanément ces comportements sous la bannière « comportements pro-environnementaux », pourrait laisser craindre que l'adoption de tel ou tel comportement relève essentiellement d'influences normatives (conformisme, influence sociale, etc.) sans qu'elle ne soit nécessairement le signe d'une véritable appropriation des considérations écologiques.

### Eléments méthodologiques :

#### Questionnaires :

- Participants défis anciennes saisons et saisons en cours (début et fin de défi) : 388 réponses
- Informations sociodémographiques, comportements adoptés, prédicteurs du spillover, motivations et attentes, évaluation des défis

#### Entretiens collectifs :

- Début et fin de défi, participants saisons en cours
- 6 Focus Group
- Motivations, attentes, déterminants inscription au défi, engagement démarches RIE

#### Expérimentation en laboratoire :

- 4 expériences, 479 participants
- Déterminants du spillover positifs
- Mesures implicites et explicites

#### Analyse documentaire :

- Organes de presse de la MEL

#### Entretiens individuels :

- Porteurs de défi et participants

## Recommandations

Les résultats obtenus au cours de nos travaux, présentés dans le détail dans chacun des rapports intermédiaires du programme PRAIRIE, nous ont amené à faire plusieurs recommandations. Ces dernières visent d'une part à contribuer à l'amélioration des défis sur la base de nos observations sur le terrain et des nombreux retours d'expérience des participants, et d'autre part à favoriser le spillover comportemental positif tout en évitant le spillover comportemental négatif. Issues de l'étude de dispositifs type FAEP ou ZDZG, ces préconisations s'adressent plus généralement à toute personne ou institution, maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou prestataire, impliquée dans la conception et la réalisation de démarches d'accompagnement des citoyens vers la réduction de leur impact environnemental.

1. Bien connaître les participants, leur niveau d'engagement préalable, la difficulté perçue de l'engagement dans une démarche de RIE et définir précisément les publics-cibles. Adapter les stratégies de communication et d'accompagnement en fonction.  
*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : diversifier les publics, adapter le contenu des ateliers à des participants experts, intégrer des variables psychosociologiques au formulaire d'inscription, etc.*
2. Favoriser les échanges informels entre nouveaux et anciens participants.

*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : prévoir plus d'espace pour les échanges horizontaux dans l'accompagnement envisagé, investir les réseaux sociaux pour maintenir le contact avec les anciens participants, etc.*

3. Prévoir un accompagnement approfondi pour l'adoption des comportements jugés difficiles ; réduire la difficulté perçue.

*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : placer dès le début de l'accompagnement des ateliers d'initiation débutant centrés sur les comportements les plus difficiles, pour éviter un renoncement prématuré ; maintenir un suivi et un accompagnement régulier ; identifier et agir sur les freins situationnels (i.e., les complications dans l'environnement des personnes qui freinent l'adoption de tel ou tel comportement), etc.*

4. Simplifier et harmoniser les procédures de recueils de données (relevés en particulier).

*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : définir des consignes simples, claires et intelligibles concernant la fréquence et la régularité des relevés ; entamer un travail préparatoire afin d'adapter les interfaces aux besoins et attentes des usagers.*

5. Transmettre des *feed-back* régulièrement.

*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : veiller à la transmission de *feed-back* réguliers, précis et informatifs ; accompagner les statistiques d'arguments ou de messages susceptibles de soutenir l'engagement des individus.*

6. Favoriser l'identification pro-environnementale.

*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : aborder les bienfaits environnementaux des comportements adoptés, valoriser les liens effectués entre différents domaines de RIE et souligner le potentiel de valorisation personnelle et sociale des comportements de RIE.*

7. Identifier, former et accompagner durablement des animateurs-ambassadeurs volontaires parmi les participants.

*Exemples d'objectifs opérationnels à poursuivre : mise en place d'un tutorat entre anciens et nouveaux participants ; élaboration d'un parcours de formation, d'accompagnement et d'orientation spécifique pour ceux qui, au-delà de participer individuellement, souhaitent animer une équipe, transmettre, former, sensibiliser, recruter des personnes pour de futurs dispositifs d'accompagnement, etc.*

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Appel à projet de recherche : **Transitions Ecologiques,  
Economiques et Sociales**

Nom du projet : **PRAIRIE**

Projet de recherche coordonné par : **Davy Castel, UPJV,  
davy.castel@u-picardie.fr**

Equipe de recherche : **Centre de Recherche en  
Psychologie : Cognition, Psychisme, Organisations (CRP-  
CPO)**

Coordination technique - ADEME : **ROCCI Anaïs**  
Direction/Service : **Direction exécutive prospective et  
recherche**

Date de démarrage (Durée) : **02/18 (30 mois)**

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : **UPJV, U. Lille, U.  
BDX, U. Nice, MEL, Amiens Métropole, MRES,  
EnSavoirPlus**

Territoire(s) concerné(s) : **Métropoles de Lille et  
d'Amiens**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## **PUNCH : persuader les urbains de changer de mode de transport au quotidien pour améliorer la qualité de l'air**

Mars  
2020



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

### **RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE**

#### **Synthèse des principales recommandations pour l'action publique**

- Concrétiser les conséquences du choix modal en mettant en exergue des conséquences immédiates et locales, telles que la santé, les illustrer narrativement à l'aide d'un seul exemple
- Evoquer le changement climatique et les illustrations par des statistiques doivent être réservées à des communications visant des cibles déjà engagées dans le renoncement de la voiture individuelle comme mode de transport.
- Préconiser des stratégies additives (Utilisez le vélo, le covoiturage, les transports en commun) plutôt que soustractives (Renoncez à la voiture individuelle)
- Mettre en avant les gains (Améliorez la qualité de l'air) plutôt que l'évitement de pertes (Evitez la pollution de l'air)

## Contexte et objectif du projet

---

Ce projet se situe dans le contexte de l'amélioration de la qualité de l'air/réduction de la pollution en zone urbaine. Il vise à étudier les conditions psychosociales de l'engagement dans le changement de comportement des individus en matière de choix modaux et les formes de communication susceptibles de le faciliter. L'objectif général appliqué de ce projet de recherche est de concevoir des modes de communication visant à faciliter le report modal vers des modes de transports plus favorables à l'environnement et de les évaluer de manière expérimentale et prospective, afin de proposer des recommandations et méthodes pour l'ajustement des dispositifs de communication.

Depuis quelques décennies beaucoup d'études ont testé l'efficacité de différents facteurs capables d'augmenter l'influence d'un dispositif de communication, dont un concept qui connaît aujourd'hui une grande popularité, c'est l'effet de cadrage ou « Framing effect » (Tversky & Kahneman, 1981). Cet effet de cadrage stipule que la formalisation d'un dispositif de communication assorti d'une recommandation suggérant un comportement peut être à l'origine de l'efficacité plus ou moins grande de cette communication. Un cadre réfère à la conception individuelle d'une situation qui affecte le choix et le rejet d'une option. En d'autres termes, des descriptions différentes des mêmes issues des choix peuvent conduire à des décisions différentes en modifiant la saillance de différents aspects du problème. Les dispositifs de communication ayant comme objectif un changement comportemental, construits sans l'apport de la psychologie sociale, partent du principe que les choix des individus se basent sur le contenu informationnel objectivement donné. Pourtant, deux problèmes de décision objectivement identiques en termes de distributions de probabilités sur les issues possibles peuvent ne pas être considérés comme subjectivement équivalents par le décideur, en fonction du cadrage des perspectives offertes. Les études sur l'effet de cadrage, tentant d'identifier l'axe de communication le plus efficace pour susciter un comportement donné sont très nombreuses dans le domaine de la santé mais inexistante sur le choix modal.

Partant du postulat que la perception subjective de l'information est plus importante pour la prédiction des comportements que la perception objective, ce projet de recherche à visée appliquée a comme objectif de contribuer à l'amélioration des dispositifs de sensibilisation « classiques », tels que les spots télévisuels ou les campagnes d'affichage, à moindre coût en isolant les perspectives adéquates à mettre en exergue.

## Éléments méthodologiques

---

Quatre opérations de recherche ont été réalisées pour un total de 962 participants. Deux enquêtes expérimentales (Enquête 1 = 356 participants ; Enquête 2 = 365 participants) par questionnaire se sont déroulées au domicile des participants. Deux expérimentations (Expérience 1 = 120 participants ; Expérience 2 = 121 participants) ont été réalisées dans le laboratoire de simulation et d'évaluation de l'environnement de l'IFSTTAR, qui permet d'immerger les participants dans un cadre de vie simulé et contrôlé (visuel/sonore). Tous les participants étaient des habitants de Lyon et des communes limitrophes, actifs, titulaires d'un permis de conduire ayant une voiture à disposition. Ils avaient tous la capacité physique de se déplacer en transports en commun ou en vélo.

Elles se sont déroulées en trois temps, soit en premier la mesure de l'habitude de la voiture, en deuxième la présentation d'un message, puis en troisième de scénarios de déplacements. Le contenu des premier et troisième temps sont identiques dans les quatre opérations de recherche.

Dans le premier temps, les participants ont répondu à une échelle évaluant leur habitude d'utilisation de la voiture. Dans le troisième temps, les participants ont été confrontés à des scénarios de déplacement pour lesquels ils devaient faire un choix entre la voiture individuelle et un autre mode de transport plus favorable à l'environnement, soit un vélo en location, soit le covoiturage comme passager, soit les transports en commun sur une échelle allant de 1 (voiture individuelle) à 6 (autre mode). Tous les scénarios ont le même motif de déplacement, à savoir se rendre de son domicile au travail. Pour chacun des modes alternatifs à la voiture individuelle comme mode de transport, les scénarios font varier des paramètres objectifs de choix, à savoir la durée du trajet, l'écart entre le temps de parcours entre la voiture individuelle et le mode alternatif, la présence ou l'absence de correspondance pour le trajet en transport en commun.

Le second temps, consiste à faire lire aux participants un message prônant l'utilisation de modes de transports favorables à l'environnement, préalablement à la présentation des scénarios de déplacements. Dans chacune des quatre opérations de recherche sont testés différents arguments et/ou contextes de réception. Ce projet repose, en effet, sur une méthodologie expérimentale qui consiste non pas à invoquer mais à induire les effets hypothétiques des facteurs pris en compte.

La première enquête expérimentale examine l'influence du cadrage du message en termes de distance psychologique de la conséquence (Trope & Liberman, 2003) et d'orientation motivationnelle (Higgins, 1997) sur le choix modal. Les deux questions posées sont :

- Quelle conséquence mettre en exergue dans le message de communication pour assurer son efficacité ? Le changement climatique (e.g. distance psychologique élevée) ou les conséquences immédiates de la pollution d'air sur la santé (e.g. distance psychologique faible) ?
- Faut-il prôner une action soustractive, celle de « renoncer à la voiture individuelle » au profit d'autres modes de transport plus favorables à l'environnement (e.g. orientation motivationnelle de prévention) ou prôner une action additive, celle d'« utiliser des modes de transport plus favorables à l'environnement » que la voiture individuelle (e.g. orientation motivationnelle de promotion) ?

Dans la seconde enquête expérimentale, une illustration a été ajoutée dans le message soulignant les conséquences immédiates de la pollution d'air sur la santé. Les deux questions posées sont :

- Est-ce qu'une illustration narrative (*i.e.* un seul exemple) ou une illustration par des statistiques augmente l'efficacité du message ?
- Quelle est l'orientation motivationnelle du message la plus efficace ?

La première expérimentation teste d'une part l'effet du cadre de vie sur la perception de la pollution de l'air et sur le choix modal, et d'autre part le cadrage du message le plus efficace en fonction de ces contextes. Trois questions étaient posées dans cette expérimentation :

- Est-ce qu'un appartement au centre-ville induit une perception plus élevée de la pollution de l'air extérieure qu'une maison individuelle avec jardin en périphérie ?
- Est-ce que cette différence de perception de la pollution de l'air, liée au cadre de vie, a un effet sur le report modal ?
- Quelle est l'orientation motivationnelle du message la plus efficace dans ces différents contextes ?

La seconde expérimentation se focalise d'une part sur les effets de la diffusion d'une « alerte pollution assortie de mesures de restriction de la circulation » sur la perception de la pollution de l'air en centre-ville, et sur le report modal. D'autre part, elle teste le cadrage du message à mettre en œuvre dans ce contexte.

- Une alerte pollution induit-elle une accentuation significative de la perception de la pollution de l'air extérieure en centre-ville ?
- Cette alerte induit-elle, du fait d'une perception de la pollution de l'air plus élevée, un changement de mode pour les automobilistes autorisés à circuler ?
- Quelle est l'orientation motivationnelle du message la plus efficace en situation d'alerte pollution ?

## Principaux enseignements

---

De manière générale, ce projet de recherche est la première tentative du test de l'effet de cadrage des messages sur le choix modal. Les résultats montrent qu'il est possible d'influencer le choix modal en mettant en œuvre une communication adaptée aux usagers et aux contextes. Détaillons les principaux enseignements de ce projet de recherche.

### La rapidité = un axe de communication efficace pour le report modal vers les transports en commun

Les transports en commun sont le seul mode alternatif à la voiture individuelle, dont le choix est impacté par un paramètre objectif, à savoir une durée de trajet plus courte. Les participants ont davantage l'intention de se déplacer en transports en commun si le temps de parcours est plus avantageux qu'en voiture individuelle. Ce résultat est validé dans les quatre opérations de recherche.

### La force de l'habitude = un frein au report modal

Quel que soit le mode de transport plus favorable à l'environnement opposé à la voiture individuelle, plus les participants ont une habitude élevée de se déplacer en voiture individuelle, plus ils choisissent la voiture. Ce résultat est confirmé dans les quatre opérations de recherche. Cette force de l'habitude sur les choix modaux constitue un frein majeur au changement comportemental, que l'effet de cadrage peut aider à contrecarrer comme nous l'avons démontré.

### Quel axe de communication = changement climatique ou santé ?

De manière générale, les résultats de la première enquête indiquent qu'un message mettant en exergue les conséquences immédiates sur la santé de la pollution de l'air (*i.e.* allergies, maladies respiratoires, ...) est plus efficace qu'un message mettant en relief le changement climatique (*i.e.* la planète dans le futur) pour susciter un report modal vers le vélo et vers les transports en commun.

Plus précisément, l'axe de communication le plus efficace serait différent en fonction de l'habitude de la voiture. En effet, pour les participants ayant une habitude élevée de se déplacer en voiture, le message mettant en exergue les conséquences immédiates sur la santé s'est révélé le plus opérant. A l'inverse, pour les participants ayant une faible habitude de se déplacer en voiture individuelle, les résultats montrent un effet supérieur du message mettant en relief le changement climatique.

Le changement de mode de transport serait un processus progressif, par étapes. Dans une première étape, l'objectif serait d'initier une intention de changement de mode en « décrystallisant » l'habitude de la voiture, par un message soulignant les conséquences immédiates sur la santé de la pollution de l'air. Dans une deuxième étape, lorsque les individus font l'expérience d'un mode de transport plus favorable à l'environnement, il conviendrait de souligner, dans le message, les conséquences sur le changement climatique. Cet argument permet de maintenir une motivation à long terme en contrôlant les tentations de revenir à l'ancien comportement, pour assurer ce changement de mode de transport.

### **Quelle illustration des conséquences sur la santé de la pollution de l'air = narrative ou statistique ?**

L'efficacité d'un message soulignant les conséquences sanitaires de la pollution de l'air sur le report modal vers les transports en commun, lorsque l'habitude de se déplacer en voiture individuelle est élevée, est accentuée lorsqu'il est illustré par un exemple (i.e. Grâce à la qualité de l'air, Dominique a un très bon état de santé) plutôt que par des statistiques (i.e. Augmenter la qualité de l'air permet d'améliorer le système respiratoire dans 90% des cas). Le report modal vers le vélo n'est pas influencé par le type d'illustration des conséquences sur la santé de la pollution. En ce qui concerne le covoiturage, l'efficacité d'un message soulignant les conséquences sanitaires de la pollution de l'air est accentuée lorsqu'il est illustré par un exemple plutôt que par des statistiques.

### **Quelle stratégie de communication = Renoncer à la voiture ou utiliser d'autres mode de transport ?**

Les résultats des deux enquêtes indiquent qu'un message mettant en avant une stratégie additive (i.e. Utilisez le covoiturage) est plus efficace qu'un message orienté vers une stratégie soustractive (i.e. Renoncer à la voiture individuelle) pour favoriser le report modal vers le covoiturage. Ce n'est pas le cas ni pour le vélo, ni pour les transports en commun.

### **Perception de la pollution de l'air, conséquences sur la santé et report modal**

De manière générale, les résultats semblent indiquer que la perception d'une pollution de l'air extérieure importante favoriserait le report modal vers les transports en commun, alors qu'elle le freine vers le covoiturage. Elle ne favorise pas le report modal vers le vélo, mais ne constituerait pas non plus un frein.

Dans le cadre de vie où la pollution de l'air est perçue comme importante, à savoir le centre-ville, un message prônant l'amélioration de la qualité de l'air plutôt que l'évitement de la pollution de l'air accentue le report modal vers les transports en commun.

#### *Cadre de vie, perception de la pollution et report modal*

L'air extérieur est perçu comme plus pollué dans le cadre de vie « appartement au centre-ville » que dans le cadre de vie « maison avec jardin en périphérie ». Dans le cadre de vie perçu comme le plus pollué, à savoir « un appartement au centre-ville » le report modal vers les transports en commun est plus important que dans le cadre de vie perçu comme moins pollué « maison avec jardin en périphérie » et l'effet est inverse pour le report modal vers le covoiturage qui est plus important dans le cadre de vie perçu comme le moins pollué. Il est important de noter que les participants se sont imaginés aussi proches des commodités de transports dans le cadre de vie « appartement au centre-ville » que dans le cadre de vie « maison avec jardin en périphérie ».

#### *Alerte pollution et report modal*

La diffusion d'une alerte pollution n'accroît pas la perception de la pollution de l'air extérieur. De manière générale, en situation d'alerte pollution, le report modal vers le vélo et les transports en commun diminue alors que le report modal vers le covoiturage reste inchangé.

#### *Faut-il accompagner les situations d'alerte pollution d'un message soulignant les conséquences sur la santé ?*

En situation d'alerte pollution, un message soulignant les conséquences sur la santé baisse le report modal vers le covoiturage. En revanche, il accentue le report modal vers les transports en commun. Plus précisément, en situation d'alerte pollution, lorsque l'habitude de se déplacer en voiture individuelle est faible, le message soulignant les

conséquences sur la santé diminue le report modal vers les transports en commun, alors qu'il l'augmente lorsque l'habitude de la voiture est élevée. L'introduction d'un message soulignant les conséquences sur la santé supprime la baisse du report modal vers le vélo, induite par la situation d'alerte pollution.

### *Quel axe de communication = Améliorer la qualité de l'air ou éviter la pollution de l'air ?*

Un message prônant l'amélioration de la qualité de l'air est plus efficace pour renforcer le report modal vers les transports en commun dans un cadre de vie « appartement au centre-ville », perçu comme le plus pollué, avec ou sans situation d'alerte pollution. Il est également plus efficace pour accentuer le report modal vers le covoiturage dans le cadre de vie « maison avec jardin en périphérie » perçu comme le moins pollué. En ce qui concerne le report modal vers le vélo, les résultats ne permettent pas de se prononcer.

## Recommandations

---

Ces résultats permettent de constituer une base pour des recommandations portant sur la conception de dispositifs de communication à l'intention des différents acteurs en charge de la mise en œuvre de politique publique visant le renoncement à la voiture individuelle comme mode de transport au profit d'autres modes plus favorables à l'environnement, à savoir vélo en libre-service, covoiturage comme passager et transports en commun.

En intégrant dans le domaine du transport les théories les plus récentes en psychologie sociale portant sur les processus motivationnels, ainsi que sur l'autorégulation comportementale, les résultats de ce projet montrent qu'il est possible d'inciter au report modal à condition de tenir compte dans le design de l'information des profils comportementaux des cibles ainsi que du contexte perçu de diffusion :

- Afin d'initier au report modal, il convient de concrétiser les conséquences du choix modal. Les messages doivent mettre en exergue des conséquences immédiates et locales, telles que la santé, les illustrer narrativement à l'aide d'un seul exemple plutôt que par des statistiques.
- L'évocation du changement climatique et les illustrations par des statistiques doivent être réservées à des communications, visant des cibles déjà engagées dans le renoncement de la voiture individuelle comme mode de transport afin de maintenir la motivation à long terme.
- Les messages doivent préconiser des stratégies additives (Utilisez le vélo, le covoiturage, les transports en commun) plutôt que soustractives (Renoncez à la voiture individuelle).
- Les messages doivent souligner les gains (Améliorez la qualité de l'air) plutôt que l'évitement de pertes (Évitez la pollution de l'air).
- L'induction d'une pollution de l'air extérieure importante est un axe à privilégier pour le report modal vers les transports en commun et à éviter pour le report modal vers le covoiturage
- Les alertes pollution peuvent être des moments propices pour initier un report modal vers les transports en commun, pour les automobilistes pouvant circuler malgré les mesures de restriction de circulation, à condition d'accompagner l'annonce de ces épisodes de messages mettant en avant une stratégie additive (Utiliser les transports en commun) et soulignant des gains (pour améliorer la qualité de l'air).

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

**Appel à projet de recherche :** Transitions Ecologiques,  
Economiques et Sociales

**Nom du projet :** Persuader les urbains de changer de  
mode de transport au quotidien pour améliorer la qualité  
de l'air (PUNCH)

**Projet de recherche coordonné par :** Frédéric Martinez,  
IFSTTAR, frederic.martinez@ifsttar.fr

**Coordination technique - ADEME :** Marie Pouponneau

**Direction/Service :** DVTD / SEQA

**Date de démarrage (Durée) :** 10/2017 (27,5 mois)

**Territoire(s) concerné(s) :** Lyon

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## RECYLUSE : la recyclerie du futur - living labs de la réutilisation et de la reconception

Sept.  
2021

APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)



### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

Promouvoir les actes de réparation (raccommoder, remettre en état, rétablir une fonctionnalité...) passe par l'utilisation et la reconnaissance des multiples termes, processus, gestes et profils de réparateurs/réparatrices qui s'y rapportent. C'est seulement par ce biais que peut se concrétiser la rencontre entre d'une part les initiatives de réparation, d'upcycling et de restauration et d'autre part des usagers.

Par ailleurs cet écosystème de la réparation de plus en plus étoffé, et promu par le biais de différentes politiques publiques et d'aides au financement, demande à être structuré. A ce titre, les collectivités locales doivent clarifier leur rôle si elles veulent développer la réparation sur leur territoire. Elles peuvent ainsi assumer un **rôle d'animateur territorial et d'accompagnement des porteurs de projet** (parfois de manière indirecte) pour que ces derniers puissent identifier les sources de financement, le foncier disponible, etc. Pour ce faire, il leur est nécessaire de dé-segmenter les politiques publiques ; ce qui signifie de ne pas traiter la question de la réparation par le seul biais des déchets et en limiter par là-même la réflexion à des syndicats spécialisés (où les questions sont traitées d'un point de vue technique).

Les **living labs** constituent une méthode originale et participative permettant d'instaurer un dialogue entre les collectivités locales, les porteurs de projet, les artisans, les entreprises travaillant sur les déchets. S'ils ne permettent pas d'initier des projets de recyclerie, ils créent des **moments d'interconnaissance, de co-construction des réseaux de réparation et facilitent l'émergence de recycleries territorialisées.**

## Contexte et objectif du projet

---

La Commission Européenne demande à ce que : « au fur et à mesure que les déchets iront moins en décharge, ils seront redirigés vers une série d'options plus intéressantes dans la hiérarchie des déchets, ce qui sera bénéfique pour l'environnement. » (2008/98/EC). Ainsi la politique de gestion des déchets s'articule généralement autour de la stratégie des 3R, pour « Réduire – Réutiliser – Recycler ». « Réduire » est une stratégie essentiellement préventive. Elle demande de la part des citoyens des changements de comportement, et de la part des concepteurs une remise en cause de la fonctionnalité des produits et de leur architecture. « Réutiliser » est une stratégie de réduction de l'impact environnemental du produit. Elle vise à réutiliser tout ou partie du produit en fin de vie, et donc de préserver ainsi la valeur ajoutée lors de la conception et de la fabrication. « Recycler » est aujourd'hui la solution largement plébiscitée en termes de politique de traitement des déchets. Par la mise en place de filières industrielles, elle permet de récupérer de la matière première secondaire qui sera utilisée pour concevoir de nouveaux produits.

La solution la plus efficace pour préserver les ressources doit reposer sur la **réduction des déchets à la source, la durabilité des produits et le développement de cycles de vie additionnels courts et locaux que sont le réemploi et la réparation**. La réparation et le réemploi de produit ont le potentiel de réduire la consommation de matière première et engagent plus fortement les citoyens dans la gestion des déchets, à travers le développement d'une économie basée sur des structures locales. Ateliers de réparation, ressourceries, recyclerie, repair cafés, etc., de nombreuses initiatives autour du réemploi et de la réparation ont émergé sur les territoires. Souvent très locales et isolées, elles sont généralement issues de mobilisations collectives, avec des finalités sociales ou environnementales. Pour autant, ces initiatives restent des niches et les structures porteuses peinent à pérenniser leurs activités. Les tiers espaces de la réparation souffrent globalement d'un manque de légitimité auprès des autorités publiques et des entreprises et de visibilité géographique et institutionnelle. Pour y pallier il serait utile de créer des **réseaux territoriaux de réparation**.

La transition des activités de réparation/réemploi vers un régime résilient requiert de dépasser l'angle technique de la gestion des déchets pour embrasser de manière concomitante les enjeux techniques, politiques, culturels, et sociétaux dans une approche systémique.

Ce projet de recherche-action qui s'est appuyée sur deux études de cas (voir encadré) vise à comprendre ce qui est à l'œuvre dans l'invisibilité et l'illégitimité institutionnelle de ses initiatives, dans les résistances des citoyen.nes à l'appropriation des lieux et des processus.

En découlaient trois objectifs :

- Comment **faciliter l'adhésion des consommateurs aux pratiques de réparation/réemploi** dans la diversité de leurs profils, de leurs compétences et appétences concernant ces processus de restauration, de transformation de l'objet ?
- Comment mieux **intégrer l'ensemble des acteurs concernés dans une dynamique territoriale** via des réseaux de réparation/réutilisation ?
- Comment **stimuler la collaboration d'acteurs hétérogènes** dans le cadre d'ateliers collaboratif / living labs ?

## Principaux enseignements

---

Dans un premier temps nous mettons en avant ce que chaque cas d'étude a donné à voir : le rôle des parrains territoriaux (acteurs ayant une expérience dans la structuration de projets sur la réparation), la difficulté à trouver le bon statut, les problématiques institutionnelles (gouvernance segmentée sur les territoires), etc. Dans un second temps sont présentés les apports des living-labs pour faire avancer la réflexion et l'action territoriale.

### Diagnostic sur la communauté de communes Cœur de Savoie

#### *Cœur de Savoie. Une dynamique collective au chevet d'un projet de recyclerie*

Le territoire Cœur de Savoie a permis de dessiner les contours de l'environnement territorial en termes de réparation avec plusieurs initiatives individuelles ou associatives autour de la valorisation des bâches commerciales, du mobilier, du vélo... Ces acteurs ont pu être ou non associés au projet de recyclerie à un moment donné. Celui-ci a connu plusieurs démarrages avortés mais ces cycles successifs ont permis d'avancer sur l'émergence du lieu. Il est à noter une continuité dans le portage par différents acteurs et un passage de relais constant. Les revers au montage ont été de différentes natures : arbitrage sur la pertinence de la réalisation de l'activité, manque de financements (subventions, périmètre et investissements), manque de compétences (ingénierie de projet) ou de locaux adaptés. Les incompréhensions entre certains acteurs ont progressivement fait évoluer la gouvernance du projet vers un

portage de l'initiative par une association reconnue sur le territoire pour son travail d'intégration des personnes sans emploi, la Régie de Territoire. Ce travail de décryptage des relations entre acteurs et des conflits sous-jacents a permis de mettre en exergue des points importants :

### *L'implication de la collectivité*

La communauté de communes est à la fois incitatrice et accompagnatrice mais non porteuse. Celle-ci attend plutôt d'être sollicitée pour appuyer l'initiative que d'être initiatrice elle-même. Ce positionnement est dicté par plusieurs réalités (moyens financiers et humains circonscrits, appropriation et ressenti de l'action publique par les habitants). Les habitants s'emparent peu ou mal des dispositifs qui sont pensés uniquement par la collectivité publique ; ils restent souvent usagers-passifs. Pour qu'un processus de participation s'enclenche, l'idée doit avoir pu circuler entre des citoyens, des associations, des structures privées et la collectivité.

### *La segmentation du territoire en matière de traitement des déchets*

Le ramassage et le traitement des déchets est géré en régie sur une partie du territoire et par un syndicat spécifique sur une autre. Cette segmentation n'est pas facilitante pour mettre au point et appliquer des politiques publiques lisibles pour les habitants en termes de réparation/réutilisation. D'où l'enjeu pour les structures publiques d'harmoniser leurs manières de faire, même si aujourd'hui cette harmonisation se concrétise par le rattrapage d'un territoire sur l'autre plutôt que par un travail en commun.

#### **Éléments méthodologiques :**

La recherche reposait sur deux études de cas : l'une concernant le Pays Basque, l'autre la communauté de Commune Cœur de Savoie. Elle s'est construite sur :

- Des diagnostics territoriaux réalisés sur les deux territoires pour identifier les verrous sociaux, organisationnels et institutionnels basé sur des entretiens semi-directifs, l'analyse de documentation et de l'observation participante
- Un questionnaire adressé aux habitants et habitantes des deux territoires
- Des living labs entre parties prenantes au niveau produit, organisationnel et territorial.

### **Diagnostic sur le Pays Basque : des initiatives nombreuses**

Le diagnostic sur l'agglomération Pays Basque a mis en lumière une grande diversité d'acteurs spécialisés ou généralistes autour de la réparation qui se connaissent et se reconnaissent. Il existe plusieurs dynamiques individuelles ou associatives pour structurer des recycleries.

### *La question du statut*

Ces acteurs sont à la recherche du « bon » statut, c'est-à-dire d'un cadre juridique, administratif et économique qui leur permette selon leurs objectifs de mobiliser des bénévoles, de recruter des ressources humaines et de percevoir des aides. Ces structures connaissent souvent des périodes d'incertitude et de fragilité puis de stabilisation, au gré des (ré-) orientations des politiques publiques à l'échelle nationale, régionale ou territoriale (ex. modification en profondeur de l'octroi d'emplois aidés).

### *Réseau, parrains et préfigureurs*

S'il n'existe pas de réseau formel estampillé comme tel réunissant tous les acteurs de la réparation/réutilisation du Pays Basque, d'autres réseaux institués ou plus informels (relations interpersonnelles, partenariat entre associations présentant les mêmes objectifs) sont présents. Ce réseau informel est déjà opérationnel en ce qui concerne les échanges autour des pratiques et retours d'expériences. Toutefois, ces collaborations s'opèrent principalement d'organisation à organisation selon leurs affinités.

### *L'implication du syndicat de gestion des déchets*

Le syndicat Bil ta Garbi souhaite, en raison de l'étendue de son périmètre d'action, de la légitimité qu'il a au travers de ses compétences, créer un réseau des réparateurs et élaborer en ce sens des événements cherchant à promouvoir la réparation. L'organisation de rencontres entre les structures et d'événements permettant d'informer la population sur l'existant ou ce qui est en voie d'émergence sont des moyens d'y parvenir. Pour autant, faire réseau et travailler la transversalité prend du temps et ne peut être imposé d'en haut.

### *Le.s périmètre.s d'action des initiatives de réutilisation/réparation.*

La majorité des acteurs de la réparation/réutilisation interrogés s'inscrivent clairement dans des projets de territoire, c'est-à-dire à la fois pour créer de la valeur locale, mais aussi pour affirmer l'identité basque. Plus encore créer un

projet de territoire induit de ne pas se limiter aux liens entre « pairs réparateurs », mais de dépasser le cercle des convaincus et de participer à la modification en amont des modes de fabriquer et de jeter.

### Apport des diagnostics territoriaux

De ces deux diagnostics ressort qu'il n'y a guère sur ces territoires de « tête de pont » dans les réseaux, ni d'organisateur ni de grand intégrateur. On peut formuler plusieurs hypothèses non exclusives sur cette absence :

- La croyance forte de chacun des acteurs individuels du réseau, quels qu'ils soient, que la décentralisation est la seule forme d'organisation légitime et valable ;
- Le caractère marginal des politiques locales en ce qui concerne l'aide aux associations et à l'économie sociale qui conduit les collectivités, à se positionner timidement en accompagnatrices. Ce positionnement créé beaucoup d'incertitudes.

### Des living labs pour lever les freins à la réparation

Sur la base de ces diagnostics, des living labs ont pu être structurés. Les living labs ou ateliers collaboratifs sont des environnements d'expérimentation dans lesquels les utilisateurs finaux sont considérés comme des co-concepteurs.

#### *La mise en place des living labs*

La mise en place des living labs a pour but de structurer des communautés de pratiques et d'imaginer collectivement ce que pourraient être des réseaux territorialisés de la réparation et du réemploi intégrés à des systèmes de gestion des déchets décentralisés à haute valeur sociale et environnementale.

Les living labs permettent, dans une démarche réflexive, de favoriser la culture de la réparation et du réemploi auprès des participants et la collaboration entre les différents acteurs directement impliqués dans le réemploi et la réparation. Les diagnostics territoriaux, la littérature et des collaborations avec des praticiens ont nourri la conception des living labs afin de restituer aux participants les réalités des territoires et des aléas rencontrés par les porteurs de projet. Les living labs sont développés pour chaque niveau (produit, atelier, territoire) pour répondre aux enjeux suivants :

- Un living lab au niveau 'produit', pour apprendre les gestes de base de la réparation et d'expérimenter par la pratique ce que peut être la réparation ou l'upcycling et d'être informé sur les grands enjeux d'une filière.
- Un living lab au niveau 'atelier', pour aider les participants à concevoir collectivement les modalités de mise en œuvre d'un atelier de réparation en questionnant ses missions et les moyens physiques, organisationnels et humains pour y parvenir et d'être informé sur les enjeux et problématiques de développement de recycleries.
- Un living lab au niveau 'territoire', pour concevoir une recyclerie en considérant ses interactions avec son territoire (ressources, infrastructures et géographie et réseaux d'acteurs), et en assimilant les enjeux accès aux gisements, au foncier, interactions avec les réseaux d'acteurs, contraintes infrastructurelles...

#### *Résultats et perspectives pour les living-labs*

**Communication et apprentissage.** Un enjeu important est de saisir la dimension de transmission d'informations entre les individus. Ces informations qui peuvent être de plusieurs types : savoir-faire entre sachants et apprenants ; information sur la compréhension et la non-compréhension face à ce qui se passe (dans l'acte de réparation par exemple...); échanges d'idées sur ce qu'est ou pourrait être l'acte de réparation et les conditions pour qu'il puisse s'exercer, se diffuser, etc.

Les living labs ont permis de montrer qu'ils peuvent, à terme, répondre à différents besoins :

**Des besoins industriels.** Les différents protocoles développés dans le cadre du projet peuvent être adaptés pour répondre à des enjeux d'éco-innovation prenant en compte la réparation et le réemploi. Pour cela, le protocole actuel doit être adapté afin de répondre à des problématiques produits issus directement de l'entreprise. La très faible participation des acteurs industriels conventionnels aux ateliers est un point de blocage important à la collaboration nécessaire à la remontée d'information des acteurs de la fin de vie vers les concepteurs pour permettre la reconception des produits (produire des objets réparables). Elle freine également l'intégration des

compétences des réparateurs ou autres acteurs de la fin de vie dans les modèles d'affaires des acteurs qui mettent sur le marché les produits.

**Des besoins des porteurs de projet et accompagnateur de projets.** Le protocole des living labs permet en effet aux porteurs de projet non seulement de sensibiliser les acteurs de son territoire aux enjeux de la réparation, mais également d'identifier les leviers pour développer son activité au sein du territoire (notamment dans le cadre des living labs au niveau territoire)

**Des besoins pour les politiques publiques.** Les living labs peuvent être un support pertinent pour accompagner les acteurs publics dans la mise en œuvre de la politique de gestion de déchet ou d'économie circulaire. Ainsi, les living labs peuvent-ils être déployés dans le cadre de réunions publiques (type Agenda 21, TEPCV) afin de sensibiliser les différentes parties prenantes du territoire sur les actions à mettre en œuvre.

## A la recherche du réparateur inconnu

Les données recueillies par les questionnaires, les entretiens et les living-labs ont permis de mettre en exergue des **registres d'engagement vers la réparation** en prenant en compte l'**appétence** à réparer, la **volonté** ou non de partager les savoirs/savoir-faire, la **capacité** à se débrouiller pour réparer/reprendre/remodeler des objets :

- Le réparateur solitaire, qui aime réparer, possède les outils pour cette pratique mais ne souhaite pas partager son savoir-faire.
- Le réparateur holiste, déjà identifié comme référence dans son entourage et voisinage, prêt à aider et à transmettre ses compétences.
- Le réparateur militant, déjà engagé dans des tiers lieux ou tiers moments de la réparation.
- Le réparateur occasionnel en quête de compétences.
- Le non réparateur, non volontaire à apprendre à réparer.

**Il a pu être mis en évidence à quel point la réparation comme pratique** doit être comprise au **sens large** (et pas dans sa définition juridique). Elle s'effectue souvent chez soi, dans la famille rapprochée et/ou par les amis. La fréquentation d'espaces dédiés intervient pour des **objets spécifiques** (complexité de la réparation...).

La non réparation n'est pas seulement une question de non appétence et de non compétence, mais aussi - et avant tout - de **temps**... La non réparation résulte d'un arbitrage entre les différents temps des individus. Il apparaît clairement que tout le monde ne veut pas et ne va pas devenir réparateur. Le *Do it Yourself* a des limites et ne doit pas être un objectif unique d'action à favoriser.

## Recommandations

### Recommandations générales à l'égard des collectivités :

- Promouvoir les actes de réparation (raccommoder, remettre en état, rétablir une fonctionnalité...) passe par l'utilisation et la reconnaissance des multiples termes, processus, gestes et profils de réparateurs/réparatrices qui s'y rapportent. Il est important de sortir des définitions juridiques ou limitantes pour (dé)montrer aux citoyen.ne.s que non seulement ils en sont capables de réparer, mais qu'ils le font déjà souvent sans le conscientiser.
- Il est important que les collectivités travaillent/participent à l'élaboration
  - d'une cartographie locale des acteurs de la réparation de leur territoire (artisans, initiatives de l'économie sociale et solidaire, activités associatives, propositions des grandes enseignes). A ce titre elles peuvent s'appuyer sur les travaux des chambres consulaires mais ne pas s'en contenter pour réaliser un tour d'horizon plus fin et plus large intégrant tous les types de réparation. Cela induit de reconsidérer les acteurs de l'ESS comme de potentiels développeurs économiques au même titre que les entreprises de l'économie conventionnelle.
  - d'une étude des attentes des habitant.e.s du territoire sur les questions de réparation/réutilisation en fonction du territoire.
  - d'une prise en compte des différents engagements vers la réparation pour en accroître le recours.
- Il est important **d'identifier les exemples locaux ou proches** car certains acteurs (associations ou personnalités...) peuvent devenir des parrains, c'est-à-dire des personnes physiques ou morales qui aident ceux qui se lancent, prodiguent des conseils à des acteurs en cours de structuration d'une initiative. La proximité locale permet que les conseils donnés intègrent les spécificités et ressources locales. Ce parrainage est complémentaire à la « formation » que donne l'ADEME et qui permet de voir des exemples plus lointains. Une vigilance forte doit être portée à éviter le mimétisme ou des cadres trop contraignants qui peuvent freiner les innovations fortes.

- Les collectivités locales doivent clarifier leur rôle : elles doivent assumer jouer un rôle d'animateur territorial et d'accompagnement des porteurs de projet pour qu'ils puissent identifier les sources de financement, le foncier disponible, etc. Elles peuvent travailler à mettre en place des synergies entre les acteurs qu'elles auront préalablement intégré dans une réflexion collaborative. Les visions descendantes et trop administratives peuvent figer toute tentative d'innovation.
- Les politiques publiques doivent être déségmentées : ne pas traiter la question de la réparation par le seul biais des déchets et en limiter par là-même la réflexion à des syndicats spécialisés (où les questions sont traitées d'un point de vue technique). Il faut repolitiser la gestion des déchets et singulièrement de la réparation pour qu'elle devienne une action publique transversale à l'intersection du développement économique, des questions environnementales et de la citoyenneté.
- Les collectivités locales doivent favoriser la proximité, l'accessibilité et la lisibilité des lieux de réparation/réutilisation, via la décentralisation des moments ou de espaces où la réparation est possible.
- Au fur et à mesure de la rénovation des déchetteries, il est nécessaire de prévoir des espaces dédiés pour le prélèvement et la récupération pour les acteurs de l'ESS ou autres acteurs.

## La recyclerie du futur à l'attention des porteurs de projet

Les tiers-lieux de la réparation et de la réutilisation sont des espaces d'échange de pratique et de réassurance pour les consommateurs, dans la mesure où ils vérifient les objets qui leur sont confiés, les réparent et ne créent pas de contact direct entre le propriétaire précédent et l'acquéreur du produit réparé.

- Il n'existe pas de modèle unique et prédéfini de la recyclerie du futur. Il s'agit davantage de structurer des réseaux plutôt que des lieux uniques et uniformes.
- D'où la nécessité de ne pas se focaliser sur la création d'un lieu s'il n'y a pas de porteur et de réseau d'action.
- Les recycleries du futur sont lieux à penser selon les ressources locales (les bénévoles, les artisans, les compétences...) et les attentes/compétences des habitants.e.s. Il faut éviter de plaquer les bonnes pratiques qu'elles soient proches ou lointaines : territorialiser et ancrer le projet en lien avec les ressources locales.
- Il faut favoriser l'accessibilité et la lisibilité des lieux de réparation/réutilisation. Si le manque de foncier disponible dans les centres-villes ou zones très accessibles, penser potentiellement à dissocier les lieux de stockage et de tri, des espaces de vente et d'ateliers. A ce titre l'association déchetterie/recyclerie est une piste qui ne doit pas écarter la création d'une antenne plus proche des centres-villes.

## Recommandations pour l'organisation de living labs

Les living labs s'avèrent être des outils pertinents pour les structures d'accompagnement des porteurs de projets de recyclerie ou de projets territoriaux (incubateurs, PTCE, chambres consulaires).

- Les living labs ne permettent pas d'initier des projets de recyclerie mais confortent les porteurs et participants dans leurs pratiques actuelles. Ils permettent la constitution et l'émulation au sein de ces groupes. Il sera donc important d'identifier et mobiliser des individus ou collectifs moteurs pour la démarche auxquels pourront s'agglomérer des acteurs non sensibilisés.
- Les living labs permettent de multiplier les canaux d'apprentissage : d'une part, la transmission de connaissances et savoir-faire par des experts (artisans, animateurs) et, d'autre part, de favoriser la collaboration et les apprentissages croisés entre les participants. De plus, une information claire sur les enjeux globaux et des filières abordées (textile, ameublement...) doit être apportée aux participants durant les ateliers sous forme de conférence, d'exposition, de discussions de groupes.
- Bien que les living labs puissent être développés individuellement, l'approche multi-niveau (produit, atelier, territoire) s'avère nécessaire pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière (politiques, artisans, habitants, porteurs de projets, habitants, gestionnaires de déchets). Cette mobilisation pouvant être asynchrone, la capitalisation des réflexions est un enjeu du déploiement des ateliers collaboratifs. Elle pourra être faite par des captations vidéos, la description des processus de conception, la documentation des processus créatifs et des prototypes réalisés...).
- Le déploiement d'une recyclerie s'inscrit dans un processus long partant de la co-construction de l'offre (mission, type de recyclerie), sa mise en œuvre (lieu, modèle économique) et son inscription à long terme dans les systèmes de gestion de déchets et de consommation. La collectivité veillera à apporter son support sous différentes formes (connaissances des acteurs, ressources matérielles et/ou financières, ingénierie projet, intégration dans les plans locaux de gestion des déchets). Le déploiement des living labs seuls n'est pas suffisant mais doit s'inscrire dans ce temps long.
- Les living labs concernant la prolongation de la durée de vie des produits (réparation, upcycling) permettent la mobilisation des habitants déjà concernés par une pratique (couture, bricolage). Une attention particulière devra être portée au recrutement de novices et à la participation d'experts à l'animation (artisans).
- Les living labs au niveau atelier permettent de co-construire la vision et son opérationnalisation (modèle d'affaire, organisation interne...) et s'adressent particulièrement aux porteurs de projets de recyclerie et

partenaires directs (élus et techniciens des collectivités, financeurs, structures d'accompagnement...). Une attention sera apportée au recrutement d'acteurs conventionnels de la fin de vie des produits (gestionnaires de déchets, artisans...) et des metteurs sur le marché (industriels, concepteurs...) afin d'ouvrir la possibilité d'hybridation des modèles économiques.

- Les living labs au niveau territoire (tissus socio-économique, réseaux d'acteurs, enjeux et ressources locales) permet de prendre en compte l'ensemble des acteurs et ressources disponibles sur un territoire.

### Ce document est diffusé par l'ADEME

#### ADEME

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Appel à projet de recherche : **Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales**

Nom du projet : **RECYLUSE**

Projet de recherche coordonné par : **Julie Gobert, ENPC,**  
[julie.gobert@enpc.fr](mailto:julie.gobert@enpc.fr)

Coordination technique - ADEME : **BLOQUEL Marianne**

Direction/Service : **Direction Economie Circulaire et Déchets/Service Consommation Prévention**

Date de démarrage (Durée) : **27 mois**

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : **Ecole des Ponts ParisTech, APESA.**

Territoire(s) concerné(s) : **Bil ta Garbi et la communauté de Communes Cœur de Savoie**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## RESCOMPTE : la réception sociale des compteurs électriques

Etude des controverses et de la performativité écologique

Déc.  
2020



APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

### Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

Les résultats du projet RESCOMPTE convergent vers un constat général : *la nécessité d'élargir au sein des institutions politico-scientifiques les champs de définition et de prise en charge de l'acceptabilité sociale des programmes d'innovation technologique dédiés aux Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales et fondés sur l'adhésion des citoyens pour leur réussite.*

Pour ce faire, une première recommandation générale porte sur **la valorisation de la productivité sociale des controverses publiques**, celles-ci devant être envisagées plus comme des formes d'évaluation informelle de l'innovation que comme des freins à son processus de construction et de déploiement.

Des recommandations spécifiques concernent :

1. la participation citoyenne dans la préfiguration et la gouvernance des projets, et ce dès le stade de l'expérimentation ;
2. l'élargissement du périmètre de la figure de l'utilisateur devant être pensée dans sa dimension citoyenne et non seulement ergonomique ou marketing ;
3. l'identification des entités pertinentes pour représenter les citoyens, et leur participation dans les phases de régulation ex ante des projets envisagés ;
4. la conduite d'expérimentations centrées-usagers dans la durée pour affiner le cadrage des problèmes émergents.

## Contexte et objectif du projet

Malgré leur entrée dans l'arène publique comme outils sociotechniques au service de la transition énergétique et du développement durable, les compteurs électriques communicants font l'objet, en France comme à l'étranger, d'oppositions publiques qui ont émergé en accompagnement des campagnes de déploiement depuis la fin des années 2000. Ces oppositions sont portées par des associations, municipalités, collectifs locaux et citoyens qui contestent la justification écologique des nouveaux compteurs et en refusent l'installation résidentielle sur la base de risques éventuels, surtout pour la santé et la vie privée des usagers. En France, cette opposition publique s'est largement cristallisée autour du compteur Linky, dont le déploiement a débuté en décembre 2015 et se terminera fin 2021.

Le projet RESCOMPTE propose une étude sociologique de la réception sociale des compteurs électriques communicants (CC) en France, Italie et Amérique du Nord. Il interroge les controverses publiques qui se sont développées autour des nouveaux compteurs et de leurs programmes de déploiement. Une approche internationale a été choisie pour comparer le cas français à d'autres expériences de déploiement plus anciennes, caractérisées par des choix technologiques, des cadrages de programme et des formes d'acceptation sociale différents.

L'enjeu scientifique du projet est de contribuer à l'étude des controverses technoscientifiques dans la sphère publique, et notamment à l'analyse des controverses comme formes d'évaluation informelle de l'innovation technologique. D'un point de vue opérationnel, l'enjeu est de contribuer au débat sociétal sur la participation des citoyens dans les choix scientifiques et technologiques, en apportant des éléments de réponse aux interrogations de l'acteur public quant à l'acceptabilité sociale des programmes d'équipement impulsés par l'Etat, et aux conditions dans lesquelles les oppositions se forment et se développent.

Combinant analyse de la presse et analyse documentaire avec enquêtes de terrain et en ligne, le projet poursuit quatre axes d'exploration : (I) les débats technoscientifiques qui préfigurent et accompagnent le déploiement des compteurs communicants en France et à l'étranger ; (II) la genèse et l'accompagnement institutionnel du déploiement des compteurs Linky en France ; (III) le débat médiatique en France, Italie et Amérique du Nord, avec un focus sur le développement du programme et de l'anti-programme des CC en France et en Italie ; (IV) les oppositions rencontrées par les CC dans différents contextes nationaux (France, Italie, Québec, Californie) et arènes publiques.

Le projet repose sur une collaboration internationale (France, Italie, Californie) et interdisciplinaire (Science & Technology Studies, psychologie et sociologie de l'environnement, sociologie des médias). Il est porté par l'école Télécom Paris (i3, UMR CNRS 9217), en collaboration avec le CSTB, l'Université de Padoue et l'Université de California Berkeley.

### Éléments méthodologiques :

I) Les débats technoscientifiques en France et à l'étranger : a) exploitation quantitative des bases de données scientifiques *Web of Science* et *BibCnrs* (3856 références); b) exploitation qualitative de rapports d'expertise, documents de cadrage et textes réglementaires édités en France, Italie, Québec et Californie ;

(II) Socio-histoire de la genèse et de l'accompagnement institutionnel du projet Linky en France : a) analyse qualitative documentaire (39 textes législatifs, d'expertise, débats parlementaires et gouvernementaux); b) entretiens avec acteurs ministériels, élus locaux, agents de l'État engagés dans la préfiguration, le suivi ou la mise en œuvre du projet ;

(III) Le débat médiatique en France, Italie et Amérique du Nord : focus sur le développement du programme et de l'anti-programme des CC en France et en Italie : a) analyse textuelle des contenus hébergés dans les pages et sites Web dédiés aux CC en France et Italie (1497 pages); b) analyse textuelle de la presse française, nationale et locale, faisant référence à Linky ou aux CC entre 2009 et 2018. Focalisation sur un corpus de 234 textes publiés dans la phase de publicisation de la controverse (juillet 2015-juillet 2016) ;

(IV) Les oppositions publiques au déploiement des CC en France, Québec et Californie : a) enquête ethnographique in situ et en ligne au sein des arènes d'opposition en France (réunions publiques, étude longitudinale de la mobilisation en ligne d'un panel d'opposants actifs sur la toile); b) entretiens avec représentants de collectifs/associations et élus locaux en France ; c) entretiens auprès de mouvements d'opposition et Agences publiques au Québec et en Californie.

## Principaux enseignements

### La réception sociale des compteurs communicants en France et à l'international

Afin de comprendre les conditions de l'émergence et du développement de la controverse internationale sur les compteurs communicants, le projet RESCOMPTE a porté sur trois territoires de comparaison – France, Italie et Amérique du Nord (Californie et Québec) – témoins de trajectoires de réception différentes, ces trajectoires étant travaillées par des orientations technologiques, des temporalités et des stratégies de déploiement et de régulation distinctes.

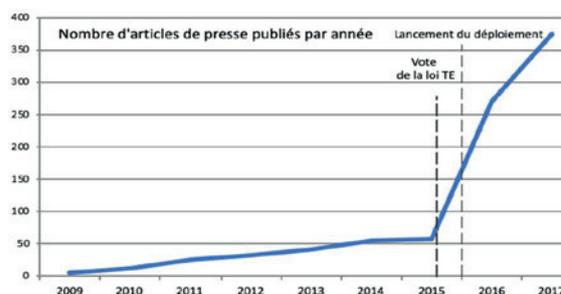
#### *Le cas italien : un déploiement sans heurts*

L'Italie est l'un des premiers pays au monde à avoir déployé les compteurs communicants. Les premières installations remontent à 2001, pour remplacer progressivement les anciens compteurs analogiques qui entraient en obsolescence. Depuis 2017, une seconde génération de CC — *Open Meters* — est en cours de déploiement pour se conformer aux injonctions européennes pour l'ouverture du marché de l'énergie et la participation des clients à la gestion de la demande. L'autorité italienne de régulation de l'énergie (*ARERA*) présente ces compteurs comme apportant des avantages, en termes de réduction de coûts de gestion du réseau et de sensibilisation accrue des clients à leur propre consommation. Le distributeur d'électricité italien *Enel e-distribuzione* décrit cette deuxième génération de CC comme 'plus intelligente et orientée clients', pour des utilisations économiques et domotiques. Ces déploiements successifs n'ont pas alimenté de controverses notables sur la scène publique italienne. Ici les CC sont présentés comme des technologies 'neutres' et bénéficient d'un cadrage favorable mis en avant par les promoteurs du déploiement et faisant la part belle aux avantages offerts par le dispositif. L'analyse de la presse et de l'espace numérique montre en effet que ceux-ci sont dominés par la présence de contenus commerciaux, professionnels et gouvernementaux, alors que les contenus militants sont quasiment absents (moins de 10%). De ce fait, le discours des promoteurs du déploiement est relayé sans amendement dans le récit médiatique en y assumant une place centrale et incontestée.

#### *Le cas de l'Amérique du Nord : une controverse traitée au niveau des territoires et clôturée par un "droit au refus"*

La controverse sur les CC démarre en 2009 en Californie, suite aux premiers déploiements américains des *Wireless Smart Meters*. Ici, la *California Public Utilities Commission* reçoit, en un an, plus de 2000 plaintes pour atteinte à la santé. Très rapidement, plusieurs municipalités et comtés votent l'illégalité des *smart meters* dans leur juridiction. Cette mobilisation se développe aussi dans d'autres États (Maine, Maryland, Michigan, Nevada, Oregon et Vermont) et, en parallèle, dans les provinces canadiennes de Québec et Colombie Britannique. Les problématiques soulevées sont nombreuses : atteinte à la vie privée, coûts, sécurité, sûreté, environnement. Mais la controverse est surtout polarisée autour de préoccupations sanitaires à l'égard de la technologie Wi-Fi utilisée par les nouveaux compteurs. Cette controverse relance le débat sur les effets non thermiques des radiations non ionisantes, et se nourrit de l'émergence d'importants réseaux de contre-expertise dans un contexte de recherche scientifique spécifique peu développée. Face aux mobilisations d'institutions locales, groupes militants et citoyens, les commissions de régulation de l'énergie des territoires concernés finissent par accorder aux usagers un "droit de refus" ou "de retrait", souvent moyennant des coûts additionnels d'abonnement et des frais de réinstallation des anciens compteurs. Aujourd'hui, la plupart des États nord-américains ont adopté des politiques d'*opt-out* pour minimiser l'opposition publique. Le refus des *wireless smart meters* est ainsi devenu un choix de consommateur, comme celui de l'installation domestique d'un système Wi-Fi, et l'opposition, lorsqu'elle persiste, est déplacée vers le soutien d'un droit au refus sans frais.

#### *Le cas français : une controverse importée par les associations "anti-ondes"*



C'est en écho aux événements nord-américains et avec un socle argumentatif similaire que l'affaire Linky surgit en France en 2011 lorsque, suite à la décision de validation gouvernementale du déploiement national des CC, l'association Robin des Toits interpelle le ministre de l'Industrie et de l'Énergie sur les risques potentiels de ces compteurs pour la santé des usagers. Mais, jusqu'au vote de la loi TE de transition énergétique (été 2015), la discussion sur le risque sanitaire du nouveau compteur reste confinée dans les sphères des mouvements associatifs, alors que deux expérimentations sont réalisées (à Lyon et en Touraine, en 2010-2011), et qu'un "Comité Linky" est organisé par le gouvernement pour évaluer les résultats de ces expérimentations et préparer le déploiement national. Pendant cette longue période (2011-2015), que l'on qualifiera de 'latence', la presse ne publie que quelques dizaines d'articles faisant état d'interrogations sur les implications économiques, la fiabilité des infrastructures et les risques d'atteinte à la vie privée. Ce n'est qu'à l'approche du lancement du déploiement national (décembre 2015) que la controverse se publicise, à travers l'implication d'une diversité de publics et la rapide montée en puissance de la médiatisation du projet.

## La 'fronde' anti-Linky : une controverse pluri-thématique gouvernée par la problématique sanitaire

En France, la mise en débat des compteurs Linky couvre 5 axes thématiques principaux : (1) l'exposition aux radiofréquences et la santé, (2) la protection de la vie privée et la sécurité des données, (3) les intérêts et risques économiques, (4) la sûreté des équipements et (5) l'impact écologique du programme. L'analyse de la presse française sur la période de montée en puissance de la controverse (2015-2016) montre que, malgré le caractère pluriel de celle-ci, la problématique sanitaire est prédominante et joue un rôle structurant dans la médiatisation de la controverse en France.

### La saisine de l'Agence de sécurité sanitaire

La problématique sanitaire se fonde sur la double question de l'exposition humaine aux radiofréquences, avec les effets probables sur la santé et le bien-être des usagers, et de la vulnérabilité des personnes électro-hypersensibles (EHS). C'est à partir de ce deuxième axe problématique que la question sanitaire est lancée publiquement, notamment suite à l'interpellation de la Direction générale de la santé (DGS) par l'association Priartem (juillet-octobre 2015). Afin de répondre aux interrogations de la société civile, mais aussi des médias et des élus locaux, la DGS saisie l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) pour obtenir une évaluation experte de l'exposition humaine aux ondes électromagnétiques (OEM) émises par les compteurs Linky. L'Anses est saisie en septembre 2015, soit un mois après le vote de la loi TE rendant obligatoire la généralisation des compteurs Linky. Son rapport d'évaluation, réalisé par un collectif d'experts nationaux et internationaux, à partir d'un état de la littérature technoscientifique et de mesures *ad hoc*, est rendu en décembre 2016. On y conclut que : « *Même s'il n'existe à l'heure actuelle que peu de données concernant les effets sanitaires potentiels liés à l'exposition aux champs électromagnétiques dans les bandes de fréquences relatives au CPL (50 – 150 kHz environ), les très faibles niveaux d'exposition attendus ainsi que les conclusions des expertises précédentes (Afsset 2009, Anses 2013) vont dans le sens d'une très faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis, aussi bien pour les compteurs communicants radioélectriques que pour les autres (CPL), puisse engendrer des effets sanitaires à court ou long terme.* » A la suite de ces conclusions, l'Agence recommande la réalisation de nouvelles campagnes de mesure et d'études ultérieures portant aussi bien sur les effets sanitaires et biologiques potentiels, que sur la gêne perçue par les personnes exposées aux compteurs. Ce rapport, censé apporter des éléments de clôture au débat, finit plutôt par le faire bifurquer sur les questions de l'incertitude scientifique et de la pertinence du principe de précaution.

### Des profils de plaignants

L'étude d'un corpus de 104 plaintes reçues par l'Anses entre 2016 et 2018 a permis d'affiner la compréhension des publics de la controverse Linky, surtout de ceux qui se saisissent de la problématique sanitaire. Pour la plupart adressées par des personnes se déclarant EHS, ces plaintes s'inscrivent dans des trajectoires personnelles distinctes en termes d'antériorité des symptômes (tantôt apparaissant au moment de la pose du nouveau compteur, tantôt déjà présents et réactivés par cet événement), d'impact sur la vie quotidienne (allant d'aménagements ordinaires jusqu'à la nécessité de déménager) et d'engagement dans des actions militantes (comme point de départ ou dans un parcours déjà entamé pour la reconnaissance des dangers liés aux OEM). Sur la forme, ces plaintes ne relèvent pas tellement d'un registre polémique mais prennent plutôt les traits de témoignages factuels visant à alimenter et à crédibiliser les actions collectives pour la prise en compte de l'impact sanitaire de la technologie déployée.

## Un "anti-programme" qui dépasse la critique de la technologie

La médiatisation des conditions de déploiement des compteurs Linky dévoile les problèmes rencontrés par les riverains lors des installations (altercations avec les poseurs, installations en l'absence des habitants ou en dépit de refus manifestés), les "erreurs" de communication d'Enedis ("arrogance", "méthodes autoritaires"), mais aussi la dénonciation politique de la mise en œuvre du projet, formulée à l'encontre de l'ensemble des promoteurs ("compteurs imposés", "absence d'étude d'impact", "dénî de démocratie"). Au fur et à mesure que la controverse

progresse, deux constats s'imposent dans l'analyse du discours médiatique et des acteurs interviewés : il est de plus en plus difficile (1) de distinguer la critique de l'objet-système Linky de celle de ses conditions de déploiement et, dans celle-ci, (2) de séparer la critique opérationnelle de la critique politique du projet et de ses justifications.

### *Une critique des conditions de déploiement qui fait écho au processus de validation du programme Linky*

Les travaux du 'Comité Linky' mis en place au moment des expérimentations pré-déploiement réalisées entre 2010 et 2011 procèdent d'une double réduction quant aux implications sociales du dispositif Linky. Les études et discussions y sont tout d'abord dominées par la figure du *consommateur*. Cette représentation des usagers ciblés focalise la problématique de l'usage des CC sur des considérations relevant de l'aval (l'appropriation des interfaces de confrontation aux données de consommation, la pérennisation des pratiques de MDE) aux dépens d'autres dimensions telles que la réception sociale du dispositif et du programme de déploiement. Ce cadrage se trouve en partie renforcé par le choix des porte-parole des usagers, portant sur les associations de consommateurs et laissant de côté les associations de protection de l'environnement et des usagers du système de santé. La seconde réduction concerne la nature des données mobilisées pour entériner la décision de déploiement national des CC. La majorité des retours d'expérimentation repose sur des données techniques produites par le gestionnaire du réseau quant aux conditions d'installation et de fonctionnement du nouveau compteur (la validation du temps de pose, le temps de coupure d'électricité nécessaire, les taux de fourniture d'index réels aux fournisseurs en cas de modification contractuelle, ...).

### **Une expertise institutionnelle contestée**

#### *Des expertises nombreuses en réaction à la controverse publique*

L'examen de la genèse et de l'accompagnement politico-institutionnels du programme Linky met en lumière la diversité et la densité des expertises convoquées en termes d'environnement, d'économie, de santé, ou encore de respect de la vie privée. Ces expertises institutionnelles intègrent en partie le caractère controversé du déploiement et les préoccupations émergentes dont elles constituent parfois une réponse particulièrement attendue, aussi bien par les collectifs et associations mobilisés que par les médias et de nombreux élus locaux. Cependant, malgré des conclusions majoritairement favorables au déploiement de la nouvelle infrastructure de comptage, ces expertises ne parviennent pas à clore la controverse publique. Parmi les éléments de compréhension dégagés par l'enquête, la temporalité de ces expertises, dont une grande partie succède au lancement du déploiement national, constitue pour les opposants un élément à charge, une "prise" supplémentaire pour contester la validité d'un programme acté avec des garanties préalables insuffisantes.

#### *Une technicisation des débats au sein des collectifs d'opposition*

Dès le démarrage de la controverse, on assiste à une technicisation progressive des débats au sein des arènes enquêtées (conférences citoyennes, réunions publiques locales, réseaux sociaux, listes de discussion en ligne). Cette tendance est observable au niveau des différents axes problématiques dégagés, à travers les débats relatifs aux méthodes de mesure des rayonnements électromagnétiques, aux effets de connaissance produits par l'analyse des courbes de charge, à la propriété des équipements de l'infrastructure déployée, ou encore au calcul de leur impact environnemental. Au-delà de la mise en discussion des expertises institutionnelles disponibles, ces débats prennent appui sur une diversité de démarches d'enquête, allant du croisement d'études laissées de côté par l'expertise institutionnelle, jusqu'à la conduite de mesures. Les preuves "non certifiées" ainsi produites sont à leur tour mises en discussion au sein d'espaces d'argumentation qui ne sont pas tous régis par les mêmes finalités ou exigences éditoriales et scientifiques. Le niveau d'investissement des acteurs dans ces enquêtes alternatives contraste alors avec le modèle du "*déficit de connaissance*" largement mobilisé par les promoteurs du programme, et qui consiste à attribuer la défiance ou l'opposition des citoyens à un manque d'(in)formation.

### **Une justification écologique fragile**

L'étude des diverses annonces politiques relatives au déploiement des compteurs Linky entre 2011 et 2015 - période marquée par un basculement du portefeuille de l'énergie du Ministère de l'industrie à celui de l'écologie - met en lumière un renforcement de l'attachement des CC à un projet politique écologique. Cette étude documentaire, enrichie par des entretiens menés auprès de plusieurs agents de l'ADEME, permet d'appréhender le processus collectif à travers lequel un projet initialement porté et structuré par (et pour) des besoins propres au gestionnaire du réseau s'inscrit progressivement dans une perspective d'accompagnement de la transition énergétique. Dans le même temps, on observe un décalage entre l'ajustement des éléments de communication institutionnelle et l'adaptation effective du dispositif sociotechnique déployé, notamment en termes de renforcement des *prises* des usagers sur leurs consommations dans une logique de MDE dont la responsabilité est déléguée en aval aux fournisseurs d'électricité. Relevé par un ensemble d'acteurs de l'opposition au déploiement des CC en France, ce

décalage alimente un climat de suspicion quant à la justification écologique du projet lui-même et nourrit la dynamique de généralisation de la controverse publique.

### Un projet mal conduit dans son enjeu d'acceptabilité sociale

Une lecture de l'affaire Linky au prisme du paradigme de l'analyse des controverses amène à rappeler que les projets d'innovation qui se déroulent de manière confinée – d'abord par le développement des dispositifs dans l'écosystème des prescripteurs et des porteurs de projet, puis par l'expérimentation techno-centrée d'artefacts considérés comme déjà stabilisés, et enfin par l'apparente irréversibilité d'orientations déjà actées – débouchent presque inévitablement sur des problèmes d'acceptabilité. Les problèmes d'acceptabilité auxquels le programme Linky s'est heurté ne sont pas des problèmes conjoncturels propres à une innovation technologique spécifique, mais doivent être appréhendés comme des marqueurs structurels du fonctionnement social contemporain. Car l'inacceptation de cette innovation émergente n'est pas tant liée aux caractéristiques intrinsèques du compte lui-même, mais est plutôt révélatrice d'une perte de confiance en l'État et ses institutions. On pourrait avancer là l'hypothèse d'un déficit d'accompagnement du projet, moins au sens de la communication à des fins de "domestication" des opposants que de l'absence d'une gouvernance identifiable investie d'un pouvoir d'enquête et de rétroaction sur les orientations du programme.

## Recommandations

---

Les résultats du projet RESCOMPTE convergent vers un constat général : *la nécessité d'élargir au sein des institutions politiques et technoscientifiques les champs de définition et de prise en charge de l'acceptabilité sociale des programmes d'innovation technologique dédiés aux Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales et fondés sur l'adhésion des citoyens pour leur réussite.*

Pour ce faire, une première recommandation générale est adressée aux **financeurs de programmes de recherche** et porte sur *la valorisation de l'analyse des controverses publiques*, celles-ci pouvant être appréhendées plus comme des formes d'évaluation informelle de l'innovation que comme des freins à son processus de construction et de déploiement.

### La productivité sociale des controverses publiques

La trajectoire de Linky, qui rappelle celle d'autres innovations technologiques controversées impulsées par l'État – par exemple la 5G ou les récentes applications mobiles StopCovid et Alicem – nous amène à interroger la controverse comme un mode d'évaluation informelle de la technologie ou d'un projet d'innovation, qui vient défier l'évaluation technoscientifique formelle sur laquelle se fonde habituellement la décision publique. A travers la controverse se manifestent des doutes et des préoccupations qui peuvent aller au-delà du questionnement de l'expertise savante et permettent d'élargir le champ des représentations des projets proposés. Ces doutes et préoccupations s'imposent comme des évaluations "profanes" qui, sans avoir la prétention d'être des démarches scientifiques et par leurs propres interrogations, participent à la construction des savoirs. Souvent occultées ou mises en dérision, ces évaluations profanes permettent de pointer en amont d'éventuels problèmes d'acceptabilité et devraient trouver leur place dans l'élaboration des projets publics, que cela soit dans les domaines de l'innovation, de l'aménagement ou de l'environnement (particulièrement concernés par ces problèmes). Certaines agences assurant des missions d'expertise pour le compte de l'État l'ont déjà bien compris et intègrent l'analyse des controverses dans la réalisation de leurs missions. C'est le cas de l'Anses qui, dans ses programmes de soutien à la recherche et lors de ses évaluations des risques, accorde systématiquement une place spécifique à l'analyse des controverses.

D'autres recommandations, elles aussi en lien avec la question de l'acceptabilité sociale s'adressent aux **Directions en charge de la préfiguration des programmes d'innovation technologique au sein des Ministères**. Elles portent sur *la mise en œuvre d'une approche "responsable" de l'innovation*, qui consiste à renforcer la participation du public et de ses porte-parole en amont du développement des projets, au lieu de les convoquer en fin de course lorsque les problèmes d'acceptabilité sont déjà là.

### La participation citoyenne comme pilier d'une innovation responsable

La participation des citoyens à l'évaluation technologique – qu'il s'agisse de produire des connaissances, d'émettre des opinions ou de participer à la création et à la gouvernance d'un projet – est un élément clé d'une innovation responsable.

La participation peut être envisagée comme un outil stratégique de "domestication" des opposants ou des profanes par l'enrôlement, ou comme un outil de démocratie technique, donnant voix à des citoyens ordinaires dans des

débats experts, mais elle doit être plus fondamentalement un moyen pour repérer en amont des besoins sociaux et des problèmes à inscrire proactivement dans le développement des innovations.

Dans tous les cas, la participation citoyenne se fonde sur un exercice préalable qui est celui de l'identification des publics pertinents (usagers, utilisateurs, consommateurs, citoyens "affectés"...) et du choix de leurs porte-parole. De cette identification des publics pertinents dépend le cadrage du problème et, par conséquent, le cadre de la réponse.

### **Acceptabilité par qui ? Élargir le périmètre de la figure de l'utilisateur**

Bien souvent reléguée au rang de variable "marginale", convoquée ex-post et associée à des enjeux d'ergonomie ou de marketing, la figure de l'utilisateur d'une innovation technologique est tendanciellement assimilée à celle d'un utilisateur ou d'un client/consommateur laissant trop souvent de côté sa dimension citoyenne. Pourtant, lorsqu'une innovation est refusée ou un projet contesté c'est bien parce-que cette dimension citoyenne a été oubliée voire volontairement occultée, comme si la mise à l'écart de la figure du citoyen, avec ses préoccupations, ses doutes et sa défiance, pouvait faire disparaître le conflit. La controverse Linky, où les utilisateurs "intelligents" et "autonomes" sont devenus, pour partie, des "citoyens affectés" et des opposants du programme de déploiement et de ses promoteurs, est emblématique en ce sens. Face au caractère indissociablement social et technique de l'innovation, la préfiguration de programmes d'innovation devrait pouvoir s'appuyer sur un design de la figure de l'utilisateur élargi à sa dimension citoyenne, dans un but d'anticiper les différenciations et prendre en charge ex ante les propriétés à portée politique associées à l'innovation envisagée.

### **L'identification des porte-parole pertinents**

Comment sont identifiées les entités censées représenter les citoyens lors de la préfiguration des projets d'innovation visant un déploiement auprès du grand public ? Le cas Linky est éclairant : les associations écologistes anti-ondes ont été exclues du "Comité Linky" organisé en amont du déploiement, car jugées non légitimes pour représenter les usagers, seules des associations certifiées pour la protection des consommateurs ayant été convoquées ; ainsi la question sanitaire n'a pas trouvé de place dans les discussions du Comité et la figure du citoyen *affecté*, restée invisible lors des discussions de cette instance de consultation, est devenue centrale dans la controverse.

Il s'agit alors de repenser les méthodes de "gestion des parties prenantes", notamment de celles qui consistent à convoquer des porte-parole sur la base exclusive des représentations des porteurs de projet ou de procédures réglementaires établies ; il s'agit surtout de ne pas écarter à priori d'autres entités – notamment lorsqu'elles se manifestent en tant que parties prenantes – au motif qu'elles ne semblent pas avoir de lien avec le sujet aux yeux des décideurs.

### **L'expérimentation centrée-utilisateur pour affiner le cadrage des problèmes émergents**

L'innovation responsable se reconnaît aussi par une culture de l'expérimentation. C'est lors de leur expérimentation sur le terrain, devant des publics *hétérogènes*, que les innovations sont confrontées pour la première fois à leurs effets non désirés. Et certains de ces effets n'apparaissent qu'avec le temps.

Or, l'enjeu de l'expérimentation se limite trop souvent à une validation techno-centrée, où seul le cadre de fonctionnement du dispositif expérimenté est pris en compte et où seules ses dimensions techniques et éventuellement économiques sont mises à l'épreuve, dans des temps habituellement très courts. En revanche, une approche responsable de l'innovation incite à déconfiner l'expérimentation, à l'ouvrir aux questionnements d'utilisateurs et *non-utilisateurs*, pour donner à voir les différentes alternatives de cadrage et faire émerger, en amont, les tensions éventuelles entre efficacité technique et légitimité sociale.

S'aventurer dans une innovation technologique sans implémenter la participation des publics en amont du développement – directement, via l'expérimentation centrée utilisateur, et indirectement via l'identification et la convocation de porte-parole pertinents – rendrait sans doute le processus plus rapide, mais au prix de sa légitimation voire d'une perte de crédit de confiance pour ses promoteurs.

**Ce document est diffusé par l'ADEME**

**ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

**Appel à projet de recherche :** Transitions Ecologiques,  
Economiques et Sociales

**Nom du projet :** La réception sociale des compteurs  
électriques communicants (RESCOMPTE)

**Projet de recherche coordonné par :** Laura Draetta, <sup>i3</sup>  
(UMR CNRS 9217), Télécom Paris, IP Paris  
[laura.draetta@telecom-paris.fr](mailto:laura.draetta@telecom-paris.fr)

**Equipe de recherche :** SES/Deixis-Sophia

**Coordination technique – ADEME :** Nadine Berthomieu

**Direction/Service :** Réseaux et Energies Renouvelables

**Date de démarrage (Durée) :** 25/09/2017 (36 mois)

**Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :** Télécom Paris,  
CSTB, Università di Padova, University of California  
Berkeley

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## SENSI-GASPI : Accompagner les familles dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Sept.  
2021



APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)

### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

#### SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

- **Améliorer les stratégies de communication** : utiliser un cadrage positif de l'information et un message de déculpabilisation, s'appuyer sur les valeurs personnelles et les motivations, responsabiliser les familles, rendre les comportements de réduction du gaspillage alimentaire faciles, en augmentant le sentiment de contrôle.
- **Développer des partenariats et soutenir les associations.**
- **Mettre en œuvre des actions qui s'appuient sur des leviers psychosociaux efficaces** : échanges entre pairs, apprentissages, auto-observation, procédure d'engagement et implémentation d'intentions.

#### Contexte et objectif du projet

Le gaspillage alimentaire est une problématique qui concerne toutes les étapes du circuit de la nourriture, de sa production à sa consommation. Il représente, en France, 10 millions de tonnes de produits perdus, ce qui équivaut à 16 milliards d'euros et à 15,3 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Sa réduction constitue donc un **axe d'amélioration majeur** pour une alimentation plus durable. La lutte contre le gaspillage alimentaire est l'une des quatre grandes priorités définies dans le Programme National pour l'Alimentation. La France s'y est engagée, avec l'objectif de diminuer de moitié le gaspillage alimentaire à l'horizon 2025.

Le projet SENSI-GASPI se situe en fin de circuit, au niveau du **consommateur**, acteur essentiel puisque le gaspillage alimentaire représente 29 kg par an et par habitant, soit un coût de 108 € par an et par personne.

Cette **recherche-action**, qui s'inscrit dans le domaine de la psychologie sociale et environnementale, a pour objectif d'identifier les moyens efficaces pour accompagner les familles dans la réduction du gaspillage alimentaire. Plus précisément, il s'agit de mieux comprendre les **facteurs explicatifs** du gaspillage alimentaire, les freins au changement de comportement, les leviers susceptibles d'être utilisés pour réduire le gaspillage alimentaire et les motivations individuelles. L'objectif était aussi d'expérimenter un **dispositif d'accompagnement aux changements de comportements**, en comprendre les mécanismes et étudier la transférabilité à d'autres éco-gestes, comme le tri des déchets, les économies d'eau et d'énergie, la consommation responsable.

Au niveau méthodologique, nous avons d'abord réalisé une **revue de la littérature internationale** en psychologie sociale et environnementale, pour identifier les principaux facteurs qui influencent le gaspillage alimentaire et les interventions efficaces pour accompagner les changements de comportements.

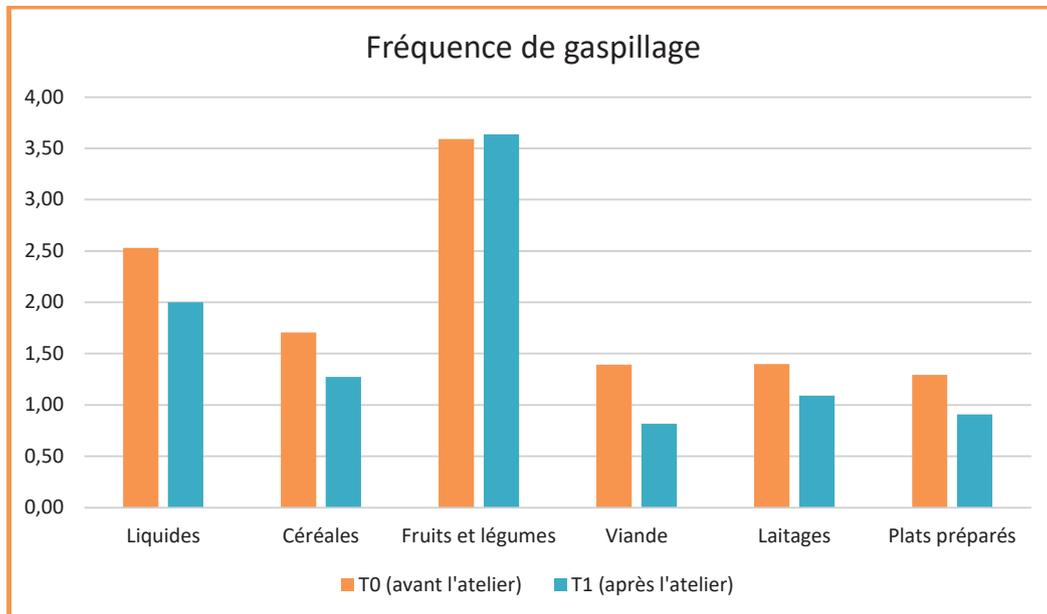
Pour préciser et compléter ces données, nous avons créé un **questionnaire exploratoire** portant sur les déterminants du gaspillage alimentaire, pour lequel nous avons recueilli 1153 réponses. Les résultats de cette étude quantitative nous ont permis de construire une **expérimentation** auprès de 21 familles volontaires, réparties dans 3 zones géographiques : Paris, Montpellier et Saint-Christol les Alès. Durant 15 mois, nous avons accompagné ces familles, à travers chacune des étapes suivantes :

- **Visite à domicile** : questionnaire initial et entretien avec un chercheur
- 15 jours d'**auto-observation** avec une grille d'observation
- **Atelier collectif** avec les familles engagées dans le projet (apports experts en nutrition, co-construction et engagement)
- 15 jours d'**auto-observation** avec une grille d'observation
- **Entretien téléphonique** avec un chercheur et passation du questionnaire final
- **Atelier collectif** pour clôturer le projet

## Principaux enseignements

### Un bilan très satisfaisant

Afin d'évaluer l'impact du projet SENSI-GASPI, nous avons comparé les données issues des questionnaires entre l'état initial (juin 2019) et l'état final (juin 2020) pour mesurer l'évolution des habitudes des familles et de leur gaspillage alimentaire.



On observe une **diminution de la fréquence de gaspillage alimentaire** entre l'état initial et l'état final, pour tous les aliments, sauf les fruits et légumes qui restent encore souvent gaspillés.

Les résultats montrent également une **évolution positive** des habitudes de planification, stockage, cuisine et gestion des restes, avec des gestes réalisés plus fréquemment. Ainsi, de **nouvelles habitudes** pour réduire le gaspillage alimentaire ont été mises en place par les familles qui ont participé aux ateliers.

Plus précisément, les familles ont davantage l'habitude de prévoir les menus des repas de la semaine, faire une liste de course, ranger le réfrigérateur en mettant devant les produits à consommer rapidement et adapter les quantités en fonction du nombre de personnes à table.

### Une méthode efficace qui associe observation, apprentissage, échanges entre familles et action

La méthode mise en place dans le projet SENSI-GASPI s'est avérée efficace pour changer les comportements et réduire le gaspillage alimentaire car elle suit les étapes ci-dessous :

- 1) **Faire un état des lieux initial** grâce à un entretien avec un chercheur et une grille d'**auto-observation** remplie pendant 15 jours : cet état des lieux permet aux familles de se centrer sur la question du gaspillage alimentaire, prendre du recul et analyser leurs pratiques, identifier les principaux éléments jetés et les causes, mieux comprendre leur fonctionnement, leurs limites, leurs émotions et leurs envies, puis utiliser cet état des lieux pour servir de comparaison avant/après afin de mesurer les progrès, les changements et avoir un feedback.
- 2) **Prendre conscience des enjeux**, de l'impact environnemental du gaspillage alimentaire et de ses conséquences, grâce aux **apprentissages** issus des ateliers (informations, connaissances, savoirs en nutrition), identifier la part de responsabilité de chacun et les possibilités d'actions, en valorisant la démarche et l'implication positive de chaque famille.
- 3) **Planifier le changement** et s'organiser grâce aux **échanges** avec les autres familles, au partage d'astuces, idées et conseils, aux **ateliers participatifs de co-construction** d'une liste de gestes efficaces pour réduire le gaspillage alimentaire et à la **procédure d'engagement** pour mettre en œuvre des nouveaux gestes

quotidiens concrets, réalistes, pas trop ambitieux et faciles, grâce à une charte d'engagement précise et détaillée (où, quand, comment), partagée avec les autres familles.

- 4) **Agir et créer de nouvelles habitudes**, grâce à la charte d'engagement affichée dans un endroit visible (réfrigérateur, cuisine,...) pour servir de rappel, la grille d'auto-observation remplie une deuxième fois pour noter les changements mis en œuvre, les difficultés rencontrées et les solutions apportées et le partage avec les familles lors d'un deuxième atelier collectif.

### L'importance du groupe pour se lancer, se remotiver ou renforcer son engagement

Les ateliers collectifs ont permis aux familles de partager des **moments conviviaux** et sympathiques, avec d'autres familles ayant les mêmes valeurs.

Les échanges, très intéressants, riches et constructifs, ont créé une **dynamique positive de comparaison sociale**, donnant à chacun l'envie de s'engager.

Les familles ont pu bénéficier des expériences des autres familles et partager leurs initiatives.

Le fait d'**appartenir à un groupe** et d'échanger avec d'autres personnes investies dans la démarche, même si les motivations ou les raisons sont différentes, a eu un réel **impact positif** et a permis aux familles de **se situer par rapport aux autres**, d'**identifier leurs marges de manœuvre** et de **valoriser** leurs pratiques actuelles.

La dynamique de groupe est importante pour aider certaines familles à se lancer dans la démarche de réduction du gaspillage alimentaire, pour se remotiver lorsque cela paraît trop difficile ou pour renforcer l'engagement des familles déjà très investies.

Nous recommandons, dans la mesure du possible, de **privilégier les interactions en face-à-face** (rencontres, ateliers,...), dont les effets ne peuvent pas être reproduits par les médias sociaux ou les interactions dématérialisées.

### Mieux planifier et s'organiser pour moins gaspiller

Le manque de planification a été identifié comme une des causes principales de gaspillage alimentaire chez les familles. Pour y remédier, les familles ont co-construit une liste de gestes pour changer d'habitudes à toutes les étapes : planification, mais aussi courses, stockage des aliments, cuisine et gestion des restes.

Pour mieux planifier, anticiper et s'organiser, les familles ont besoin d'être accompagnées. Dans SENSI-GASPI, elles ont partagé des informations utiles, des connaissances pratiques et des recommandations simples, réalisables et concrètes, ce qui a augmenté leur **sentiment de contrôle personnel et d'auto-efficacité** : elles se sentent capables de réduire leur gaspillage alimentaire, elles savent comment faire concrètement et elles ont pu mesurer l'impact positif de leurs actions sur la réduction des aliments jetés.

En plus, la **procédure d'engagement** a permis à chaque famille de **concrétiser son intention d'agir** en planifiant précisément les actions qu'elle souhaitait mettre en œuvre. Chaque famille a pris le temps de réfléchir à partir de son état des lieux initial (qu'est-ce que je fais déjà ? qu'est-ce que je pourrais améliorer ?) pour ensuite choisir, dans un **contexte de liberté**, un ou plusieurs gestes et remplir une charte d'engagement, en précisant « où, quand et comment » mettre en place chaque action. La charte d'engagement de chaque famille a été partagée avec les autres, augmentant encore la force de l'engagement par son caractère **public, explicite et irréversible**.

Le fait d'afficher la charte d'engagement dans un lieu central (par exemple sur le réfrigérateur ou dans la cuisine) rend les **engagements visibles et saillants**, ce qui facilite le rappel mnésique.

### Un besoin de cohérence globale

Il existe une **motivation sociale à la cohérence** : chaque personne éprouve le désir de penser et d'agir de façon cohérente.

Notre questionnaire exploratoire a confirmé cette notion puisque **les familles qui gaspillent le moins sont aussi celles qui font le plus d'éco-gestes dans d'autres domaines**.

Après avoir participé à SENSI-GASPI, les familles adoptent plus fréquemment des comportements de tri des déchets, d'économies d'énergie et d'eau, et de consommation responsable.

Plusieurs familles souhaitent aller vers le **zéro gaspillage**, le **zéro déchet**, l'**autonomie alimentaire** et une **alimentation plus saine**.

La participation à SENS-GASPI a permis de créer des discussions sur le sujet, avec l'entourage et les collègues. Certaines personnes souhaitent transposer la méthodologie à leur travail, pour réduire le gaspillage alimentaire et ainsi agir de façon cohérente dans différents lieux de vie (voir le projet [TRANSPHERES](#), financé par l'ADEME, sur les transferts de pratiques environnementales entre domicile et travail).

## Recommandations

### Améliorer les stratégies de communication

#### ➤ Utiliser un cadrage positif de l'information

Nous préconisons d'adopter un **cadrage positif** de l'information, centré sur les **bénéfices** liés à la réduction du gaspillage alimentaire : réduction de l'impact environnemental, économies financières, amélioration de la santé, cuisine de meilleure qualité, création de lien social, transmission de valeurs aux générations futures, sentiment d'avoir une utilité sociale, *etc.*

Pour donner envie de participer, il est important de mettre en avant les **émotions positives** ressenties en réduisant le gaspillage alimentaire : joie, satisfaction, plaisir, fierté, optimisme, sentiment de maîtrise et d'autonomie.

Les études en psychologie sociale soulignent **le rôle des motivations internes dans la pérennisation des comportements** : réduire le gaspillage alimentaire doit être motivé par des causes internes comme « je le fais parce que c'est cohérent avec mes valeurs, intéressant, plaisant,... »

Dans l'exemple ci-dessous, nous avons modifié le flyer qui a servi à recruter les familles volontaires : le flyer de gauche correspond au message initial qui a finalement été remplacé par le message figurant sur le flyer de droite, pour lui donner une tournure davantage positive et qui touche aux valeurs et aux motivations des familles.



**Devenez foyer témoin dans un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire**

Jun 2019 - Janvier 2020



**Souhaitez-vous participer à un projet collectif et convivial sur l'alimentation durable ?**

Jun 2019 - Janvier 2020

#### ➤ Utiliser un message de déculpabilisation

Nos résultats montrent que **la fréquence déclarée de gaspillage alimentaire augmente lorsqu'il y a un message de déculpabilisation**. Voici le message que nous avons utilisé dans notre questionnaire :

**Nous connaissons tous ces moments où nous avons jeté de la nourriture, alors que nous avons prévu de la manger. Il n'y a pas de honte à avoir, seulement des idées pour agir !**

Il est important de ne pas culpabiliser les foyers afin d'une part de conserver une éthique de chercheur, mais aussi de mieux mesurer le gaspillage déclaré en début de projet afin d'avoir une approche d'évaluation plus fiable. Cela permet également aux familles de ne pas entrer dans un phénomène de réactance, c'est à dire de rejet de l'action envisagée.

#### ➤ **S'appuyer sur les valeurs personnelles et les motivations**

Il est important d'identifier les valeurs personnelles et les motivations des familles grâce à une enquête pour mieux connaître les caractéristiques de la population cible. Cela permet ensuite d'adapter les messages de communication et leur contenu en fonction des valeurs et motivations importantes pour les individus. L'enquête exploratoire réalisée dans le projet SENSI-GASPI a par exemple mis en évidence le rôle clé de la norme morale, à savoir le sentiment d'obligation morale d'agir pour réduire le gaspillage alimentaire et ainsi être en accord avec des valeurs personnelles de protection de l'environnement.

Les enquêtes de terrain permettent aussi d'identifier des besoins spécifiques à un territoire ou des problématiques et enjeux locaux.

Dans les cas où la réalisation d'une enquête n'est pas faisable, il est toujours possible de s'appuyer sur des typologies de consommateurs existantes (par exemple, voir le livrable SENSI-GASPI sur les résultats du questionnaire) ou sur des résultats d'autres enquêtes conduites sur des populations similaires. Par exemple, dans cette recherche, nous avons mis en avant 3 principales motivations exprimées par les familles pour réduire le gaspillage alimentaire : tout d'abord, les motivations environnementales (réduction des déchets, consommation durable, protection de l'environnement), ensuite les motivations de santé (alimentation saine) et en dernier, les motivations financières.

#### ➤ **Responsabiliser les foyers**

Les résultats de notre questionnaire exploratoire montrent que l'attribution de responsabilité est une des variables les plus importantes pour réduire le gaspillage alimentaire. Pour amorcer un changement, il faut d'abord que l'individu prenne conscience du problème et de ses conséquences, et qu'ensuite, il s'attribue une part de responsabilité dans ce problème. Autrement dit, chaque famille doit se sentir en partie responsable des conséquences négatives du gaspillage alimentaire.

Les actions de communication peuvent faire le lien entre les comportements des familles et l'impact environnemental du gaspillage alimentaire, puis donner des recommandations concrètes et faciles à mettre en œuvre pour augmenter le sentiment de contrôle personnel et d'auto-efficacité des familles.

#### ➤ **Rendre les comportements de réduction du GA faciles**

Pour augmenter le sentiment de contrôle, il faut donner aux familles des exemples de gestes simples, faciles, précis, concrets, accessibles et réalisables. Cela est encore plus efficace si ces gestes ont été identifiés par les familles elles-mêmes.

Dans le projet SENSI-GASPI, nous avons co-construit avec les familles une liste de gestes efficaces pour réduire le gaspillage alimentaire, dont voici quelques exemples :

- Vérifier ce qu'il y a dans votre réfrigérateur et vos placards avant d'aller faire les courses.
- Mettez un post-it de couleur vive dans le réfrigérateur sur les aliments entamés à consommer rapidement.
- Retournez les pots de confiture entamés pour qu'il n'y ait pas d'air dedans, et stockez-le à l'envers dans votre réfrigérateur.
- Organisez votre réfrigérateur et vos placards par rapport aux dates de péremption.
- Congelez en petites portions pour avoir des repas prêts, et mettez des étiquettes sur les restes congelés avec la date et le contenu.
- Partagez avec vos voisins, amis et collègues, ou utilisez une application pour donner.

Pour que les gestes proposés soient les plus pertinents possibles, ils doivent être adaptés au contexte et au mode de vie de la famille, d'où l'importance de co-créer la liste de gestes.

Les actions de communication peuvent aussi augmenter le sentiment de contrôle personnel des familles en leur apportant des connaissances en nutrition, des idées de recettes anti-gaspi.

Enfin, il est important d'accompagner les familles pour modifier et adapter leur contexte, afin de favoriser les gestes anti-gaspi. Il peut par exemple s'agir de modifier l'agencement de la cuisine pour rendre le matériel plus accessible. En complément, on peut donner des ustensiles ou du matériel aux familles, par exemple des tupperware pour stocker leurs aliments au réfrigérateur ou au congélateur.

### Développer des partenariats, soutenir les associations

- **Développer la méthodologie des ateliers au sein de la CLCV**, dans d'autres associations et dans les écoles. Pour cela, il est nécessaire que les associations puissent bénéficier d'un accompagnement financier pour mettre en œuvre des ateliers collectifs avec les familles et reproduire la méthode utilisée dans le projet SENSI-GASPI.
- Au sein des différentes associations, **proposer des ateliers pédagogiques** de quartier gratuits pour apprendre à cuisiner sans gaspiller, utiliser les restes ou les épluchures. L'important dans ces ateliers est de combiner la transmission d'informations et d'apprentissages avec la participation de chacun.
- Mettre en place des actions pour développer la proximité entre les citoyens et les producteurs (cueillette de fruits et légumes, visites de fermes,...)
- Déployer le protocole à l'ADEME car il est plus simple et moins contraignant que les opérations « foyers témoins »

### Mettre en œuvre des actions qui s'appuient sur des leviers psychosociaux efficaces

Nous préconisons d'associer plusieurs leviers psychosociaux pour optimiser l'efficacité des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire, ou de façon plus générale, accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique :

- **Favoriser la dynamique de groupe, la comparaison sociale positive et le sentiment d'appartenance** grâce à des échanges entre pairs, permettant le partage d'idées, d'expériences et de solutions, dans le cadre d'un moment convivial.
- **Permettre une prise de conscience** grâce à des apprentissages et des apports experts de connaissances. Faire appel à un **expert extérieur** renforce la crédibilité de la source et rend le message plus persuasif.
- **Impliquer les familles dans le processus du changement** : pratiquer l'auto-observation pour mesurer les impacts des actions, co-construire une liste de gestes et favoriser la participation active de chacun.
- **Utiliser une procédure d'engagement et d'implémentation d'intentions** pour planifier les actions et pérenniser les changements de comportements.

Appel à projet de recherche : Transitions Écologiques, Économiques et Sociales

Nom du projet : SENSI-GASPI

Projet de recherche coordonné par : Karine WEISS, Unîmes

Équipe de recherche : Delphine LABBOUZ et Isabelle RICHARD

Coordination technique - ADEME : Marianne BLOQUEL

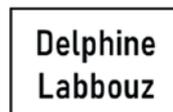
Direction/Service : Économie circulaire et déchets

Durée : 33 mois, du 28/05/2018 au 28/02/2021

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :

- Université de Nîmes, Laboratoire CHROME :
  - o Karine WEISS, professeur des universités en psychologie sociale
  - o Delphine LABBOUZ, post-doctorante, consultante-chercheuse indépendante
  - o Aurélie GONCALVES, experte, chercheuse en nutrition humaine
- ENVIRONNONS :
  - o Isabelle RICHARD, docteure en psychologie sociale de l'environnement
  - o Alexis BOURGEOIS, statisticien, expert en traitement de données
- Association CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie):
  - o Wendy SI HASSEN, Vincent LICHERON, Lisa FAULET (CLCV Paris)
  - o Jean-François DIDON-LESCOT (CLCV Gard), Muriel BRUNET (CLCV Hérault)

Territoire(s) concerné(s) : Paris, Montpellier, Saint-Christol-les-Alès



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## TI AMO : tarification incitative : acteurs modalités, obstacles

Jun  
2020

APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)



### RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

## Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

- Continuer d'encourager la mise en place de la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets à travers le cadre réglementaire national sans pour autant la rendre obligatoire ;
- Elargir la manière d'appréhender la tarification incitative en considérant notamment une extension à d'autres flux que les ordures ménagères résiduelles et l'intégration d'une dimension plus collective contrebalançant les limites de l'individualisation ;
- Laisser la possibilité aux collectivités d'inclure des critères sociaux dans leurs grilles tarifaires ;
- Poursuivre le système d'aides financières de l'ADEME en renforçant l'adéquation des critères de soutien et des montants aux caractéristiques de chaque collectivité ;
- Continuer d'expérimenter la tarification incitative basée sur l'achat de sacs poubelles prépayés, avec une collecte en bacs ou conteneurs, en s'inspirant de l'exemple suisse ;
- Creuser les possibilités de synergies administratives pour la gestion de la tarification incitative ;
- Donner du sens aux projets de tarification incitative en mettant l'accent sur le principe d'équité et le reflet des coûts du service et en inscrivant la tarification incitative dans des projets plus globaux ;
- Privilégier la simplicité pour faciliter la compréhension et la bonne appropriation des dispositifs ;
- S'assurer que la tarification incitative ne soit pas vécue comme une diminution du service mais comme une évolution en soignant la communication et les mesures d'accompagnement ;
- Développer une connaissance plus précise des impacts environnementaux de la tarification incitative à travers un bilan global intégrant une analyse de cycle de vie des modalités techniques de mise en œuvre.

## Contexte et objectif du projet

---

Le projet « **Tarification Incitative : Acteurs, Modalités, Obstacles (TI AMO)** » est un projet de recherche pluridisciplinaire qui avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux du déploiement de la tarification incitative (TI) du service public de prévention et de gestion des déchets en France.

Ce mode de tarification, généralisé dans certains pays comme la Suisse ou l'Allemagne, consiste à facturer le service public de gestion des déchets aux usagers en fonction de la quantité de déchets qu'ils produisent ou de leur usage du service. Il s'agit d'individualiser la facture pour la mettre davantage en adéquation avec les coûts effectifs du service, tout en incitant les usagers à mieux maîtriser leur production de déchets (en triant mieux, en pratiquant le compostage ou en adoptant des gestes de prévention) pour des raisons environnementales et financières. Son effet sur la diminution des ordures ménagères résiduelles est démontré.

Concrètement, la TI peut être une redevance incitative ou une TEOM incitative, qui se compose d'une part fixe (correspondant en théorie aux coûts fixes du service dans le cas de la redevance incitative) et d'une part variable qui peut être basée sur le poids des déchets produits, sur le choix du volume du bac, sur la fréquence de collecte (nombre de levées du bac ou nombre de dépôts de sacs dans les points d'apport collectif) ou encore sur le tarif d'achat des sacs poubelle.

La TI est une mesure encouragée par la réglementation française, notamment la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) d'août 2015 qui fixe un objectif de couverture de 25 millions d'habitant à horizon 2025. Malgré un développement croissant au cours des années 2010, l'objectif est loin d'être atteint : le nombre d'habitants couverts par la TI était de 5,5 millions d'habitants seulement en 2018.

Partant de ce constat, le projet de recherche TI AMO visait à mieux appréhender les contextes dans lesquels la TI est mise à l'agenda au niveau des intercommunalités compétentes, les questions qui se posent quant à sa mise en œuvre, ses modalités et ses effets, ainsi que les facteurs susceptibles de freiner les élus et les services techniques impliqués et, dans certains cas, de cristalliser l'opposition des usagers.

Le projet s'est articulé en 3 volets complémentaires mobilisant des méthodes de recherches variées :

- Le **Volet 1** visait à apporter des éléments de cadrage et de recul critique, d'une part à travers un état de l'art de la littérature scientifique, d'autre part à travers un benchmark de 4 pays européens complété par des enquêtes de terrain dans deux d'entre eux (Suisse et Italie).
- Le **Volet 2** visait à appréhender les enjeux socio-économiques de la TI et son acceptabilité à travers des interviews d'experts et la tenue d'un panel citoyen mobilisant des méthodes d'intelligence collective.
- Le **Volet 3** visait à apporter des éléments d'analyse sur le déploiement de la TI en France à travers des entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs de 18 intercommunalités représentant des situations variées ainsi que par l'études d'articles de presse et de jurisprudences.

## Principaux enseignements

---

### Des contextes plus ou moins favorables à la mise à l'agenda de la tarification incitative

#### *Le pouvoir du cadre réglementaire*

Rendre la TI obligatoire apparaît intuitivement comme un levier puissant pour amener les collectivités à la mettre en place. Encore faut-il pour cela que l'application de cette réglementation soit contrôlée par un acteur tiers. L'expérience des programmes locaux de prévention des déchets en France, tout comme le retard important pris par les communes suisses pour développer une « taxe causale » rendue obligatoire en 1997, illustrent le décalage qui peut exister entre la loi et sa mise en œuvre sur le terrain et fait relativiser l'effet "miracle" que l'on pourrait attendre d'une obligation à l'échelle nationale.

En tout état de cause, rendre la TI obligatoire paraît risqué politiquement et socialement car cela pourrait donner l'impression aux collectivités réticentes de subir les décisions venant de l'Etat tout en renforçant les oppositions citoyennes – et ce d'autant plus dans un contexte social sensible vis-à-vis des questions de taxation.

En revanche, il apparaît certain que le cadre réglementaire national peut jouer un rôle incitatif, à défaut d'être coercitif, avec plus ou moins d'efficacité. Certaines collectivités sont sensibles au « signal politique » envoyé par les objectifs de déploiement de la tarification incitative fixés par la LTECV. Mais ce sont surtout des mesures à la portée juridique plus concrètes telles que la hausse des taxes sur les activités d'élimination des déchets ou la limitation de capacités de stockage à l'échelle locale qui contribuent à la mise à l'agenda de la TI dans les territoires. Cette approche est d'ailleurs illustrée par l'exemple allemand qui montre que des mesures strictes sur la gestion des

déchets résiduels peuvent amener une généralisation des pratiques de TI sans que celle-ci soit pour autant obligatoire.

### *Influences descendantes, ascendantes et par les pairs*

Des cas de mise à l'agenda « descendante » du sujet de la tarification incitative peuvent se présenter. Il peut s'agir d'une mise à l'agenda « forcée » par le contexte institutionnel (fusion de collectivités) ou liée au volontarisme d'acteurs extérieurs tels que les syndicats de traitement des déchets.

Sur certains territoires, les citoyens contribuent également à sensibiliser leurs élus au sujet de la tarification incitative, notamment à travers des groupes locaux « zéro déchet ».

Ces influences ascendantes et descendantes ne modifient pas forcément les convictions initiales des élus, même si elles contribuent à faire exister le débat au niveau local. En revanche, l'influence par les pairs semble plus déterminante pour forger et le cas échéant faire évoluer l'avis des élus sur la question.

Des acteurs tels que l'ADEME, AMORCE ou des associations environnementales communiquent et créent des cadres d'échange sur le sujet de la TI, ce qui contribue à rendre ce sujet plus visible et facilement appréhendable. Un parti pris implicite en faveur de la TI domine dans certains de ces réseaux. Les collectivités réticentes ont alors parfois le sentiment que celle-ci est devenue un « dogme ».

### *Motivations et craintes des élus*

La volonté de mettre en œuvre un projet de tarification incitative dépend des considérations politiques, éthiques et pragmatiques des élus. Il arrive que les services techniques soient initialement plus moteurs que les élus mais un certain degré de portage politique reste incontournable.

Le principe même de la TI se mêle à des considérations sur ses effets attendus compte tenu des caractéristiques du territoire et dans un contexte donné. Une situation tendue en termes de traitement des déchets est parfois un élément déclencheur. Un « tourisme des déchets » venant de collectivités voisines appliquant la TI peut aussi pousser les élus à mettre à leur tour en place cette mesure sans qu'ils soient forcément convaincus initialement.

Des facteurs décorrélés à la fois du principe et des effets attendus de la TI peuvent aussi entrer en ligne de compte, comme le souhait d'être en avance par rapport à la réglementation ou la possibilité de bénéficier d'aides de l'ADEME.

Les facteurs qui poussent les élus à rejeter la TI sont notamment la crainte de dépôts sauvages, les coûts d'investissement, l'ampleur du suivi administratif (nécessitant souvent l'embauche de personnel supplémentaire) et de la réorganisation à mettre en place ainsi que le dispositif pour le contrôle et la sanction des comportements « inciviques ». Certains élus relativisent également l'efficacité de la TI en mentionnant par exemple un report des ordures ménagères résiduelles sur les autres flux de déchets.

## **Une mesure qui questionne le rapport des usagers à leur service public**

### *Un signal adressé aux usagers*

Alors que les premiers travaux de recherche sur la tarification incitative aux Etats-Unis, dans les années 1990, interprétaient le « signal-prix » renvoyé par la TI dans une approche purement micro-économique, cette approche apparaît aujourd'hui dépassée.

En effet, la TI agit en tant que signal en soi. Son efficacité ne repose pas seulement sur un « signal-prix » soigneusement quantifié mais aussi sur de l'information et de la communication et dépend en outre de la sensibilité des usagers à ces « signaux » ainsi que d'autres facteurs tels que le niveau préalable de tri ou les solutions disponibles pour réduire et trier les déchets.

Le signal envoyé par la TI, qui commence à produire ses effets dès l'annonce du changement, vise principalement à encourager les usagers à mieux trier, parfois également à pratiquer le compostage. Cela fonctionne globalement plutôt bien malgré quelques réactions hostiles couramment rapportées au démarrage mais qui finissent par s'estomper assez rapidement.

D'autres mesures comme la réduction de fréquences de collecte ou la mise en place de contrôles d'accès en déchèterie peuvent remplir une fonction de « signal » orienté vers la maîtrise de la production de différents flux de déchets ou la sobriété dans le recours au service public. Un enjeu pour les collectivités est alors de faire comprendre que le service ne « diminue » pas mais « évolue », tout en développant de nouvelles filières de recyclage et des actions d'accompagnement à la prévention.

### La « responsabilisation » des usagers à travers l'individualisation du service

A contre-courant de ses voisins européens, la France a opté pour un terme (« tarification incitative ») qui met directement l'accent sur les effets escomptés de la mesure plutôt que sur un principe neutre ou un mode de fonctionnement objectif (« taxe causale », « Pay-As-You-Throw », « tarifica puntuale »...). Une expression connotée se prête plus facilement aux critiques, ce qui a poussé une métropole française à suivre les exemples étrangers en optant pour le terme « tarification à l'usage ».

Derrière l'idée d'« incitation » véhiculée se cache celle de responsabilisation, souvent assumée par les collectivités. En effet, dans la mesure où il s'agit de pousser les usagers à respecter des consignes de tri qui existent quel que soit le mode de financement, le passage à la TI vise à « corriger » des pratiques jugées inappropriées. C'est aussi cela qui fait que la référence au principe « pollueur-payeur » n'est pas toujours comprise : le « bon trieur » ne se considère pas comme un pollueur mais comme un usager exemplaire.

Kevin Caillaud, chercheur français spécialiste du sujet, estime que la « mise au travail » des usagers et l'individualisation accrue du service constituent deux grands phénomènes dans l'évolution du service public de gestion des déchets depuis une trentaine d'années. Cette idée de « mise au travail » peut être relativisée en considérant les objectifs visés et la manière dont les collectivités gèrent leurs relations aux usagers et mettent en place en contrepartie de nouveaux services.

En ce qui concerne l'« individualisation », il s'agit d'un changement incontestable, rapprochant le service public de gestion des déchets d'autres services comme celui de l'approvisionnement en eau potable. Certains élus critiquent ce côté « individualisant » de la TI et préfèrent miser sur l'esprit du collectif. D'autres éprouvent des réticences par rapport au « contrôle » que cette individualisation implique ou à sa dimension technocratique.

### Des représentations de l'équité qui s'affrontent

La tarification incitative, ou plus précisément la redevance incitative, semble être le mode tarifaire respectant le plus le principe d'égalité devant les charges. Cependant, les impacts sociaux du passage à la TI sont sujets à diverses interprétations et demandent à être évalués *ex ante*.

Les récits sur les effets des changements tarifaires mettent ainsi en scène des archétypes comme celui de la « grand-mère » seule dans sa grande maison et assujettie à une taxe foncière élevée ou celui de la « famille nombreuse » produisant inévitablement beaucoup de déchets. Ces récits peuvent aboutir à des conclusions opposées sur le caractère équitable ou non de différentes modalités tarifaires.

Certaines collectivités regrettent que la réglementation ne permette pas d'intégrer des critères sociaux dans les grilles tarifaires. Ces derniers sont répandus en Suisse, en Allemagne et en Italie et peuvent faciliter l'acceptabilité de la mesure, tant pour les collectivités elles-mêmes que pour leurs usagers.

La question de l'équité entre ménages et professionnels se prête également à des visions opposées. Certains souhaitent ne pas « pénaliser » les professionnels collectés par rapport aux ménages, d'autres pensent qu'une contribution plus élevée de leur part représente une forme de « solidarité » à maintenir.

### La communication : un outil puissant et protéiforme

Une des remarques le plus souvent émises par les acteurs en première ligne est que le passage à la tarification incitative n'est pas quelque chose qui va de soi, que ce soit pour les élus, les techniciens, les associations ou les usagers. D'où l'importance de la communication pour éviter les malentendus et faciliter le bon déroulement des projets.

La communication sur les projets de TI est plus ou moins soutenue selon les collectivités et l'avancement des projets. Toutes les formes de communication orales et écrites sont utilisées, certaines mobilisant des relais extérieurs à la collectivité. Il existe des stratégies divergentes en termes de temporalités. Dans tous les cas, la communication est considérée comme un outil puissant, indispensable à un moment ou un autre. Il s'agit de maîtriser cet outil pour ne pas obtenir l'effet inverse de ce qui est souhaité.

Chaque collectivité a ses caractéristiques. Aussi, de même que les modalités de TI adaptées peuvent varier d'un territoire à l'autre, une stratégie de communication développée sur une collectivité peut ne pas être efficace sur une autre – ce qui n'empêche pas que des bonnes pratiques soient échangées.

La presse locale contribue à fournir des récits sur les projets de tarification incitative, notamment lorsqu'une opposition a lieu entre la collectivité et une partie des usagers (soutenant ou non la TI). Elle peut simplement informer mais aussi être utilisée par la collectivité pour convaincre ou au contraire servir de tribune aux opposants. La presse donne globalement de la TI l'image d'un dispositif complexe.

## Les limites de l'opposition entre tarifications « incitatives » et « non incitatives »

### Un clivage tout aussi important entre la taxe et la redevance

La question du choix de la mise en place de la TI se pose souvent en même temps que celle du choix entre la taxe et la redevance, faisant apparaître quatre modalités tarifaires possibles. L'une des différences les plus décisives entre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la redevance est que le montant de la taxe TEOM dépend de la taxe foncière.

Si la redevance incitative est généralement perçue comme plus juste et plus équitable, la TEOM incitative l'est parfois pour les mêmes raisons, en considérant les conséquences concrètes sur les usagers plutôt que le principe en tant que tel.

De plus, l'un des avantages de la taxe pour les collectivités est que celle-ci permet de faire participer au financement des professionnels qui n'ont pas nécessairement recours au service. Le changement d'assiette en jeu explique que certaines collectivités soient frileuses à l'idée de passer de la taxe à la redevance.

Les modalités de gestion de la facture s'ajoutent à ces considérations. Les taxes sont en grande partie gérées par le Trésor Public tandis que les redevances le sont exclusivement par les collectivités. Les frais de gestion ont été récemment abaissés de 8 % à 3 % pour la TEOM incitative lors des 5 premières années de mise en œuvre sous certaines conditions, ce qui peut être interprété comme une manière de faciliter le passage à l'« incitatif » pour des collectivités qui seraient de toute façon réticentes à la mise en place d'une redevance.

### Des modalités techniques non neutres

Le choix des critères de la part variable du tarif (poids, volume, nombre de levées, nombre de dépôts...) a des répercussions non seulement sur les plans techniques et administratifs mais aussi sur la manière dont le signal est perçu par les usagers.

Ainsi, la pesée des déchets semble particulièrement intuitive tandis que la prise en compte du nombre de levées est un critère qui n'est pas toujours compris compte tenu des effets de seuils, d'autant que les collectivités incluent généralement un nombre de « levées forfaitaires » dans le tarif.

La TI basée sur le nombre de dépôts dans les points d'apport collectif est un autre système lisible pour l'utilisateur, qui a en outre l'avantage de ne pas mettre les ordures ménagères résiduelles au premier plan du système de collecte, ce qui fait écho à la hiérarchie des modes de traitement des déchets.

Les sacs prépayés (« taxe au sac ») sont une modalité très peu appliquée en France mais qui a fait ses preuves en Suisse, y compris dans le cadre d'une collecte en bacs ou conteneurs (ce qui est indispensable en France pour une question de risques sanitaires des ripeurs). Elle a les avantages de la simplicité, d'un coût relativement faible (pour peu que l'échelle soit suffisamment grande), du retour d'information immédiat pour l'utilisateur et de l'individualisation, y compris en habitat collectif.

Les gisements clés ciblés demandent également à être pris en considération. En effet, la tarification incitative au poids tend à focaliser l'attention sur les biodéchets (relativement lourds mais peu volumineux) tandis que les tarifications incitatives basées sur le volume ou les fréquences de collecte tendent à attirer l'attention sur le plastique (relativement léger mais volumineux).

Lorsque des collectifs se constituent en opposition à un projet de tarification incitative porté sur leur territoire, ils ne s'opposent pas tant à la TI en tant que telle qu'aux modalités retenues par la collectivité et aux conséquences pour eux au quotidien.

### Des signaux à portée limitée

Le « signal » envoyé par la tarification incitative présente certaines limites. Tout d'abord, sa capacité à engendrer des changements significatifs en termes de consommation est incertaine. Or, cela constitue un enjeu majeur au regard de l'objectif de réduction des quantités de déchets produites (et, plus largement, de la transition écologique).

Une autre limite de la TI à ce jour est qu'elle cible uniquement (sauf quelques exceptions) le flux des ordures ménagères résiduelles. Or, l'enjeu affirmé par la réglementation et bien présent à l'esprit des responsables des collectivités est de réduire les quantités de déchets dans leur ensemble (y compris ceux qui peuvent être triés). La TI envoie donc un signal contradictoire aux usagers sur les déchets de la collecte sélective et ceux des déchèteries, en ne facilitant pas la prise de conscience que la gestion de ceux-ci a également un coût élevé et des impacts environnementaux. Ce signal contradictoire s'étend de façon corollaire à certains types de matières et produits concernés par ces filières, par exemple les produits suremballés, ce qui apparaît d'autant plus limitant dans un contexte d'extension du tri du plastique.

Par ailleurs, la logique de la tarification incitative fait reposer les changements de comportements attendus sur un gain extrinsèque, éventuellement doublé de motivations d'ordre psycho-social, et non sur une éthique d'inspiration kantienne appelant uniquement les motivations intrinsèques, ancrées et durables. Or, si les motivations extrinsèques semblent à même de produire des effets immédiats voire spectaculaires (d'où la précipitation de certaines collectivités), miser sur les motivations intrinsèques semble tout aussi important pour produire des effets plus complets, profonds et pérennes.

## Recommandations

---

### I – Sur la manière d’appréhender la tarification incitative

- Concevoir la tarification incitative comme un outil permettant avant tout l'amélioration de la gestion des déchets (réduction des ordures ménagères résiduelles, meilleur tri, etc.), complémentaire mais non substituable à d'autres mesures, visant par exemple à faire évoluer plus profondément les comportements de consommation (actions de sensibilisation, travail sur l'accessibilité des alternatives) ou à rendre compte du coût environnemental d'un produit (taxes et éco-contributions pesant sur le producteur ou son produit directement).
- Explorer de nouvelles formes de tarification incitative permettant de rendre compte des coûts induits par d'autres flux de déchets (déchèteries, recyclables...) et d'introduire, y compris sur ces flux, un signal incitatif visant à la prévention.
- En habitat individuel, compenser la perception d'une responsabilisation purement individuelle via la TI en développant, en parallèle de la facturation individuelle, des dimensions plus collectives à la démarche : retour d'information sur l'évolution de la production de déchets à l'échelle du quartier, améliorations apportées au quartier "grâce" à la réduction des déchets obtenues par ailleurs, etc.
- Développer une connaissance plus précise des impacts environnementaux de la tarification incitative en réalisant une évaluation de ses effets tant positifs (diminution des quantités de déchets, augmentation du recyclage...) que négatifs (hausse des refus de tri, augmentation des trajets individuels en déchèterie...) intégrant une analyse de cycle de vie portant sur les différentes modalités techniques de mise en œuvre.

### II – Sur la réglementation relative à la tarification incitative

- Ne pas rendre la tarification incitative obligatoire mais continuer de l'encourager indirectement, notamment à travers un cadre réglementaire qui vise la réduction constante des déchets et l'amélioration de leur valorisation (taxes, obligations de recyclage, réduction des capacités de traitement...). Ces réglementations privilégient en quelque sorte une "obligation de résultats", en laissant les collectivités locales libres de choisir les moyens pour y parvenir, en cohérence avec la logique selon laquelle la TI n'est pas une fin en soi, mais constitue un outil au service d'une réduction des impacts environnementaux liés à la gestion des déchets.
- Définir un cadre réglementaire permettant aux collectivités de prendre en compte des critères sociaux dans leur grille tarifaire.

### III – Sur l’accompagnement des collectivités dans leurs projets de tarification incitative

- Poursuivre le système d'aides financières de l'ADEME aux projets de tarification incitative en renforçant l'adéquation des critères de soutien aux caractéristiques des collectivités (typologie d'habitat, population...) et à leur historique (collectivité « pionnière » ou non).
- Veiller à ce que les montants octroyés n'encouragent pas les effets d'aubaine (réalisation d'études sans volonté d'aller plus loin) et ne paraissent pas non plus insignifiants, notamment pour les petites structures susceptibles de faire face à une augmentation relative plus importante de leurs coûts de fonctionnement.
- S'appuyer sur les retours d'expérience positifs tout en démystifiant les cas où les projets de tarification incitative se sont mal déroulés, en décrivant avec transparence ces cas dans un guide pointant les écueils à éviter.
- Encourager le partage d'expérience entre pairs sur la mise en œuvre de la tarification incitative, notamment à travers le développement de cadres d'échange à l'échelle régionale et à l'initiative de la Région, au titre de son statut d'animatrice du plan régional de prévention et de gestion des déchets.
- Approfondir l'étude des possibilités de synergie entre le service déchets et d'autres services (urbanisme, eau potable...) pour la gestion administrative de la TI, dans le respect des préconisations de la CNIL (notamment sur l'utilisation de bases de données « usagers »), et réaliser un guide dédié aux collectivités expliquant les bonnes pratiques et le rôle des interlocuteurs clés

#### IV – Sur les modalités de la tarification incitative

- Opter pour des grilles tarifaires simples et lisibles
- Continuer d'expérimenter le système des sacs prépayés, y compris sur des territoires de plus grande taille que les collectivités qui l'ont mis en place jusque-là, en s'inspirant de l'exemple suisse (tout en optant pour une autre expression que « taxe au sac » pour éviter les confusions).
- Développer la tarification incitative basée sur le nombre de dépôts de sacs en point d'apport volontaire lorsque les flux de recyclables prennent de l'ampleur par rapport au flux de déchets résiduels (extension des consignes de tri, gestion séparée des biodéchets).
- Veiller à éviter les incompréhensions dans le cas des tarifications incitatives à la levée, soit en n'incluant pas de « levées forfaitaires » dans le tarif, soit en incluant des « levées forfaitaires » tout en soignant particulièrement la pédagogie pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'un seuil uniforme « à ne pas dépasser ».

#### V – Sur la mise en œuvre des projets de tarification incitative

- Assurer une concertation avec les usagers lors des études sur la tarification incitative, le plus en amont possible, pour leur permettre d'exprimer leurs attentes et questionnements et les prendre en compte concrètement dans l'élaboration des grilles tarifaires et le choix des mesures complémentaires à mettre en œuvre
- Se poser en amont la question de l'échelle pertinente, qui peut être celle d'un syndicat de traitement plutôt que celle d'une collectivité à compétence collecte, tout en réfléchissant au transfert de la responsabilité concernant le recouvrement de la TI et l'éventuelle perte de majoration du coefficient d'intégration fiscale.
- Faire de la tarification incitative un élément d'une stratégie plus large prenant en compte à la fois les enjeux en termes de collecte (biodéchets, extension des consignes de tri, réduction des fréquences de collecte...) et de traitement (planification des réductions ou fermetures de capacités de traitement).
- Veiller à l'appropriation conjointe du projet tant par les élus que par les services techniques et s'assurer que plusieurs élus soient porteurs afin de relayer plus efficacement le message auprès de la population.
- S'assurer que la tarification incitative et les changements qui l'accompagnent ne soient pas vécus comme une réduction du service mais plutôt comme une évolution maîtrisée, voire une amélioration, notamment à travers les mesures d'accompagnement à la prévention et un lien renforcé avec les usagers (réponses aux questions, accompagnement, retours d'informations...).
- Intégrer en amont la question des dépôts sauvages et des dépôts contraires au règlement de collecte tout en gardant à l'esprit que ceux-ci tendent le plus souvent à se résorber et ne devraient donc pas constituer un frein majeur.

#### VI – Sur la communication

- Prendre en compte le contexte territorial spécifique (acteurs en présence, environnement politique, économique...) et l'histoire de chaque collectivité pour élaborer la stratégie de communication plutôt que de s'appuyer sur une stratégie « généraliste ».
- Veiller à ne pas donner l'impression aux usagers que la tarification incitative est un objectif en soi et argumenter à la fois sur la légitimité de son principe et sur ses effets attendus combinés à d'autres évolutions du service.
- Éviter de faire référence au principe pollueur-payeur pour justifier la tarification incitative et manier également avec précaution les arguments sur l'équité, qui se prêtent à des contestations, ainsi que l'idée d'une adéquation du tarif aux coûts dans le cas de la TEOM incitative (qui reflète de fait moins les coûts individualisés que la redevance).
- Éviter de donner aux citoyens le sentiment qu'ils sont « contrôlés », mobiliser avec prudence le registre de l'« incivilité » pour qualifier certains comportements (pouvant relever de l'« incivilité » ou non) et rassurer sur l'usage qui est fait des données personnelles.
- Ne pas sous-estimer la dimension conflictuelle que peuvent prendre certaines oppositions et adopter une communication de crise adaptée.
- Maintenir une communication dans le temps pour pérenniser les effets de la TI, à la fois en prévoyant des bilans réguliers de l'évolution de la production de déchets à l'échelle du territoire et en mettant en place les outils permettant un retour d'information individualisé à l'utilisateur, y compris en TEOMI où ce retour d'information n'est pas automatique et doit être anticipé (compte personnel en ligne, travail sur la lisibilité de la facture et les informations présentées, etc.).

### Ce document est diffusé par l'ADEME

#### **ADEME**

20, avenue du Grésillé  
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

**Appel à projet de recherche :** Transitions Ecologiques,  
Economiques et Sociales

**Nom du projet :** Tarification incitative : Acteurs,  
Modalités, Obstacles

**Projet de recherche coordonné par :** Jean-Michel  
DELEUIL, UMR Triangle - [jean-michel.deleuil@insa-lyon.fr](mailto:jean-michel.deleuil@insa-lyon.fr)

**Equipe de recherche :** Jean-Michel DELEUIL, Quentin MISSIR,  
Laura CHÂTEL, Marta MATIAS-MENDES, Marianne  
CHOUTEAU, Céline NGUYEN, Jacques MERY, Marie PAPIN,  
Marine GUYOMARD, Franck OLIVIER, Thibault TURCHET,  
Perrine VINCENT

**Coordination technique - ADEME :** Alexandra GENTRIC

**Direction/Service :** Service Mobilisation et Valorisation  
des Déchets

**Date de démarrage (Durée) :** janv. 2018 (30 mois)

**Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) :** ADEME, UMR  
Triangle, S2HEP, ECOGEOS, Zero Waste France, INRAE

**Territoire(s) concerné(s) :** France

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## **TRANSPHÈRES : Transferts de pratiques environnementales entre les sphères professionnelles et personnelles**

Avril  
2020



**APR Transitions Ecologiques  
Economiques et sociales (TEES)**

**RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE**

### **SYNTHESE DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE :**

- Communiquer sur les "transfereurs" afin de faire naître des vocations,
- Mettre en réseau les transfereurs sur un même territoire, ils sont souvent isolés dans leur engagement au sein de leur organisation et ont besoin de se sentir soutenus,
- Favoriser l'échange de "bonnes pratiques" et la capitalisation des expériences entre transfereurs sur les différents domaines de consommation qui ont chacun leur spécificité,
- Répertorier et « flécher » les ressources utilisables par les transfereurs dans les différents domaines : associations partenaires, guides, supports de communication....
- Accompagner les transfereurs et les groupes supports dans la diffusion en interne en leur mettant à disposition des outils de communication, des plateformes digitales (ex : covoiturage), des kits pour animer des ateliers...
- Favoriser la tenue d'ateliers d'échanges de pratiques environnementales au sein des organisations,
- L'ensemble de ces actions pourrait donner lieu à la création de centres de ressources régionaux.

### **Contexte et objectif du projet**

TRANSPHERES est un projet de recherche et d'expérimentation qui s'est intéressé à l'étude des transferts de pratiques entre sphères professionnelle et privée pour la transition énergétique et environnementale.

Le projet s'est déroulé sur 2 ans (novembre 2017 - novembre 2019) et comportait 4 principales phases :

1. Une phase théorique sur le système explicatif et le cadre théorique des transferts,
2. Une phase exploratoire comportant un état de l'art en psychologie sociale ainsi qu'une enquête sociologique de terrain,
3. Une phase d'expérimentations, d'enquêtes et de formalisation des résultats,
4. Une phase de conclusions pour l'action et valorisation / communication des résultats.

## Principaux enseignements

**Des transféreurs sont présents dans une grande diversité d'organisations** mais ils **ne forment pas un groupe homogène**, comme le montre la typologie que nous avons proposée. En outre, certains se comportent comme de véritables "entrepreneurs de morale", initiateurs de pratiques déviantes, cherchant à les faire adopter au sein d'un groupe pour en faire une nouvelle norme sociale. Tandis que d'autres font du transfert de pratiques sans le conscientiser comme tel, perçoivent cela comme "normal" et le vivent comme une évidence.

**Le transfert de pratiques environnementales ne peut pas être le fait d'un individu isolé mais repose sur un groupe support**, que ce soit dans une organisation ou un immeuble. Cela rejoint les conceptions de la psychologie sociale : le rôle des "minorités actives" (S. Moscovici, 1976) dans le changement, et l'importance du "support social" (V.L. Allen, 1975). On peut aussi l'analyser comme un "groupe de pression" interne qui fait du lobbying pour pousser l'organisation à adopter des pratiques plus durables. Au-delà de ce groupe restreint, l'enjeu est de développer un réseau de sympathisants afin de parvenir à une généralisation des pratiques environnementales.

**Dans l'organisation, le transfert de pratiques apparaît comme un processus collectif qui reste à accompagner**, car on a parfois le sentiment qu'il se fait envers et contre tout. Il peut pourtant constituer un levier de renouvellement de l'approche de la RSE qui peut s'appuyer dessus pour passer d'une posture stratégique qui rédige des "fiches actions" et prescrit des "bonnes pratiques" rarement mises en application, à celle d'un coach à l'écoute des besoins et envie des salariés, qui accompagne les initiatives pour les perfectionner et les démultiplier.

**Le transfert de pratiques environnementales constitue une stratégie à part entière du "changement de comportement"** et s'inscrit dans les approches bottom up. Elle s'écarte de la prescription normative pour se baser sur l'exemplarité désirable du transféreur. Plutôt que de convaincre par un discours écologique, **le transfert fait la démonstration de pratiques alternatives**, ce qui permet de mettre en lumière les effets collatéraux des pratiques environnementales, qui deviennent premiers par rapport à leur impact écologique pour l'organisation comme pour les salariés (bien-être au travail, convivialité, sentiment d'appartenance à l'organisation).

**Le potentiel du transfert de pratiques environnementales n'est pas le même en fonction du sens du transfert**. Il semble plus courant de la sphère domestique vers la sphère professionnelle, il concerne plusieurs domaines de consommation (déchet, alimentation, mobilité) avec une portée maximale. Il ne faut toutefois pas négliger le transfert du professionnel vers le domestique, notamment en ce qui concerne l'énergie, avec des effets retours importants sur la posture des professionnels.

**La sphère professionnelle apparaît comme une chambre d'écho pour la généralisation des pratiques environnementales**. Elle peut aussi être appréhendée comme un lieu de consommation (et pas uniquement de production) ce qui amène à interroger la norme sociale de surconsommation au travail. L'analyse comparative des pratiques entre les sphères montre un fort potentiel de développement des pratiques environnementales dans la sphère professionnelle mais souvent encore limitées par de nombreuses contraintes. La capacité de la sphère professionnelle à conditionner les pratiques de consommation des salariés est plus forte et directe (dispositifs matériels, effet d'échelle, influence managériale...), en comparaison de l'influence de la sphère publique sur la sphère domestique. En outre, l'identification et le pouvoir du transfert entre sphères sont plus forts lorsque cela provient d'un autre transféreur, plutôt que de la direction RSE. Les salariés ont tendance à plus transférer les pratiques environnementales de leur milieu professionnel à leur sphère personnelle quand ils ont été incité par des collègues transféreurs.

**L'espace domestique est un véritable laboratoire de l'innovation sociale en matière d'environnement**, beaucoup plus que les R&D. C'est le point de départ de la majorité des transferts qui se font vers la sphère professionnelle. C'est aussi un lieu d'expérimentation des prescriptions professionnelles pour ceux qui travaillent dans le domaine de l'environnement. La sphère domestique apparaît aussi comme plus perméable aux évolutions prônées dans la sphère publique en matière d'environnement

**Le phénomène du transfert de pratiques est révélateur d'attentes nouvelles à l'égard de la sphère professionnelle, probablement associée à la génération Y**. Pour eux il ne s'agit plus seulement d'exercer une activité productive, complètement cloisonnée par rapport à sa vie privée et qui autorise simplement à consommer. Le transfert exprime une recherche : de cohérence entre le travail, les convictions personnelles et pratiques domestiques ; de relations professionnelles enrichies et de lieux de travail qui apportent une qualité de vie.

## **Recommandations**

Comment favoriser la montée en puissance du phénomène de transfert de pratiques environnementales ? Peut-on en faire un levier de transition écologique de la société ?

### **Un point essentiel : libérer la parole sur les pratiques environnementales.**

Les transféreurs ont une attitude de retenue vis-à-vis de leurs pratiques environnementales en entreprise voire dans le cercle amical. Ils craignent une stigmatisation ou des moqueries sur le fait que toutes leurs pratiques ne peuvent être cohérentes avec l'idéal écologique (ex : l'avion pour les vacances). Ils pourraient être soutenus par une **communication publique plus légère et plus concrète sur les pratiques quotidiennes (et moins culpabilisantes sur les enjeux), qui mette en valeur le fait d'être dans une démarche de changement et de progression plutôt qu'un idéal de "bonnes pratiques", et qui s'appuie sur des témoignages et des exemples concrets et incarnés.**

**Mettre en avant la communication sur les bénéfiques multiples des pratiques environnementales pour les individus** (diversifier l'activité, susciter la convivialité, enrichir les liens professionnels, se sentir en accord avec ses valeurs...) **comme pour les organisations** (transversalité, fidélisation, bien-être au travail, valoriser l'initiative...)

Ne pas seulement penser à l'échelle du bâtiment et des entreprises mais plutôt **chercher un point d'entrée au niveau du site et s'adresser à la personne au travail** (et pas seulement comme ménage), deux unités plus pertinentes pour favoriser le transfert de pratiques.

**Favoriser les modèles d'organisation participative** qui permettent aux salariés de prendre des initiatives concernant leur activité mais aussi leur environnement de travail. Ex : mouvement de libération des entreprises.

Chercher à développer les relations de voisinage au-delà des relations entre copropriétaires (AG etc...) et de la fête des voisins. En effet l'étude a montré que dans l'habitat collectif **les individus manquent d'un espace social pour développer ensemble des projets communs liés aux pratiques de développement durable.**

**Organiser "l'open data" des flux de la consommation de l'entreprise** (déchets, énergie, consommable, eau...) permettant aux salariés qui le souhaitent de s'en saisir librement afin de mesurer les effets d'actions menées et d'objectiver les efforts.

### **Les pistes d'actions à destination des services RSE dans les organisations :**

- **S'appuyer sur le phénomène de transfert de pratiques environnementales pour développer une nouvelle approche de RSE bottom up** : de la stratégie à l'expérimentation, de la fiche action à l'écoute des besoins, du reporting au coaching.
- **Considérer les pratiques environnementales au travail avec un prisme QVT (Qualité de Vie au Travail)** plutôt que RSE, c'est-à-dire comme un élément contribuant au bien-être des salariés, et servant les intérêts de l'organisation, plutôt que ceux de la "planète".
- **Identifier et connecter les profils de transféreurs/ de salariés sensibles au développement durable**, et leur fournir des occasions de se retrouver et d'échanger sur les bonnes pratiques.
- **Communiquer sur la volonté de l'organisation de soutenir les initiatives individuelles des collaborateurs** qui vont dans le sens de l'environnement, afin de dépasser la crainte du stigmaté.
- **Inciter l'organisation à apporter une aide matérielle aux groupes supports** qui sont souvent privés de budget et bloqués dans leur projet alors que des sommes relativement restreintes sont nécessaires.
- **Accorder du temps dédié aux transféreurs et aux groupes support** : ce temps reste au final largement sous utilisé et enclenche un "contre- don" qui favorise l'efficacité au travail.

Appel à projet de recherche : Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales

Nom du projet : TRANSPHÈRES

Projet de recherche coordonné par : Cédric Borel, IFPEB, ifpeb (at) ifpeb.fr

Equipe de recherche : Laurent Auzoult, Gaëtan Brisepierre, Delphine Labbouz

Coordination technique - ADEME : Anaïs ROCCI, Sociologue

Direction/Service : Direction Exécutive Prospective et Recherche

Durée : 2017-2020

Partenaire(s) et Acteur(s) impliqué(s) : Laboratoire Epsilon (Laurent Auzoult), Delphine Labbouz, GBS (Gaëtan Brisepierre), A4MT et l'IFPEB (Cédric Borel).

Territoire(s) concerné(s) : France



## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

**Sur tous les fronts**, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

**Dans tous les domaines** - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

**À tous les niveaux**, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### Les collections de l'ADEME



#### ILS L'ONT FAIT

**L'ADEME catalyseur :**

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



#### EXPERTISES

**L'ADEME expert :**

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



#### FAITS ET CHIFFRES

**L'ADEME référent :**

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



#### CLÉS POUR AGIR

**L'ADEME facilitateur :** Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



#### HORIZONS

**L'ADEME tournée vers l'avenir :**

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



## **QUEL APPORT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES À L'ACTION PUBLIQUE ?**

La transition vers la neutralité carbone, et plus largement la transition écologique, se traduira par des évolutions majeures de nos sociétés.

La richesse des sciences humaines et sociales peut aider à la compréhension des dynamiques de changement social. Elles contribuent à mieux appréhender à quelles conditions les pratiques sociales peuvent évoluer, les dispositifs techniques et actions de politiques publiques se déployer. Elles nous aident à mieux cerner les freins et les leviers à l'évolution des pratiques individuelles, mais aussi à l'émergence d'initiatives collectives, ainsi que les évolutions institutionnelles nécessaires pour aller vers de nouveaux modèles économiques et de gouvernance.

L'ADEME a lancé en 2017 l'appel à projets de recherche « Transitions économiques, écologiques et sociales » (APR TEES) visant à apporter des connaissances théoriques ainsi que des recommandations stratégiques et pratiques aux acteurs.

Ce document propose une capitalisation des enseignements issus des projets de recherche de la première édition de l'APR en s'appuyant notamment sur les recommandations pour l'action publique élaborées dans le cadre des projets et sur des séminaires d'échanges entre chercheurs et acteurs territoriaux.

